

Université de Montréal

**Nationalisme et socialisme
dans la pensée de Raoul Roy,
1935-1965**

par
Mathieu Lapointe

Département d'histoire
Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de M. A.
en histoire

août 2002

© Mathieu Lapointe, 2002



D
7
U54
2002
V.012

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

Nationalisme et socialisme
dans la pensée de Raoul Roy,
1935-1965

présenté par :

Mathieu Lapointe

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Jacques Rouillard
président-rapporteur

Pierre Trépanier
directeur de recherche

Bernard Dansereau
membre du jury

Mémoire accepté le : 15 octobre 2002

Nationalisme et socialisme dans la pensée de Raoul Roy, 1935-1965

Résumé français

Militant et intellectuel nationaliste canadien-français, Raoul Roy (1914-1996) a fondé le deuxième mouvement indépendantiste québécois d'après-guerre. *La Revue socialiste* (1959-1965) et l'Action socialiste pour l'indépendance du Québec (ASIQ, 1960-1963) furent les premières institutions à promouvoir l'indépendance du Québec dans une perspective de gauche, en l'occurrence socialiste. Ce mémoire retrace l'évolution de l'idéologie de Roy jusqu'en 1965, en se concentrant sur les rapports qu'y entretiennent nationalisme et socialisme. Le premier chapitre présente les origines, la formation et le parcours idéologique de Roy avant 1959. Nationaliste radical intéressé par le fascisme dans les années trente, il milite après la guerre dans la mouvance socialiste du Parti ouvrier-progressiste. Le deuxième chapitre décrit le militantisme et les institutions de Roy entre 1959 et 1965. Le dernier chapitre analyse le discours de ces institutions, axé sur la décolonisation du Canada français par l'indépendance et le socialisme, en soulignant la prédominance du nationalisme dans cette première version du socialisme indépendantiste.

Mots clés français

indépendance
mouvement
Québec
colonialisme
décolonisation
idéologies
histoire
Action socialiste pour l'indépendance du Québec (ASIQ)
La Revue socialiste
gauche

Nationalisme et socialisme dans la pensée de Raoul Roy, 1935-1965

Résumé anglais

French-Canadian nationalist militant and thinker, Raoul Roy (1914-1996) was the founder of the second postwar independence movement. *La Revue socialiste* (1959-1965) and l'Action socialiste pour l'indépendance du Québec (ASIQ, 1960-1963) were the first to promote Quebec's independence from a left-wing and socialist perspective. In retracing Roy's ideological evolution to 1965, this thesis focusses on the relationship between nationalism and socialism. Chapter 1 describes Roy's origins, formation, and ideological evolution before 1959. Roy's institutions and militant activities from 1959 to 1965 are depicted in chapter 2. Chapter 3 analyses the ideology of these institutions promoting the decolonization of French Canada through independence and socialism, and underlines the predominance of nationalism in this first version of socialist separatism.

Mots-clés anglais

French-Canadian
nationalism
socialism
movement
independence
separatism
Quebec
colonialism
ideologies
left-wing
Action socialiste pour l'indépendance du Québec (ASIQ)
La Revue socialiste

TABLE DES MATIÈRES

Résumé et mots clés français	iii
Résumé et mots clés anglais.....	iv
Table des matières	v
Liste des sigles employés dans le mémoire.....	viii
INTRODUCTION.....	1
ÉTAT DE LA RECHERCHE SUR ROY.....	4
PROBLÉMATIQUE.....	18
a) Socialisme et nationalisme : en théorie, des idéologies incompatibles, voire opposées	18
b) Dans les faits, une opposition souvent moins tranchée.....	19
c) Quel socialisme?	23
d) Une grille d'analyse : convergences et points de tension possibles entre nationalisme et socialisme	24
a) Points de convergence.....	24
b) Points de divergence	27
1. Mœurs et religion	28
2. L'objet de la solidarité (nation ou classe)	29
3. Immigration et minorités ethniques.....	32
e) Remarques méthodologiques	34
MÉTHODOLOGIE ET SOURCES	35
PLAN	36
CHAPITRE 1 : VIE ET PARCOURS IDÉOLOGIQUE DE RAOUL ROY AVANT LA FONDATION DE LA REVUE SOCIALISTE ET DE L'ASIQ, 1914-1959	37
I - ORIGINES, JEUNESSE ET INSTRUCTION DE RAOUL ROY	38
Personnalité	48
Les hésitations au sujet de la vocation	49
L'instruction	50
II - ÉVOLUTIONS ET HÉSITATIONS IDÉOLOGIQUES DE ROY DANS LES ANNÉES 1930 : DÉVELOPPEMENT D'UN NATIONALISME RADICAL ET CURIOSITÉ NAISSANTE POUR LE SOCIALISME	52
III - LES ANNÉES 1940 : ÉTABLISSEMENT À MONTRÉAL ET PASSAGE PAR LE MOUVEMENT SOCIALISTE	60
Activités militantes et engagement socialiste.....	62
L'idéologie de Roy pendant les années 1940.....	65

Les sources	65
a) 1940-1945.....	66
b) 1946-1949	70
Teneur de l'idéologie : les thèmes principaux.....	71
Nationalisme et socialisme.....	74
Persistance du nationalisme et synthèse avec le socialisme.....	79
Un contexte favorable au mélange du socialisme et du nationalisme (<i>Combat</i> et le P.O.P. en 1946-1947)	83
La sortie du mouvement socialiste	87
Les apports de la période à l'idéologie de Roy	90
 IV - LES ANNÉES 1950 : UN INTERMÈDE SILENCIEUX.....	 91
 CHAPITRE 2 : LES INSTITUTIONS ET LES ACTIVITÉS MILITANTES DE RAOUL ROY À L'ÉPOQUE DE <i>LA REVUE SOCIALISTE</i> ET DE L'ASIQ, 1959-1965.....	 95
ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES ET DE SUBSISTANCE.....	95
ACTIVITÉS MILITANTES	96
Un contexte : la renaissance du séparatisme	97
<i>La Revue socialiste</i> (1959-1965).....	98
La Ligue de la main-d'œuvre native du Québec (1959-?)	106
L'Action socialiste pour l'indépendance du Québec (1960-c.1963).....	111
Assemblée publiques et manifestations	116
Seconde phase de l'ASIQ.....	121
L'ASIQ et le FLQ.....	122
Fin de l'ASIQ	123
Roy libraire.....	125
Après l'ASIQ.....	127
Un séjour en France.....	127
Retour à Montréal.....	132
Le Front républicain pour l'indépendance (FRI)	134
 CHAPITRE 3 : L'IDÉOLOGIE DE ROY ET DE SES INSTITUTIONS, 1959-1965 :	
 LA DÉCOLONISATION DU CANADA FRANÇAIS PAR L'INDÉPENDANCE ET LE SOCIALISME	 138
A - LE DISCOURS IDÉOLOGIQUE DE ROY.....	139
Une critique moderniste du nationalisme traditionnel et droitiste	139
Une lecture radicale du passé et du présent de la nation	142
Un peuple colonisé	144
Un contexte idéologique : la question du retard et de la pauvreté du Canada français..	152
Critique de la gauche canadienne	154
Critique du socialisme et nécessité d'une pensée nouvelle.....	160
B - NATIONALISME OU SOCIALISME? LA RÉVOLUTION À FAIRE ET SES MOYENS.....	165

Convergences.....	165
... et tensions.....	167
Priorité de l'indépendance et subordination du socialisme au nationalisme.....	168
Quel socialisme?.....	170
Un socialisme « mitigé ».....	172
Un nationalisme radical et intégral.....	174
Attitude face à la tradition et nationalisme culturel.....	179
Minorités ethniques et immigration.....	181
 CONCLUSION.....	 185
 BIBLIOGRAPHIE.....	 196
 ANNEXE 1 : VIE ET ŒUVRE DE RAOUL ROY, 1914 – 1968 — REPÈRES CHRONOLOGIQUES	 209
 ANNEXE 2 : ARTICLES DE RAOUL ROY ET AUTRES TEXTES PERTINENTS PUBLIÉS DANS <i>COMBAT</i> ET DANS <i>SEARCHLIGHT</i> , 1946-1948.....	 210

Liste des sigles employés dans le mémoire

ASIQ :	Action socialiste pour l'indépendance du Québec
CCF :	<i>Co-operative Commonwealth Federation</i>
CTCC :	Confédération des travailleurs catholiques du Canada
FLQ :	Front de libération du Québec
FRI :	Front républicain pour l'indépendance
FTQ :	Fédération des travailleurs du Québec
GRC :	Gendarmerie royale du Canada
MSA :	Mouvement souveraineté-association
NPD :	Nouveau parti démocratique
PQ :	Parti québécois
PSD :	Parti social-démocrate
PSQ :	Parti socialiste du Québec
P.O.P. :	Parti ouvrier-progressiste (<i>Labor-Progressive Party</i>)
RCMP :	<i>Royal Canadian Mounted Police</i>
RIN :	Rassemblement pour l'indépendance nationale
SFIO :	Section française de l'internationale ouvrière
UMC :	Union des marins canadiens (<i>Canadian Seamen's Union</i>)

Introduction

Malgré la grande importance qu'a eue le mouvement indépendantiste dans l'histoire du Québec et du Canada depuis les années 1960, peu d'études historiques ont été consacrées à éclairer la genèse et la première décennie de ce mouvement, depuis la fondation en 1957 de l'Alliance laurentienne, premier groupe d'après-guerre voué à l'indépendance du Québec, à celle du Mouvement souveraineté-association (MSA) par René Lévesque en 1967. En outre, la majorité des travaux — comme la quasi-totalité des commémorations — mettent l'accent sur le rôle du Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN), le troisième groupe séparatiste à voir le jour depuis la Deuxième Guerre mondiale (en septembre 1960) et celui qui eut le plus de succès au cours de cette première décennie de l'indépendantisme. On tend souvent à faire de la fondation du RIN le moment zéro du mouvement indépendantiste¹, et on relègue aux oubliettes de l'histoire les toutes premières années du mouvement (1957-1960) et les deux premiers groupes qui prônèrent l'indépendance du Québec, soit l'Alliance laurentienne de Raymond Barbeau (et sa revue *Laurentie*) et l'Action socialiste pour l'indépendance du Québec (et *La Revue socialiste*) de Raoul Roy.

On occulte ainsi l'hétérogénéité idéologique de l'indépendantisme naissant ainsi que la complexité de la genèse de ce mouvement, qui paraît pour ainsi dire sorti de nulle part ou de l'imagination fraîche et audacieuse de quelque étudiant à l'avant-garde de la Révolution tranquille. S'il est vrai que Raymond Barbeau a fait l'objet d'un substantiel mémoire de maîtrise d'Éric Bouchard², il reste encore beaucoup de recherches à faire pour mieux comprendre les premières années de l'indépendantisme d'après-guerre.

Par ailleurs, on sait également peu de choses au sujet de l'essor, à la même époque, au sein du socialisme québécois, d'une mouvance plus franchement nationaliste (ou, du moins, autonomiste) que tout ce qui avait auparavant existé au sein de la gauche

¹ Témoin le récent documentaire de Jean-Claude Labrecque, *Le RIN* (2002), qui ne mentionne qu'au passage l'Alliance laurentienne, dont ont pourtant fait partie les deux principaux fondateurs du Rassemblement (Marcel Chaput et André d'Allemagne), et qui tend à faire de d'Allemagne non seulement le penseur du mouvement, mais aussi, en quelque sorte, le père de l'indépendantisme. Ainsi le film s'ouvre-t-il sur l'épisode de la conversion par d'Allemagne de Pierre Bourgault, qui devint rapidement l'un des plus ardents (et des plus efficaces) chantres de l'idée de l'indépendance du Québec.

² Éric Bouchard, *Raymond Barbeau et l'Alliance laurentienne : les ultras de l'indépendantisme québécois*, Mémoire de maîtrise, Université de Montréal, 1997, 219 pages.

canadienne-française³. L'étude de la carrière de Roy, l'un des pères de l'idée de « socialisme et indépendance », peut ajouter à notre compréhension de cette transformation.

Ce mémoire est une étude de l'évolution idéologique, des années 1930 à l'année 1965, du militant Raoul Roy (1914-1996), fondateur en 1960 du deuxième mouvement indépendantiste d'après-guerre, l'Action socialiste pour l'indépendance du Québec (ASIQ), qui prétendait concilier socialisme et mouvement de libération nationale, à l'instar de nombreux mouvements de libération nationale d'après-guerre. Le problème de la conciliation des idéologies socialiste et nationaliste, celui des tensions et des convergences possibles entre elles, est un axe intéressant pour étudier son évolution idéologique. Ce problème est intéressant dans l'histoire des idéologies, le nationalisme et le socialisme entrant souvent en concurrence quand on ne tente pas de les fusionner; mais il s'impose également au spectacle de la singulière trajectoire de Roy.

Sympathique, dans les années 1930, aux mouvements indépendantistes radicaux plutôt droitistes de *La Nation* et des Jeunesses patriotes, Raoul Roy adhère dans les années 1940 au Parti ouvrier-progressiste (P.O.P. — nouveau nom du Parti communiste canadien) et travaille pour un syndicat lié à ce parti, l'Union des marins canadiens, qui sera bientôt démantelé. Il quitte probablement ce parti communiste en 1947 à la suite d'un groupe de Canadiens français animé par Henri Gagnon, chassé pour « déviation nationaliste ». On perd ensuite la trace de ses engagements politiques pendant la première partie des années 1950, période pendant laquelle il affirme avoir peu écrit. Puis on le retrouve s'intéressant à l'Alliance laurentienne, premier mouvement indépendantiste d'après-guerre, fondé en 1957 et d'orientation droitiste, avant qu'il ne mette sur pied en 1959-1960 le mouvement indépendantiste socialiste qui l'a fait connaître : *La Revue socialiste* en 1959 et l'ASIQ en 1960.

Au cours des années 1960, son socialisme semblera s'effacer devant son nationalisme. Puis, dès les années 1970, sa pensée paraîtra évoluer vers un plus grand conservatisme, sans jamais perdre de vue l'objectif indépendantiste. Au terme de son évolution dans les années 1980 et 1990, le discours de Roy aura un caractère nationaliste

³ On trouve un aperçu de cette évolution dans Roch Denis, *Luttes de classes et question nationale au Québec, 1948-1968*, Montréal, Presses socialistes internationales, 1979.

conservateur et se crispent autour des thèmes de l'immigration et des rapports avec les autres communautés (Juifs, immigrants, autochtones) de la société québécoise.

À première vue, l'évolution idéologique de Roy semble donc faite de retournements. Ayant fait ses premières armes idéologiques dans un nationalisme radical, il aurait ensuite adhéré au communisme avant de concevoir, au tournant des années 1960, un amalgame idéologique du nationalisme et du socialisme et, dans les décennies suivantes, d'abandonner cette dernière doctrine en faveur d'un nationalisme franc et radical.

L'analyse plus approfondie de l'évolution du discours idéologique de Roy, à laquelle ce mémoire est consacré, révèle pourtant que loin d'être jalonné de véritables métamorphoses intellectuelles ou de renaissances idéologiques, ce parcours peut se concevoir plutôt comme les méandres d'une pensée qui conserve en grande partie sa direction. À presque tous les moments de la trajectoire se dessine une nette primauté du nationalisme (et de l'objectif d'indépendance nationale) sur toutes les autres idéologies auxquelles Roy s'est intéressé (le socialisme et le catholicisme⁴ notamment).

Nous démontrerons ainsi que, dès le début des années 1960, dans la synthèse que Roy prétend réaliser entre ces deux idéologies inconciliables à plusieurs égards, le nationalisme prime le socialisme, qui est conçu comme un instrument de la libération nationale des Canadiens français plutôt que comme une fin en soi. Le socialisme ne fait alors que remplacer le corporatisme ou le coopératisme comme doctrine politico-économique d'émancipation des Canadiens français, essentielle à la réalisation de leur indépendance économique, sans constituer, au sens plein du terme, un idéal total d'organisation de la future société indépendante.

⁴ Le catholicisme est considéré ici dans une perspective moderne qui évacue la question de la transcendance. Il devient par conséquent une idéologie comme les autres, ainsi qu'un ensemble de pratiques sociales et d'institutions, qui n'ont de valeur particulière qu'en ce qu'ils font partie de la tradition du Canada français. Cette optique se justifie, dans l'étude de Roy, par notre présomption que celui-ci perdit la foi dans les années 1930 et ne la retrouva pas plus tard.

État de la recherche sur Roy

La vie, l'œuvre et l'évolution idéologique de Raoul Roy n'ont été l'objet d'aucune étude approfondie. La mort de Roy en 1996 n'a pas non plus été l'occasion de retours commémoratifs sur son œuvre nationaliste⁵. Cela peut s'expliquer par deux facteurs.

Le premier est l'importance marginale de Roy dans le mouvement nationaliste québécois au-delà du début des années 1960. Si Roy a écrit et s'est souvent prononcé sur divers enjeux nationaux par ses publications, par des lettres aux journaux et par des manifestations, il n'a jamais occupé de position de pouvoir ou de prestige dans des institutions importantes des mouvements syndical ou nationaliste⁶.

L'autre facteur probable de cette faible commémoration est la marginalité accrue à laquelle s'était condamné Roy par le choix de ses causes (et par le ton avec lequel il les abordait) dans les années 1980 et 1990 (lutte contre l'immigration, intransigeance vis-à-vis des autochtones lors de la crise d'Oka, entre autres), ainsi peut-être que la virulence de ses critiques à l'égard du Parti québécois et de René Lévesque à la suite de l'échec référendaire de 1980⁷. Bien sûr, Roy avait toujours été un franc-tireur et un pamphlétaire un peu marginal, même au début des années 1960. Mais alors qu'à cette époque il faisait figure de pionnier d'un courant qui allait connaître beaucoup de succès (le nationalisme de gauche « anticolonialiste »), il semblera ramer à contre-courant au cours des décennies suivantes et fera souvent figure de réactionnaire, ce qui le rendra de moins en moins recommandable aux nationalistes de gauche.

C'est en tant que fondateur de *La Revue socialiste* (1959-1965) et de l'Action socialiste pour l'indépendance du Québec (1960-v.1964), et donc en tant que pionnier de l'indépendantisme de gauche (ou socialiste) que Roy est retenu par l'historiographie.

⁵ Il semble que seul le *Journal de Montréal* ait souligné le décès : Anonyme, « Un pionnier de l'indépendance disparaît », 19 novembre 1996. Yves Ménard, qui a fréquenté Roy dans la dernière décennie de sa vie, attribue cette attention au fait que des membres de l'équipe du *Journal* ont été des amis ou des « disciples » de Roy par le passé.

⁶ Cependant, on peut remarquer que la mort de Raymond Barbeau, autre pionnier de l'indépendance qui s'était relativement retiré de l'action nationaliste depuis les années 1960 (malgré un retour à la veille du referendum de 1980), semble avoir été soulignée dans des journaux plus prestigieux : Louis-Gilles Francoeur, « Un dernier hommage à Raymond Barbeau », *Le Devoir*, 9 mars 1992, p. 3.

⁷ Voir par exemple le livre de Roy *René Lévesque était-il un imposteur?* Montréal, Editions du Franc-Canada, 1985, 344 p.

Très rares sont les comptes rendus de son activité ultérieure⁸. Le parcours de Roy avant l'indépendantisme socialiste est mieux connu, quoique de façon assez grossière : Magali Deleuze et Louis Fournier esquissent rapidement son parcours depuis le Parti communiste (immédiat après-guerre) jusqu'à l'ASIQ⁹. Cependant toute la jeunesse nationaliste de Roy a échappé à leur regard, et son parcours d'après-guerre mériterait aussi un examen plus détaillé.

Les ouvrages que nous avons dépouillés pour y examiner le traitement réservé à Roy, à *La Revue socialiste* et à l'ASIQ peuvent être classés en cinq catégories :

1) Les ouvrages de synthèse sur le Québec contemporain et la Révolution tranquille ne mentionnent pas les mouvements de Roy ou les présentent de façon très superficielle.

Les auteurs de l'*Histoire du Québec contemporain* mentionnent la création de *La Revue socialiste* dans la mouvance d'une Ligue d'action socialiste formée de syndicalistes et de socialistes s'étant éloignés des partis socialistes canadiens; mais, à cause de l'ampleur de leur projet historiographique et donc de la globalité de leur analyse, ils ne retracent pas l'histoire des premiers mouvements indépendantistes. On remarque par ailleurs que leur définition du nationalisme québécois réformiste — l'un des trois grands courants idéologiques qu'ils définissent comme caractéristiques de la Révolution tranquille — exclurait en partie le nationalisme de Roy, qui résiste à une définition essentiellement territoriale de la nation et qui accorde une certaine importance à la religion et une très grande importance à l'histoire¹⁰. L'*Histoire des idéologies au Québec aux XIXe et XXe siècle* de Fernande Roy, quant à elle, ne mentionne qu'au

⁸ Le seul récit publié de cette activité que nous ayons retrouvé, fait dans une perspective marxiste anti-raciste, est fortement critique : Eric Cartman, « The Past is Our Master? A Brief History of the Far-Right in Quebec », *Antifa forum* (Toronto), no 3 (1998), p. 18-37. Yves Ménard, qui a bien connu Roy, a décrit le militantisme de celui-ci sous un jour plus favorable dans un texte non publié : « Raoul Roy, 1914-1996. Pionnier du mouvement indépendantiste et penseur anticolonialiste », Université de Montréal, 1999, 23 p. L'article commémoratif de Gilles Rhéaume, quant à lui, ne mentionne pas les activités de Roy au-delà des années 1970 : « « Raoul Roy, un pionnier méconnu du mouvement indépendantiste », *L'Action indépendantiste*, Montréal, numéro 19 (septembre-octobre 2000), p. 11.

⁹ Magali Deleuze, *Les médias au Québec et la guerre d'Algérie, 1954-1964*, Thèse de doctorat (Histoire), Université de Montréal, 1998, p. 145. Louis Fournier, *FLQ. Histoire d'un mouvement clandestin*, Outremont, Lanctôt éditeur, 1998, p. 17. Deleuze a également suivi la production ultérieure de Roy : elle affirme rapidement, ce qui est conforme à nos hypothèses, que Roy publiera après 1965 « une dizaine d'ouvrages dans lesquels il justifie progressivement son abandon du socialisme » : *op.cit.*, p. 145.

¹⁰ Paul-André Linteau *et al.*, *Histoire du Québec contemporain. II. Le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal, 1989, p. 359 et 698.

passage les premiers mouvements indépendantistes d'après-guerre, en posant l'Alliance laurentienne et l'ASIQ aux deux extrêmes du spectre idéologique de cette mouvance¹¹.

Léon Dion mentionne Roy et l'ASIQ dans deux volumes de sa série *Québec 1945-2000*. Dans le premier volume, Dion sépare de façon assez artificielle le RIN et le futur mouvement souverainiste de leurs prédécesseurs (l'Alliance laurentienne surtout) à cause de l'importance déterminante qu'il accorde dans leur essor à la Révolution tranquille, qu'il fait commencer de façon très stricte en 1960. L'Alliance laurentienne et l'ASIQ sont rangés parmi ce qu'il juge être une multitude d'éphémères groupuscules séparatistes des années 1930, 1940 et 1950¹². Dans le troisième volume, Dion ne mentionne l'ASIQ que pour signaler la distance que prend *Parti pris* par rapport à ce mouvement. Il mentionne la faiblesse de son rayonnement ainsi que le fait que certains de ses membres joindront le FLQ; mais il reprend sans trop de précaution les accusations que la jeune revue porte à l'endroit de l'ASIQ (penchant terroriste, anarchisme)¹³.

2) Les livres portant sur le mouvement indépendantiste nous apprennent assez peu de choses sur Roy et sur l'ASIQ. Les études générales de Jean-Claude Robert et de William D. Coleman ne leur accordent chacune qu'un paragraphe environ¹⁴. Robert relève que l'ASIQ « allie pour la première fois une idéologie nettement de gauche à l'idée d'indépendance nationale » et semble convaincu qu'elle est profondément socialiste : « libérer le Québec en instaurant un véritable socialisme, tel est son programme »¹⁵. W.D. Coleman fait naître l'ASIQ en 1959, soit une année trop tôt (il confond avec la date de fondation de *La Revue socialiste*) et, ayant résumé son idéologie, la place à l'« autre extrémité du spectre politique »¹⁶ par rapport à l'Alliance

¹¹ Fernande Roy, *Histoire des idéologies au Québec aux XIXe et XXe siècles*, Montréal, Boréal, 1993, p. 109.

¹² Léon Dion, *Québec, 1945-2000. t. 1. À la recherche du Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1987, p. 116.

¹³ Léon Dion, *La révolution déroutée, 1960-1976*, Montréal, Boréal, 1998, p. 109 et 149. Dion oublie ainsi que des membres de *Parti pris* sont passés par l'ASIQ et *La Revue socialiste*, et que, d'autre part, certains partipristes ont aussi rejoint le FLQ.

¹⁴ Jean-Claude Robert, *Du Canada français au Québec libre : histoire d'un mouvement indépendantiste*. Paris, Flammarion, 1975, 323 pages. W.D. Coleman, *The Independence Movement in Quebec, 1945-1980*, Toronto, University of Toronto Press, 1984, 274 pages.

¹⁵ Robert, *op.cit.*, p. 282.

¹⁶ Coleman, *op.cit.*, p. 218 (nous traduisons).

laurentienne, qu'il présente d'une façon un peu courte en insistant sur les aspects extrémistes de droite de son discours.

Dans son mémoire de maîtrise, Éric Bouchard donne une image plus nuancée et complète de l'activité de l'Alliance, dont il démontre bien le rôle important dans la naissance de l'indépendantisme d'après-guerre¹⁷. Soulignant la tendance droitiste du séparatisme depuis Tardivel, il remarque que l'indépendantisme d'après-guerre se distingue des mouvements précédents par son « acceptation pleine et entière du principe des nationalités et de sa traduction au XXe siècle, le droit à l'autodétermination des peuples »¹⁸.

Pour lui l'ASIQ et *La Revue socialiste* sont de faible importance : la première, qu'il qualifie d' « obscure », ne compte que quelques dizaines de personnes¹⁹; la seconde n'eut selon lui « que peu de succès en dépit de la collaboration de Jacques Ferron »²⁰. Cette petite taille et ce faible tirage semblent des faits bien établis²¹. Mais si l'ASIQ et *La Revue socialiste* eurent peu de résonance dans le grand public, Racine et Denis estiment qu'il ne faut pas sous-estimer leur importance dans la formation de l'indépendantisme socialiste : l'influence de l'ASIQ « ne doit quand même pas être sous-estimée : Des intellectuels de l'Université, des étudiants, ont fait leur premières armes théoriques en prenant connaissance des thèses de Raoul Roy »²². Quoi qu'il en soit, même s'il ne traite à peu près pas de l'ASIQ, le mémoire de Bouchard est utile pour comprendre, par la comparaison, l'originalité de l'indépendantisme de Roy.

Le président fondateur du Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN), André d'Allemagne, consacre quelques pages à l'ASIQ comme à l'Alliance laurentienne pour démontrer que ces deux premiers mouvements étaient dotés d'idéologies assez bien définies, alors que le RIN souhaitait rassembler les indépendantistes sur un terrain

¹⁷ Éric Bouchard, *op. cit.*

¹⁸ *Ibid.*, p. 15.

¹⁹ Bouchard tient cette estimation d'un article de Jacques Ferron, qui a fréquenté Roy à cette époque : « Deux précurseurs », *L'information médicale et paramédicale*, 169 (21 novembre 1978).

²⁰ Bouchard, *op. cit.*, p. 12-13.

²¹ Par exemple, Deleuze croit que le nombre d'abonnés ne dépasse pas une centaine : *op. cit.*, p. 145. Pour Luc Racine et Roch Denis, l'ASIQ « sera davantage un pôle de discussions théoriques qu'un noyau militant organisé » : *op. cit.*, p. 56.

²² *Ibid.*, p. 56.

idéologiquement neutre²³. Cela l'amène à conclure un peu vite à l'importance accordée par l'ASIQ au socialisme, dont il ne remarque pas le rôle instrumental dans l'idéologie de ce mouvement : « À la lutte pour l'indépendance nationale, l'ASIQ allie l'objectif de l'établissement du socialisme au Québec »²⁴. Qu'il ne relève pas ce fait étonne à la lecture de ce passage où, après avoir cité trois paragraphes du manifeste de *La Revue socialiste* (qui est aussi celui de l'ASIQ) qui mettent clairement l'accent sur les thèmes de la nation et de la culture (tout en mentionnant le prolétariat et la planification), d'Allemagne conclut : « Il s'agit donc, pour l'ASIQ, de propager l'idéal socialiste ». Par contre, cet auteur remarque avec justesse un certain flou du discours de *La Revue socialiste* en ce qui a trait « aux buts visés et [à] la stratégie à suivre pour les atteindre »²⁵. La constatation de ce flou ne devrait cependant pas cacher l'évidence de la subordination du socialisme à l'objectif national.

3) Les ouvrages sur le Front de libération du Québec (FLQ) mentionnent souvent Roy en faisant de lui une sorte de « père spirituel » du mouvement ou de sa première vague de 1963. Marc Laurendeau le présente même comme « [l]e leader de la première vague [felquiste], théoricien initial et père naturel du FLQ », laissant par là entendre que Roy aurait joué un rôle important au sein de ce premier FLQ²⁶. Cela semble une induction un peu rapide à partir de deux faits principaux :

1. Les premiers felquistes connaissaient Roy et fréquentaient les causeries qu'il organisait chez lui²⁷;
2. Roy a publié dans *La Revue socialiste*, à l'automne 1962, des textes radicaux, dont un article ambigu intitulé « L'efficacité de la violence », souvent cité par ceux qui ont écrit sur Roy. Approuvant une campagne de barbouillage de panneaux de signalisation et de monuments qui s'est déroulée pendant l'été, Roy y propose une stratégie double pour la lutte décolonisatrice qui impliquera, d'une part, la

²³ André d'Allemagne, *Le R.I.N. de 1960 à 1963 : étude d'un groupe de pression au Québec*, Montréal, Éditions l'Étincelle, 1974, p. 19-25.

²⁴ *Ibid.*, p. 23.

²⁵ *Ibid.*, p. 23.

²⁶ Marc Laurendeau, *Les Québécois violents*, Montréal, Boréal, 1990, p. 70.

²⁷ Yves Ménard affirmait récemment qu'ils auraient même fait connaissance chez Roy. Conversation avec Yves Ménard, 18 novembre 1999. Ménard a bien connu Roy durant la dernière décennie de la vie de ce dernier.

conscientisation du peuple et, d'autre part, de la violence contre des symboles du « colonialisme anglo-saxon », le genre d'action qui caractérisa justement le premier FLQ.

Ces deux informations ne suffisent pas à faire de Roy un leader du FLQ. Laurendeau affirme cependant, en se fondant apparemment sur un livre d'un felquiste (était-il de cette première vague?), Claude Savoie, que les premiers felquistes « venaient [...] raconter leurs aventures [à Roy] »²⁸. Or le journaliste Pierre Saint-Germain rapportera plus tard la version de Roy, qui contredit Laurendeau : « Un certain nombre de ces jeunes révolutionnaires, étudiants pour la plupart, se réunissaient chez lui sans qu'il les soupçonne d'appartenir à l'organisation clandestine. Lorsqu'il s'en rendit compte, il mit fin à ces rencontres où l'on discutait de politique »²⁹.

Louis Fournier, dans son histoire plus détaillée du FLQ, fait une description assez juste de Roy et de son idéologie, en montrant notamment combien la condition socio-économique canadienne-française d'alors pouvait la faire paraître vraisemblable³⁰. Il rapporte sans la critiquer l'idée que Roy fut le « père spirituel du FLQ » après avoir cité un long passage du fameux article qui semble la cautionner³¹. Mais il se garde de faire de Roy un membre du FLQ : « Raoul Roy prêche le soir la bonne parole à des jeunes gens qui l'écoutent avec passion [...] Certains [...] seront parmi les premiers militants du FLQ »³². Nous abordons ces questions dans les deuxième et troisième chapitres.

4) Deux ouvrages plus généraux, qui traitent du nationalisme socialiste et de la revue *Parti pris*, ne mentionnent Roy, *La Revue socialiste* et l'ASIQ que rapidement, en tant

²⁸ Laurendeau, *op.cit.*, p. 70. L'enquête de Laurendeau semble à certains égards un peu rapide, puisqu'elle comporte par ailleurs plusieurs inexactitudes : L'ASIQ ne fut pas fondée en 1959 mais bien en 1960 (confusion avec la fondation de *La Revue socialiste*), et surtout, la fondation du RIN en 1960 ne constituait pas l'apparition d'un « parti politique » indépendantiste : *Ibid.*, p. 70-71.

²⁹ Pierre Saint-Germain, « Un certain goût pour la violence », dans Cyrille Felteau *et al.*, *Une certaine révolution tranquille*, Montréal, Éd. La Presse, 1975, p. 64-65. Yves Ménard affirmait, de façon semblable, que Roy avait demandé aux jeunes felquistes de ne plus se rencontrer chez lui. Conversation avec Yves Ménard, 18 novembre 1999. Cependant, il tient peut-être cette version des faits de Roy lui-même.

³⁰ Louis Fournier, *op.cit.*, p. 17.

³¹ *Ibid.*, p. 20.

³² *Ibid.*, p. 18.

que précurseurs, sans analyser leur idéologie³³. Néanmoins l'importance de ces études dans l'historiographie du nationalisme socialiste, nous oblige à nous arrêter quelque peu sur leurs propos³⁴.

Léon Dion consacre aux nationalismes social-démocrate et socialiste le troisième chapitre de son étude sur le nationalisme au Québec³⁵. L'examen qu'il fait de ces deux tendances se situe à mi-chemin entre la constitution de types théoriques et la description des forces politiques qui marquaient à cette époque la société québécoise. L'histoire du nationalisme socialiste n'est abordée que de façon assez grossière et partielle: Dion effectue un va-et-vient historique entre l'époque de *Parti pris* (1963-1968) et le moment de rédaction (vers 1974), sans remonter vraiment au-delà de 1963 et sans prétendre, semble-t-il, faire une histoire de cette tendance³⁶. Son analyse se construit autour de quelques acteurs (*Parti pris*, le PQ et les nationalistes socialistes critiques du PQ surtout) et laisse de côté le fin grain du mouvement indépendantiste socialiste: par exemple, Dion ignore les divergences d'opinion qui ont divisé l'équipe de *Parti pris* au sujet de l'usage de la violence, et il lie de façon trop simple cette revue au FLQ³⁷.

La finesse et la valeur de son analyse souffrent de la structuration de celle-ci autour de l'opposition entre nationalismes socialiste et social-démocrate: Dion semble surestimer ainsi la rigueur doctrinaire et l'ardeur révolutionnaire du nationalisme socialiste pour mieux les opposer au pragmatisme et au réformisme du PQ. Il oublie ainsi, d'une part, que plusieurs des collaborateurs principaux de *Parti pris* (l'un de ses principaux exemples de nationalisme socialiste) prônaient un « appui tactique » à la bourgeoisie pour faire l'indépendance, ce qui revenait à appuyer des mouvements

³³ Léon Dion, *Nationalismes et politique au Québec*, Montréal, Hurtubise HMH, 1975, p. 85-127. André-J. Bélanger, *Ruptures et constantes. Quatre idéologies du Québec en éclatement: La Relève, La JEC, Cité Libre, Parti pris*, Montréal, Hurtubise HMH, 1977, p. 137-193.

³⁴ L'intéressant *Bilan du nationalisme au Québec* (Montréal, L'Hexagone, 1986), de Louis Balthazar, brosse quant à lui un tableau si global qu'il ne mentionne même pas l'existence d'un courant nationaliste socialiste.

³⁵ Le deux chapitres précédents portent sur le nationalisme conservatiste (chapitre 1) et sur le nationalisme libéral (chapitre 2); le quatrième et dernier est d'une autre nature, plus théorique.

³⁶ Roy et l'ASIQ sont brièvement mentionnés à la page 92.

³⁷ Pour se faire une idée des désaccords qui ont agité la vie de cette revue, voir Racine et Denis, *loc. cit.*, p. 56s. Cet article fait un survol des mouvements socialistes québécois des années 1960.

démocratiques et réformistes comme le PQ³⁸; et d'autre part que, comme s'en sont plaints certains membres, tel Jean-Marc Piotte, le « marxisme » des collaborateurs manquait souvent de rigueur. Les défauts de ce portrait du nationalisme socialiste proviennent en fait de ce qu'il s'agit plutôt d'un tableau de la situation qui prévalait au moment de la rédaction du livre: peut-être ces étiquettes de rigueur doctrinaire et d'intransigeance révolutionnaire iraient-elles mieux aux groupes socialistes qui critiquaient vivement le PQ à cette époque qu'à l'ensemble des nationalismes socialistes depuis 1959.

Néanmoins Dion résume bien, dans l'abstrait, les questions que soulève la volonté de concilier indépendantisme et socialisme³⁹. Notons enfin que Dion attribue la marginalité des mouvements nationalistes socialistes à la force du conservatisme, plutôt qu'à l'enracinement libéral, « bien peu profond » d'après lui, des Québécois⁴⁰.

André-J. Bélanger insiste encore moins que Dion sur Raoul Roy, dont il résume l'idéologie par le terme « socialisme indépendantiste »⁴¹. Son étude ne porte pas sur le nationalisme socialiste québécois, mais plutôt sur l'idéologie de la revue *Parti pris*. Son analyse n'est pas centrée sur le problème de la conciliation entre nationalisme et socialisme: le marxisme de la revue lui semble d'ailleurs superficiel⁴². L'auteur renonce par ailleurs à étudier la diversité des positions des collaborateurs pour chercher à « dégager une structure idéologique qui [...] rend compte de leur discours comme tronc commun »⁴³. Il condamne ainsi son étude à occulter les tensions qui ont existé au sein de la revue autour du problème qui nous intéresse. Il fait cependant quelques observations et remarques qui méritent de retenir notre attention.

Premièrement, Bélanger souligne (comme Dion d'ailleurs) l'antycléricalisme de la revue, composante de la psychanalyse à laquelle les auteurs veulent soumettre la pensée québécoise⁴⁴. Or l'antycléricalisme semble moins prononcé dans le discours des

³⁸ Une bonne partie des indépendantistes socialistes ne demandait pas au système politique « que de se saborder », pour reprendre les mots de Dion: *op.cit.*, p. 112. La question des réformes socio-économiques prônées par le nationalisme socialiste est elle aussi trop simplifiée par l'analyse binaire de Dion.

³⁹ Dion, *op.cit.*, p. 108s.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 101.

⁴¹ Bélanger, *op.cit.*, p. 142. La formulation inverse d' « indépendantisme socialiste » nous semblerait plus appropriée.

⁴² *Ibid.*, p. 165s et 192-193.

⁴³ *Ibid.*, p. 143.

⁴⁴ Bélanger, *op.cit.*, p. 146-147. Dion, *op.cit.*, p. 102.

institutions de Roy (*La Revue socialiste* et l'ASIQ)⁴⁵. Cela peut montrer à la fois l'importance du nationalisme dans l'idéologie du militant et l'influence du passé de ce dernier dans la formulation de ce discours et son approximation des opinions populaires : comme on le verra dans le premier chapitre, Roy a grandi et a été formé dans un Québec où l'importance de l'Église était incontestable (et généralement valorisée par le nationalisme dans lequel il a été formé) et l'anticléricalisme, impopulaire⁴⁶. Un Québec différent de celui où avaient grandi les jeunes anticléricaux de *Parti pris*⁴⁷.

Bélanger croit aussi apercevoir dans l'idéologie de la revue les signes de la persistance de valeurs et d'une structure qui tamise les emprunts idéologiques à l'étranger : on ne retient pas la violence de Fanon, comme on n'a pas retenu « l'exaltation de l'énergie du fascisme italien » pendant l'entre-deux-guerres⁴⁸. Il faudra se demander si cette idée se vérifie dans les institutions de Roy, parfois accusées par certains auteurs d'être favorable à la violence?

Par ailleurs, Bélanger prétend que l'idéologie de *Parti pris* « reproduit [...la structure] du nationalisme groulxiste »⁴⁹. Or la possibilité d'une absence d'imprégnation groulxiste des partipristes directement par la lecture ne lui semble pas invalider cette hypothèse : « Que les collaborateurs de *Parti pris* n'aient à la rigueur jamais parcouru une seule ligne du chanoine Groulx n'affecte en rien notre hypothèse : car au fond, le modèle groulxiste synthétise en une structure idéale et parfaitement cohérente un ensemble de valeurs demeurées jusque-là à un état d'intégration moindre »⁵⁰. On pourrait également considérer Roy, dont l'imprégnation groulxiste est, on le verra,

⁴⁵ Jean-Marc Potte, l'un des principaux membres de *Parti pris*, en fait d'ailleurs la principale différence entre cette revue et le mouvement de Roy. Il affirme que « *Parti pris* s'opposait à Roy par son athéisme et par son laïcisme. Ce grand marginal craignait que notre laïcisme nous coupe du peuple québécois » : Potte, *Un parti pris politique. Essais*, Montréal, VLB éditeur, 1979, p. 13. Il semble que Potte exagère un peu : Roy était athée et assez favorable au laïcisme, même si ce thème était moins central chez lui que chez ces jeunes idéologues. C'est plutôt leur anticléricalisme ardent qu'il jugeait excessif et nuisible pour la cause indépendantiste. Voir par exemple Roy, « Le succès de *Parti pris* et l'échec du MLP » et « L'Église et le socialisme décolonisateur », dans *L'indépendantiste*, no 2 (juin 1966), p. 4 et 16.

⁴⁶ Roy avait aussi eu des contacts fructueux avec l'Église (notamment avec les Dominicains) et des membres du clergé (Lionel Groulx).

⁴⁷ Cela ne signifie pas nécessairement pour autant que *Parti pris* était moins nationaliste et plus socialiste que l'ASIQ : on peut être anticlérical par nationalisme, si l'on juge que l'Église et le catholicisme ont nui à la nation, l'ont étouffé, trahi, etc.

⁴⁸ Bélanger, *op. cit.*, p. 192.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 145.

indéniable, comme l'une des courroies de transmission de cette structure à la jeune génération nationaliste de gauche qui émerge dans les années 1960⁵¹. En outre, cette imprégnation de Roy a pu contribuer à différencier son idéologie de celle de ces jeunes idéologues qui lui succéderont sans le reconnaître comme leur devancier, qui reprendront son message tout en l'amendant.

Il faut également mentionner, au sujet de *Parti pris*, l'étude de Pierrette Bouchard-Saint-Amant, qui ressemble davantage à la nôtre parce qu'elle est centrée sur les problèmes de conciliation du nationalisme et du socialisme, qu'elle considère d'ailleurs être la cause profonde de la dissolution de cette revue en 1968⁵². L'auteur démontre bien la prédominance du nationalisme au sein du discours de la revue et critique les erreurs de celle-ci d'un point de vue marxiste. Cependant, elle ignore à peu près le rôle précurseur de Roy, la seule phrase où elle mentionne le militant se lisant comme suit : « En 1960, la *Revue socialiste* de Raoul Roy avait déjà fourni des éléments d'une opposition radicale au libéralisme de l'époque »⁵³.

5) Enfin, quatre études analysent plus longuement ou de façon plus perspicace les positions et l'idéologie de *La Revue socialiste*, de l'ASIQ et de Raoul Roy : ce sont les travaux de Magali Deleuze, de Carole Pagé, d'Eric Cartman et de Luc Racine et Roch Denis⁵⁴.

Dans un mémoire de maîtrise où elle étudie l'adaptation par trois revues québécoises (*Laurentie*, *La Revue socialiste* et *Parti pris*) de l'idée de la décolonisation à la question nationale canadienne-française, Carole Pagé présente de façon extensive et assez fidèle le discours de *La Revue socialiste* et de son directeur Raoul Roy⁵⁵. Mais le fait qu'elle adhère au concept de « socialisme décolonisateur » mis de l'avant par ce dernier empêche Pagé de poser vraiment la question de l'incompatibilité possible du

⁵⁰ *Ibid.*, p. 190-191.

⁵¹ Les historiens de l'École de Montréal seraient une autre — et bien plus importante — de ces courroies.

⁵² Pierrette Bouchard-Saint-Amant, « L'idéologie de la revue *Parti pris*: le nationalisme socialiste » dans J.-P. Montminy et al., *Idéologies au Canada français, 1940-1976. t. 1 La presse - la littérature*, Presses de l'Université Laval, 1981, p. 315-353 : p. 317-318.

⁵³ *Ibid.*, p. 315. L'auteur confond à tort la date de fondation de cette revue (1959) avec celle de l'ASIQ.

⁵⁴ Deleuze, *op.cit.* Carole Pagé, *Décolonisation et question nationale québécoise*, Mémoire de maîtrise (Science politique), Université du Québec à Montréal, 1978, 154 pages. Racine et Denis, *loc.cit.*

⁵⁵ Pagé, *op. cit.* Cependant sa sympathie évidente pour le discours de la revue amène parfois le danger d'une confusion entre ses affirmations et celles de Roy.

nationalisme et du socialisme, et celle de l'existence de zones de tensions potentielles entre ces deux idéologies. Elle se contente de noter, à partir de déclarations postérieures de Roy (en 1968 et en 1975), les réticences de celui-ci vis-à-vis du marxisme, sauf lorsque cette doctrine s'avérait anti-impérialiste (ex. cas de l'Irlande et de la Norvège), et de faire ressortir une différence essentielle entre les discours de Roy et du marxiste autrichien Otto Bauer (1881-1938) — pour qui le but du socialisme devait être de « réaliser l'unité internationale [des travailleurs] dans la diversité nationale »⁵⁶—, sans se demander s'il n'y aurait pas là une zone de tension entre socialisme et nationalisme. De même, elle accepte un peu trop rapidement la distinction que fait Roy entre, d'une part, le « nationalisme », étiquette qu'il refuse en disant qu'elle désigne un mouvement national dominateur et rétrograde, et d'autre part, « l'anticolonialisme », le nationalisme légitime des peuples opprimés. En somme, Pagé ne se demande pas si la subordination constante du socialisme à l'objectif de libération nationale, qui est évidente dans sa reconstitution du discours de *La Revue socialiste*, n'en ferait pas un socialisme instrumental et incomplet⁵⁷.

C'est dans le cadre de sa thèse de doctorat sur les médias québécois et la guerre d'Algérie que Magali Deleuze a étudié *La Revue socialiste*, dont elle décrit bien le discours⁵⁸. Elle qualifie cependant celui-ci de « nationaliste d'extrême-gauche, vu ses revendications révolutionnaires pour l'établissement d'un État socialiste au Québec »⁵⁹. Cette qualification est inexacte, ou tout au moins ambiguë, parce qu'elle néglige l'aspect graduel et mitigé du socialisme prôné par la revue. Par ailleurs, comme on l'a mentionné plus haut, Deleuze remarque que Roy justifiera « progressivement son abandon du socialisme » dans ses œuvres ultérieures, ce qui semblera moins étonnant lorsqu'on aura démontré le caractère instrumental de cette idéologie dans la synthèse de Roy dès le début des années 1960⁶⁰.

⁵⁶ Roy croyait quant à lui que le salut des travailleurs exigeait l'indépendance *politique* de la nation : Pagé, *op. cit.*, p. 77.

⁵⁷ Par exemple, à la page 42, l'idée de l'instrumentalité du socialisme est très bien exprimée sans que cela ne soulève de question.

⁵⁸ Deleuze, *op. cit.* Cette thèse a été publiée sous le titre *L'une et l'autre indépendance, 1954-1964 : Les médias au Québec et la guerre d'Algérie*, Outremont, Point de fuite, 2001, 229 p.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 145.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 145. Il faut dire que le choix, inadéquat à mon avis, de l'étiquette «d'extrême-gauche» sert à distinguer la revue de la «gauche libérale» de *Cité libre*.

Deleuze met en relation l'important attrait de l'œuvre de Fanon sur *La Revue socialiste* avec les réticences de celle-ci vis-à-vis du marxisme : Fanon permettrait à la revue « de délaisser la théorie marxiste »⁶¹. Cet intérêt pour Fanon pose la question de la légitimité de la violence dans la lutte de décolonisation : Deleuze cite une phrase radicale de Roy sur la violence légitime — tirée d'un autre article que celui que citent généralement les commentateurs du felquisme — qui semblerait confirmer que pour Roy tous les moyens « nécessaires » à la libération sont bons⁶².

Par ailleurs, Deleuze montre bien le vif souci qu'a Roy de montrer à la France que contrairement à ce que suggérait le discours de l'Alliance laurentienne, l'indépendantisme québécois n'est pas un mouvement de droite, un mouvement « nationaliste », mais bien plutôt une lutte de décolonisation; ceci dans l'espoir de recevoir l'appui de la gauche française, qui tenait le nationalisme en suspicion⁶³.

De toutes les études publiées, l'article d'Eric Cartman sur l'histoire de l'extrême-droite au Québec est celle qui retrace de la façon la plus complète les activités militantes de Roy des années 1960 aux années 1990⁶⁴. Cartman s'intéresse surtout au combat de Roy contre l'immigration, un thème majeur qui méritait d'être aussi bien souligné, et à l'évolution du discours du militant vers un nationalisme de plus en plus franc et conservateur. L'auteur range la pensée de Roy après 1966 dans la catégorie du néo-socialisme, utilisée par l'historien de la droite française Zeev Sternhell, et estime que le militant s'est graduellement converti au fascisme⁶⁵. Cependant, Cartman n'étudie pas les antécédents de Roy avant les années 1960 et n'analyse pas les rapports entre le

⁶¹ *Ibid.*, p. 234.

⁶² *Ibid.*, p. 234. « L'indépendantisme sera anticolonialiste ou s'évanouira », *La Revue socialiste*, no 6 (automne 1962), p. 7. Cet article est cependant tiré du même numéro de la revue que l'article souvent cité. Une première lecture de *La Revue socialiste* nous avait d'ailleurs donné l'impression d'une radicalisation (temporaire?) du ton lors de ce numéro.

⁶³ Deleuze, *L'une et l'autre indépendance*, p. 167, 178-179.

⁶⁴ Eric Cartman, *loc. cit.* (ci-haut note 8). Yves Ménard, qui a bien connu Roy et a milité dans certains de ses mouvements à partir des années 1980, a produit — d'une toute autre perspective idéologique — un texte encore plus riche d'informations sur la carrière et l'évolution idéologique de Roy. Ce document n'a cependant pas été publié : Ménard, *loc. cit.* (ci-haut note 8).

⁶⁵ Cartman, *loc. cit.*, p. 29-30. Zeev Sternhell, *Ni droite ni gauche : l'idéologie fasciste en France*, Bruxelles, Complexe, 1987, 470 p.

nationalisme et le socialisme dans la pensée du militant à l'époque de *La Revue socialiste*⁶⁶.

C'est un article publié en 1971 par deux socialistes québécois, Luc Racine et Roch Denis, qui présente la meilleure analyse de l'idéologie de Roy et de l'ASIQ en ce qui a trait aux rapports entre libération nationale et socialisme. Les auteurs présentent, au terme d'un bilan sur la « conjoncture politique québécoise depuis 1960 », un résumé de l'« histoire et [de l'] idéologie du mouvement socialiste québécois (1960-1970) » qui accorde deux pages à *La Revue socialiste* et à l'ASIQ. Ce tableau concis mais assez juste de ce que furent la revue et l'ASIQ conclut que si ce groupe fut « davantage un pôle de discussions théoriques qu'un noyau militant organisé », « son influence [...] ne doit quand même pas être sous-estimée »⁶⁷. Les auteurs remarquent par ailleurs que la revue « exprime avant l'heure la “théorie” du peuple-classe ou de la “classe ethnique” des sociologues [Jacques] Dofny et [Marcel] Rioux »⁶⁸.

Racine et Denis sont les seuls à souligner le caractère instrumental et partiel du socialisme prôné par Roy et l'ASIQ :

Le socialisme n'est pas présenté comme un objectif de lutte, mais comme « outil » [*sic*] qui doit permettre l'indépendance absolue de la nation. Ce socialisme n'est pas l'organisation du pouvoir ouvrier. Il est plutôt caractérisé par une forte dose de nationalisations, et lorsque Raoul Roy en parle aujourd'hui, il n'établit pas de frontière étanche entre le « socialisme » de *La Revue socialiste* et un capitalisme d'État vigoureux⁶⁹.

Ces auteurs ont donc déjà fait ressortir cet élément qui fonde l'hypothèse d'une forte subordination du socialisme au nationalisme chez Roy dès l'époque de l'ASIQ. Il faut cependant étayer plus solidement cette observation, en prenant également garde de ne pas laisser les déclarations postérieures de Roy biaiser notre analyse de son idéologie à l'époque de *La Revue socialiste*.

⁶⁶ Cartman se trompe sur la période de publication de *La Revue socialiste*, qui exista de 1959 à 1965 et non de 1957 à 1963. Il est en outre inexact d'affirmer que le bulletin *L'indépendantiste* remplaça *La Revue socialiste*, puisque deux numéros de cette dernière parurent encore après la première parution de ce bulletin en mars 1963 : *Ibid.*, p. 29.

⁶⁷ Voir la citation de ce passage ci-haut (p. 7). Cependant Denis ne mentionnera même pas Roy, *La Revue socialiste* ou l'ASIQ dans son livre *Luttes de classes et question nationale au Québec, 1948-1968*, Montréal, Presses socialistes internationales, 1979, 601 p.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 55.

Voyons maintenant comment le problème de l'affrontement et de la conciliation du nationalisme et du socialisme peut être envisagé sur les plans théorique et historique, avant de présenter une grille d'analyse qui nous aidera à nous prononcer sur la prédominance de l'une ou l'autre de ces idéologies dans le discours de Roy.

⁶⁹ *Ibid.*, p. 55.

Problématique

a) Socialisme et nationalisme : en théorie, des idéologies incompatibles, voire opposées

Le nationalisme et le socialisme sont généralement considérés comme des idéologies foncièrement opposées et ultimement inconciliables. Les exemples de leur confrontation sur les plans idéologique et politique sont très nombreux.

Les *socialismes* accordent la priorité à la recherche d'une plus grande *égalité* sociale, d'un resserrement — voire d'un anéantissement — de la distance économique, sociale, politique, culturelle (sanitaire, etc.) qui sépare les plus riches des plus pauvres, cette distance étant perçue comme largement injustifiée d'après leur interprétation du principe de l'égalité naturelle des hommes. Le socialisme met l'accent sur l'amélioration matérielle des conditions de vie de l'humanité ou de la société entière par une transformation en profondeur du système économique, une réforme des institutions sociales, et par le harnachement du progrès technique à l'intérêt du plus grand nombre: le projet socialiste peut être révolutionnaire; il est à tout le moins réformiste. Le salut de l'homme est d'abord pensé dans sa dimension matérielle, sans référence à l'appartenance culturelle ou nationale des hommes, ni à la question de la propriété du territoire, questions dont la pertinence est jugée secondaire, voire nulle.

Le *nationalisme*, qui sous sa forme achevée peut être défini comme «l'idée de la nation en tant que collectivité liée à un territoire et s'exprimant dans un État»⁷⁰, met au contraire l'accent sur les aspects de l'expérience humaine qui sont liés à l'appartenance à une nation: langue, histoire, valeurs, traditions, institutions, jouissance d'un territoire sur lequel la collectivité revendique des droits historiques⁷¹. La nation est comprise comme

⁷⁰ Pierre Trépanier, «Vie intellectuelle» dans Jacques Rouillard, dir. *Guide d'histoire du Québec du régime français à nos jours*, Montréal, Méridien, 1993, p. 254.

⁷¹ Notons que dans cette étude, le mot «nationalisme» n'est pas conçu comme un synonyme de «séparatisme». Ceci s'explique par le fait que le nationalisme n'implique pas nécessairement, selon nous, un séparatisme politique, même si le nationalisme est généralement soucieux de l'autonomie de l'État national: ainsi le nationalisme canadien-français fut-il généralement autonomiste et rarement séparatiste dans les décennies qui ont précédé la Révolution tranquille. Le nationalisme devrait être compris comme une idéologie qui accorde la primauté, dans l'ordre des fins, à la liberté et à l'autonomie de la nation, à sa survie, son bonheur et sa prospérité, et souvent, à son progrès.

«un des biens moraux fondamentaux de tous les humains»⁷², et toute philosophie qui passe de l'individu à l'humanité abstraite sans la médiation de la nation ou de la culture est jugée dangereuse, car elle risque de favoriser des comportements et des forces qui travaillent à dissoudre l'esprit national et la cohésion de la nation, et menacent les institutions et les acquis nationaux qui constituent des biens précieux pour chaque personne qui participe de la nation. Pour les nationalistes, le socialisme est une idéologie dangereuse surtout parce qu'il ne considère les individus qu'en fonction de leur statut socio-économique et qu'il encourage des solidarités internationales de classe qui risquent de mettre en danger la cohésion nationale.

Il faut cependant nuancer de quelques remarques ce portrait grossier quoique généralement valable.

b) Dans les faits, une opposition souvent moins tranchée

Il faut d'abord remarquer que, d'une part, malgré l'existence de l'Internationale, le socialisme marxiste-léniniste, le plus internationaliste de tous les socialismes, a développé dans chaque pays où il s'est enraciné un visage national en s'intégrant au paysage politique; et que, d'autre part, s'il a souvent suivi servilement la ligne politique de Moscou, il en est aussi assez souvent venu à défendre sans l'avouer des objectifs nationaux: par exemple, lorsque les communistes canadiens faisaient croisade contre l'impérialisme économique américain, ils servaient souvent les intérêts économiques du Canada, du peuple canadien.

Mais surtout, il faut se rappeler que le terme générique «socialisme» recouvre un large éventail de doctrines et de programmes qui ne s'entendent pas sur un canon commun⁷³ et qui ont des positions et des attitudes divergentes au sujet de l'internationalisme. On peut estimer que la plupart des partis et mouvements qui se sont désignés comme socialistes en Occident ont en fait développé des projets politiques ne débordant pas les frontières de la nation (politique) et ne remettant pas en question la légitimité de celles-ci; leur «internationalisme» se confinait donc, pour l'essentiel, à

⁷² Louis-Raphaël Pelletier, *Nationalisme et libéralisme dans la pensée de Jules Fournier (1904-1917)*. Mémoire de maîtrise (histoire), Université de Montréal, 1999, p. 22.

⁷³ Coser, Lewis A. *et al.*, «Modern Socio-Economic Doctrines and Reform Movements», *The New Encyclopaedia Britannica*, 15^e éd. Chicago, Encyclopaedia Britannica, 1991, vol. 27, p. 442.

l'intérieur des États-nations⁷⁴. En Europe, les présages des grandes guerres conduisirent les partis socialistes (à l'exception, souvent, des communistes) à renoncer rapidement à leur pacifisme et à appuyer des gouvernements d'union nationale. Ces socialistes ne pouvaient alors être accusés aussi facilement de nuire à la nation en l'ignorant ou en cherchant à la dépasser : tout au plus les nationalistes pouvaient-ils leur porter l'accusation de menacer de l'affaiblir par leurs réformes.

Il semble que les attitudes des socialistes au sujet de la nation aient différé sensiblement selon leur adhésion à l'une ou l'autre des deux grandes tendances du socialisme mondial : le socialisme marxiste-léniniste révolutionnaire d'une part et, d'autre part, la social-démocratie et les autres socialismes réformistes (comme le socialisme fabien). Le premier adhère à la doctrine de la primauté absolue de la lutte internationale des classes, combat implacable, sans compromis possible, entre bourgeois et prolétaires, qui doit porter ces derniers au pouvoir au terme d'une révolution inévitable. Dans cette perspective, la collaboration internationale des prolétaires dans leur lutte contre leurs bourgeoisies nationales et contre le capitalisme mondial est en théorie un principe inviolable, même si sa mise en application est souvent problématique; et l'appui aux revendications nationales de nations dominées est conditionné par les impératifs de la révolution mondiale⁷⁵.

Au niveau théorique, l'orthodoxie marxiste-léniniste nie la valeur des distinctions nationales pour les prolétaires : «Les travailleurs n'ont pas de patrie», déclarait le *Manifeste du Parti communiste* (1848), et les nationalismes sont des créations des bourgeoisies nationales visant à asservir leurs prolétaires et leurs marchés nationaux. Les nations elles-mêmes peuvent passer pour des créations artificielles servant à diviser le prolétariat⁷⁶. Les partis communistes nationaux les moins liés à

⁷⁴ Plusieurs de ces partis firent montre d'une certaine ouverture vis-à-vis des revendications nationales de certaines nations annexées, conformément à certains écrits marxistes (Marx et Engels, Lénine) ou plus simplement à des sensibilités de gauche, et parfois par opportunisme; mais souvent cet appui paraissait insuffisant aux nationalistes de ces nations dominées. Ainsi au Canada le PCC fut plus disposé que certains grands partis à reconnaître le droit à l'autodétermination des Canadiens français. Mais pour les nationalistes socialistes québécois, ce fut toujours trop peu, trop tard.

⁷⁵ À l'opposé, les sociaux-démocrates prétendront avoir la liberté de juger chaque cas à partir de critères moraux et absolus (plutôt que téléologiques: i.e. en devant analyser chaque situation en fonction du but ultime de la révolution prolétarienne mondiale).

⁷⁶ Voir le premier chapitre du livre de Bernard Gauvin, *Les communistes et la question nationale au Québec. Sur le Parti communiste du Canada de 1921 à 1938*, Montréal, Presses de l'Unité, 1981, p. 3-27.

l'Internationale dirigée de Moscou, comme celui du Canada, pouvaient cependant restreindre dans la pratique l'application de ce principe internationaliste à un espace économique défini par des frontières nationales et aux groupes ethniques ou nationaux compris dans cette «nation» politique : ainsi quelques membres canadiens-français du Parti communiste canadien furent-ils exclus en 1947 pour «déviation nationaliste», avec le reproche d'avoir contribué à la division du prolétariat canadien dans sa lutte contre le capitalisme⁷⁷.

Ce genre de pratiques de partis communistes nationaux les rapproche quelque peu des mouvements sociaux-démocrates et socialistes réformistes vis-à-vis des phénomènes nationaux, qui consiste en une acceptation de leur réalité — voire en une valorisation de la nation politique — mêlée à une atténuation de l'importance des distinctions culturelles nationales au sein de la nation qui constitue le cadre de référence du projet socialiste. Ainsi au Canada, la *Co-operative Commonwealth Federation* (CCF) pratiquait un certain nationalisme canadien, et reconnaissait une spécificité culturelle au groupe canadien-français, mais refusait de voir dans cette spécificité une raison suffisante pour amender ses projets de centralisation des pouvoirs à Ottawa : l'objectif socialiste d'uniformisation des conditions de vie dans tout le Canada devait selon eux primer celui de préserver la spécificité des institutions canadiennes-françaises. Il n'empêche que ce type de «socialisme» moins attaché au principe de la solidarité internationale des travailleurs semble plus naturellement conciliable avec l'idée de nation.

Il demeure qu'au Canada ni le Parti communiste ni la CCF social-démocrate ne réussirent, malgré des tentatives de rapprochement, à s'allier les nationalistes canadiens-français ou à mobiliser les masses canadiennes-françaises⁷⁸. Les causes de cet échec

⁷⁷ Certains historiens accusent cependant le PCC/POP d'avoir fait preuve à la même époque de «nationalisme chauvin» dans ses attitudes vis-à-vis des États-Unis : Gauvin, *op. cit.*, p. 74-76 et *passim*. Il semble que Roy ait fait partie de ce groupe de Canadiens français qui quittèrent le POP à la suite de Henri Gagnon.

⁷⁸ Au sujet de l'une de ces tentatives de rapprochement entre les socialistes réformistes proches de la CCF et des nationalistes canadiens-français qui échoua au début de la Deuxième Guerre mondiale, voir l'article de François-Albert Angers, « Une nouvelle de portée politique », *L'Action nationale*, vol. LX, no 8 (avril 1971), p. 623-654, qui comprend une transcription de lettres échangées alors par Angers et F.R. Scott. Pour ce qui est du Parti communiste, voir Robert Comeau, « Le Parti communiste canadien, Stanley Bréhaut Ryerson et la question nationale canadienne-française, 1935-1965 », in R. Comeau et R. Tremblay, dir., *Stanley Bréhaut Ryerson, un intellectuel de combat*, Hull, Vents d'Ouest, 1996, p. 140-141.

sont, en gros, la méfiance des Canadiens français envers le socialisme et le radicalisme qu'il évoquait, la marginalité réelle ou relative de ces partis dans le système politique, leur visage anglais ou anglophone, leur incompréhension souvent patente des Canadiens français et de leurs aspirations et, au point de vue du programme, leur «étatisme» ainsi que leur volonté de centralisation fédérale. Le gouvernement de la province de Québec résistait depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale aux interventions dans ses domaines de compétence de l'État-providence fédéral en formation, cela au nom de l'autonomie provinciale et de la résistance à l'étatisme qu'on associait notamment au socialisme honni. Plusieurs intellectuels, syndicalistes et militants canadiens-français critiques de cette politique qui semblait confiner le Québec au retard social et économique se rapprochèrent de ces partis (surtout du Parti social-démocrate (PSD), aile québécoise de la CCF), mais divers facteurs, dont des incompréhensions culturelles, rendaient ces alliances instables : de nombreux intellectuels et militants canadiens-français étaient déchirés entre leur idéal de gestion sociale (socialisme, social-démocratie, « providentialisme ») et leur nationalisme de sensibilité et de raison.

C'est cette tension qui explique à notre avis l'apparition, au tournant des années 1960, d'un *socialisme québécois*, souvent indépendantiste mais pas toujours⁷⁹, qui constituera un des principaux visages du socialisme canadien-français des années 1960. Le séparatisme de ce mouvement pouvait provenir d'une adhésion première à l'idée d'indépendance, comme cela semble avoir été le cas chez Raoul Roy, mais il pouvait découler aussi de la logique même de l'instauration d'un socialisme national au Canada français.

En effet, sur un plan purement théorique, la conjonction d'un projet socio-économique socialiste et d'objectifs nationaux canadien-français implique à peu près nécessairement la séparation politique (ou une réforme en profondeur du régime canadien qui assure une très large autonomie au Québec), puisque les leviers économiques nécessaires à l'instauration du socialisme économique sont confiés au palier fédéral par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (1867). Lorsqu'une personne soucieuse de l'autonomie de la nation opte pour un socialisme planificateur,

⁷⁹ Il ne semble pas que le Parti socialiste du Québec (1963-1968), par exemple, ait été franchement indépendantiste : Racine et Denis, *loc. cit.*, p. 65.

centralisé par l'État, il doit s'assurer que les membres de la nation ont un pouvoir prédominant dans la gestion de cet État, de façon à ce que l'investissement de la vie sociale par l'État ne puisse menacer les institutions nationales et mettre en danger la nation ou contrarier son développement. Autrement dit, le socialisme ne peut lui être acceptable que dans la mesure où la nation peut exercer un contrôle suffisant sur l'État. Pour un nationaliste canadien-français, qui tient à préserver à la nation une autonomie réelle, l'instauration d'un socialisme centralisateur à Ottawa (prôné par la CCF comme par le POP) où les Canadiens français auraient un poids maximum de 30% dans les décisions démocratiques, est inadmissible.

c) *Quel socialisme?*

Cependant ces remarques valent presque aussi bien pour l'idéologie de l'État-providence que pour un socialisme radical, ce qui nous amène à la question, très importante pour notre étude, de savoir de quel socialisme Roy et ses collaborateurs cherchaient à promouvoir l'instauration lorsqu'ils fondèrent *La Revue socialiste* au printemps 1959 et l'ASIQ à l'été 1960.

Cette détermination n'est pas nécessairement facile. Le terme « socialisme » peut en effet, comme on l'a vu, recouvrir un ensemble de doctrines très diverses, d'un socialisme marxiste révolutionnaire et très internationaliste à un socialisme démocratique réformiste très modéré et restreint au cadre national. En outre, dans certains contextes, des projets de réforme peuvent recevoir cette étiquette sans que leurs promoteurs les aient qualifiés de la sorte. Dans le Québec du tournant des années 1960, le terme «socialisme» pouvait désigner pour certaines personnes, tels les droitistes du Centre d'information nationale de Robert Rumilly et une partie conservatrice de la population, un projet aussi restreint qu'un interventionnisme de l'État dans les secteurs de l'éducation, de la santé et des services sociaux ainsi que dans l'économie, le programme en fin de compte qu'allait réaliser la Révolution tranquille⁸⁰. S'il s'avère que Roy en a tenu compte dans la définition de son discours, cette définition sociale

⁸⁰ Le qualificatif «socialiste» était accolé à ce genre d'initiatives interventionnistes parce que l'on percevait l'État-providence comme le début d'une évolution vers le socialisme détesté.

péjorative du socialisme pourrait obscurcir quelque peu la question de la teneur de sa doctrine.

En outre, il faut noter que plusieurs des « socialistes québécois » les plus importants du tournant et du début des années 1960, comme Jacques Ferron, Raoul Roy et les membres fondateurs de la revue *Parti pris*, semblent avoir eu une formation théorique socialiste assez restreinte : Jacques Ferron déclarait n'avoir jamais lu (et n'avoir pas l'intention de lire) *Le Capital* de Marx⁸¹ et Jean-Marc Potte affirmait récemment n'avoir bien connu le marxisme qu'à partir des années 1970, c'est-à-dire après *Parti pris* (1963-1968)⁸². On peut se demander si cela n'engendrait pas une pensée théorique plus floue, mais également aussi sur une conception du socialisme plus souple, qui permette des alliances entre des gens de gauche aux idées assez différentes dans un contexte où la gauche était encore nettement marginale au Québec. Néanmoins, quel que soit le socialisme promu par Roy et ses collaborateurs, le problème de sa conciliation avec le nationalisme demeure.

d) Une grille d'analyse : convergences et points de tension possibles entre nationalisme et socialisme

Tentons maintenant de faire ressortir les points de convergence et de divergence entre ces deux idéologies, de façon à se donner une grille d'analyse plus précise nous permettant d'évaluer la teneur d'un discours qui prétend concilier les deux types de préoccupations.

a) Points de convergence

1. De façon générale, depuis le milieu du XIXe siècle environ, le nationalisme et le socialisme sont tous deux plus ou moins *réfractaires au libéralisme* classique, ou du

⁸¹ Lettre de Jacques Ferron à Pierre Baillargeon, Mont-Louis, 16 mars 1948, publiée dans Jacques Ferron, *Escarmouches. La longue passe*, Montréal, Leméac, 1975, p. 15.

⁸² Intervention de Jean-Marc Potte, aujourd'hui professeur au Département de science politique de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), lors d'une présentation du projet de doctorat de Jacques Jourdain, Département de sciences politiques, UQAM, mars 2000. Voir aussi l'introduction de Potte à un recueil de ses textes, *Un parti pris politique*, p. 16 et 21s. André-J. Bélanger a relevé ce manque d'élaboration du marxisme dans *Parti pris*, que Potte déplorait déjà à l'époque : Bélanger, *Ruptures et constantes. Quatre idéologies du Québec en éclatement: La Relève, La JEC, Cité Libre, Parti pris*, Montréal, Hurtubise HMH, 1977, p. 165s.

moins critiques à l'endroit de ses conséquences et de ses aveuglements⁸³. D'une façon générale d'ailleurs, l'un et l'autre ont émergé historiquement en réaction au libéralisme philosophique et économique (voire politique) triomphant, et surtout au laisser-faire économique dans ses conséquences sociales et/ou dans les menaces économiques qu'il faisait peser sur la nation⁸⁴. Contrairement au libéralisme, qui en plaçant l'autonomie et la liberté individuelle au-dessus de toute menace de dissoudre autant le tissu social que la nation, le socialisme et le nationalisme proposent tous deux *le salut par la solidarité*, sans s'entendre sur le groupe (classe ou nation) avec lequel l'individu doit se solidariser. Il faut remarquer que la plupart des formes de ces deux idéologies ne rejettent pas l'idéal de la liberté, mais affirment au contraire que leur projet est garant d'une liberté plus authentique que celle, très imparfaite, voire illusoire, que prétend assurer l'ordre libéral⁸⁵.

2. Chez les nations non souveraines, comme au Canada français, *l'anti-impérialisme* est un autre point de rencontre possible entre les deux idéologies, alors que dans les pays impérialistes et colonialistes (dans les métropoles) il est le plus souvent une source de tensions entre socialistes et nationalistes. Les socialistes marxistes conçoivent l'impérialisme et le colonialisme comme des formes d'asservissement des populations que le développement du capitalisme rend inévitables, alors que les nationalistes de nations colonisées ou sous domination impériale les récusent au nom de la dignité de leur nation, et parfois au nom du droit des peuples à l'autodétermination (principe des nationalités). L'une et l'autre tendance considèrent généralement les guerres de la métropole comme des phénomènes impérialistes. C'est la raison pour laquelle le début de la Deuxième Guerre mondiale

⁸³ Dans la première moitié du XIXe siècle et dans le sillage de la Révolution française, nationalisme et libéralisme allaient souvent de pair dans les luttes des bourgeoisies nationales pour s'émanciper des tutelles impériales. Selon cette approche, le droit des nations à l'autodétermination était vu comme une garantie de la liberté de l'individu: voir L.-R. Pelletier, *op.cit.*, p. 30. Cette approche demeure valable, bien que dans un cadre multinational où règnent le libéralisme politique et économique, le nationalisme des nations minoritaires ait tendance à critiquer le libéralisme.

⁸⁴ Pour ce qui est du nationalisme, voir André-J. Bélanger, «L'identité nationale: produit antagonique du libéralisme. Les traditions latino-américaine et québécoise», dans Y. Lamonde et G. Bouchard, dir. *La nation dans tous ses états : le Québec en comparaison*. Montréal, l'Harmattan, 1997, p. 75-95.

⁸⁵ On pourrait faire l'hypothèse, avec André-J. Bélanger, que la « vision communautaire du social » inhérente à la tradition catholique (au catholicisme) rend les Canadiens français plus réfractaires à l'individualisme libéral: *Ibid.*, p. 94. Elle les rendrait donc plus réceptifs à ces idéologies du salut collectif.

fut l'occasion de tentatives de rapprochement entre les nationalistes canadiens-français et des socialistes canadiens de la CCF et du PCC (Frank Scott et Stanley Ryerson notamment)⁸⁶.

3. Nationalisme et socialisme *rejetent*, de façon plus ou moins accentuée selon les cas, *l'idéal libéral de neutralité de l'État*. Pour le nationalisme, l'État doit incarner la culture nationale et la protéger, ce qui correspond à la notion d'État-nation. Pour le socialisme, l'État doit intervenir pour égaliser les conditions socio-économiques des citoyens, intervenir en faveur des prolétaires exploités par l'ordre libéral, voire même, dans le marxisme-léninisme révolutionnaire, être l'outil de l'hégémonie d'une classe (les prolétaires) et, en permettant sa prise du pouvoir, être l'outil de la révolution, d'une transformation radicale de la société. Cependant l'idéal étatique de la social-démocratie se rapproche à certains égards de celui de ceux que Louis-Raphaël Pelletier appelle les « libéraux sociaux » et qui, « [partageant] avec les socialistes le même sentiment d'indignation face aux déchirures sociales engendrées par le capitalisme industriel débridé », renoncent à « leur méfiance traditionnelle envers l'État » et donnent à celui-ci la mission d'égaliser partiellement les conditions et les chances des individus, en vue de garantir les idéaux de méritocratie et de démocratie « contre le conservatisme des puissances aristocratiques d'argent »; leur objectif foncier demeurant d'assurer aux individus une possibilité réelle d'exercice de leur autonomie morale, de leur liberté de conscience⁸⁷.

Évidemment, ce rejet commun de la neutralité de l'État n'implique en rien un accord entre les nationalistes et les socialistes, qui veulent mobiliser l'État à des fins différentes, souvent divergentes. Cependant, il peut y avoir entente sur le bien-fondé de certaines mesures sociales prises par l'État-nation : accroître le bien-être du peuple, de ces catégories sociales que le socialiste appelle « prolétaires », peut être perçu comme un

⁸⁶ Sur ces tentatives, voir la note 78.

⁸⁷ Pelletier, *op.cit.*, p. 20. Les libéraux sociaux n'iront cependant probablement pas aussi loin dans la direction de l'étatisation des vastes secteurs de la pratique sociale et économique que les sociaux-démocrates, ce qui tient peut-être à la teneur de leur but ultime : autonomie authentique de la personne, plutôt que projet démocratique de société dont l'État se fait l'outil.

bienfait national⁸⁸. Le désaccord naîtra si les mesures sociales semblent défavoriser les nationaux (ou à l'inverse, les favoriser de façon discriminatoire) ou menacer des institutions nationales. Ce genre de conflits a fréquemment émergé dans un système plurinational fédéral comme le Canada, où les projets socialistes d'égalisation des conditions de vie à travers le pays au moyen de réformes menées par l'État fédéral ont été perçues comme menaçant les pouvoirs, les pratiques sociales et les valeurs traditionnelles de la nation canadienne-française.

Mais le problème est encore complexifié par le fait que la synthèse nationaliste canadienne-française traditionnelle était hostile à l'étatisation de certains domaines (éducation, santé, services sociaux), conformément à la conception libérale classique de l'État et au rôle social traditionnel de l'Église. Dans un tel contexte, les projets d'intervention étatique dans ces secteurs ou dans l'économie étaient souvent assimilés à du « socialisme », et ainsi discrédités aux yeux d'une population qui détestait généralement, pour diverses raisons, ce type de régime. Mais à partir du moment où des nationalistes commencent à voir l'État d'un autre œil, c'est-à-dire comme un instrument de justice sociale, de modernisation et d'émancipation nationale, une certaine entente est possible avec les socialistes étatistes⁸⁹, du moment que les uns et les autres choisissent le même État, en l'occurrence le Québec, État national des Canadiens français. Cependant l'orientation que prendra alors l'action de l'État risque bientôt de décevoir l'une ou l'autre partie, ou l'une *et* l'autre, pour des raisons différentes.

b) Points de divergence

Après avoir fait ressortir ces lieux de similitude et de convergence possible entre nationalisme et socialisme, explorons trois domaines où leurs divergences sont plus tranchées, et qui peuvent par conséquent servir à évaluer la teneur réelle d'un discours prétendant concilier les deux. Ce sont :

1. les positions sur les mœurs et la religion.

⁸⁸ Nationalisme et socialisme valorisent tous deux le peuple. Pelletier souligne de façon intéressante cet accent du nationalisme sur la participation du peuple, dont il fait une composante essentielle de cette idéologie: *Ibid.*, p. 23.

⁸⁹ La très grande majorité, mais non la totalité, des mouvements socialistes organisés accordent un rôle prédominant à l'État dans l'organisation de la société.

2. le groupe de solidarité (nation ou classe)
3. les positions sur l'immigration et les minorités ethniques.

1. Mœurs et religion

Les *socialismes* se définissant comme des réponses modernes et modernisatrices aux problèmes amenés par le libéralisme et le capitalisme moderne, ils mettent généralement moins l'accent sur la dimension morale des problèmes sociaux et de leurs solutions que sur les transformations socio-économiques, politiques et techniques (ex. planification, modernisation) nécessaires à un mieux-être collectif. À cause de cet accent technique et de cette idéologie de dépassement modernisateur du capitalisme, ils accordent peu ou pas d'importance à la perte des mœurs et des pratiques religieuses traditionnelles (inévitables, et même souhaitables selon plusieurs socialismes), pourvu qu'il y ait augmentation de la solidarité sociale et amélioration de la qualité des relations humaines au terme des réformes. Le diagnostic d'un malaise social grandissant causé par le libéralisme ne les conduit pas à valoriser sérieusement la tradition.

Le *nationalisme*, au contraire, accorde une valeur en soi (même si elle n'est pas absolue) à la tradition culturelle, morale et religieuse de la nation, facette importante de ce bien moral fondamental que le nationaliste défend et valorise. Par contre le nationalisme se distingue du traditionalisme en ce qu'il accepte plus facilement que ce dernier l'abandon de certaines traditions, surtout si celles-ci lui semblent nuisibles pour la nation. Ainsi, plusieurs néo-nationalistes québécois ont versé dans l'anticléricalisme parce qu'ils considéraient que l'Église avait exercé ou exerçait une influence néfaste ou étouffante dans l'histoire ou le présent de la nation. Cependant, les nationalistes résisteront généralement à faire de la tradition nationale ou religieuse l'unique cause des malheurs de la nation. Par ailleurs, le nationalisme évaluera les changements moraux et religieux en fonction de leurs effets favorables ou défavorables sur la nation.

Il faut en outre souligner une différence générale entre le nationalisme et le socialisme au niveau de l'ontologie : le premier a tendance à être spiritualiste, alors que le second a été plus souvent matérialiste. La tendance spiritualiste du nationalisme s'explique d'abord par le fait que la culture qui constitue l'héritage commun et spécifique des membres d'une nation est d'abord un bien spirituel qu'il faut préserver.

Le fait que la religion constitue souvent une part importante de cet héritage spirituel accentue la tendance des nationalismes au spiritualisme ontologique.

Les socialismes, quant à eux, ont souvent adopté une conception matérialiste de l'homme et du monde. Le marxisme est le cas le plus clair: résolument matérialiste dans sa conception de la nature, de l'homme et de l'histoire, il a généralement tenu un discours expressément antispiritualiste et antireligieux. C'est là l'une des sources principales de la méfiance historique du Canada français à l'endroit du socialisme en général⁹⁰. Cependant tous les socialismes ne nient pas le principe spirituel: le «socialisme» plutôt social-démocrate de la CCF, d'inspiration non marxiste et qui plongeait plutôt ses racines dans le socialisme fabien anglais et dans le christianisme social protestant, n'était pas antispiritualiste ou antireligieux. Ce critère de l'ontologie, quoique souvent valable, est donc imparfait pour distinguer le nationalisme du socialisme.

2. L'objet de la solidarité (nation ou classe)

Comme on l'a déjà dit, socialisme et nationalisme découpent l'humanité de façons très différentes, et proposent à l'individu pris dans la tourmente individualiste du libéralisme de se solidariser avec des groupes différents, de se vouer à des causes différentes. À cet égard, le cas des nations à la fois dominées politiquement et prolétarisées (de façon plus ou moins grave) est très intéressant, car les membres insatisfaits de ces nations peuvent être fortement attirés à la fois par l'une et l'autre de ces idéologies antagoniques de contestation du libéralisme. En optant résolument pour l'une ou l'autre de ces idéologies, en acceptant de les considérer comme antagoniques, ils s'exposent à la crainte d'opter pour un remède partiel qui, même efficace, risque de les dépouiller ou de les éloigner d'un bien matériel ou moral qu'ils jugent fondamental. C'est pourquoi plusieurs choisissent les deux et tentent d'accommoder les deux idéologies émancipatrices. Mais alors se pose le problème de la priorité de la lutte à

⁹⁰ Cette méfiance très répandue tenait au matérialisme professé par les communistes, mais aussi probablement beaucoup à la réputation de persécuteurs antireligieux que ces derniers avaient acquise en URSS et lors de la Guerre civile espagnole notamment, et que relayait entre autres au Québec la presse catholique.

entreprendre et celui de l'ampleur qu'on veut donner à chaque « révolution ». On peut distinguer deux façons très différentes d'aborder ce problème, qui soulèvent chacune des questions différentes.

A) Si l'on reconnaît que la nation dominée est constituée de plusieurs classes sociales qui profitent de façon injustement inégale des richesses sociales nationales,

- Faut-il décourager, voire gommer le conflit entre les classes dans l'intérêt supérieur de l'émancipation nationale⁹¹? Une réponse positive caractérise le nationalisme.
- Mais alors comment cette harmonie doit-elle se faire? Ici toute une gamme de réponses sont possibles, allant de la soumission du peuple aux élites naturelles à la fustigation des élites indignes de lui, qui peuvent servir à caractériser la nuance de nationalisme à laquelle on a affaire.
- Et surtout, y aura-t-il après l'indépendance une autre révolution, sociale celle-là, pouvant être conçue par certains socialistes comme le terme de la lutte des classes à l'intérieur de la nation, qui amènera une égalisation des conditions au sein de la nation et qui frustrera nécessairement les mieux nantis (que les nationalistes ont tendance à appeler les « élites nationales»)? La teneur du projet socialiste est-elle radicale, révolutionnaire, ou plutôt modérée, social-démocrate? Le socialisme est-il conçu simplement comme un outil économique et social de développement, d'émancipation (notamment de la tutelle des capitaux étrangers) et de modernisation? Mais alors s'agit-il bien d'un véritable socialisme?

Les deux révolutions peuvent être conçues comme ultimement indissociables, l'indépendance étant perçue comme un projet vain si elle ne s'accompagne pas du socialisme : la révolution nationale ne reviendrait alors qu'à remplacer une domination étrangère par une domination locale. Le social et le national sont deux combats au moins en partie distincts, qu'on doit mener à terme tous les deux, simultanément ou

⁹¹ La question est particulièrement brûlante chez les nations qu'on destine à un effort exigeant d'émancipation, mais la tension entre nationalisme et socialisme se manifeste aussi chez les nations n'ayant pas ce genre d'épreuves devant elles : les socialistes accusés d'exacerber les conflits de classe se

successivement. Cela semble avoir été la position du socialiste irlandais James Connolly (1868-1916)⁹² et, au Québec, celle de plusieurs socialistes indépendantistes, dont Pierre Vallières (1938-1998) à une certaine époque⁹³.

B) Cependant le nationalisme indépendantiste socialiste peut contourner ce dilemme *en réduisant la question sociale à la question nationale*, c'est-à-dire en concevant la nation comme une *classe ethnique*⁹⁴ opprimée par les capitalistes d'une nation étrangère colonialiste et leurs alliés. Les émancipations nationale et socialiste peuvent alors coïncider sans problème : l'émancipation nationale règlera la question sociale. Cette théorie présente cependant le danger, du point de vue socialiste, d'occulter la diversité socioéconomique de la nation étrangère «dominatrice» (les Canadiens anglais dans le cas du Québec) comme celle de la nation «dominée» (dont les membres jouissant de positions de pouvoir ou réfractaires au projet de libération nationale sont présentés comme des traîtres), sans parler de la diversité des attitudes de l'un et l'autre côtés de la frontière ethnique.

Cette approche amène la question suivante, qui est celle des moyens : si l'oppression nationale résume toutes les autres, et si la nation est victime d'un colonialisme multiforme, comment se propose-t-on de remédier à la situation ?

- Doit-on expulser les colonialistes? S'agit-il de tous les membres de la nation colonialiste, ou simplement des dirigeants et de ceux qui sont coupables de collaboration? Qui est coupable de collaboration? Quel sort réserve-t-on aux

verront reprocher de détruire l'harmonie nationale nécessaire à la prospérité et à l'épanouissement de la nation, ainsi qu'à sa résistance face aux nations rivales.

⁹² Georges Haupt *et al.*, dir., *Les marxistes et la question nationale, 1848-1914*, Montréal, L'étincelle (Paris: Maspéro), 1974, p. 354-368.

⁹³ Jacques Jourdain, « Un portrait de Pierre Vallières », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 7, no 3 (printemps 1999), p. 13-16. Vallières critiqua vers 1963-1964 les indépendantistes socialistes de la revue *Parti pris* qui « [prônaient] un appui tactique à la bourgeoisie afin de réaliser l'indépendance au plus vite » : *ibid.*, p. 14. À l'inverse de Roy, Vallières semble avoir souvent accordé la primauté au socialisme. Il provoqua cependant tout un émoi au sein de la gauche canadienne-française en 1971 lorsqu'il prôna l'appui au Parti québécois dans son livre *L'urgence de choisir*.

⁹⁴ Cette expression semble avoir été lancée (ou du moins : avoir reçu sa première caution scientifique) au Québec par les sociologues Jacques Dofny et Marcel Rioux, au début des années 1960 : voir notamment « Les classes sociales au Canada français », *Revue française de sociologie*, vol. 3, no 3 (juillet-septembre 1962), p. 290-300). Luc Racine et Roch Denis soulignent à juste titre que cette « théorie » a été exprimée avant l'heure par *La Revue socialiste* et l'ASIQ : « Histoire et idéologie du mouvement socialiste québécois (1960-1970) », *Socialisme québécois*, 21-22 (avril 1971), p. 55.

exploiteurs et aux traîtres? Et aux communautés ethniques jugées objectivement complices de l'oppression?⁹⁵

- Ou doit-on simplement agir de façon à mettre fin à la discrimination exercée à l'endroit des membres de la nation, tout en s'assurant d'une récupération graduelle par la nation de ses biens spoliés?

En d'autres termes, qu'est-ce qui, dans le malaise social et national, résulte du colonialisme, qui sont les colonialistes, et de quels moyens la nation doit-elle user pour rétablir la justice?

Cette approche fortement nationaliste risque de ne réserver au « socialisme » qu'un rôle secondaire et instrumental : le socialisme peut être un modèle d'organisation de la nation prochainement libérée, mais il peut également n'être qu'un moyen technique d'émancipation économique de la nation soumise à la domination du capitalisme étranger.

3. Immigration et minorités ethniques

Comme l'écrit Alan Montefiore, le nationalisme « a tendance à se défier des sous-sociétés qui peuvent exister au sein du tout national, en tant qu'elles peuvent troubler le dévouement à la nation comme telle »⁹⁶. Les communautés ethnoculturelles, les minorités religieuses (ex. Juifs) et les immigrants sont souvent l'objet de méfiance de la part des nationalistes, qui doutent de leur loyauté envers la nation et craignent leur opposition aux objectifs nationaux.

Ces communautés qui cohabitent sur le territoire national peuvent aussi être pensées en dehors de la nation, celle-ci étant définie selon des critères ethniques, religieux et/ou linguistiques. Cette attitude implique que les minorités ne sont pas appelées à prendre part à la définition des objectifs nationaux, mais n'exclut pas la possibilité d'entente ou d'alliance avec elles, celle-ci demeurant cependant conditionnelle à leur collaboration avec la nation. Mais les nationalistes peuvent aussi

⁹⁵ Ici se pose la question de la violence révolutionnaire, qui amena la naissance du Front de libération du Québec et animait ses débats internes en plus de nourrir, bien entendu, de nombreuses réflexions au sein des mouvements nationaliste et socialiste canadiens-français et dans la société canadienne au sujet de la pertinence de son action.

considérer ces groupes comme des concurrents de la nation dans la jouissance et l'appropriation des richesses du territoire national. Quoi qu'il en soit, que ces groupes soient pensés à l'intérieur ou à l'extérieur de la nation (selon la définition de la nation que les nationalistes adoptent), la méfiance des nationalistes demeure probable.

De même, l'immigration qui nourrit ces communautés non solidaires de la nation semble menaçante aux nationalistes; à plus forte raison si la nation leur semble dans un état de faiblesse démographique, économique, politique, linguistique ou culturelle. Cette immigration pourra même être considérée comme une arme discrète des ennemis de la nation, visant, sous couvert de libéralisme, à la coloniser, l'affaiblir, voire l'anéantir.

Le socialisme n'entretient pas, de façon aussi immédiate, le même genre de méfiance vis-à-vis des communautés ethniques ou religieuses et de l'immigration, puisque son projet de justice égalitaire ne fait pas référence à l'appartenance culturelle (nationale, ethnique ou religieuse), mais vise une égalisation des conditions ou des chances de tous les membres d'une société, voire de l'humanité⁹⁷. Cependant, les socialistes peuvent considérer les clivages culturels (nationaux, religieux, ethniques) comme des obstacles à la solidarité des travailleurs contre le capitalisme, et peuvent soupçonner les mouvements particularistes (dont les nationalismes) de servir les intérêts du capitalisme et des bourgeoisies particulières (nationales)⁹⁸.

De façon semblable, une immigration substantielle peut être considérée par les socialistes comme une stratégie du capitalisme visant à maintenir bas les salaires en divisant le prolétariat et en augmentant l'offre de travail. Il peut donc y avoir convergence entre nationalisme et socialisme dans l'opposition à l'immigration. Si c'est le cas, c'est la teneur de l'argumentation anti-immigration qui nous renseignera sur son origine nationaliste ou socialiste.

⁹⁶ Alan Montefiore, « Libéralisme contre nationalisme? », dans François Blais, Guy Laforest et Diane Lamoureux, *Libéralismes et nationalismes. Philosophie et politique*, Sainte-Foy, PUL, 1995, p. 7-8.

⁹⁷ En outre, en Amérique du Nord, les immigrants ont souvent constitué une part importante des effectifs des mouvements socialistes (communistes surtout), ce qui a pu influencer la culture socialiste dans le sens d'une plus grande ouverture à l'immigration.

⁹⁸ Par ailleurs, en plusieurs occasions dans l'histoire, des socialistes en sont venus à stigmatiser certains groupes nationaux ou religieux (ex. Américains, Juifs) en raison d'une logique économique. L'antisémitisme économique est ainsi né à gauche au XIXe siècle.

e) *Remarques méthodologiques*

Ces critères sont ceux qui, dans cette étude de l'évolution de la pensée et de l'idéologie de Raoul Roy centrée sur les rapports entre les préoccupations nationalistes et socialistes, nous permettent d'évaluer le caractère effectif du discours de Roy aux différentes époques étudiées.

Cependant, outre la teneur idéologique du discours, nous étudions aussi plus simplement le *sens* et la *connotation* qu'a donnés Roy aux mots « socialisme » et « nationalisme » au cours de sa vie. En effet, l'étude de ces définitions et de ces valeurs n'est pas indifférente à l'histoire des idéologies. S'il est évident qu'un discours peut être nationaliste sans s'admettre tel, il est aussi intéressant, le cas échéant, d'étudier la raison d'un tel refus.

Une remarque s'impose au sujet de l'étude des tensions entre deux idéologies inconciliables en dernière analyse. La nécessité pour un agent de choisir entre de telles idéologies varie. Elle est modulée par divers facteurs. L'un d'eux est la *position de l'agent au sein du groupe définisseur* : une position importante, d'autorité ou d'élocution (de propagande) exigera de lui qu'il se prononce sur beaucoup d'enjeux, et donc qu'il formule un discours cohérent et approfondi où le rapport entre les deux idéologies (ou ordre de fins) sera clarifié. À l'inverse, une position subalterne ou secondaire peut permettre à l'agent d'éviter le problème de la conciliation et empêcher l'analyste de pouvoir juger de la teneur de l'idéologie à laquelle l'agent adhère. Par exemple, en ce qui a trait aux rapports entre les questions nationale et sociale, l'idéologie de Gui Caron, le chef du POP à l'époque où Roy y milite est beaucoup plus explicite que celle de ce dernier, qui ne fait que signer quelques articles et des chroniques dans le journal français du parti. L'idéologie de Roy deviendra par contre beaucoup plus explicite à l'époque où il dirigera revues et groupes, c'est-à-dire à partir de la fin des années 1950.

Il faut ajouter que si les positions idéologiques peuvent se modifier avec le temps dans la vie d'un individu, elles se révèlent et se précisent également dans la polémique et dans le contexte où plusieurs versions d'un même composé idéologique (en l'occurrence : indépendance et socialisme) sont promues. Ainsi la multiplication, au cours des années 1960, des groupes et des idéologues faisant la promotion de l'indépendantisme socialiste amènera Roy à prendre plus clairement position sur les

rappports entre libération nationale et socialisme; inversement, la hiérarchisation des objectifs nationaux et socialistes semblait probablement moins nécessaire à Roy et à ses collaborateurs au tournant des années 1960, alors que *La Revue socialiste* était la seule à faire la promotion de l'indépendantisme socialiste.

Méthodologie et sources

Pour cette étude de la carrière idéologique de Raoul Roy, deux grands types de sources ont été mis à contribution. Il s'agit, d'une part, des sources imprimées et, d'autre part, des archives et des entrevues.

Le cœur du travail fut le repérage, puis l'analyse du contenu idéologique des *écrits publiés* de Roy : articles, revues, livres et brochures. Ces pièces, classées en ordre chronologique, ont été l'objet d'une analyse qualitative thématique, avec une attention particulière portée aux thèmes se rapportant aux grands nœuds de tension potentielle entre nationalisme et socialisme identifiés ci-haut (nation ou classe; tradition, mœurs et religion; immigration et communautés ethniques), ainsi qu'aux évolutions de la pensée et des positions de Roy au fil de sa vie et de sa « carrière⁹⁹ » de militant.

La recherche en archives a permis de constituer une chronologie détaillée de la vie de Roy, de retracer certains textes publiés ou inédits, et de jeter une lumière nouvelle sur les écrits publiés et les activités de Roy. Le cœur de cette recherche en archives fut le dépouillement du fonds d'archives Raoul-Roy déposé au Centre de recherche Lionel-Groulx¹⁰⁰. Ce fonds comprend six boîtes d'archives personnelles qui contiennent de la correspondance, des manuscrits, quelques imprimés, ainsi que de nombreux documents de toutes sortes relatifs à la vie de Roy, mais surtout à ses activités idéologiques et aux groupes qu'il a animés ou dont il a fait partie. D'autres fonds d'archives d'écrivains, de militants, d'intellectuels et de maisons d'édition ayant correspondu avec Roy ont été consultés¹⁰¹. Enfin, quelques entrevues avec des gens ayant côtoyé ou rencontré Roy

⁹⁹ Sauf à certains moments bien circonscrits, Roy n'a exercé son activité militante et idéologique qu'en dehors de ses occupations professionnelles.

¹⁰⁰ Centre de recherche Lionel-Groulx (Outremont, Québec), Fonds Raoul-Roy (P64).

¹⁰¹ Voir la liste en bibliographie.

sont venus ajouter un complément d'information très utile, en particulier pour l'élaboration du volet biographique de ce mémoire¹⁰².

Plan

Le présent mémoire est divisé en trois chapitres qui présentent chronologiquement la carrière de Roy jusqu'en 1965. Le choix d'un plan chronologique provient de ce que ce mémoire est le résultat d'un double effort de biographie et d'analyse idéologique, cette dernière constituant le cœur de l'étude. L'absence d'une biographie de Roy exigeait que fût entrepris ce travail de reconstitution qui permet de mieux comprendre la production idéologique du militant et de la mettre en contexte.

Le premier chapitre traite des origines, de la formation, du parcours et de l'idéologie de Raoul Roy pendant la longue période (1914-1959) qui précède la formation par celui-ci des premières institutions indépendantistes socialistes (*La Revue socialiste* et l'ASIQ), moment où Roy devient un producteur plus important (et autonome) d'idéologies, et où il commence à compter dans l'histoire des idéologies québécoises. Durant cette longue période, la production écrite retracée de Roy est assez mince, et nombreuses sont les périodes de « silence » et les carences des sources, ce qui justifie de rassembler ces quarante-cinq ans en un seul chapitre.

Les deuxième et troisième chapitres sont consacrés à l'époque de *La Revue socialiste* et de l'ASIQ (1959-1965), durant laquelle Roy eut selon nous le plus d'importance dans le paysage idéologique québécois et celle pour laquelle l'histoire retient son nom. Période relativement courte de la vie de Roy, mais dont l'importance mérite qu'on en fasse le cœur de cette étude. Le deuxième chapitre présente les activités militantes de Roy au cours de la période ainsi que les institutions — jusqu'ici mal connues — qu'il a contribué à mettre sur pied. Le dernier chapitre, quant à lui, est entièrement consacré à la description et à l'analyse du discours idéologique de Roy et de ses institutions à cette époque où il élaborait la première version d'une idéologie qui allait avoir beaucoup de succès dans la gauche québécoise des années 1960 et 1970 et qu'on peut nommer le socialisme indépendantiste ou l'indépendantisme socialiste.

¹⁰² La liste de ces entrevues se trouve également en bibliographie.

Chapitre 1 : Vie et parcours idéologique de Raoul Roy avant la fondation de *La Revue socialiste* et de l'ASIQ, 1914-1959

Ce premier chapitre englobe à lui seul une période très longue : les quarante-cinq premières années de la vie de Raoul Roy, c'est-à-dire plus de la moitié de son existence. Cela se justifie principalement par deux raisons. La première est la rareté et la dispersion des sources nous renseignant sur l'évolution idéologique de Roy au cours de cette période : celui-ci semble en effet avoir assez peu publié avant la fondation de *La Revue socialiste*¹; pour ce qui est des années 1930, par exemple, seules quelques lettres et documents manuscrits nous informent sur l'idéologie de Roy. La seconde raison est l'importance tout à fait marginale de Roy dans le paysage idéologique de cette époque. Même si Roy publie une trentaine d'articles courts vers 1946-1948, ce n'est qu'à partir du tournant des années 1960 que sa production deviendra plus intense, plus élaborée et d'une certaine importance pour l'évolution des idéologies québécoises.

Cette relative rareté des sources n'empêche pas de tenter une esquisse du parcours idéologique de Roy à partir de sa première formation intellectuelle jusqu'aux années 1950. La trajectoire de Roy durant cette période est à première vue surprenante : adhérant à la fin des années trente à un nationalisme radical, séparatiste et fasciste, il passera par le mouvement communiste dans la deuxième partie des années quarante, avant d'abandonner à peu près tout militantisme et toute production idéologique pendant la plus grande partie des années cinquante. Ce passage du fascisme au socialisme ne marque pas nécessairement un abandon des préoccupations nationales chez Roy : il faut plutôt y voir une mutation de sa pensée socio-économique et, surtout, de sa conception des moyens de l'émancipation des Canadiens français. L'examen de cette transformation permettra de mieux comprendre la doctrine dont Roy fera la promotion au tournant des années 1960, dans le cadre de *La Revue socialiste* (1959-1965) et de l'Action socialiste pour l'indépendance du Québec (1960-v.1963).

Avant d'entreprendre l'analyse de ces deux sous-périodes de la vie idéologique de Roy que sont les années 1930 et les années 1940, il faut d'abord décrire brièvement

¹ Il semblerait que Roy ait écrit des lettres aux journaux au cours de cette période, mais nous n'en avons pas retrouvé.

ses origines sociales et sa jeunesse au cours des années trente, détour d'autant plus nécessaire que la biographie de Roy n'a pas encore été écrite.

I - Origines, jeunesse et instruction de Raoul Roy

Raoul Pol Roy naît le 15 juillet 1914 à Beauceville (paroisse Saint-François d'Assise)². Il est l'aîné d'une famille de cultivateurs qui comptera treize enfants (onze vivants)³. Il est élevé dans la religion catholique⁴ et fréquente l'école de rang, où il affirme avoir été premier de classe grâce au soutien de sa mère, qui avait été institutrice⁵. Il dit y avoir développé une passion pour la lecture en général, et pour l'histoire du Canada en particulier⁶. Cependant le père de Raoul s'opposera à ce que celui-ci continue ses études au-delà de l'âge de quatorze ans, probablement surtout parce qu'il destine son fils à lui succéder sur la terre; décision qui semble avoir grandement déçu le jeune Raoul⁷.

Cette décision a pu avoir d'autres motifs. Il est possible que la famille Roy ait commencé à éprouver des difficultés économiques à l'aube de la Crise. Vers 1929-1930, alors que Raoul a quinze ans, son père vend la terre de ses ancêtres pour une somme que le jeune Raoul juge insuffisante⁸ et déménage la famille de Beauceville à Saint-Philibert (Beauce), à quelque distance de là, dans un secteur moins isolé. Que ce

² Raoul naît et grandit dans le rang Saint-Joseph, sur la terre et dans la maison de ses ancêtres paternels. Lettre de Raoul Roy à Lionel Groulx, Saint-Philibert, Québec, avril 1937, 16 p. mss. Archives du Centre de recherche Lionel-Groulx (ACRLG), 261 rue Bloomfield, Outremont, Québec, Fonds Lionel-Groulx (FLG), cote P1/A,3286. Cléophas, le père de Raoul, est le fils de Georges et le petit-fils de Léger Roy. La mère de Raoul, Anastasie, est la fille de Charles Poulin et de Clothilde Poirier. «Ma famille et son origine», dans un cahier de feuilles lignées numérotées intitulé «Écrits concernant la famille Roy et ses descendants», p. 122, s. d. (années 1930 probablement), ACRLG, Fonds Raoul-Roy (FRR), cote P64/B4,11.

³ Lettre de Raoul Roy à Lionel Groulx, Saint-Philibert, Québec, avril 1937. Entrevue de Raoul Roy par Marcel Chaput, 18 octobre 1976 (enregistrement sonore), Archives nationales du Québec (ANQ), 535 avenue Viger Est, Montréal, Fonds Marcel-Chaput, cote P96, S1, P22.

⁴ «Souvenir de première communion» pascalle de Joseph Raoul Roy, 21 mai 1921; «Souvenir de première communion» solennelle, 20 mai 1925 : ACRLG, FRR, cote P64/B4,11.

⁵ Lettre de Raoul Roy à Lionel Groulx, Saint-Philibert, Québec, avril 1937, et entrevue de Raoul Roy par Marcel Chaput, 18 octobre 1976. Dans cette entrevue, Roy affirme que son père aurait été à peu près illettré jusqu'à ce que son épouse lui apprenne à lire.

⁶ Lettre de Raoul Roy à Lionel Groulx, Saint-Philibert, Québec, avril 1937, et entrevue de Raoul Roy par Marcel Chaput, 18 octobre 1976.

⁷ La première lettre de Roy à Lionel Groulx révèle un fort ressentiment du fils envers son père : Lettre de Raoul Roy à Lionel Groulx, Saint-Philibert, Québec, avril 1937.

⁸ *Ibid.*

soit à cause d'une gestion déficiente, comme le croit le jeune Raoul, ou de facteurs économiques plus inéluctables, la famille semble bel et bien confrontée à des problèmes économiques : épuisement des économies, tentative infructueuse de commerce des animaux et de la viande, machinerie agricole constamment défectueuse, et ennui du jeune homme, qui n'a pas les moyens de s'amuser « avec les jeunes gens de [son] âge »⁹. C'est dans ce contexte difficile que Raoul Roy connaît, durant les années 1930, une grande mobilité géographique ainsi que de nombreux et angoissants questionnements au sujet de sa vocation et de son avenir, au milieu desquels se développera son nationalisme.

Après ce qui semble avoir été une tentative d'établissement manquée (vers 1930-1931)¹⁰, Roy décide au printemps de 1932, à l'âge de dix-sept ans, d'entrer en communauté chez les Dominicains de Saint-Hyacinthe, à titre de frère convers¹¹. Il semble bientôt douter de sa vocation religieuse, mais il y demeure néanmoins treize mois, probablement parce qu'il désire y acquérir une certaine discipline et parce que ce séjour lui donne accès à des livres et à des ressources culturelles qui lui sont inaccessibles en Beauce et qui lui permettent de continuer à s'instruire¹².

De retour en Beauce en juin 1933, il recommence à travailler sur la terre familiale, même s'il s'entend très mal avec son père et s'il se sent inconfortable dans cet entourage « ne [lui] convenant pas »¹³. Il commence aussi à cette époque à travailler

⁹ *Ibid.* Claire Roy Morissette, une sœur de Roy (de huit ans sa cadette), se souvient que la famille a touché le secours direct dans les années 1930 : Entrevue avec Claire Roy Morissette et sa fille Anne Morissette, respectivement sœur et nièce de Raoul Roy, Montréal, 24 mai 2001.

¹⁰ Il semble que Roy ait décidé de fuir la maison avec ses économies amassées « pendant l'été aux travaux de chemin » pour s'établir sur un lot : Lettre de Raoul Roy à Lionel Groulx, Saint-Philibert, Québec, avril 1937. Il revient à la maison à l'automne 1931, mais il aura défriché le lot, qu'il revendra. « Notes biographiques », sorte de curriculum vitae tapuscrit vers 1950 et joint à une déclaration de revenus contenant le bilan de la première année de son commerce de vêtements, ACRLG, FRR, cote P64/B6,7.

¹¹ Il prend le nom de frère Stanislas Marie Roy. L'écrivain Jacques Ferron, qui a longtemps été un ami de Roy, mentionne cet épisode dans une lettre à Pierre Cantin : « Raoul Roy a commencé par être frère convers chez les Dominicains, puis il a procédé par les cuisines des Dominicains aux chantiers, des chantiers aux restaurants français de Montréal », Montréal, 1^{er} septembre 1972, Bibliothèque nationale du Québec (Montréal), Fonds Jacques-Ferron, cote 424-029-006.

¹² À l'entrée du 14 août de sa « Revue des méditations », il écrit ainsi : « Je demandai à Dieu la grâce d'avoir après mon noviciat acquis une vie intérieure digne d'un prêtre afin que mes œuvres mon apostolat soit sanctifié [*sic*] et que si ici n'était pas ma place qu'il m'y garde au moins 10 mois pour que j'acquière de bons et solides principes de vie intérieure pour ma vie laïque. » : ACRLG, FRR, cote P64/B6,7. De fait, le bref bilan qu'il en fera à Lionel Groulx indique qu'il semble avoir jugé cette expérience profitable : il y a beaucoup lu et y a acquis « des connaissances qui lui seront toujours utiles », mais il n'y était « pas chez lui » : Lettre de Raoul Roy à Lionel Groulx, Saint-Philibert, Québec, avril 1937.

¹³ Lettre de Raoul Roy à Lionel Groulx, Saint-Philibert, Québec, avril 1937.

fréquemment dans les chantiers forestiers, ce qu'il fera pendant le reste de la décennie et peut-être jusqu'en 1941¹⁴. Cette expérience lui fera visiter diverses régions du Québec et, sur le plan idéologique, alimentera son nationalisme par le spectacle qu'elle lui présente de la misère de la jeunesse et de l'impuissance économique des Canadiens français face à des compagnies (forestières) au visage anglo-saxon¹⁵.

Mais l'expérience déterminante à cet égard semble être le séjour que fait Roy à Montréal en 1934-1935. Peu après son retour de son premier chantier, Roy part pour la métropole, où il travaillera pendant un an. Il y vit ce qu'on pourrait appeler un « choc nationaliste ». Même si ses lectures auraient dû le prévenir, comme il l'écrit à un ami en 1935, il est frappé par le « visage anglais » de la ville, par l'infériorité économique des Canadiens français et ce qu'il juge être le snobisme ou l'opportunisme anglophile de leur classe commerçante¹⁶. Unilingue français — l'anglais est « une langue [qu'il] ne comprend pas et [qu'il] déteste » — il dit constater la faillite du bilinguisme, qui corrompt le français par des traductions négligées, bourrées d'anglicismes, et ce même dans l'affichage des édifices publics. Il travaille tout l'hiver dans un restaurant français de la rue Stanley¹⁷ tenu par un Canadien français, mais dont les menus et la publicité sont unilingues anglais, même si les deux tiers de ses clients sont canadiens-français, « cette clientèle se [contentant] par snobisme » de cet opportunisme du patron. Il semble s'être fait peu d'amis, puisqu'il affirme en août 1935, donc au moins neuf ou dix mois après son arrivée, qu'il n'a « personne ici à qui [il puisse se] confier »¹⁸. Il passe une partie de ses temps libres à la bibliothèque municipale de Montréal, à lire notamment « la collection de la revue "l'Action nationale" », ce qui influencera, avec ses expériences

¹⁴ *Ibid.* et « Notes biographiques ». Voir aussi Danièle Cuisinier, « Un journaliste nous vient des chantiers [Raoul Roy pose un bel exemple] », *Combat*, 17 mai 1947. Nous mettons entre crochets ([]) des sous-titres et des surtitres qui précisent le contenu de certains articles.

¹⁵ Lettre de Raoul Roy à Lionel Groulx, Saint-Philibert, Québec, avril 1937. Selon l'article de Danièle Cuisinier, Roy visite « les chantiers de bois de l'Abitibi, des Laurentides, du Lac Saint-Jean, de la Beauce, de l'Islet, du Maine » : *Ibid.* La question du développement du nationalisme de Roy est abordée un peu plus loin.

¹⁶ « Transcription d'une lettre manuscrite de Raoul Roy » à un ami non-identifié, Montréal, août 1935, 6 p. dactylo, ACRLG, FRR, cote B6,6. Cet ami est probablement Joseph (« ti-Jos ») Brochu, qui était, avec Josaphat Gilbert, le principal ami de Raoul Roy dans la Beauce. Entrevue avec Claire Roy Morissette et Anne Morissette, Montréal, 24 mai 2001.

¹⁷ Carte du Service de Santé de la Cité de Montréal pour « manipulateur d'aliments », restaurant « Au Petit Trou », 1467 Stanley, 17 décembre 1934. ACRLG, FRR, cote P64/B6,7.

¹⁸ « Transcription d'une lettre manuscrite de Raoul Roy ».

montréalaises, le développement de son nationalisme¹⁹. Enfin, constatant à Montréal que les fortunes se font d'abord dans le commerce et l'industrie, il résout de tenter sa chance dans le commerce.

Il est difficile de déterminer avec certitude ce que fit Raoul Roy entre son retour de Montréal (fin 1935 ou début 1936) et le début de 1939, même si c'est la période de sa jeunesse où l'on peut le mieux connaître ses idées, grâce notamment aux lettres qu'il envoie à cette époque à Lionel Groulx. Il semble qu'il ait repris la vie de fils d'agriculteur, aidant son père l'été et travaillant probablement dans les chantiers forestiers pendant l'automne et l'hiver²⁰. Il semble aussi qu'il ait ouvert à cette époque un petit magasin à Saint-Philibert, à quelques pas de la maison paternelle²¹. Il affirme pourtant à Groulx, en avril 1937, que revenu chez lui depuis longtemps, il n'est « pas plus avancé » dans son projet de commercer, et qu'il doute de sa capacité à réussir dans le commerce²². Quoi qu'il en soit, cette entreprise ne semble pas avoir duré²³. À quelques reprises, il déclare même que son désir serait de mener la vie paisible et saine de l'agriculteur s'il savait qu'il ne se condamnait pas ainsi à la pauvreté matérielle et intellectuelle : en plus des difficultés économiques que vivait sa famille, Roy revient souvent sur le mal qu'il a dans sa région à se procurer des livres et de la lecture²⁴. En fait, il semble avoir caressé — ou accepté — le projet de devenir agriculteur assez longtemps pour se faire établir par son père en février 1938²⁵.

¹⁹ Lettre de Raoul Roy à Lionel Groulx, Saint-Philibert, Québec, avril 1937. Nous reviendrons plus loin sur l'évolution du nationalisme de Roy dans les années 1930.

²⁰ « Notes biographiques » et Danièle Cuisinier, « Un journaliste... ».

²¹ Entrevue avec Claire Roy Morissette et Anne Morissette, Montréal, 24 mai 2001.

²² Lettre de Raoul Roy à Lionel Groulx, Saint-Philibert, Québec, avril 1937.

²³ Entrevue avec Claire Roy Morissette et Anne Morissette, Montréal, 24 mai 2001.

²⁴ Lettre de Raoul Roy à Lionel Groulx, Saint-Philibert, Québec, avril 1937, et Lettre de Raoul Roy à Lionel Groulx, [s.l.], 5 décembre 1938, 4 p. mss., ACRLG, FLG, cote P1/A,3286. Il demande par exemple à plusieurs reprises à Groulx de lui expliquer où se procurer tel ou tel type de livres (trois premières lettres, avril 1937, 24 mai 1937 et 5 décembre 1938). Roy revient sur cette absence de bibliothèques et de ressources culturelles dans son milieu d'origine dans son entrevue de 1976 avec Marcel Chapat, ainsi que dans un texte intitulé « L'histoire du mouvement indépendantiste du Franc-Canada » : texte brouillon, s.d. (postérieur à 1964) ACRLG, FRR, cote P64/B1,12.

²⁵ Acte d'établissement de Cléophas à Raoul Roy, 21 février 1938, ACRLG, FRR, cote P64/B6,7. La signification de cet acte est cependant incertaine : Claire Roy Morissette, sœur de Roy, croit que cette démarche avait probablement un but autre que l'établissement du jeune homme comme cultivateur. Entrevue avec Claire Roy Morissette et Anne Morissette, 24 mai 2001.

En 1937, dans ses lettres à Groulx, Roy semblait tendu entre son goût pour les idées, l'histoire et la défense de la nation, d'une part, et d'autre part, son désir de fidélité à la vie traditionnelle d'agriculteur, qu'il considère cependant correspondre à une condition diminuée, sur les plans intellectuels et matériels surtout, et ce en grande partie à cause du mépris des gouvernements pour l'agriculture. Il semble que ce soit en partie pour concilier ces deux désirs que Roy élabore un plan de relèvement et de revendication pour les agriculteurs, sur un modèle fasciste. Dans sa première lettre à Groulx (avril 1937), il lui demande: « Ne croyez-vous pas qu'il est temps qu'un habitant se lève et revendique en faisceau les droits des travailleurs du sol? » Ce chef, poursuit-il, ne devrait pas être un agronome, mais plutôt un homme qui partage la vie des agriculteurs, et en qui ceux-ci auraient confiance. Il faudrait « qu'un jeune fils de cultivateur fonde une association de jeunes pour s'instruire de ses devoirs envers le sol et la patrie afin d'obtenir ce que les paysans ont le droit d'avoir ». Cette société, « Jeunes Habitants », appuierait « un parti nationaliste au fédéral comme au provincial ». Elle aurait une section dans chaque rang, ce que Roy estime plus pratique qu'une section par paroisse. « Ce serait, rêve Roy, le plus grand mouvement de libération paysanne encore vu dans notre pays de Québec ». Les « Jeunes Habitants » auraient un journal, un insigne, un drapeau et « ils s'occuperaient d'instruire de former des vrais cultivateurs contents de vivre une vie libre et joyeuse et que plus renseignés plus instruits ils ne meurent plus sans avoir vécu comme cela existe aujourd'hui »²⁶.

Roy se voit à la tête d'un tel mouvement, mais craint que son manque d'instruction et de culture ne lui nuise dans ses combats. Dans la première lettre à Groulx, il repousse assez vite ces doutes en affirmant que « pour crier à la face des puissants des jours la haine de l'habitant pour ceux qui en avant adulent les cultivateurs mais en arrière s'en fiche [*sic*] complètement, se moquent et travaillent contre eux », il n'est pas besoin d'avoir fait un cours classique, d'avoir étudié dans une école d'agriculture ou d'avoir voyagé à l'étranger, mais qu'il faut surtout du courage, de la

²⁶ Roy demande d'ailleurs à Groulx, à la fin de cette lettre, si celui-ci pourrait lui indiquer « où se procurer des livres décrivant les réformes opérées par Mussolini en Italie et Salazar au Portugal », et d'autres qui porteraient « sur l'agriculture au Danemark, en Allemagne [...] en Italie et en France » : *Ibid.*, p.16. Le Danemark, dirigé par des sociaux-démocrates depuis 1929, possédait à cette époque « une des législations sociales les plus complètes du monde » : *Le Petit Robert* 2, 1985, p. 490.

persévérance et « vivre la vie de nos habitants »²⁷. Mais dans la troisième lettre au chanoine (décembre 1938), le doute reprend le dessus, et Roy se dit persuadé de la nécessité d'une meilleure instruction pour mener à bien cette mission et plus généralement, pour aider son pays, en même temps qu'il avoue son fort intérêt pour la culture des choses de l'esprit en elle-même :

[...] mon Dieu si je pouvais en étant habitant vivre une vie raisonnable m'instruire par des lectures de livres que je sais très bien être incapable de me procurer et surtout si je pouvais réveiller secouer l'épouvantable sommeil fait d'ignorance de superstitions de peur d'agir, peur de s'affirmer, de sentiment d'infériorité de notre classe paysanne ce serait bien assez pour remplir une vie²⁸, (c...)

mais sans une instruction adéquate, il juge n'être pas armé pour mener la lutte. Roy estime donc primordial de parfaire son instruction, ce qu'il se propose de faire soit en entrant au Séminaire des vocations tardives de Saint-Victor (Beauce) ou dans un autre collège du genre, soit en trouvant un professeur en ville, près des bibliothèques²⁹. Cette formation plus solide lui « permettra peut-être plus tard de servir [sa] patrie bien mieux qu'en restant petit paysan une chose qu'un autre peut aussi tout aussi bien faire que [lui] tandis [qu'il peut] dans une dizaine d'années travailler à une plus grande patrie ». Mais il ne s'agit pas seulement de fourbir ses armes en vue de la lutte pour les droits des agriculteurs et de la patrie. Roy avoue que son entêtement à chercher à faire des études classiques — il s'apprête à commencer son cours à l'âge de vingt-quatre ans — provient aussi de son goût pour les idées, et il fait l'éloge de la science comme fin en soi :

C'est que voyez-vous je suis très idéaliste Je m'intéresse presque seulement aux idées. Leur mise en pratique m'intéresse aussi mais je n'ai pas l'esprit pratique nécessaire pour le faire C'est pourquoi je veux

²⁷ Lettre de Raoul Roy à Lionel Groulx, Saint-Philibert, Québec, avril 1937.

²⁸ Lettre de Raoul Roy à Lionel Groulx, 5 décembre 1938. Les nombreuses imperfections de la langue écrite de Roy à cette époque posent le problème de la citation. Dans plusieurs de ses lettres, Roy n'utilise à peu près pas de ponctuation, en plus de commettre de nombreuses fautes d'orthographe. J'ai décidé de transcrire à la lettre ses écrits, sans ajouter de ponctuation, mais en ajoutant quelquefois des majuscules là où commençait manifestement une phrase.

²⁹ Roy écrit à Groulx pour lui demander son avis sur ce projet, et pour s'enquérir de l'existence d'un meilleur collège de vocations tardives (celui de Saint-Victor n'ayant apparemment pas bonne réputation sur le plan académique). Lettre de Raoul Roy à Lionel Groulx, 5 décembre 1938. De tels passages donnent à conjecturer que Roy caressait peut-être l'espoir que Lionel Groulx le prenne sous son aile et favorise son instruction comme il l'avait fait, par exemple, pour Esdras Minville.

m'élancer vers les régions les plus hautes du savoir humain. D'ailleurs que me servirait d'acquérir des richesses que vaut l'or à côté de la science. Ce qui me passionne c'est surtout l'histoire tout ce qui touche à l'histoire du monde mais une histoire qui a toujours été pour moi l'attrait irrésistible c'est la nôtre depuis l'enfance j'ai toujours été passionné par le passé de notre petite nation. Enfin je veux prendre rang parmi ceux qui connaissent la raison des choses et qui possèdent une science qui vaut tout l'or du monde. Cela est-il possible en Laurentie je n'en suis pas certain [...]»³⁰.

Quels que soient les motifs primordiaux de Roy, celui-ci entra, dans les semaines qui suivirent cette troisième lettre à Groulx (5 décembre 1938), au Séminaire du Sacré-Coeur (séminaire des vocations tardives) de Saint-Victor (Beauce)³¹. Pour être admis au collège, il dut vraisemblablement mentir au sujet de l'intensité de sa foi (qui, à cette époque, était vacillante au mieux) et du sentiment de sa vocation : un billet du directeur du séminaire recommande ainsi à la charité cet étudiant pauvre « bien disposé et [qui] veut arriver au sacerdoce »³². Il semble effectivement que le coût de ces études ait constitué un fardeau pour Roy et sa famille, si l'on en croit un état de comptes envoyé par le séminaire en juillet 1940, qui sur un ton légèrement moralisateur presse Roy de payer, en mentionnant aussi un travail que son frère aurait effectué au séminaire pour aider Raoul à payer ses frais³³. On ne peut dire si ces difficultés financières ont joué dans la décision de Roy de quitter le séminaire, ce qu'il fit au plus tard après l'année scolaire 1940-1941³⁴. Il n'en est pas moins clair que malgré un assez bon

³⁰ Lettre de Raoul Roy à Lionel Groulx, 5 décembre 1938. Plusieurs documents du fonds Roy laissent croire que Roy s'intéressait depuis longtemps à l'histoire du Canada français (un intérêt qui ne se démentira jamais), et que Roy ne cherchait pas simplement dans ce passage à provoquer l'approbation de Groulx, à qui il demande de l'encourager dans son projet. L'usage du nom « Laurentie » surprend un peu, mais Roy l'a probablement emprunté à *La Nation* de Paul Bouchard, qu'il suit depuis ses premières parutions.

³¹ C'est de là qu'il adresse à Lionel Groulx sa quatrième lettre le 24 février 1939, dans laquelle il demande à l'historien, son « [b]ien cher maître », de trancher un débat sur la langue des colons de Nouvelle-France.

³² ACRLG, FRR, cote P64/B6,7. Un autre billet du même genre, non daté, dit de Roy qu'il « veut se consacrer au bon Dieu et n'a pas le sou nécessaire pour faire les études qui le conduira [*sic*] au but désiré » : ACRLG, FRR, cote P64/B6,7. Il n'est pas tout à fait exclu, quoique fortement improbable, que Roy ait ressenti un regain de foi et un renouveau de sa vocation religieuse. Mais rien ne l'atteste, et le fait que le jeune homme ne soit pas resté au séminaire plus de deux ans et demi milite contre cette hypothèse.

³³ Billet de L.J. Ferland, ptre, du Séminaire du Sacré-Coeur de Saint-Victor (27 juillet 1940), accompagnant un état de compte de 55\$ dû pour le 1er août 1940: « Je vous renvoie le compte encore une fois [...] Le succès de réussir dans votre entreprise c'est de payer d'abord les comptes dus ». ACRLG, FRR, cote P64/B6,7.

³⁴ Après avoir travaillé de mai à septembre 1941 à la brasserie Carling (Montréal), Roy obtient le 10 septembre 1941 un document du préfet des études du séminaire, certifiant son « bon succès » et le niveau de ses études (Éléments français (8e)), adressé au « Corp d'aviation Royale Canadien » [*sic*]. Roy entra alors à l'École fédérale-provinciale d'aviation de Cartierville, où il terminerait en décembre un cours de

succès scolaire, la formation scolaire classique de Roy a été interrompue pour de bon au début des années 1940, alors qu'il avait réussi une huitième année. À partir de ce moment, Roy continuera sa formation intellectuelle en autodidacte.

À l'été de sa première année au séminaire (1939), Roy fait un voyage qui sera certainement important dans sa formation intellectuelle et idéologique. Du 20 juillet au 20 août, il fait en solitaire un tour restreint du Québec à bicyclette³⁵. Roy consigne dans ses « notes de voyage » ses impressions sur un grand nombre de localités visitées ou sur les campagnes les environnant, et y résume des rencontres et des conversations avec des nationalistes (Paul Bouchard, Pierre Gravel, Roger Vézina et Marcel Hamel, Pierre Chaloult³⁶) ou des anticléricaux (des dénommés Rahard et Giguère), des curés et des gens ordinaires³⁷.

À la lecture de ses notes, on peut caractériser le regard de Roy sur le Québec qu'il visite comme celui d'un fils de cultivateur nationaliste ayant un goût prononcé pour l'histoire. L'agriculteur porte attention à la qualité de la terre et à celle des bâtiments de ferme, à la condition apparente des paysans, aux cultures³⁸. L'amateur d'histoire note souvent l'année de fondation d'une ville ou celle de la concession d'une seigneurie, la présence de monuments, le nom d'un homme illustre originaire de l'endroit. Le nationaliste, surtout, porte attention à la fortune des habitants, à la langue parlée, à la présence de Britanniques, aux disparités économiques entre ces derniers et les Canadiens français de l'endroit, à la langue de la toponymie. Il remarque ainsi, par exemple, que « les plus belles résidences de Breakeyville appartiennent à des anglais

14 semaines, avant d'être embauché dès janvier 1942 chez Fairchild Aircraft: « Notes biographiques ». L'année 1941 semble donc marquer la fin de la formation scolaire générale de Roy.

³⁵ Partant de la Beauce, il passe par Québec, se rend à Montréal par la rive nord en s'arrêtant notamment à Trois-Rivières, puis revient vers la Beauce en longeant la rive sud jusqu'à Sorel et Yamaska, puis la rivière Saint-François jusqu'à Saint-Gérard près des sources de cette rivière, revenant ensuite probablement à Saint-Philibert ou à Saint-Victor par un trajet qui n'est pas détaillé dans ses « notes de voyage », qui constituent notre unique source pour reconstituer ce périple. Ce court cahier, non paginé, se trouve dans le Fonds Raoul Roy, ACRLG, cote P64/B6,7. Les citations suivantes sont toutes extraites de ce cahier.

³⁶ Ces hommes étaient tous membres de l'équipe de rédaction du journal *La Nation*, à l'exception du vicaire Pierre Gravel.

³⁷ Dans beaucoup de petites localités, le jeune homme a conversé avec le curé de l'endroit et semble avoir bénéficié de son hospitalité. Il y aurait ici une autre fonction possible du billet du séminaire mentionné plus haut, qui recommandait le jeune séminariste sérieux à la charité : ACRLG, FRR, cote P64/B6,7.

propriétaires ou contremaîtres du moulin à papier ». Il se réjouit par ailleurs du caractère francophone de Trois-Rivières, où « on entend sacrer à toutes les rues », — ce qui ne semble pas trop choquer le séminariste. À l'église Notre-Dame-des-Victoires de Québec, dont le nom commémore des victoires contre les Anglais, il s'indigne de trouver des affiches écrites en anglais. Et surtout, au cours de son séjour à Québec (du 24 juillet au 3 août), il rend visite à Paul Bouchard et au vicaire Pierre Gravel, et se rend aux bureaux du journal *La Nation*, qu'il lisait depuis son apparition en 1936. Ses discussions avec Bouchard et le libraire Pierre Chaloult³⁹ portent notamment sur les défauts du système d'enseignement.

Roy semble assez attentif, tout au long de son voyage, aux reproches faits à l'endroit de l'Église ou du clergé par des nationalistes ou des anticléricaux. Au cours de sa conversation avec Paul Bouchard, celui-ci lui prédit que si on ne prodigue pas bientôt une meilleure instruction au peuple, dans les villes on apprendra l'anglais, « et la religion catholique ne sera pas plus avancée », prédiction dont le jeune Roy a du mal à cerner le sens. Lorsqu'il mentionne à Bouchard l'affaire de Notre-Dame-des-Victoires, il croit dénoter dans la réponse du chef fasciste un « ton accusateur vis-à-vis des autorités religieuses ». De même, la première chose qu'il note à propos du libraire Chaloult est qu'il lui a semblé « anticlérical ». Mais surtout, Roy rend visite à Montréal, « par curiosité », à deux hommes aux vues anticléricales, ou du moins très critiques à l'endroit du clergé, soit un certain Rahard (un prêtre?) et un dénommé Giguère.

Le premier, qui officie dans une église où l'on prie Dieu « de protéger l'Église catholique et le roi », critique le clergé canadien-français pour son manque d'instruction notamment, et il a semblé à Roy « qu'il désirait la disparition du français au Canada » par pragmatisme (« C'est bien beau, mais il faut vivre », aurait-il dit). Le second, qui semble être un pasteur protestant, explique à Roy « des passages de l'évangile où il prétendait trouver des preuves contre l'établissement d'un clergé, contre le purgatoire, contre la pénitence »; dans un sermon auquel assista Roy, ce dénommé Giguère attaquait le pape l'accusant d'avoir favorisé la guerre d'Éthiopie et le général Franco et

³⁸ Roy note le relief, remarque la présence de vaches Holstein à Varennes, observe qu'il se trouve moins de terres cultivables entre les Laurentides et le fleuve de Québec à Trois-Rivières qu'il ne le croyait, etc.

³⁹ Chaloult avait une librairie dans la Côte de la Fabrique.

d'avoir les mains teintées du sang des Éthiopiens et des Espagnols; il prétendait aussi que le clergé canadien-français était fasciste. Enfin, Roy note qu'il a vu « le curé de la paroisse x », qui se demanda pourquoi le Cardinal n'aidait pas le collège de Saint-Victor « au lieu de passer son temps à se promener en Europe ».

Roy ne commente malheureusement pas la plupart de ces idées, sauf celle de Rahard concernant l'abandon du français, qu'il désapprouve clairement. Il n'y a pas lieu de croire — ou du moins il est impossible de le prouver — que Roy ait approuvé la plupart de ces idées⁴⁰. Il est cependant évident, d'après ses lettres à Groulx notamment, que Roy développait à cette époque une attitude plus critique envers le clergé, l'Église et la religion des Canadiens français, sans jamais franchir toutefois le pas d'un anticléricalisme accusant l'Église et la religion d'être les principaux responsables des malheurs de ce peuple. Il semble plutôt adopter dès cette époque une attitude mixte, faite à la fois, d'une part, de respect pour l'Église et l'héritage catholique en tant que parties de l'identité canadienne-française devant être défendues, à l'extérieur, du dénigrement des protestants, des étrangers ou des antinationalistes, et, d'autre part, du sentiment de la nécessité de demeurer critique face à l'Église, à sa manière de gérer ses attributions sociales et face à la religiosité des Canadiens français.

Quoiqu'il en soit, ces notes de voyage sont le dernier document qui soit riche d'indices sur l'évolution idéologique de Roy pour la période des années 1930. Notons au passage que Roy, qui sera un grand voyageur, publiera souvent plus tard des récits de voyage où se révéleront son idéologie et des observations qui contribuent à la modeler⁴¹. Il faut tenter, une fois ce récit terminé, de dégager un portrait du jeune Roy, de son caractère, de sa formation et, dans la mesure du possible, de son évolution intellectuelle et spirituelle jusqu'à la fin des années trente.

⁴⁰ Ces visites manifestent certes un questionnement dans ces domaines, mais elles sont tout à fait caractéristiques de la curiosité idéologique active de Roy, qui sera un de ses traits caractéristiques durant toute sa carrière d'intellectuel militant, selon plusieurs personnes l'ayant connu plus tard : Gilles Rhéaume, « Raoul Roy, un pionnier méconnu du mouvement indépendantiste », *L'Action indépendantiste*, no 19 (septembre-octobre 2000), p. 11; entrevue de Jacques-Victor Morin par Mathieu Lapointe, Montréal, mai 2001. Cette curiosité active peut avoir été en partie nourrie par son statut d'autodidacte et par sa volonté de changements profonds.

⁴¹ Roy publiera ainsi des « notes de voyage » dans le journal *Combat* (années 1940) et dans *La Revue socialiste*.

Personnalité

Dans sa première lettre à Groulx (avril 1937), Roy tente de décrire son propre caractère. Il se dit « timide, brusque, sensible, peut-être entêté, dissimulé »⁴². Sa sensibilité, qu'il avait remarquée dans sa réaction aux moqueries et taquineries de ses camarades de classe, et qui s'accompagnait du sentiment d'être « différent », a probablement été avivée par les difficultés économiques de sa famille et ses nombreux conflits avec son père. Quant à la dissimulation et à la timidité qu'il mentionne, si elles ont peut-être caractérisé sa façon d'être en société, ou peut-être davantage dans son village et sa famille, elles ne caractérisent certes pas sa correspondance avec Lionel Groulx, qui dégage plutôt une grande franchise, voire de l'audace : Roy n'hésite pas à révéler à l'abbé son incroyance, ses sympathies pour le fascisme et même — avec bien des réserves — pour le communisme, ainsi que ses reproches à l'endroit de l'Église; mieux encore, il lui demande (tout en s'excusant de son indiscretion) son avis sur divers leaders nationalistes⁴³ et le prie de lui venir en aide dans sa recherche de livres « sur les réformes opérées par Mussolini [...] et par Salazar »⁴⁴ et même sur la « doctrine athée »⁴⁵. Il est vrai que le ton de ses lettres est souvent celui de la confiance⁴⁶, et qu'on a par ailleurs des traces de la timidité de Roy : par exemple, lorsqu'il rend visite,

⁴² Le regard qu'il porte au même moment sur ses parents ne semble pas indifférent. Le jeune Roy semble avoir le sentiment de tenir beaucoup de son père, qu'il décrit comme « inconstant, violent, [d'une] brusquerie cachant [sa] timidité, [d'une] dissimulation allant jusqu'au mensonge, plein d'enthousiasme aujourd'hui désenchanté demain ». Quant à sa mère, il lui attribue les qualités suivantes: « bonté de cœur, amour du beau, manque d'initiative, adresse pour les travaux manuels ». Cependant, ni l'un ni l'autre « ne [...] connaissent l'ordre », remarque qui laisse planer qu'ils sont en partie responsables (le père surtout), aux yeux de Roy, du malheur familial. Ce manque d'ordre, partagé selon Roy par beaucoup d'habitants, est probablement un des problèmes qui rendent pertinent aux yeux de Roy le fascisme pour le peuple canadien-français, même si le fascisme corporatiste qu'il endosse semble surtout une solution à la mauvaise représentation des cultivateurs et à la tyrannie de la finance. On reviendra plus loin sur les réflexions idéologiques du jeune Roy.

⁴³ Il d'agit de Paul Bouchard, de l'abbé Pierre Gravel et des frères Walter et Dostaler O'Leary, respectivement président et secrétaire des Jeunesses patriotes.

⁴⁴ Lettre de Raoul Roy à Lionel Groulx, Saint-Philibert, Québec, avril 1937.

⁴⁵ Cette dernière requête se trouve dans la conclusion de la seconde lettre de Roy à Groulx : « Pourriez-vous me dire aussi où me procurer des livres sur la doctrine athée Oh vous allez sursauter mais que voulez-vous un jour ou l'autre je les aurai. Si vous avez eu la patience de me lire vous allez rire d'une lettre aussi audacieuse mais je le répète j'ai voulu être franc » : Saint-Philibert, 24 mai 1937, ACRLG, FRR, cote P1A, 3286. Il semble que Groulx ait répondu aux lettres de son jeune admirateur, du moins à la première d'entre elles (et probablement aux suivantes). Malheureusement, les réponses de Groulx ne se trouvent ni dans le fonds Roy ni dans le fonds Groulx.

⁴⁶ Sauf dans le cas de la quatrième lettre (février 1939), qui est une demande d'éclaircissement d'une question historique.

à Québec, au « vicaire patriote » Pierre Gravel pendant son voyage de l'été 1939, il semble intimidé, malgré l'affabilité du personnage, et n'ose pas lui poser de questions; on se rappelle également qu'à Montréal en 1934-1935, il ne semble pas s'être fait de bons amis. Tout au moins sa timidité est-elle équilibrée par une certaine audace : Roy ne semble pas craindre l'éventualité de prendre la parole en public (cf. son projet de Jeunes Patriotes), et ce n'est pas un jeune homme timoré qui fait le tour du Québec en allant visiter des chefs nationalistes admirés comme des personnages controversés⁴⁷. Il y a tout au moins chez le jeune Roy une curiosité entêtée, un trait qui ne se démentira pas par la suite chez l'intellectuel militant.

On a déjà mentionné le goût du jeune homme pour la lecture et les idées, qui l'aliène de son environnement rural beauceron, où les ressources culturelles sont trop rares (absence de bibliothèques notamment). Il faut souligner un dernier aspect de la pensée du Roy de la seconde moitié des années 1930 : il s'agit d'un certain trouble, de la confusion de celui qui hésite à la croisée des chemins, autant sur le plan professionnel qu'idéologique, ce qui lui rend d'autant plus odieux le sentiment de son ignorance.

Les hésitations au sujet de la vocation

Roy arrive à la fin de l'adolescence et à l'âge adulte dans le contexte général de la Crise et dans celui de difficultés économiques familiales qui rendent le problème de sa vocation encore plus difficile à résoudre⁴⁸. Vis-à-vis de l'agriculture, Roy semble déchiré entre, d'une part, son attachement à ce mode de vie ainsi que sa volonté d'aider les cultivateurs à revendiquer leurs droits; et, d'autre part, la conscience accrue qu'il a des vulnérabilités et des misères qui peuvent l'accompagner, à laquelle s'ajoute l'impression que cette voie impliquera un renoncement à son amour pour la lecture et les idées. Ce n'est néanmoins qu'en 1938 que Roy semble renoncer à la vie de cultivateur⁴⁹. L'idée de se faire moine, qui semble avoir souri à sa famille ou du moins paru acceptable à son père⁵⁰, et qui intéressait peut-être Roy à cause de son goût pour la

⁴⁷ Plus tard dans sa vie, Raoul Roy aura d'ailleurs l'habitude de prendre part à des manifestations sur la place publique en groupes très restreints, ce qui exige une certaine audace.

⁴⁸ Raoul, qui est l'aîné, écrit à Groulx en 1937 que lui et ses frères sont « trois grands garçons sans avenir » : première lettre de Raoul Roy à Lionel Groulx, avril 1937.

⁴⁹ Troisième lettre de Raoul Roy à Lionel Groulx, décembre 1938.

⁵⁰ Voir notamment la première lettre de Roy à Groulx, avril 1937.

lecture et l'instruction plus qu'à cause de sa piété, semble avoir été rejetée définitivement après sa sortie du couvent des Dominicains en 1933, son entrée au Séminaire des vocations tardives en 1939 ne visant clairement qu'une meilleure instruction en prévision d'une vie laïque et de combats nationalistes⁵¹.

En fait, le parcours du jeune Roy durant les années trente peut probablement se résumer ainsi : entrée au couvent en 1932 (17 ans) après une première tentative d'établissement au moins partiellement clandestine; abandon du projet de vie religieuse et retour chez les parents en 1933; insatisfaction contribuant au départ pour Montréal en 1934 (séjour d'un an); retour en Beauce en 1935 avec l'idée de se lancer dans le commerce et d'y faire fortune, qui se concrétisera par la fondation d'un petit commerce à l'existence éphémère⁵²; ambivalence persistante face à l'agriculture, où Roy est déchiré entre l'amour de cette vie et le sentiment de sa précarité, et entre le désir d'aider les agriculteurs à améliorer leur sort et ses aspirations intellectuelles. En décembre 1938, Roy semble avoir abandonné l'idée de devenir agriculteur sans pour autant renoncer à celle d'aider les travailleurs du sol. Il décide en fait d'accorder la priorité à l'instruction, dont il décide finalement qu'elle sera indispensable à sa vocation, à ses combats futurs⁵³. Toutes ces hésitations et ces angoisses, qui ont dû contribuer au développement du nationalisme de Roy, semblent aussi lui avoir inspiré une forte sympathie pour la jeunesse (canadienne-française) et ses problèmes, qui s'exprimera dans ses écrits et ses activités ultérieurs⁵⁴.

L'instruction

L'instruction de Roy est marquée par les obstacles et les interruptions, ce qui la prolonge tout en la rendant moins complète : Roy quitte le collège classique vers l'âge

⁵¹ Troisième lettre de Raoul Roy à Lionel Groulx, décembre 1938.

⁵² Roy écrit à Groulx, en avril 1937, qu'il n'est pas plus avancé dans ce projet depuis son retour en Beauce un an et demi plus tôt; et en 1938, il s'exclame : « Que vaut l'or à côté de la science ? » et dit préférer la possession d'une « science qui vaut tout l'or du monde ». Troisième lettre de Roy à Groulx, décembre 1938.

⁵³ On peut pourtant se demander pour quelles raisons il n'avait pas fait ce choix avant, alors qu'il constatait au moins depuis avril 1937 les lacunes de son instruction.

⁵⁴ Cela sera sensible à l'époque de son passage dans la mouvance du Parti ouvrier-progressiste à la fin des années 1940, mais aussi dans ses activités militantes et ses publications des années soixante et des

de 26 ans, en n'ayant complété qu'une huitième année (Éléments français) dans des institutions peu réputées (école de rang et Séminaire de Saint-Victor). Ce parcours difficile ne semble pas attribuable à un manque de talent du jeune Raoul, qui réussissait bien, mais à une décision du père, peut-être elle-même motivée par des raisons économiques, pour laquelle Roy semble en avoir voulu à son père. Roy tenta de remédier à ce manque d'instruction par des lectures personnelles, mais il se buta au manque de ressources (de bibliothèques notamment) de son milieu rural, ainsi qu'à la pauvreté de sa famille. Arrivé à l'âge adulte, Roy ressent vivement le caractère lacunaire de son instruction; il le considère comme un handicap dans ses éventuelles entreprises revendicatrices et nationalistes. Il tente de compenser ce manque en autodidacte, par la lecture, et apprécie la possibilité qu'il a, à Montréal, d'étudier à la bibliothèque publique. Néanmoins il croit nécessaire d'entrer au collège des vocations tardives à l'âge de vingt-quatre ans, dans le seul but d'affermir son instruction.

On peut dire de cette formation qu'elle a probablement suscité chez Roy des habitudes d'autodidacte (diversité des lectures, bouquinage, curiosité audacieuse, goût de l'exploration); mais également qu'elle est moins complète et poussée que celle de la plupart des intellectuels, des militants et des politiciens québécois de sa génération. En somme, Roy a eu un parcours scolaire difficile et a dû lutter pour acquérir son instruction, parfois par des moyens détournés (séjour chez les Dominicains (?) et Séminaire de Saint-Victor). Doit-on se surprendre qu'à l'été 1939 il ait discuté avec les nationalistes Bouchard et Chaloult des lacunes du système d'enseignement? On peut également supposer que la réforme de ce système, notamment dans le sens d'une plus grande accessibilité, qui sera l'une des revendications du manifeste de *La Revue socialiste* (printemps 1959), devait tout particulièrement tenir à cœur à Roy, qui pouvait estimer avoir pâti de l'ancien système.

décennies ultérieures : Roy s'entourera souvent de jeunes militants dont il voudra faire l'éducation politique et auxquels il tentera d'inculquer ses idées.

II - Évolutions et hésitations idéologiques de Roy dans les années 1930 : développement d'un nationalisme radical et curiosité naissante pour le socialisme

Les hésitations du jeune Roy sur sa vocation ont leur équivalent sur le plan des idées politiques, alors même que le jeune homme, qui a perdu la foi, adresse des critiques à l'Église et à la religiosité des Canadiens français, tout en cherchant dans des idéologies nouvelles compatibles avec son nationalisme des solutions aux problèmes de la nation et des agriculteurs.

Roy dit avoir été nationaliste « depuis [son] enfance », mais il semble que son nationalisme ait connu une mutation profonde, vers le milieu des années trente, à la suite du choc ressenti pendant son séjour à Montréal ainsi qu'à la lecture, dans cette ville, de la collection de *L'Action nationale*, et ensuite de celle de *La Nation* de Paul Bouchard. Entre autres choses, son nationalisme perd son optimisme et devient plus étatiste, en se repliant sur le Québec. En 1937, Roy raconte en effet à Groulx qu'avant son séjour à Montréal et son contact avec *L'Action nationale*, il croyait par ignorance à des illusions comme celle de la possibilité « que la nation canadienne-française vienne un jour à noyer l'élément anglo-saxon », croyance « folle » qu'il attribue à « la manière d'enseigner l'histoire et la géographie à l'école rurale et [à] l'impossibilité pour un jeune rural de se procurer des lectures instructives à bon marché »⁵⁵.

Un document du fonds Roy vient attester ce visage du premier nationalisme de Roy : un texte écrit ou transcrit par ce dernier et datant très probablement de la première moitié des années 1930 attribue la croissance et la survivance historique du peuple canadien-français à sa fidélité à l'Église et son salut futur à la préservation de sa foi et de sa « fécondité merveilleuse [...] qui fait l'étonnement et le désespoir des races hostiles », par laquelle ce peuple « [refoule] l'élément anglais incapable de résister à une invasion toute pacifique » et grâce à laquelle il sera bientôt « un grand peuple ». Ce nationalisme identifie comme dangers, outre les « races étrangères qui nous entourent au Canada », le « travail de la franc-maçonnerie [et d'autres] sociétés secrètes très puissantes »; le « manque de ressources » qui laisse les Canadiens français à la merci

⁵⁵ Première lettre de Roy à Groulx, avril 1937.

d'ennemis dans le commerce, l'industrie et la finance; le « défaut de grandes familles religieuses »; un « levain de gallicanisme [...] pratique [...] constaté chez des avocats, magistrats, notaires, députés, [...et] hommes de lettres »; la « pratique d'un libéralisme mitigé [...] jusqu'au radicalisme »; la « littérature française corrompue » et le « bolcheviste » [*sic*]. Le texte conclut : « Espérons que la foi des Canadiens sera une barrière infranchissable à tous ces [*mot illisible*] démoralisateurs »⁵⁶.

À partir de son séjour à Montréal, Roy va s'éloigner de ce nationalisme traditionnel qui voit dans le maintien des mœurs saines des paysans, de la fécondité et de la foi les outils essentiels d'une reconquête canadienne-française. Roy devient bientôt séparatiste et fasciste; le salut de la nation devient prioritaire par rapport à l'adhésion à la religion catholique — l'un et l'autre ne sont plus assimilés—, qui devient l'objet de critiques, comme d'ailleurs la condition et le comportement des paysans, encore que ce mode de vie semble demeurer pour Roy un idéal; et le communisme, sans être embrassé, devient objet de curiosité en tant qu'outil radical (comme le fascisme) de lutte contre le grand capital.

On a déjà mentionné plus haut le choc nationaliste qu'avait vécu Roy à Montréal en 1934-1935, que révélait notamment la lettre envoyée à un ami en août 1935. Frappé par le « cosmopolitanisme » [*sic*] et le visage anglais de la ville, il est surtout choqué par l'infériorité économique des Canadiens français : il mentionne, entre autres choses que les principaux magasins et industries appartiennent à des Anglais et à des Juifs, et que les commerces canadiens-français (même Dupuis frères) sont de moindre ampleur. Il constate que l'Est français est plus pauvre que l'Ouest; ne pouvant « [s'] empêcher de faire une comparaison », il est choqué par sa promenade à Westmount, « habité par des riches Anglais et des Juifs »⁵⁷.

Il semble attribuer, dans cette lettre, cette infériorité économique à deux causes différentes. La première, thème nationaliste classique, est « l'esprit de chicane qui nous caractérise [et qui] est un grand obstacle à notre réussite [...] dans le commerce et l'industrie ». Désunis, les entrepreneurs canadiens-français sont plus vulnérables à la

⁵⁶ Le texte se trouve à la page numérotée 108 d'un ensemble broché de feuilles lignées portant sur sa première page le titre « Écrits concernant la famille Roy et ses descendants » : ACRLG, FRR, cote P64/B4,11.

concurrence de compétiteurs anglais, juifs ou étrangers plus solidaires⁵⁸. La seconde cause préfigure son nationalisme décolonisateur des années 1960 :

Pour moi, voici comment je m'explique la pauvreté des nôtres [*sic*]. Ce n'est manque d'aptitudes au commerce, mais bien plutôt [*sic*] du manque de capitaux, et encore ceci tient à ce que depuis la conquête les Anglais et les étrangers s'emparent de nos ressources naturelles et favorisent à leur tour ceux de leur race, au détriment des nôtres [*sic*], qui chôment. Et ici à Montréal comme ailleurs⁵⁹.

Ces conceptions sont peut-être semblables à celles de *l'Action nationale* de cette époque. Il est cependant étonnant de constater que Roy n'aborde pas dans ses lettres à Groulx, pourtant remplies de réflexions nationalistes, ces considérations sur la dépossession économique des Canadiens français par les « Anglais et les étrangers ».

Roy pose son adhésion au séparatisme dès le début de sa correspondance avec Groulx, sans toutefois développer vraiment l'idée par la suite:

je suis un nationaliste (je l'ai toujours été depuis l'enfance) xtrémiste [*sic*] si vous voulez et séparatiste L'idée d'un état d'un pays français bien à nous m'a toujours passionné depuis que étant à Montréal j'ai lus [*sic*] la collection de la revue « L'Action Nationale » à la bibliothèque municipale⁶⁰.

⁵⁷ « Transcription d'une lettre manuscrite de Raoul Roy ». Remarquons qu'à cette époque il devait se trouver assez peu de Juifs à Westmount.

⁵⁸ Roy appuie cette affirmation du souvenir d'un événement s'étant produit dans une manufacture de laine à Saint-Georges de Beauce : « Tu te rappelles les éternelles disputes de l'assemblée des actionnaires. A force de se disputer, il est arrivé deux Juifs d'Angleterre, qui avec leur or (amassé par l'usure probablement) ont obtenu le plus gros des actions, et sont devenus les principaux propriétaires. J'espère que le nom anglais qu'ils ont donné à notre principale industrie locale sera changé au plus tôt, comme il en a été question cet hiver ». La pensée de Roy à cette époque révèle parfois un certain antisémitisme, dont on trouve dans cet extrait la teinte la plus vive.

⁵⁹ « Transcription d'une lettre manuscrite de Raoul Roy ». En faisant le tour de la ville en esprit pour son ami, Roy mentionne « l'édifice du grand journal *La Presse* qui ranime un peu l'espoir en notre survivance. Ce journal a donné en spectacle à la population de Montréal un magnifique feu d'artifice le jour de la célébration du jubilé du roi. Là sont les bureaux de la *Renaissance* sous la direction de M. Olivar Asselin. Ce journal a remplacé *L'Ordre*, mort pour avoir osé crier tout haut quelques vérités, mais il faut avouer que c'était un peu cru, et l'on aurait dû être plus prudent, et ne pas s'attaquer au clergé comme on l'a fait ». Cet extrait nous suggère que Roy n'était pas encore dégoûté par les institutions monarchiques britanniques, et nous révèle aussi, en même temps qu'une sympathie pour certaines positions d'Asselin, un respect maintenu pour l'Église.

⁶⁰ Première lettre de Roy à Groulx, avril 1937. Roy fera le même récit à Marcel Chaput en 1976, et l'on comprend dans cette entrevue que la collection qu'il a lue comprend aussi *L'Action française* de Montréal et *L'Action canadienne-française*.

L'idée d'un État français indépendant germe donc dans l'esprit de Roy à la lecture de cette revue nationaliste qui, au début des années 1920 surtout, avait sérieusement considéré l'hypothèse d'une séparation du Canada dans le contexte des tensions nationales très fortes de la fin de la guerre et de l'après-guerre. Mais son séparatisme s'est probablement consolidé avec l'apparition en février 1936 de l'hebdomadaire *La Nation* de Paul Bouchard⁶¹, d'où il tire aussi probablement ses idées fascistes. Un passage de sa première lettre à Groulx condense ses positions idéologiques tout en révélant ses hésitations :

Aussitôt que « La Nation » fut publiée je fus enthousiasmé au possible bien que j'ai horreur de la guerre je suis fasciste parce que je crois qu'il nous faut nous les Canadiens bien plus que tout autre peuple une main de fer pour nous sortir de l'ornière où nous sommes tombés.

Je crois qu'il nous faut un chef un vrai - pour conduire notre peuple de la pauvreté à la richesse matérielle comme intellectuelle et s'il n'était pas possible d'être fasciste tout en étant catholique eh bien je serais fasciste quand même

Maintenant si je n'étais pas nationaliste si je n'aimais pas mon pays comme je l'aime et surtout si je croyais qu'il n'est pas possible de vivre dans une patrie française et que notre peuple est destiné à être anglicisé alors je n'aurais pas de raison d'être Fasciste en plus si je m'apercevais que le fascisme n'a pas dompté les financiers qui dominent le monde et que c'est le communisme qui a réussi à faire cela alors je me mettrais à l'étude de cette Doctrine et si elle avait un semblant de logique je l'adopterais

Mais non les communistes dans leur furie de carnages ne se lancent pas sur les gros capitalistes mais sur d'inoffensifs religieux et religieuses⁶² je sais que le Cardinal a presque condamné le corporatisme fasciste mais ça ne fait rien Je crois que chaque classe de travailleurs étant représentée par un de ses membres dans un parlement du travail les choses seraient mieux qu'elles sont aujourd'hui Mais en donnant beaucoup de pouvoir aux

⁶¹ Roy raconte dans son entrevue avec Marcel Chaput qu'il a appris l'apparition de *La Nation* dans « un numéro de l'*Action catholique* qui [lui] était tombé sous la main », et que sans connaître l'adresse du nouveau journal, il avait écrit à Québec en prenant une chance. La lettre était arrivée à bon port et il avait ainsi pu s'abonner. Cette anecdote donne une idée de l'isolement géographique et culturel de Roy à cette époque.

⁶² Roy fait probablement allusion ici à la Guerre civile espagnole qui faisait rage à cette époque et au cours de laquelle la presse québécoise rapportait de nombreux massacres de membres du clergé; et peut-être aussi aux persécutions religieuses en U.R.S.S.

corporatistes ne croit-on pas qu'il se produirait des abus sans un homme ayant les pouvoirs pour les faire cesser⁶³.

Roy retient donc du fascisme la nécessité d'un chef assez puissant pour guider la nation dans son travail pour surmonter les obstacles s'opposant à son progrès et à sa libération, et pour empêcher la désunion potentielle des forces corporatistes de nuire à la nation⁶⁴; notons au passage que cette conviction de la nécessité d'une direction forte pourra contribuer à l'attirer vers le socialisme. Il retient aussi le modèle d'un parlement corporatiste, au sein duquel les cultivateurs arriveraient mieux à se faire entendre des gouvernants que dans le système parlementaire alors en vigueur. Il y a aussi l'idée de la nécessité d'un revirement radical des attitudes, d'un sursaut d'énergie, pour dégager la nation de l'impasse actuelle⁶⁵. Enfin, Roy dit s'inspirer des modes d'organisation fascistes dans son projet de relèvement et de revendication agricole.

L'opposition de l'Église au fascisme, ou l'éventuelle incompatibilité de celui-ci avec le catholicisme, n'empêchent pas Roy de l'adopter, la nécessité d'un changement étant trop impérieuse, et Roy semble considérer que l'Église n'en fait pas assez pour le salut de la nation et de ses exploités. Roy avertit même Groulx, dans sa seconde lettre (mai 1937), que cette passivité risque d'être fatale à l'Église, en réveillant un anticléricalisme latent dans le peuple, qui pourrait être attiré vers le communisme, ce en quoi ils seraient moralement justifiés par l'inertie des gouvernants et de l'Église:

⁶³ Première lettre de Roy à Lionel Groulx, avril 1937.

⁶⁴ Roy demande d'ailleurs à Groulx, à la fin de sa première lettre (avril 1937), si à son avis « Paul Bouchard chef du mouvement séparatiste est un vrai chef ». Groulx semble lui avoir reproché ses questions indiscrettes : seconde lettre de Roy à Groulx, Saint-Philibert, 24 mai 1937.

⁶⁵ Cela ne semble pas signifier, pour Roy, la nécessité de renier la tradition; du moins s'en défend-il à Groulx, qui, dans sa réponse à la première lettre de Roy, semble avoir relevé chez lui, outre beaucoup de confusion, quelque chose comme un « désir maladif de [s']évader de [ses] traditions ». Celui-ci répond: « il est vrai que quelque fois je voudrais sortir de la routine (j'ai horreur du conformisme) mais me séparer des conditions de travail de mœurs saines de ma nation cela jamais Je n'ai jamais cru qu'il était possible de faire quelque chose de durable en dehors des traditions de son pays et de l'ordre » : Seconde lettre de Roy à Groulx, Saint-Philibert, 24 mai 1937. Pourtant, à la même époque et dans la même correspondance avec Groulx, Roy se montre critique à l'égard de l'attitude des paysans (inertie, méthodes de culture non scientifiques) — dont il valorise pourtant le mode de vie — et de la mentalité religieuse qui anime le peuple (providentialisme, fatalisme). On pourrait cependant parler de volonté de renouveau dans le cadre des traditions. Cependant, son désir de commercer pour s'enrichir, qu'il semble avoir mis de côté, il est vrai, lorsqu'il écrit à Groulx (trois premières lettres), ne semble pas relever dans son esprit de la tradition. Il y a donc une tension dans le cœur de Roy entre l'adhésion à la tradition et le désir de changement, bien qu'elle semble se résoudre pour l'instant en faveur de la tradition.

Il faudra aussi que j'étudie la doctrine communiste. Quant à moi ce qui s'oppose le plus en moi à ce que je devienne communiste c'est parce que j'aime trop ma patrie pour être internationaliste mais je n'ai rien à dire contre ceux de nos miséreux de nos exploités de nos crèves la faim de chez nous qui vont au communisme ils ont au moins ce courage car tout concourent [*sic*] à faire croire que les capitalistes contrôlent l'église (ce qui n'est pas vrai) et les gouvernants ce qui est vrai.

Je ne crois pas que ce soit la faute de l'église s'il y a tant de misère actuellement dans notre province mais il faudra tôt ou tard qu'elle élève la voix contre les exploités autrement elle tombera comme en Espagne [*sic*] que l'on disait pourtant si catholique (excusez moi de parler si franchement mais étant tout près des travailleurs exploités ((du sol comme de la forêt)) j'affirme qu'il existe un anticléricalisme latent qu'il serait très facile de réveiller⁶⁶

L'ambivalence étrange de Roy vis-à-vis du communisme, et l'approbation partielle qu'il lui apporte en dépit du fait qu'il se dise fasciste, semble indiquer que Roy traverse alors une période d'incertitude et d'hésitation idéologique. Mais elle permet aussi de caractériser son adhésion au fascisme. Si ce modèle politique semble exercer

⁶⁶ Roy avait condamné dans sa précédente lettre à Groulx (avril 1937) le providentialisme excessif et surtout le fatalisme religieux qui marquait selon lui la mentalité des Canadiens français: « Ne croyez-vous pas qu'il est temps que l'on réforme qu'une révolution se fasse il est temps que l'on cesse nous les Canadiens de se fier sur la religion pour bien des choses Belle mentalité cette erreur a-t-elle créée L'on est pauvre parce qu'il doit en être ainsi que l'on est destiné a cela etc. etc ou encore que le bon Dieu le veut J'en aurais long à dire sur le sujet et ce que je viens de dire et loin de vous donner une idée exacte de mes idées religieuses ». ACRLG, FLG, cote P1A, 3286. On ne sait pas exactement à quelle époque Roy a perdu la foi, mais il semble que ce soit quelque part entre 1932 et 1937. Cela a pu se produire pendant son séjour chez les Dominicains (1932-1933), mais aucun document ne l'indique clairement. Sa lettre de Montréal à un ami (1935) ne révèle rien à cet égard. Toujours est-il que dans sa première lettre à Groulx (avril 1937), Roy déclare que s'il lui fallait choisir entre le catholicisme et le fascisme, il choisirait le second (voir le long passage cité ci-haut). Plus loin, il ajoute qu'il en est « rendu à croire qu'une religion est bonne en autant qu'elle rend son homme meilleur bien entendu en autant que ses lois ne sont pas contre la loi naturelle », avant de critiquer le providentialisme et le fatalisme de la mentalité du peuple canadien-français (voir la citation à la note 65). Dans sa seconde lettre, le mois suivant, Roy écrit qu'un « doute [...] s'empare de [son] esprit en matière de religion », et qu'il ne se sentira pas « tranquille » tant qu'il n'aura pas « étudié les doctrines en la matière » : « Je sens aussi que je vais devenir tout à fait incroyant si je ne le suis pas déjà Peut-être reviendrai-je ensuite à l'Eglise mais ce sera pour être vraiment catholique et non pas seulement (pour faire comme les autres) comme la majorité des catholiques canadiens Il faudra aussi que j'étudie la doctrine communiste ». Le doute ou l'incroyance le poussent à vouloir étudier des systèmes alternatifs : c'est à la fin de cette lettre que Roy demande à Groulx de l'aider à se procurer des livres sur la « doctrine athée ». Dans sa troisième lettre enfin (décembre 1938), Roy n'aborde pas le problème religieux, mais en rappelant à l'abbé le propos de ses lettres précédentes, il se souvient qu'« élevé dans la religion catholique [il était ou est devenu] presque incroyant ». Roy ne semble pas avoir regagné la foi, mais cela semble moins le troubler. Il nourrit néanmoins vis-à-vis de la science (au sens large de savoir, semble-t-il) des attentes d'ordre quasi-métaphysique : ainsi souhaite-il « prendre rang parmi ceux qui connaissent la raison des choses et qui possèdent une science qui vaut tout

un certain attrait sur lui en ce qu'il paraît à la fois porteur de progrès (d'émancipation) national et de justice sociale plus grande — et peut-être aussi pour d'autres raisons —, il demeure d'abord un outil pour atteindre ces fins, qui pourrait être rejeté s'il s'avère inefficace⁶⁷. Le fascisme lui semble un instrument pour le peuple canadien-français exploité contre « les financiers qui dominent le monde », plutôt que contre le communisme.

Quant au communisme, qu'il avait considéré au début de la décennie comme une menace pour la nation⁶⁸, Roy le rejette d'abord à cause de son caractère internationaliste et de ses excès anticléricaux. Dans sa première lettre à Groulx, il doute également que celui-ci soit efficace pour « [dompter] les financiers qui dominent le monde » et les « gros capitalistes »; il le considère d'ailleurs illogique. Dans la lettre suivante cependant, il affirme qu'il devra étudier cette doctrine, tout en considérant que son nationalisme l'empêchera d'y adhérer⁶⁹. Rien n'indique cependant, dans les sources postérieures, que Roy ait étudié davantage le communisme ou incliné vers lui avant la fin des années 1930⁷⁰. Le contexte social n'était certes pas favorable à de telles démarches : c'est justement en 1937 que le gouvernement Duplessis adopte sa fameuse « loi du cadenas », visant à empêcher la propagation du communisme, et les occasions de se procurer de la documentation sur le communisme devaient être bien minces, pour ne pas dire inexistantes, dans la campagne beauceronne ou au Séminaire de Saint-Victor⁷¹.

l'or du monde ». Les notes de voyage de l'été 1939 ne suggèrent pas non plus qu'il ait retrouvé la foi au Séminaire de Saint-Victor.

⁶⁷ Voir le long passage cité aux pages 16-17. Roy insiste assez sur la nécessité de l'ordre (moral surtout, semble-t-il), mais il n'est pas belliciste ou expansionniste comme l'étaient beaucoup de fascistes. Il ne mentionne pas dans ces lettres la position que devrait privilégier un gouvernement fasciste face aux Britanniques, aux Juifs et aux immigrants de la province, dont sa lettre de Montréal en 1935 nous laisse croire qu'ils rangeait une partie d'entre eux parmi les exploités des Canadiens français. La question des rapports inter-ethniques est curieusement absente de ses lettres à Groulx.

⁶⁸ Cf. le texte cité plus haut, écrit peut-être vers 1932-1933, qui concluait avec le « bolchevisme » la liste des dangers contre lesquels la nation devait se prémunir par la piété.

⁶⁹ Cet intérêt porté au communisme n'impliquait pas nécessairement pour Roy une adhésion à la doctrine de la lutte des classes, puisque quelques lignes après avoir dit son intention d'étudier la doctrine et sa sympathie pour les désespérés qui l'adoptent, le jeune homme se défend, en réponse probablement à une inquiétude formulée par Groulx, de vouloir fonder un « parti de classe » : « maintenant pour mon projet de réforme agricole il ne s'agit pas du tout de parti de classe mais simplement d'une organisation pour réveiller les habitants ». Seconde lettre à Groulx, 24 mai 1937, p.4.

⁷⁰ La troisième lettre à Lionel Groulx (1938) et les notes de voyage (1939) semblent plutôt indiquer la persistance de deux sentiments dominants, c'est-à-dire le nationalisme et la solidarité éprouvée pour les cultivateurs, qu'il veut aider.

⁷¹ Comme l'étude du communisme, le plan d'action fasciste qu'il avait exposé à Groulx semble remis à plus tard (tout au moins) par la nécessité d'étudier d'abord, et peut-être aussi par la

L'idéologie de Roy, pendant la période 1935-1939, semble donc caractérisée par un nationalisme primordial, séparatiste et radical. Ce radicalisme s'exprime par le choix du fascisme comme solution aux difficultés de la nation canadienne-française et des exploités; mais aussi par son intérêt prudent pour le communisme, qu'il récuse cependant à cause notamment de son internationalisme incompatible avec le nationalisme. Il s'accompagne d'un regard critique, quoique respectueux, sur le comportement de l'Église canadienne en tant qu'autorité dans la société canadienne-française.

Il faut dire cependant que cette analyse idéologique se fonde sur des sources assez rares, et surtout très rapprochées chronologiquement. La plupart des prises de position que nous rapportons ici datent des mois d'avril et mai 1937 (i.e. les deux premières lettres à Groulx), et même si les notes de voyage ont pu suggérer une persistance d'un nationalisme centré sur les problèmes des cultivateurs, sympathique au mouvement fasciste de *La Nation* et se posant des questions sur l'Église dans le contexte canadien-français, force est de reconnaître que ce portrait ne peut prétendre retracer dans toutes ses nuances et ses évolutions l'idéologie du jeune Roy pendant ces cinq années : il demeure en partie une hypothèse.

* * *

L'étude de la jeunesse de Roy jusqu'à l'année 1939 révèle donc que celui-ci a été fortement nationaliste bien avant d'adhérer au socialisme. Il adhère même au fascisme comme idéologie radicale nécessaire au relèvement de la nation et à la fin de l'exploitation des travailleurs (nationaux) par la finance. Le corporatisme lui semble un modèle politique susceptible de favoriser l'émancipation des cultivateurs, dont la condition le préoccupe beaucoup. Roy développe néanmoins dès 1937 (ou avant) une curiosité pour la doctrine communiste, dont il récuse l'anticléricalisme radical et l'internationalisme, mais qui l'attire peut-être en tant que « doctrine athée » (alors qu'il

crainte de n'être pas apte à le réaliser : Roy n'avoue-t-il pas, dans sa troisième lettre à Groulx (décembre 1938), qu'il manque d'esprit pratique pour réaliser ses idées? Voir la lettre citée plus haut, p. 43. La suite de la carrière de Roy semble confirmer qu'il n'était pas un organisateur de mouvement et d'action politique, mais plutôt un intellectuel et un idéologue militant qui se contentait d'animer des discussions et de faire la promotion d'idées.

perd la foi) et surtout en tant qu'idéologie radicale propre à mater « les financiers qui dominant le monde⁷² » et probablement aussi à assurer le progrès matériel et intellectuel des Canadiens français, but qu'il assignait au fascisme. Le fascisme n'est donc pas pour lui une arme contre le danger communiste, mais plutôt un outil radical de relèvement national, qui pourrait être mis de côté s'il s'avérait inefficace contre la tyrannie d'un certain capitalisme. À certains égards, le fascisme de Roy ressemble donc à la mouvance « fasciste de gauche » qui était celle d'une partie des mouvements fascistes italien et allemand durant la première période du fascisme européen, mouvance qui sera bientôt écrasée dans les deux pays par les partis fascistes arrivés au pouvoir; à la différence, cependant, que Roy n'était ni partisan de la violence ni farouchement anticommuniste⁷³.

Son contact avec les idées communistes semble cependant très limité durant cette période, et c'est probablement après la Seconde Guerre mondiale, lorsqu'il entre dans l'Union des marins canadiens, syndicat lié au Parti ouvrier-progressiste, qu'il les étudiera davantage.

III - Les années 1940 : établissement à Montréal et passage par le mouvement socialiste

C'est en 1941 que Roy quitte la Beauce pour s'installer définitivement à Montréal. Il vient travailler de mai à septembre à la brasserie Carling⁷⁴, puis il suit à l'automne un cours de technicien en avionnerie⁷⁵ qui lui permettra de travailler pendant le reste de la Guerre dans cette industrie, qui était alors l'une des plus importantes de la

⁷² Première lettre de Roy à Lionel Groulx (avril 1937).

⁷³ Sur cette mouvance, voir par exemple Serge Bernstein et Pierre Milza, *Dictionnaire historique des fascismes et du nazisme*, Bruxelles, Complexe, c1992, p. 22.

⁷⁴ Certificat de la Canadian Breweries (Qc) limited (450, rue Beaumont), 17 septembre 1941, ACRLG, FRR, cote P64/B6,7. Ce document spécifie que Roy a travaillé quatre mois et qu'il habitait auparavant Saint-Georges de Beauce (dont Saint-Philibert est une localité immédiatement voisine). Voir aussi les « Notes biographiques » et l'entrevue de Roy par Marcel Chaput.

⁷⁵ Diplôme de l'École fédérale-provinciale d'avionnerie, Cartierville (Qc), pour un cours de quatorze semaines en « ajustage, sub assembly, riveting, blue print et métal en feuilles », décerné le 30 décembre 1941 avec le commentaire « jeune homme travailleur possédant de bonnes qualifications ». ACRLG, FRR, cote P64/B6,7. Les commentaires des employeurs de Roy pendant cette période sont toujours positifs.

métropole⁷⁶. Roy est ainsi employé successivement par la Fairchild Aircraft (Longueuil, janvier 1942-mai 1943), par la Vickers Aircraft (Cartierville, octobre 1943-novembre 1944), par la Dominion Skyways (Malton, près de Toronto, novembre 1944-mars 1945) et par la Noorduyn Aviation (Cartierville, avril-septembre 1945)⁷⁷. Il est par ailleurs réformé ou dispensé d'instruction militaire pour cause de mauvaise vue en 1944, ceci, selon Yves Ménard, « grâce à la complaisance d'un médecin qui accepte de le croire lorsqu'il dit qu'il ne voit presque pas d'un oeil »⁷⁸.

Le passage de Roy par l'Ontario (Toronto) à l'hiver 1944-1945, qui réalise un projet que Roy caressait « depuis quelques années », aura une grande importance pour sa carrière ultérieure : ce séjour, en effet, en plus d'être la première immersion complète de Roy dans le Canada anglais, est surtout l'occasion qu'il saisit d'apprendre l'anglais, une langue qu'il connaît alors très peu⁷⁹. La connaissance de l'anglais qu'il acquiert alors et qu'il consolidera par la suite lui permettra d'occuper dans l'après-guerre et plus tard des fonctions de traducteur et des emplois dans le milieu du journalisme, et donc de gagner sa vie en exerçant des professions plus intellectuelles, plus proches de son goût pour les idées politiques⁸⁰.

Pendant l'année 1946, Roy semble travailler dans l'industrie du vêtement : il est tour à tour embauché par Mercier Contracteur Confect. (mai-septembre 1946), Halickman Bros. Ltd (septembre-novembre 1946) et la Grillbar Mfg Co. (novembre-

⁷⁶ Terry Copp, « The Rise of Industrial Unions in Montreal 1935-1945 », dans *Relations industrielles*, XXXVII, 4 (1982), p.857, cité par Richard Desrosiers, « Bob Haddow, militant syndical », dans Robert Comeau et Bernard Dionne, dir., *Le droit de se taire : histoire des communistes au Québec, de la Première Guerre mondiale à la Révolution tranquille*. Outremont, VLB, 1989, p. 442.

⁷⁷ « Notes biographiques » et entrevue de Raoul Roy avec Marcel Chaput. Roy a aussi travaillé quelques semaines, en août 1943, dans des chantiers forestiers du Maine.

⁷⁸ Certificat d'examen médical du Ministère du Travail, 7-11-1944, ACRLG, FRR, cote P64/B6,7. Yves Ménard, « Raoul Roy, 1914-1996. Pionnier du mouvement indépendantiste et penseur anticolonialiste », texte non publié, Université de Montréal (Département d'histoire), 1999, p. 1. Ménard tient probablement cette information de Roy lui-même, qu'il a bien connu dans les années 1980 et 1990. Roy a-t-il commencé son instruction militaire, comme semble le suggérer l'article de Danièle Cuisinier, *loc. cit.*, qui le dit « [r]éformé », ou en a-t-il été dispensé avant même de commencer? Cela n'est pas clair.

⁷⁹ Raoul Roy, *L'inquisition est-elle morte?*, brochure ronéotypée, Cartierville, s.é., mai 1945, 14 p., ACRLG, FRR, cote P64/B6,2, p. 3. Voir aussi l'entrevue de Raoul Roy par Marcel Chaput. Roy affirme aussi dans cette entrevue avoir été renvoyé dédaigneusement lors de sa première demande de travail chez Fairchild Aircraft à cause de son ignorance de l'anglais ; il explique son embauche dans cette compagnie par les besoins de main-d'œuvre qui se seraient faits plus pressants de mois en mois.

⁸⁰ Roy travaillera à l'Union des Marins Canadiens en 1946-1949 comme traducteur-rédacteur du journal de ce syndicat (le *Searchlight*). Il travaillera ensuite comme traducteur chez Eaton. Puis, dans les années 1960, il entrera aussi au journal *Métro Express* comme traducteur (1965-1966) avant d'être embauché à Radio-Canada en 1966.

décembre 1946)⁸¹. Puis, en décembre de cette année-là, Roy obtient, grâce au Parti ouvrier-progressiste (P.O.P.), l'emploi qui sera son gagne-pain jusqu'au printemps de 1949 : il devient traducteur-rédacteur du journal français de l'Union des marins canadiens (UMC), le *Searchlight*.

Activités militantes et engagement socialiste

Pendant la première partie des années 1940, Roy ne semble pas avoir été actif sur les plans politique ou syndical. Nous n'avons, en tout cas, retrouvé aucune trace de telles activités. Danièle Cuisinier écrit : « Roy est membre de l'union; mais il n'y milite guère. »⁸² Et Roy affirmera par ailleurs avoir renvoyé à Washington un « livret d'union » en anglais que lui avait fait parvenir un syndicat américain de machinistes⁸³. Cependant Roy lit beaucoup et il veut écrire et publier : Danièle Cuisinier affirme qu'il écrit « d'abord des lettres aux journaux, puis quelques articles », et qu'il cherche à cette époque « à fonder une revue et doit essayer des revers »⁸⁴. Plusieurs documents attestent ce projet, et il est même possible que Roy ait publié trois numéros d'un petit bulletin, mais qu'il ait dû abandonner cette entreprise faute d'appuis et de collaborateurs⁸⁵. Quoi qu'il en soit, c'est au sein du P.O.P. que Roy va poursuivre son projet de publier.

C'est vraisemblablement vers 1946 que Roy entre au P.O.P.⁸⁶ Roy fait partie du bureau de direction du journal ouvrier *Combat* (organe francophone du P.O.P.) dès sa fondation en novembre 1946 et y publie des articles dès la deuxième livraison (30

⁸¹ Il y a donc une zone grise de près de neuf mois, entre septembre 1945 et mai 1946, durant laquelle les activités professionnelles de Roy nous sont inconnues.

⁸² Cuisinier, *loc. cit.*

⁸³ Entrevue de Raoul Roy avec Marcel Chaput. Il s'agissait peut-être de l'Association internationale des machinistes, que le syndicaliste Bob Haddow avait réussi à implanter dans la plupart des usines d'avionnerie où a travaillé Roy : Desrosiers, *loc. cit.*, p. 442-443.

⁸⁴ Cuisinier, *loc. cit.* Nous n'avons malheureusement pas retrouvé ces lettres et ces articles.

⁸⁵ Une lettre d'un ami haïtien, Dupleix Bastien, à Raoul Roy fait mention de la recherche d'abonnées pour une revue de ce dernier : Jacmel (Haïti), 25 mars 1946, ACRLG, FRR, cote P64/B6,6. C'est dans l'entrevue avec Marcel Olscamp que Roy mentionne la publication du bulletin, qui semble contemporaine de son engagement au sein du P.O.P. : entrevue de Raoul Roy par Marcel Olscamp, Montréal, 25 septembre 1992, enregistrement sonore appartenant à M. Olscamp. Roy ne se souvient plus précisément alors du nom du bulletin, qu'il croit avoir commencé par « Le Québec ». Il est cependant possible que Roy fasse plutôt allusion au bulletin *Le Jeune-Québec*, de l'association « Jeunes-Québec » qu'il fonde en décembre 1947 (voir plus bas). Pourtant, Roy ne semble pas avoir manqué de collaborateurs dans cette dernière association; il semble plutôt avoir été gêné par ceux qui voulaient l'aider à organiser l'association : Raoul Roy, « L'unilinguisme », *L'indépendantiste*, no 2 (juin 1966), p. 13.

novembre) et jusqu'en décembre 1947. C'est aussi en 1946 (décembre) qu'il obtient le poste de traducteur-rédacteur à l'Union des marins canadiens⁸⁷.

Roy semble avoir été attiré vers le P.O.P. après être tombé, au hasard du bouquinage, sur le livre *La puissance soviétique* du Doyen de Canterbury Hewlett Johnson, reproduit en version bilingue sous forme de revue et distribué (ou publié) par ce parti⁸⁸. Le livre présentait l'Union soviétique sous un jour autrement plus favorable et contrastant fortement avec ce que Roy avait lu sur celle-ci jusqu'à cette époque⁸⁹. Roy dira avoir été surtout frappé par ce que Johnson racontait sur le traitement généreux des cultures sans écriture par la puissance soviétique : l'URSS aurait par exemple donné à nombre de ces peuples des alphabets qui leur auraient permis de se développer une littérature⁹⁰.

Intéressé par cette découverte, Roy se présente au Parti ouvrier-progressiste et demande de l'information. De son entrée dans le P.O.P., Roy donnera plus tard une explication étonnante, qu'il est malheureusement impossible de vérifier : il dira que Danièle Cuisinier, une militante importante de la section québécoise du Parti, lui avait affirmé que celui-ci accorderait une « république francophone » aux Canadiens français, et que c'est cette idée qui l'aurait séduit⁹¹. Cette affirmation au sujet d'un parti reconnu pour son centralisme et son opposition à l'autonomisme de Duplessis est étonnante, et paraît invraisemblable à première vue. Mais elle devient plausible si l'on suppose

⁸⁶ Le fonds Roy ne semble pas contenir de carte de membre de ce parti.

⁸⁷ 1946-1947 sont aussi les dates que donne Roy pour son engagement dans le P.O.P. dans son entrevue avec Marcel Chaput.

⁸⁸ Entrevue de Roy par Marcel Olscamp et Danièle Cuisinier, *loc. cit.* Le Très Révérend Hewlett Johnson (1874-1966), surnommé le « Doyen rouge » de Canterbury, fut l'un des plus célèbres « compagnons de route » anglais de l'Union soviétique et un partisan ardent du rapprochement de celle-ci avec l'Occident. Il a publié plusieurs livres sur le socialisme, l'URSS et la Chine. *La puissance soviétique* est la traduction de *The socialist sixth of the world*, London, Gollancz, 1939, 384 p. (le titre *The Soviet Power* s'ajoutera dans des éditions ultérieures). En Amérique, le livre semble avoir été diffusé largement en 1940-1941 par la maison International Publishers de New York. Nous n'avons pu retracer l'édition qu'aurait consultée Roy. Notons en passant que Roy reprendra dans les années 1960 ce genre de pratique de reproduction de livres pour diffuser des œuvres de théoriciens de la décolonisation comme Albert Memmi.

⁸⁹ Cuisinier, *loc. cit.*, et entrevue de Roy par Marcel Olscamp.

⁹⁰ Le cinquième chapitre du livre, intitulé « The plan and the peoples », porte effectivement sur le traitement favorable accordé par l'URSS aux minorités nationales, aux peuples dits « primitifs » et aux Juifs. Il est par ailleurs possible que Roy ait été en contact avec des idées communistes lors de son travail dans l'avionnerie pendant la Guerre, puisque toutes les usines pour lesquelles il a travaillé furent syndiquées par l'Association internationale des machinistes grâce au travail de Bob Haddow soutenu par de jeunes militants communistes : Desrosiers, *loc. cit.*, p. 443. Cependant, l'anecdote du livret syndical et l'article de Danièle Cuisinier ne militent pas en faveur de cette hypothèse.

⁹¹ Entrevue de Raoul Roy par Marcel Olscamp.

qu'elle a été faite au cours d'une discussion sur les suites éventuelles d'une prise du pouvoir par le parti au Canada⁹², et par une organisatrice d'un parti qui cherchait fortement à cette époque à recruter des Canadiens français, toujours très minoritaires même au sein de sa section québécoise⁹³. Quoi qu'il en soit de cette promesse d'autonomie nationale, l'intérêt de Roy pour le socialisme devait être assez fort à cette époque, contrairement à ce qu'il affirmera bien plus tard⁹⁴, parce que cette éventuelle république canadienne-française était certainement un projet lointain et très peu prioritaire pour le parti.

Attiré par le visage du socialisme que lui présente le Doyen de Canterbury et par la promesse d'une république canadienne-française, Raoul Roy entre ainsi au P.O.P., peut-être un peu par curiosité, mais en tout cas pour au moins un an⁹⁵. Roy semble avoir cherché le soutien matériel du parti dans son projet de publication d'une revue ou d'un bulletin qui, comme on l'a vu plus haut, ne dura pas (note 85)⁹⁶. Le parti lui permet en tout cas de publier dans l'hebdomadaire *Combat* dès sa fondation, et lui trouve un emploi de traducteur-rédacteur à l'Union des marins canadiens, qui lui permet de vivre pour la première fois de sa plume jusqu'à la fin des années 1940. À l'intérieur du parti,

⁹² Un communiste aurait pu promettre aux Canadiens français une république régionale ou ethnique à l'image de celles qui constituaient l'URSS.

⁹³ Par exemple, en 1931, sur 238 membres du Parti communiste du Canada recensés au Québec, pas plus d'une vingtaine étaient francophones : Andrée Lévesque, *Virage à gauche interdit : les communistes, les socialistes et leurs ennemis au Québec, 1929-1939*, Montréal, Boréal express, 1984. Pour la période qui nous intéresse, les historiens Robert Comeau et Bernard Dionne estiment qu'en 1947, alors que les effectifs du P.O.P. au Québec étaient à un des sommets de leur évolution avec entre 1500 et 2500 membres, seulement environ 500 d'entre eux étaient francophones : Comeau et Dionne, *op. cit.*, p. 495.

⁹⁴ Entrevue de Raoul Roy par Marcel Chaput (18 octobre 1976). Roy y minimise l'importance du socialisme (et surtout du communisme) dans son entrée au parti en insistant beaucoup sur le fait que ce parti ne portait pas le nom « communiste ». Cependant un bref coup d'œil sur le journal *Combat* révèle les sympathies communistes de ce journal : non seulement le traitement de l'U.R.S.S. est-il très favorable, mais le journal ne craint pas de reproduire fréquemment l'image de la faucille et du marteau.

⁹⁵ L'entrée de Roy au parti précède probablement au moins de quelques semaines la fondation de *Combat* (23 novembre 1946), et Roy collabore régulièrement à ce journal au moins jusqu'en octobre 1947, date où commence un important exode des membres Canadiens français de ce parti et à laquelle Roy affirme avoir quitté le parti.

⁹⁶ Roy raconte, dans l'entrevue accordée à Marcel Olscamp, avoir dû paraître devant le Conseil de la section québécoise du parti pour demander la permission d'utiliser du papier et le « miméographe » (ronéo) du parti pour publier un petit bulletin dont il avait eu l'idée, et dont il ne publiera que trois numéros.

Roy participe au « club des intellectuels » jusqu'à la dissolution de celui-ci, trois semaines après sa fondation⁹⁷.

L'idéologie de Roy pendant les années 1940

Les sources

Les documents permettant de cerner l'idéologie de Roy au cours des années 1940 sont plus nombreux que pour la décennie précédente. Aux lettres et autres documents d'archives s'ajoutent pour la première fois, à partir de l'après-guerre, des textes publiés. Cependant, comme dans le cas des années trente, les sources sont inégalement réparties dans la période. À peu près inexistantes pour le début de la décennie et l'essentiel de la Guerre, elles deviennent un peu plus nombreuses à partir de 1944-1945, alors que Roy écrit plusieurs lettres interpellant des autorités intellectuelles (le père Gustave Sauvé et l'abbé Arthur Maheux) ou ecclésiastiques (l'archevêché de Québec et le directeur du collège de Saint-Laurent)⁹⁸. Mais la plus grande partie du corpus retrouvé et analysé ici appartient aux années 1946-1948, c'est-à-dire à la période de l'engagement socialiste et syndical de Roy : il s'agit d'une trentaine d'articles signés par celui-ci entre novembre 1946 et décembre 1947 dans l'hebdomadaire *Combat* de la section québécoise du Parti ouvrier-progressiste, et de deux textes publiés dans le journal *Searchlight* de l'Union des marins canadiens, dont Roy fut le rédacteur français à partir de décembre 1946 et vraisemblablement jusqu'en 1949⁹⁹. À partir de la fin de la collaboration de Roy à

⁹⁷ Les membres du parti étaient répartis dans des clubs auxquels ils devaient payer leurs cotisations. L'UMC cependant, contrairement aux autres syndicats affiliés au parti, n'avait pas selon Roy de club destiné aux membres de la base, mais seulement « un groupe qui se réunissait de façon sporadique sous la direction de Danny Daniels » et un club composé de membres dirigeant, dont Roy ne faisait pas partie. C'est l'une des raisons que donnera Roy pour justifier la fin de sa cotisation au parti (l'autre étant son écœurement vis-à-vis le machiavélisme et la malhonnêteté de certains intellectuels membres) : lettre de Raoul Roy à Julie Boucher, Montréal, 31 octobre 1950, 3 p. dactyl., ACRLG, FRR, cote P64/B4,10. Mentionnons que Daniels, qui était le rédacteur anglophone du *Searchlight* à l'époque où Roy y travaillait, se prononcera au début des années 1960 en faveur de l'indépendance du Québec : Lysiane Gagnon, « Dan Daniels : "Moi aussi j'ai le droit de participer à la révolution québécoise" », *L'indépendance*, mars 1964.

⁹⁸ La lettre, publiée ou non, demeurera tout au long de la carrière de militant de Roy l'un de ses modes favoris d'intervention : on n'a qu'à penser à sa *Lettre au pape* (1977), à sa *Lettre aux Juifs de Montréal* (1979) et à sa *Lettre à René Lévesque* (1980), pour ne nommer que les exemples les plus évidents.

⁹⁹ La liste de ces articles se trouve en annexe. Nous n'avons retenu pour les fins de notre analyse que les articles signés par Roy. La comparaison rapide des articles des éditions anglaise et française du *Searchlight* semble indiquer que le travail de rédaction française consistait pour l'essentiel en une traduction des textes anglais (articles, textes, annonces, etc.), les contenus étant en général identiques,

Combat, vers octobre 1947¹⁰⁰, les sources éclairant l'idéologie de Roy deviennent très rares : nous n'avons retrouvé qu'un texte publié pour 1948¹⁰¹, et aucun pour 1949, alors que Roy cesse de publier pour une dizaine d'années.

Si la relative rareté et l'inégale distribution chronologique des sources au cours de la période rendent hasardeuse une tentative de reconstitution de l'évolution idéologique de Roy au fil des années 1940, il est néanmoins intéressant de présenter rapidement ce corpus en le divisant en deux périodes correspondant respectivement aux années précédant l'engagement socialiste (1940-1945) et à celles de cet engagement (1946-1948).

a) 1940-1945

Pour le début de cette première période, les sources sont à peu près silencieuses : nous n'avons retrouvé aucun texte à teneur idéologique avant 1944. De rares indices semblent confirmer un maintien de positions nationalistes : Roy donne en 1941 à un cousin un exemplaire du livre *Directives*, de Lionel Groulx¹⁰²; et le renvoi d'un livret de

même si la version française était habituellement plus courte que l'anglaise. Le nom de Roy apparaît au poste de rédacteur (en anglais *French Editor*) dès le 12 décembre 1946 et est encore présent dans l'édition du 24 décembre 1948, la dernière que nous ayons pu consulter; Roy semble avoir été à l'emploi de l'UMC jusqu'en mars 1949 : voir la note 196 du présent chapitre. Cette fonction avait été occupée, dans les deux mois précédant l'embauche de Roy, par la militante Danièle Cuisinier, qui avait contribué à attirer Roy au sein du P.O.P. : « French Editor for Searchlight », *Searchlight* (Montréal), 10 octobre 1946. Cet article mentionne que les tâches du rédacteur français ne se limitaient pas à la rédaction et à la traduction du journal, mais aussi à celle des tracts et autres publications du *publicity department* du syndicat, ce que l'entrevue de Roy avec Marcel Olscamp semble confirmer. Nous remercions le professeur Robert Comeau d'avoir mis à notre disposition le journal *Searchlight*.

¹⁰⁰ Roy publiera un dernier article dans *Combat* en décembre 1947, après la date présumée de sa sortie du POP, mais il s'agit d'un article, au demeurant très descriptif, consacré à une victoire syndicale de l'UMC. Roy raconte, dans son entrevue avec Marcel Olscamp, qu'il avait demandé à plusieurs reprises qu'on enlève son nom de la liste du bureau de direction du journal, mais qu'on avait toujours ignoré cette requête. De fait, le nom de Roy figure toujours dans cette liste dans le numéro du 14 février 1948 (vol.2, no 9), qui semble avoir été le dernier à paraître avant que le journal tombe sous la loi du cadenas; c'est-à-dire plus de deux mois après la publication du dernier article de Roy.

¹⁰¹ Il s'agit cependant d'un texte très intéressant : un compte rendu du roman *Bonheur d'occasion*, de Gabrielle Roy, paru dans le *Searchlight*. : « Images des transformations du Québec. Bonheur d'occasion. Un livre pour lire en mer », *Searchlight*, 30 septembre 1948.

¹⁰² Lettre d'un cousin (peut-être Gérard Roy) à Raoul Roy, Saint-Philibert (Beauce), 19 décembre 1985, 1 p. mss. (document incomplet), ACRLG, FRR, cote P64/B6.6. Nous avons aussi retrouvé dans un album de cartes postales la page couverture de la livraison du 28 septembre 1942 du journal nationaliste *L'Union*, de Montréal (vol. 1, no 15). L'article principal de cette page est consacré à « L'abbé Lionel Groulx. Historien national » et est accompagné d'une grande photo de l'historien nationaliste. Ce document est en la possession de Madame Anne Morissette, nièce de Raoul Roy.

syndicat américain écrit en anglais, mentionné plus haut, suggère lui aussi un certain nationalisme.

Les diverses lettres qu'on commence à retrouver à partir de 1944, cependant, révèlent moins un nationalisme ardent qu'une méfiance vis-à-vis des élites, religieuses notamment. Le premier échange épistolaire retrouvé date de janvier 1944. Après avoir assisté à une conférence donnée par l'abbé Arthur Maheux, Roy lui écrit une lettre très dure où il l'accuse de prêcher la résignation aux pauvres contre le désir légitime de ceux-ci d' « avoir leur part de bonheur sur terre », et de promouvoir une alliance fasciste du clergé et de l'État pour garder le peuple dans l'ignorance et la résignation; Maheux, sourd selon Roy aux aspirations des prolétaires, « [assaisonne] le Christianisme à la sauce réactionnaire », alors que le christianisme authentique serait révolutionnaire¹⁰³. Roy s'amuse même à accuser Maheux de « nationalisme outrancier » à cause du rejet par celui-ci du fascisme, du socialisme et du marxisme en raison de leur caractère étranger, alors que Roy estime qu'ils sont, comme le christianisme, « applicables à l'Univers » parce qu'internationales. Il ne mentionne la polémique historiographique qui oppose à cette époque le prêtre archiviste à Lionel Groulx que pour déclarer qu'il faudra « juger à leur résultat » ces « idées sur la bonne entente », position d'une modération surprenante pour un homme qui était quelques années plus tôt un ardent nationaliste et un admirateur du chanoine historien¹⁰⁴.

Plus tard la même année, on découvre la trace d'une autre interpellation par Roy d'une sommité intellectuelle dans une lettre adressée à celui-ci en octobre par le père Gustave Sauvé, o.m.i., directeur du Centre social de l'Université d'Ottawa¹⁰⁵. Cette courte lettre est une réponse à des « remarques », voire des reproches que lui aurait adressés Roy, qui suivait alors manifestement un cours par correspondance sur le

¹⁰³ Lettre de Raoul Roy à l'abbé Arthur Maheux, Montréal, 21 janvier 1944, 3 p. dactyl., ACRLG, FRR, cote P64/B4,10. L'abbé Maheux lui répond de Québec le 26 janvier 1944, 3 p. dactyl., ACRLG, FRR, cote P64/B4,10. Le texte de la conférence en question, qui a eu lieu à l'Hôtel Windsor, a paru dans *Le Canada* du 18 janvier 1944.

¹⁰⁴ *Ibid.* Pour un aperçu de cette polémique, voir Jean Lamarre, *Le devenir de la nation québécoise : selon Maurice Séguin, Guy Frégault et Michel Brunet (1944-1969)*, Sillery, Septentrion, 1993, p. 73-79.

¹⁰⁵ Lettre de Gustave Sauvé, o.m.i., à Raoul Roy, Ottawa, 13 octobre 1944, 2 p. mss., ACRLG, FRR, cote P64/B6,6. Nous n'avons pu retrouver la lettre de Roy à laquelle Sauvé répondait.

coopératisme auprès de cette école¹⁰⁶. Sauvé se défend d'être « un théoricien enfermé dans une tour d'ivoire » et affirme connaître « la vie du travailleur » pour l'avoir vécue lui-même, un peu comme Maheux s'était défendu quelques mois auparavant de l'accusation d'être méprisant envers les ouvriers. On ne peut que conjecturer la nature des critiques de Roy à l'endroit du contenu de ce cours sur le coopératisme, une solution économique qu'il jugera plus tard intéressante, mais insuffisante pour l'émancipation économique des Canadiens français¹⁰⁷.

Quatre mois plus tard, alors que Roy travaille à Toronto depuis la fin de l'automne, il écrit à l'archevêché de Québec pour s'informer du montant annuel d'argent envoyé à Rome par l'Église québécoise comme contribution au Denier de Saint-Pierre et à l'Œuvre de la Propagation de la Foi, ceci dans le but de démentir des affirmations de protestants qu'il côtoie, qui lui affirment que le Québec aurait contribué pour un million de dollars¹⁰⁸. Insatisfait de la réponse imprécise et, lui semble-t-il, invraisemblable que lui a donnée l'archevêché, il récrit pour exposer les raisons de ce doute et demander s'il est bien juste qu'une province comptant de nombreuses familles pauvres comme celle où il a grandi donne annuellement autant d'argent pour aider les pauvres de Rome écrasés par le régime fasciste¹⁰⁹.

Mais le document le plus riche sur l'idéologie de Roy pendant cette première partie des années quarante est sans contredit la brochure intitulée *L'inquisition est-elle morte?*, que Roy semble avoir distribuée en mai 1945 à ses amis pensionnaires du Collège Saint-Laurent¹¹⁰. Ce texte, qu'on peut considérer comme la première « publication » retrouvée de Roy, est au départ un plaidoyer d'innocence et un cri d'indignation devant une injustice dont Roy s'estime la victime. Parti de sa chambre au

¹⁰⁶ *Ibid.* Diplôme décerné à Raoul Roy par le Centre social de l'Université d'Ottawa, pour le cours « Les principes fondamentaux de la coopération » (suivi par correspondance), 24 février 1945, ACRLG, FRR, cote P64/B6,7.

¹⁰⁷ Voir par exemple l'article 37 du manifeste de *La Revue socialiste*, dans *La Revue socialiste* (Montréal), no 1 (avril 1959), p. 19, ou encore le livre *Socialisme! Lequel?*, Montréal, Franc-Canada, 1976, p. 12.

¹⁰⁸ Brouillon d'une lettre de Raoul Roy à l'Archevêché de Québec, Malton (Ontario), 5 février 1945, 1 p. mss., ACRLG, FRR, cote P64/B6,7. Réponse de l'Archevêché de Québec à Raoul Roy, Québec, 13 février 1945, 1 p. dactyl., ACRLG, FRR, cote P64/B6,7.

¹⁰⁹ Brouillon d'une lettre de Raoul Roy à l'Archevêché de Québec, Malton (Ontario), 26 février 1945, 2 p. mss., ACRLG, FRR, cote P64/B6,7.

¹¹⁰ Raoul Roy, *L'inquisition est-elle morte?*, brochure reproduite par stencil, Cartierville, mai 1945, 14 p. dactyl. ACRLG, FRR, cote P64/B6,2. Avant son départ pour Toronto et alors qu'il travaillait dans une

Collège pour aller travailler à Toronto, Roy avait reçu des responsables de l'hébergement de cette institution l'assurance qu'on chercherait à lui procurer de nouveau une chambre à son retour. Cependant, peu après son retour, le ton de ces responsables change brusquement et on l'avertit sèchement qu'il n'est plus le bienvenu au collège. Ne réussissant pas à avoir des explications satisfaisantes et s'estimant victime de la médisance de certaines personnes ignorantes au sujet de conversations à saveur sociale ou politique qu'il aurait eues au collège, Roy écrit au père supérieur de l'institution pour demander justice, mais n'obtient aucune réponse. C'est alors que pour protéger sa réputation auprès de ses amis pensionnaires et pour exprimer son indignation, il publie cette brochure, dont le cœur est constitué de la reproduction des deux longues lettres envoyées au père supérieur¹¹¹.

Affirmant qu'il est de son devoir de « proclamer la vérité même si elle porte scandale » (Saint Thomas), Roy adresse à ses amis et au père supérieur un ardent plaidoyer en faveur de la justice et surtout, de la tolérance, de la Liberté et de la Démocratie, ceci au nom d'un christianisme authentique. Il fustige à mots plus ou moins couverts le clergé catholique de la province pour son autoritarisme et son « fanatisme »¹¹², qu'il attribue à une inconscience dangereuse plutôt qu'à une pure volonté de domination. Ces habitudes antilibérales, qui contrastent fortement avec la tolérance et le respect de la liberté qu'il dit avoir constaté lors de son séjour en Ontario, sont très dangereuses pour le « Pays de Québec »¹¹³ : non seulement entraînent-elles l'arriération du Québec, mais leur persistance crispée menace de préparer le terrain pour une révolution menée par des gens « qui n'aiment pas la liberté »¹¹⁴. Il est temps qu'une révolution libérale sorte le Québec de son Moyen Âge, parce que la liberté est la

avionnerie de Cartierville, Roy avait été pensionnaire au Collège Saint-Laurent, qui louait des chambres à des ouvriers.

¹¹¹ Outre ces deux lettres (p. 3-10), la brochure est constituée d'une introduction (p. 1-3) et d'une conclusion (p. 10-11) adressées à ses amis, ainsi que de notes sur l'Inquisition tirées d'un ouvrage de l'historien Jean Guiraud (p. 12-13) et d'une page finale sur le message chrétien contre l'intolérance, comprenant la parabole de la Samaritaine (p. 14).

¹¹² *Ibid.*, p. 11.

¹¹³ *Ibid.*, p. 8.

¹¹⁴ Néanmoins, l'effondrement des « châteaux [*sic*] de verre » d'une certaine « classe » (le clergé, manifestement), pour lequel celle-ci n'aurait à blâmer que sa propre inconscience, aurait des effets bénéfiques, lance Roy : il « entrainerait [*sic*] avec lui 300 ans d'ignorance et de superstitions, de pauvreté et de misère [...] ». *Ibid.*, p. 9.

condition du progrès¹¹⁵. À cet égard, Roy admet que le voisinage britannique et américain a été favorable au Québec parce qu'il a insufflé dans la province un certain sens de la liberté¹¹⁶. Roy présente l'Inquisition à ses amis en se disant chanceux de ne pas vivre au temps de Torquemada, mais il renchérit immédiatement en affirmant que « les gens progressifs reconnaissent que l'Inquisition n'est pas morte dans Québec, et qu'elle se manifeste de temps en temps par de petites persécutions bien dignes des âges noirs »¹¹⁷. C'est pourquoi il faut que le clergé et les catholiques du Québec évoluent au plus vite vers un authentique christianisme, conforme à la parole de l'Évangile, qui rejette l'intolérance¹¹⁸.

b) 1946-1949

Le corpus de sources de cette seconde sous-période est essentiellement constitué de textes publiés en 1946-1947 dans le « journal ouvrier » *Combat*, organe francophone du Parti ouvrier-progressiste. La plupart des articles publiés par Roy dans *Combat* appartiennent à trois séries ou catégories thématiques. La première concerne la jeunesse, ses problèmes et ses efforts d'émancipation : elle comprend, d'une part, des reportages sur des groupes de jeunes militants appartenant vraisemblablement à la mouvance socialiste (3 articles) et, d'autre part, une longue enquête intitulée « Que veut notre jeunesse? » (9 articles), où Roy présente les réponses de jeunes de diverses catégories professionnelles à une dizaine de questions d'ordre moral et politique. La seconde est constituée de « notes de voyage » dans lesquelles Roy décrit ses pérégrinations et ses rencontres, et livre ses réflexions à chaque étape de son premier voyage en Europe¹¹⁹, qu'il fait en tant que marin de février à mai 1947 (11 articles)¹²⁰.

¹¹⁵ *Ibid.*, p. 8.

¹¹⁶ *Ibid.*, p. 2 et 10.

¹¹⁷ *Ibid.*, p. 11.

¹¹⁸ Roy mentionne, en l'attribuant par erreur au père Ducatillon, le questionnement du père Raoul-Albert Plus, s.j. (sous le pseudonyme de Louis Herpél), qui demandait en 1930 « Catholiques, sommes-nous chrétiens? », et il conclut son texte en s'exclamant : « A bas le fanatisme! », *Ibid.*, p. 14.

¹¹⁹ Le trajet de ce voyage semble se limiter à l'Europe du nord : bref passage par l'Angleterre, puis Hollande (Rotterdam), Belgique (Anvers et Bruxelles), et enfin Allemagne (Hambourg), où Roy passe deux semaines dans la zone anglaise et produit une série d'articles intitulés « En Allemagne "Kaputt" ».

¹²⁰ Roy semble n'avoir été marin que durant ces deux mois et demi où il s'embarque comme cuisinier (*messman* ou *galleyboy*) à bord du SS Mont Clair : *Certificate of discharge*, SS Mont Clair (du 18 février et au 1^{er} mai 1947), ACRLG, FRR, cote P64/B6,7 ; c'est à cette occasion, semble-t-il, qu'il devient

Le dernier filon qu'on puisse discerner parmi ces textes est une série d'articles portant sur une affaire d'importation de main-d'œuvre étrangère à bon marché par Ludger Dionne, un industriel de la Beauce, région natale de Roy (3 articles)¹²¹. Les articles qui n'entrent pas dans l'une ou l'autre de ces trois catégories traitent le plus souvent d'actions militantes (ex. mouvement des squatters, grèves)¹²² ou de problèmes sociaux (ex. transport en commun, surnatalité en milieu urbain)¹²³.

Comme on l'a mentionné plus haut, on n'a retrouvé dans le *Searchlight*, le journal qui employait Roy, que deux textes signés de lui, dont un seul est postérieur au moment présumé de sa sortie du P.O.P. (fin 1947). Il s'agit d'un compte rendu du roman de Gabrielle Roy *Bonheur d'occasion* (1945), qui condense assez bien l'idéologie de Roy pendant cette période et où s'entremêlent, comme on le verra, de très vives préoccupations sociales, voire socialistes, et un nationalisme évident. Mais avant de se concentrer sur la question du nationalisme et du socialisme, il faut présenter dans ses grandes lignes l'idéologie de Roy pendant les années 1940.

Teneur de l'idéologie : les thèmes principaux

Par rapport à la période des années trente, certains revirements sont évidents. D'abord, Roy rejette vivement le fascisme comme doctrine d'émancipation du peuple et de la nation : le fascisme devient un système honni qui consacre l'esclavage des pauvres par les riches. À l'époque de son engagement dans le P.O.P., Roy approuve la définition qu'en donnent les communistes, c'est-à-dire une « dictature militaire imposée par la classe capitaliste [unie par une solidarité internationale] sur la majorité de la population »¹²⁴. À maintes occasions dans ses « notes de voyage », il souligne la mémoire des horreurs nazies et condamne ce qu'il juge être la collaboration des

membre de l'Union des marins canadiens, pour laquelle il travaille depuis deux mois déjà : livret de membre de l'UMC, membre no S14595 (*messman*), ACRLG, FRR, cote P64/B6,7.

¹²¹ Les textes touchant cette affaire et publiés dans *Combat* sont plus nombreux, mais souvent ne sont pas signés. Si Roy n'est pas le seul à couvrir cette affaire (le Dr Daniel Longpré, un autre collaborateur, y consacra un article le 18 octobre 1947), il est vraisemblable qu'il ait signé certains de ces textes sans auteur, que nous n'avons cependant pas inclus dans notre analyse.

¹²² « L'opinion publique approuve l'action des squatters », *Combat*, 21 décembre 1946; « Un bel exemple d'unité à Chambly », *Combat*, 7 juin 1947.

¹²³ « [Le service des transports à Montréal] Bois de corde ou viande en conserve? », *Combat*, 18 janvier 1947; « Les âmes vont au ciel mais les corps? », *Combat*, 11 janvier 1947.

¹²⁴ Raoul Roy, « [Notes de voyage] En Allemagne "Kaputt" », *Combat*, 7 juin 1947.

capitalistes avec d'anciens nazis. Il y critique aussi à plusieurs reprises le pouvoir anglais en Allemagne, à qui il reproche de ne pas dénazifier, et d'empêcher ainsi les progrès de la démocratie dans ce pays. Par ailleurs, l'idée séparatiste est absente des textes retrouvés de Roy, et le nationalisme se fait plus discret, moins actif.

La pensée de Roy prend un visage libéral et progressiste : les notions de démocratie, de liberté et de progrès reviennent sans cesse et prennent figure d'idéaux. Elles deviennent les enjeux et les symboles de la lutte à faire pour la libération du peuple, qui demeure comme auparavant la préoccupation principale de Roy. L'ennemi prend le nom de « réactionnaire », et les attitudes et situations inadmissibles deviennent « moyenâgeuses ». Conséquemment, la Révolution française est pour Roy un symbole affecté d'une valeur positive¹²⁵.

Si Roy s'attarde maintenant bien plus souvent aux problèmes des ouvriers qu'à ceux des cultivateurs, il continue à faire avec ardeur le procès des gouvernants et des élites canadiennes-françaises. Les gouvernements, toujours vendus aux intérêts capitalistes, demeurent dirigés par des « hommes de paille des requins de la finance »¹²⁶. L'Église, quant à elle, est l'objet de critiques encore plus nombreuses qu'à la période précédente : Roy lui reproche son autoritarisme et son intolérance, son antilibéralisme, mais aussi il l'accuse de freiner la libération du peuple (et de la « personne humaine ») en incitant celui-ci à la résignation et à la soumission; ce en quoi l'Église trahit, selon lui, les véritables idéaux chrétiens¹²⁷.

Dans ses articles à *Combat*, Roy accuse souvent les nationalistes comme l'Église d'être sourds aux problèmes de la jeunesse et du peuple, et de les aggraver par leur mots d'ordres dangereusement anachroniques, voire réactionnaires¹²⁸. Le progrès du peuple

¹²⁵ Raoul Roy, *L'inquisition est-elle morte?*, p. 2 : « Si nous regrettons parfois que “La Marseillaise” n'ait pas fait éclater dans le ciel laurentien, ses accents de délivrance, cela viendra certainement un jour, il y a des signes encourageants à l'horizon québécois ».

¹²⁶ « A quand une ligue contre la guerre » [*sic*], *Combat*, 31 mai 1947.

¹²⁷ Cette critique de l'Église au nom du christianisme authentique ou révolutionnaire, fréquent en 1944-1945, n'apparaît cependant pas dans les textes de la période socialiste (1946-1949), où Roy ne parle à peu près pas de l'Église. Cependant Roy critique vivement l'emploi, hypocrite selon lui, de l'idée de « charité chrétienne » par l'industriel Ludger Dionne pour justifier son importation de travailleuses.

¹²⁸ Roy écrit par exemple, en parlant du silence de « notre presse bourgeoise » sur la misère des « zones » : « il ne faut pas s'attendre qu'un Paul Sauriol, le bouffon cacophonique du « Devouaar », ou d'autres boute-feux [*sic*] réactionnaires nous entretiennent de l'abandon inouï dans lequel se trouvent les héritiers de nos “traditions” et de nos “institutions” » : Raoul Roy, « En avant, la jeunesse! », *Combat*, 30 novembre 1946. Deux semaines plus tard, il accuse les nationalistes (Société Saint-Jean-Baptiste, Jeunes

canadien-français exige selon Roy un tri parmi les traditions nationales et un abandon de celles qui empêchent la nation de s'adapter à la nouvelle civilisation industrielle qui se fait jour au Québec. Roy critique ainsi à plusieurs reprises les idéaux natalistes promus par les nationalistes et l'Église, qui condamnent selon lui à la misère les familles nombreuses des milieux populaires, surtout en ville¹²⁹. Il condamne aussi l'opposition de ces élites à des législations sociales nécessaires, et l'anticommunisme qui leur sert selon lui d'alibi¹³⁰. En niant aux prolétaires canadiens-français leur droit à aspirer à une part de bonheur, en les condamnant à un « enfer terrestre », ils risquent de causer sans le vouloir la « dégénérescence »¹³¹ et la « dénaturalisation » (l'anglicisation) du peuple, tout en faisant le jeu des exploiters capitalistes¹³². Notons enfin que le pacifisme maintenu de Roy s'insère aussi dans ce procès des élites et se mêle à sa méfiance vis-à-vis du fascisme¹³³.

Laurentiens et ligues), qui disent avoir à cœur le bien des familles, de ne pas se soucier des problèmes de logement des anciens combattants et de leurs familles : « L'opinion publique approuve l'action des squatters », *Combat*, 21 décembre 1946.

¹²⁹ « Les âmes vont au ciel mais les corps? », *Combat*, 11 janvier 1947; « Que veut notre jeunesse? [Une enquête de Raoul Roy] », *Combat*, 4 octobre 1947. Dans le premier article, Roy affirme que la « crise d'adaptation du Canada français au mode de vie industriel américain » montre que « certaines de nos traditions ne sont tout au plus qu'un reste de "primitivisme" ».

¹³⁰ « A quand une ligue contre la guerre », *Combat*, 31 mai 1947; « Les âmes vont au ciel mais les corps? », *Combat*, 11 janvier 1947; « En avant, la jeunesse! », *Combat*, 30 novembre 1946.

¹³¹ La signification de ce terme, que Roy n'emploie qu'une fois, semble s'inscrire, comme celle des mots « primitif » et « primitivisme », dans une conception évolutionniste du progrès culturel des peuples et des civilisations : « Que veut notre jeunesse? [Une enquête de Raoul Roy] », *Combat*, 4 octobre 1947. Mentionnons par ailleurs que Roy s'intéresse beaucoup, depuis les années 1930 (cf. la première lettre à Groulx, avril 1937), aux types physiques et physiologiques humains, nationaux et raciaux notamment. Cela ne débouche pas sur des idées ou des comportements racistes : Roy déclare ainsi fièrement que les marins ne mordent pas « aux amorces de haine raciale comme des préjugés moyenâgeux », et il ne craint pas d'inviter dans sa famille en Beauce son ami haïtien Dupleix Bastien : « Que veut notre jeunesse? [Une enquête de Raoul Roy] », *Combat*, 12 juillet 1947 et photographies, juillet 1945, ACRLG, FRR, cote P64/B5. Mais, mêlé à son progressisme et à son libéralisme, cela donne lieu à des passages étonnants comme celui où il se moque des rêves de domination racistes d'Hitler en examinant l'allure et le physique de jeunes de la marine allemande aperçus à Hambourg : « [Notes de voyage] En Allemagne "Kaputt" », *Combat*, 14 juin 1947.

¹³² « Les âmes vont au ciel mais les corps? », *Combat*, 11 janvier 1947; « Que veut notre jeunesse? [Une enquête de Raoul Roy] », *Combat*, 4 octobre 1947. Lors de son passage à Halifax, en chemin vers l'Europe, Roy, visiblement mal informé, croit avoir sous les yeux une population anglicisée, ce qui lui inspire la déclaration suivante : « La dénaturalisation : voilà la punition réservée aux peuples qui prétendent pouvoir se passer du progrès en se figeant dans leurs "traditions". Les éléments les plus progressifs d'ici refusent cette stagnation et se tournent vers une civilisation "étrangère" plus avancée : en l'occurrence, l'anglaise »; « [Vers l'Europe d'après-guerre] Journal de voyage », *Combat*, 22 mars 1947.

¹³³ « A quand une ligue contre la guerre », *Combat*, 31 mai 1947; « [Notes de voyage] En Allemagne "Kaputt" », *Combat*, 31 mai et 14 juin 1947. Roy semble juger que la plupart des Canadiens français des milieux populaires qui se sont engagés dans l'armée l'ont fait par nécessité : « Que veut notre jeunesse?

Nationalisme et socialisme

Roy semble commencer la décennie 1940 avec des convictions fortement nationalistes : il donne à un cousin le livre *Directives* de Lionel Groulx en 1941 et achète un numéro du journal nationaliste *L'Union* honorant cet historien en septembre 1942. Des gestes posés par Roy durant la première partie de la décennie indiquent aussi qu'il conserve des attitudes nationalistes canadiennes-françaises : on pense au renvoi du livret syndical américain écrit en anglais et à sa décision d'éviter la conscription pour le service intérieur¹³⁴. Cependant, les sources semblent indiquer, dès 1944, que le nationalisme de Roy se modère à plusieurs égards.

Premièrement, le discours de Roy devient beaucoup moins accusateur et méfiant à l'endroit des Anglo-Saxons (Canadiens, Britanniques et Américains), qui prennent même par moments un visage sympathique et exemplaire de gens tolérants et libéraux¹³⁵, sans pour autant que soit oublié l'impérialisme et le racisme de certains d'entre eux, dont les Canadiens français sont souvent victimes¹³⁶. Une bonne part de ses accusations — de celles qui ne sont pas dirigées vers les politiciens et les gros capitalistes — se portent plutôt sur les élites nationales, et Roy ne s'insurge pas contre les idées de l'abbé Maheux sur la « bonne entente »¹³⁷.

Deuxièmement, l'idée d'internationalisme ne répugne plus à Roy comme c'était le cas dans les années 1930¹³⁸ : Roy déclare ainsi à l'abbé Maheux que le fascisme, le socialisme et le marxisme sont aussi internationaux que le christianisme; il fustige les efforts des « isolationnistes » qui, sous « prétexte » d'anticommunisme, tentent d'empêcher le départ d'une délégation canadienne-française au festival de la Jeunesse Mondiale démocratique tenu à Prague à l'été 1947; et ses notes de voyage en Europe

[Une enquête de Raoul Roy] », *Combat*, 4 octobre 1947; « Images des transformations du Québec. Bonheur d'occasion. Un livre pour lire en mer », *Searchlight*, 30 septembre 1948.

¹³⁴ Yves Ménard, *op. cit.*, p. 1.

¹³⁵ Roy semble avoir apprécié la façon dont il a été traité à Toronto, et la liberté et la tolérance qu'il y a constaté. Voir *L'inquisition est-elle morte?*, p. 2 et 8.

¹³⁶ Voir notamment Raoul Roy, « [En Europe d'après-guerre] Journal de voyage », *Combat*, 29 mars 1947; « La "charité chrétienne" à \$9 par semaine », *Combat*, 31 mai 1947.

¹³⁷ Lettre de Raoul Roy à l'abbé Arthur Maheux, Montréal, 21 janvier 1944.

¹³⁸ Voir le passage de la seconde lettre à Groulx (mai 1937) cité ci-haut où Roy disait aimer trop sa patrie pour être internationaliste et communiste. Il faut remarquer cependant que Roy était tout de même à cette époque à la recherche d'exemples étrangers.

(1947) révèlent un souci de faire des comparaisons internationales, en plus de contenir plusieurs commentaires sur la solidarité internationale des exploités capitalistes.

Enfin, la modération du nationalisme de Roy se perçoit à l'absence, dans les textes retrouvés, du projet politique séparatiste auquel il adhéra dans les années trente, malgré la persistance d'opinions et d'attitudes nationalistes canadiennes-françaises¹³⁹. Il est cependant possible que Roy n'ait pas abandonné cette idée et même que, comme il l'affirmera plus tard, celle-ci ait joué dans son adhésion au P.O.P. C'est peut-être parce qu'il n'avait pas la liberté de l'exprimer dans *Combat* qu'elle est absente de ses écrits publiés de l'époque.

L'impression d'un éloignement du nationalisme est renforcée par les critiques fréquentes et dures qu'adresse Roy aux nationalistes dans ses articles au journal *Combat*. Les nationalistes sont à plusieurs reprises accusés de ne pas se soucier véritablement des problèmes du peuple et de la jeunesse. Ils sont souvent traités de « réactionnaires », ce qui implique dans certains cas une accusation de connivence avec les pouvoirs; le plus souvent, c'est plutôt leur « inconscience » et leur incompetence¹⁴⁰, c'est-à-dire « l'anachronisme »¹⁴¹ de leurs mots d'ordres et de leurs politiques (attachement déraisonnable à certaines traditions (ex. natalisme), opposition aux législations sociales, activités anticomunistes) dans le contexte de l'industrialisation rapide de la province et de la prolétarianisation des Canadiens français que Roy fustige au nom du « progrès ». Il faut noter que Roy semble viser surtout les nationalistes traditionalistes, ceux qu'il qualifie à un moment de « saint-jean-batistards »¹⁴², et qu'il ne mentionne jamais des nationalistes plus modernistes comme André Laurendeau ou Gérard Filion, avec le résultat que les nationalistes sont tous mis dans le même panier¹⁴³. Au cours de son

¹³⁹ Nous entendons par cette expression des attitudes et opinions nationalistes dont la nation de référence ou d'adhésion est le Canada français.

¹⁴⁰ Critiquant les nationalistes natalistes, Roy déclare ainsi : « Il est pénible de constater que loin d'être aussi machiavélique, la conduite de cette « élite » n'est rien moins [*sic*] qu'une incapacité congénitale à s'adapter à une nouvelle civilisation ou à créer un système qui permette de continuer la pratique des « vertus » antiques » ; « Les âmes vont au ciel mais les corps? », *Combat*, 11 janvier 1947.

¹⁴¹ « Les âmes vont au ciel mais les corps? », *Combat*, 11 janvier 1947.

¹⁴² « Que veut notre jeunesse? [Une enquête de Raoul Roy] », *Combat*, 4 octobre 1947. Les nationalistes que critique Roy ne sont presque jamais nommés personnellement : Roy ne mentionne en général que des groupes, comme la Société-Saint-Jean-Baptiste, les Jeunes Laurentiens et les « ligues » : « A quand une ligue contre la guerre » [*sic*], *Combat*, 31 mai 1947.

¹⁴³ Notons que cette attitude ne reflète pas exactement la tendance du journal, qui a parfois dans des éditoriaux de bons mots à l'endroit des nationalistes réformistes comme André Laurendeau : voir par

voyage en Europe, Roy reproche par ailleurs aux journaux nationalistes *Le Devoir* et *L'Action catholique* d'avoir occulté pendant la Guerre la barbarie des nazis¹⁴⁴. Notons cependant que Roy ne taxe jamais les nationalistes de fascisme.

Adhérant à un parti socialiste (le P.O.P.) et travaillant pour un syndicat lié à ce parti (l'UMC), Roy semble se tourner vers le socialisme comme une idéologie et comme une mouvance plus susceptibles de remédier aux problèmes de la jeunesse et des classes populaires canadiennes-françaises. Il faut noter que l'adhésion de Roy au socialisme n'est jamais déclarée clairement : il n'emploie d'ailleurs jamais ce mot dans ses articles de la période 1946-1949. Prudence dans un contexte social et légal vivement anticommuniste¹⁴⁵, retenue significative des convictions idéologiques de Roy; ou encore simple effet fortuit de la position secondaire de Roy en tant que rédacteur au journal? Il est très difficile de le déterminer. Cependant, le discours de Roy comporte de nombreux signes d'une imprégnation socialiste. D'abord, au strict niveau du vocabulaire, il y a l'emploi fréquent des mots « capitaliste », « bourgeois » (connotés négativement), « prolétaire » et « prolétariat » (connotés positivement)¹⁴⁶, ainsi que celui, à deux reprises, de l'expression « classe ouvrière ». On a déjà souligné l'adhésion apparente de Roy, dans un article sur l'Allemagne, à la définition communiste du fascisme; on peut ajouter qu'au cours du même voyage en Europe, Roy relève sur un ton positif la présence en Hollande de quotidiens communistes, signe d'une bonne organisation de la « classe ouvrière »¹⁴⁷. Pour ce qui est du capitalisme, Roy affirmera plus tard avoir été frappé par son illogisme ou son absurdité pendant la Crise, alors qu'en pleine pénurie générale on brûlait des montagnes d'aliments invendus, et pendant la Guerre, qui par une mécanique perverse avait ramené la prospérité et renversé complètement la situation de l'emploi. Dans un article de *Combat*, il qualifie en tout cas le « régime économique » de

exemple Oscar Roy, «L'apport de la classe ouvrière au mouvement nationaliste», *Combat*, 26 juillet 1947. Cependant cette divergence peut s'expliquer par le simple fait que Roy ne rédige pas d'éditoriaux ou de textes où il ait à se prononcer sur cette mouvance nationaliste réformiste.

¹⁴⁴ « [En Europe d'après-guerre] Journal de voyage », *Combat*, 5 avril 1947.

¹⁴⁵ Le journal *Combat* tombera sous le coup de la « Loi du cadenas » en 1948.

¹⁴⁶ Par exemple, Roy déclarera, dans l'entrevue qu'il accorde à Danièle Cuisinier, de *Combat* : « Les bûcherons [...] sont les prolétaires les plus négligés et les plus misérables de la province ». Danièle Cuisinier, « Un journaliste nous vient des chantiers [Raoul Roy pose un bel exemple] », *Combat*, 17 mai 1947.

¹⁴⁷ « [En Europe d'après-guerre] Journal de voyage », *Combat*, 5 avril 1947.

« désuet »¹⁴⁸. Et il critique ailleurs les occupants anglais en Allemagne, qui en plus de ne pas dénazifier, ne font « rien pour l'établissement d'une *démocratie économique*, ce qui ferait disparaître les bases d'une renaissance fasciste »¹⁴⁹. Sans révéler le désir d'un socialisme planificateur intégral, ces deux exemples suggèrent que Roy était favorable à un certain socialisme économique.

Plusieurs commentaires de Roy au sujet de la démocratie ont eux aussi des résonances socialistes. Le militant émet souvent des doutes sur la réalité de la démocratie au Canada et ailleurs, et soupçonne les politiciens de n'être que les marionnettes des capitalistes¹⁵⁰, avec la conséquence que les classes populaires ne connaissent pas vraiment la démocratie¹⁵¹. Consterné par la situation qu'il constate à Hambourg, il demande :

La pénétration du capital américain en Allemagne, est-ce ça que les dirigeants des États-Unis appellent « démocratiser »... Va sans dire que la propagande contre les Russes, qui ne sont pas intéressés dans ce genre de « démocratie » est très forte¹⁵².

Puis, la semaine suivante, en commentant la « conduite décourageante des troupes [anglaises] d'occupation », il ajoute :

Comment les Allemands vont-ils apprendre que la démocratie n'est pas une chose arrivée, mais en marche, alors que l'occupant, qui se dit démocrate, se conduit tout simplement comme un conquérant ordinaire?
153

Cette corruption de la démocratie ne l'amène cependant pas à prôner la dictature du prolétariat : il appelle par exemple à la municipalisation du transport en commun à

¹⁴⁸ « Il est possible d'avoir un monde meilleur que celui dans lequel nous sommes forcés de vivre par un régime économique désuet » : « St-Henri veut un centre de jeunesse [Les jeunes font le piquet devant une maison de jeu », *Combat*, 8 février 1947.

¹⁴⁹ « [Notes de voyage] En Allemagne "Kaputt" », *Combat*, 7 juin 1947. Nos italiques.

¹⁵⁰ Par exemple, alors qu'il décrit une grève à l'usine Bennett de Chambly, il affirme que le maire de la ville, qui travaille pour cette compagnie, a été élu parce que les ouvriers ne peuvent voter : « Un bel exemple d'unité à Chambly », *Combat*, 7 juin 1947.

¹⁵¹ « Images des transformations du Québec. Bonheur d'occasion. Un livre pour lire en mer », *Searchlight*, 30 septembre 1948.

¹⁵² « [Notes de voyage] En Allemagne "Kaputt" », *Combat*, 31 mai 1947. Remarquons que cet extrait révèle aussi, comme d'autres passages, une perception favorable de l'U.R.S.S., perception qui changera au moins dès les années 1950.

¹⁵³ « [Notes de voyage] En Allemagne "Kaputt" », *Combat*, 7 juin 1947.

Montréal par « la restauration du suffrage universel » dans la ville, dans le cadre d'un « programme démocratique »¹⁵⁴.

Enfin, deux autres thèmes donnent au discours de Roy une saveur socialiste : il s'agit, d'une part, de la revendication d'un bonheur matériel pour les masses populaires, et, d'autre part, de l'appel à une prise de conscience par le peuple de son exploitation, qui mettrait fin à sa résignation et ferait naître chez lui un salutaire esprit de contestation. Le premier allie la critique de la misère des masses canadiennes-françaises à la condamnation des idéaux et des consignes traditionalistes et spiritualistes des nationalistes et de l'Église, en partie responsables, selon Roy, de cette misère : il est absurde, affirme celui-ci, de vouloir sauver les âmes sans faire ce qu'il faut pour sauver les corps. Dans un texte intitulé « Les âmes vont au ciel mais les corps? », Roy se demande « si les “responsables” qui continuent à donner cette orientation “morale” [une forte natalité] à nos familles prolétaires se rendent compte qu'ils créent un enfer terrestre pour une bonne partie de notre peuple »¹⁵⁵. Dans un autre article, il tourne en dérision, à l'aide d'une parabole, le désir d'une « déprolétarisation en esprit des ouvriers » qu'avait exprimé le « chef mondial » des Jeunesses ouvrières catholiques, le chanoine Cardjin : comparant cette idée à celle que pourraient avoir des fous de nager par terre pour faire apparaître de l'eau, il conclut : « être déprolétarisé en esprit ça doit faire autant de bien au corps que de nager dans une piscine à sec... »¹⁵⁶. Notons cependant que ce type de critiques ne date pas pour Roy de son engagement dans le mouvement socialiste : déjà, en 1944, il accusait l'abbé Maheux de nier aux ouvriers le droit d'aspirer à « leur part de bonheur sur terre »¹⁵⁷; et l'on pourrait même dire que l'esprit de cette accusation se retrouve déjà dans les années trente dans ses lettres à Lionel Groulx. Pour Roy, dans les années 1940, les problèmes des prolétaires sont au moins autant matériels que spirituels.

Cependant, selon Roy, pour accéder à un tel bonheur terrestre, le peuple ne doit pas attendre passivement que les gouvernants et les autorités se réforment. Il doit s'extirper de ses habitudes de résignation et de docilité et apprendre à agir de façon unie

¹⁵⁴ « [Le service des transports à Montréal] Bois de corde ou viande en conserve? », *Combat*, 18 janvier 1947.

¹⁵⁵ « Les âmes vont au ciel mais les corps? », *Combat*, 11 janvier 1947.

¹⁵⁶ « En avant, la jeunesse! », *Combat*, 30 novembre 1946. Ce passage reflète la concurrence que se faisaient probablement les mouvements socialistes et d'action catholique pour le recrutement des ouvriers, et de la jeunesse ouvrière en particulier.

et solidaire pour défendre ses intérêts contre ses exploités, qui eux savent bien ce qu'est la solidarité¹⁵⁸. Ce discours, fréquent dans les écrits de Roy, rappelle nettement les idées socialistes et marxistes de conscience de classe et de solidarité des travailleurs devant le capital. Cette critique de la résignation est souvent à la source des reproches que fait Roy à l'endroit de l'autorité religieuse et de la religiosité des Canadiens français dans les années quarante comme dans les années trente. Cependant, Roy ne rejette pas la religion comme un « opium du peuple », mais plutôt il se prononce en faveur d'un christianisme tolérant et « révolutionnaire », un peu à la manière des socialistes chrétiens ou, plus tard, des théologiens de la libération¹⁵⁹. C'est pourquoi Roy trouve particulièrement pervers l'usage, hypocrite selon lui, que fait de l'idée de « charité chrétienne » un industriel canadien-français qui désire importer d'Europe des jeunes travailleuses polonaises pour son usine de textiles : il ne lui semble pas normal, mais inacceptable que le christianisme serve de prétexte à l'exploitation¹⁶⁰.

Persistence du nationalisme et synthèse avec le socialisme

Si le nationalisme de Roy semble se modérer et disparaître de son discours en tant que projet politique (séparatisme ou autonomisme), et si le socialisme semble informer ses projets d'émancipation populaire, il est cependant tout à fait clair que Roy n'a pas abandonné ses préoccupations nationalistes canadiennes-françaises en se tournant vers le mouvement socialiste canadien. De nombreux indices le révèlent sans cesse, et Roy fusionne même à plusieurs reprises les préoccupations socialistes et nationalistes d'une manière qui préfigure son discours idéologique des années 1960.

Ces préoccupations nationales étaient assez claires avant l'entrée de Roy à *Combat*, malgré la modération du nationalisme qu'on a observée. Ainsi, les lettres

¹⁵⁷ Lettre de Raoul Roy à l'abbé Arthur Maheux, Montréal, 21 janvier 1944.

¹⁵⁸ « [Le service des transports à Montréal] Bois de corde ou viande en conserve? », *Combat*, 18 janvier 1947; « Un bel exemple d'unité à Chambly », *Combat*, 7 juin 1947; « St-Henri veut un centre de jeunesse [Les jeunes font le piquet devant une maison de jeu] », *Combat*, 8 février 1947; Raoul Roy, « [Notes de voyage] En Allemagne "Kaputt" », *Combat*, 7 juin 1947; « [Notes de voyage] Grève à bord du "Mont-Clair" », *Combat*, 21 juin 1947; « Images des transformations du Québec. Bonheur d'occasion. Un livre pour lire en mer », *Searchlight*, 30 septembre 1948.

¹⁵⁹ Il faut cependant noter que ces critiques sont concentrées dans la période d'avant 1946, les textes de l'époque du P.O.P. ne faisant que rarement mention de la religion.

¹⁶⁰ « La "charité chrétienne" à \$9 par semaine », *Combat*, 31 mai 1947. « Ainsi, Ludger Dionne aurait fait la charité!... », *Combat*, 2 août 1947.

envoyées de Toronto à l'Archevêché de Québec (février 1945) au sujet des dons envoyés à Rome par les catholiques du Québec exprimaient un désir de défendre le catholicisme canadien-français contre les critiques de protestants anglophones; et en même temps, elles critiquaient d'un point de vue national cette fuite de capitaux, qui bénéficiait aux pauvres de Rome plutôt qu'aux familles pauvres du Québec. Dans un même échange, Roy procédait donc tour à tour à la défense et à la critique d'une tradition nationale (un élément du catholicisme), dans le but à chaque fois de défendre la nation. Quelques mois plus tard, la brochure *L'inquisition est-elle morte?* critiquait sévèrement le clergé de la province et l'autoritarisme ambiant dans le cadre d'un combat libéral pour rendre « service à notre peuple »¹⁶¹.

Les textes publiés par Roy à *Combat* et au *Searchlight* de 1946 à 1948 recèlent de nombreux indices d'un vif sentiment national. Ses notes de voyage en Europe sont particulièrement révélatrices à cet égard : Roy se montre aussi attentif aux questions linguistiques, aux rapports interethniques et aux particularismes nationaux qu'aux problèmes de la classe ouvrière. Ainsi, durant son séjour dans l'Allemagne dévastée, Roy montre, tout en fustigeant le nazisme, une grande sympathie pour le peuple allemand injustement humilié par les vainqueurs anglais, qui se comportent selon lui en impérialistes; l'anti-impérialisme allie ici les valeurs socialistes et démocratiques à l'appel au respect de la dignité nationale¹⁶². En Belgique, Roy s'attarde beaucoup à la situation respective des deux groupes linguistiques (Wallons et Flamands) et sur les rapports qu'ils entretiennent ensemble; il observe par exemple à Anvers la résolution des chauffeurs de tram flamands à ne parler le français qu'en cas de stricte nécessité, et conclut d'une façon qui laisse peu de doute sur ses convictions nationales : « C'est un entêtement qui ferait honneur, bien qu'il ne s'agisse pas de la même langue, à un Jeune Laurentien... »¹⁶³. Dans ce cas comme dans d'autres, c'est la mollesse des nationalistes

¹⁶¹ Raoul Roy, *L'inquisition est-elle morte?*, p. 10. Dans sa lettre à l'abbé Maheux, Roy déclarait par ailleurs avoir l'espoir « qu'après cette guerre Dieu voudra nous donner des hommes qui nous montreront le progrès plutôt que de se moquer de nous ». Lettre de Raoul Roy à l'abbé Arthur Maheux, Montréal, 21 janvier 1944

¹⁶² « [Notes de voyage] En Allemagne "Kaputt" », *Combat*, 17, 24 et 31 mai 1947. Roy avait aussi relevé en Angleterre, deux mois plus tôt, des titres de brochures du parti conservateur, dont plusieurs avaient une saveur impérialiste : « [En Europe d'après-guerre] Journal de voyage », *Combat*, 29 mars 1947.

¹⁶³ « Notes de voyage dans les Flandres », *Combat*, 10 mai 1947.

et non leur énergie que Roy semble condamner, même s'il récuse par ailleurs la « haine raciale »¹⁶⁴.

En effet, si Roy fait de nombreux reproches aux nationalistes, le *nous* national canadien-français reste toujours sous-jacent dans son discours : ce n'est pas du peuple ou de la jeunesse en général dont Roy traite, mais de « notre » peuple et de « notre » jeunesse. Ce peuple dont il défend les projets d'émancipation, qu'il voudrait réveiller en l'extirpant de ses habitudes de résignation et de docilité, c'est le peuple canadien-français, dont il compare au besoin la passivité avec l'exemple ontarien ou belge pour lui inspirer une honte salutaire¹⁶⁵. Ainsi, lorsque des gens tentent d'empêcher l'envoi d'une délégation canadienne-française au festival de la Jeunesse Mondiale démocratique tenu à Prague à l'été 1947, Roy s'exclame :

Chaque fois que des jeunes du Québec auraient la chance d'aller au dehors et de prouver qu'ici comme ailleurs il y a une jeunesse ardente prête à se dévouer pour l'avancement de notre peuple, ou même tout simplement pour faire connaître le Canada français, des personnages agités d'une frousse significative à la vue du réveil de l'agneau « canayen » les condamnent à rester au bercail laurentien¹⁶⁶.

Réveiller « l'agneau canayen », rendre le peuple canadien-français plus revendicateur, voire révolutionnaire, est déjà dans les années 1940 — peut-être depuis les années 1930 — et sera encore dans les années 1960, le projet de Raoul Roy¹⁶⁷.

Les critiques fréquentes qu'adresse Roy aux nationalistes au sujet de leur promotion de traditions qu'il juge désuètes procèdent du même souci pour la nation. Selon lui, il faut faire un tri parmi les traditions de la nation pour éviter le déclin de

¹⁶⁴ « Que veut notre jeunesse? [Une enquête de Raoul Roy] », *Combat*, 12 juillet 1947.

¹⁶⁵ Ainsi, Roy critique par exemple l'état piteux et corrompu du système privé de transport en commun montréalais en le comparant à l'efficacité de celui de Toronto, qui est municipal. Insistant sur la patience des usagers et des employés, il demande : « Serait-ce que nous serions plus dressés à la docilité et à la résignation que nos compatriotes torontois... [sic] ». « [Le service des transports à Montréal] Bois de corde ou viande en conserve? », *Combat*, 18 janvier 1947. Les lois du Québec, qui permettent l'exploitation des travailleurs, sont aussi l'objet d'exclamations de honte, par exemple dans « La "charité chrétienne" à \$9 par semaine », *Combat*, 31 mai 1947.

¹⁶⁶ « A quand une ligue contre la guerre » [sic], *Combat*, 31 mai 1947.

¹⁶⁷ Au tournant des années 1960, Roy ouvrira un café qu'il destina au rassemblement de militants. Il le nommera « Au mouton pendu » pour signifier sa rupture avec « the St-Jean-Baptiste Day parade characterization of the French-Canadian as an unresisting sheep » : Roy cité par Malcolm Reid, *The Shouting Signpainters; A Literary and Political Account of Quebec Revolutionary Nationalism*, New York, Monthly Review Press, 1972, p. 201.

peuple canadien-français, et ce particulièrement dans le contexte de l'industrialisation rapide de la province de Québec, qui aboutit à la prolétarisation des classes populaires francophones. Des traditions figées, comme la forte natalité et le mépris de l'instruction, sont un péril pour la nation, et le « progressisme » est nécessaire à son salut¹⁶⁸. Sans l'affirmer ouvertement, Roy semble donc souvent faire la promotion d'un nationalisme progressiste, voire socialiste, par opposition au nationalisme conservateur qu'il condamne.

Par moments, ce discours nationaliste et socialiste prend un accent nationaliste assez fort, qui préfigure l'idéologie que Roy promouvra dans les années 1960. Ainsi, dans son compte rendu du roman *Bonheur d'occasion* de Gabrielle Roy, dernier texte publié retrouvé pour les années 1940 et qui condense admirablement l'idéologie de Roy pendant cette période, Roy écrit :

L'on y sent la détresse de ce nouveau prolétariat canadien-français, si proche de ses origines paysannes, mais pourtant si différent de l'habitant. Nous y voyons le contraste des richesses de l'orgueilleuse [sic] et anglo-saxonne Westmount, trônant dédaigneusement sur le Mont Royal, et des masses d'humanité guenillonne [sic] fourmillant dans les taudis où suintent la misère et la tuberculose. Pourtant pas une seule fois ces hommes exploités ne penseront à la révolte contre cette richesse insolente qui se polit de leurs sueurs¹⁶⁹.

Il faut dire que le ton nationaliste assez affirmé de ce texte, publié en 1948 après la date probable de la sortie de Roy du mouvement socialiste, dépasse celui de la plupart des articles que le militant publiait dans *Combat* en 1946-1947. Cependant, au cours de son engagement dans ce journal, Roy a publié une série d'articles où nationalisme et socialisme sont fusionnés autour d'une thématique qui sera centrale dans l'œuvre ultérieure de Roy, celle de l'immigration.

Cette série de reportages portent sur une affaire d'importation de main-d'œuvre étrangère à bon marché dans la Beauce, région natale de Roy : Ludger Dionne, un industriel de Saint-Georges de Beauce qui siège à la Chambre des communes, avait fait

¹⁶⁸ « Les âmes vont au ciel mais les corps? », *Combat*, 11 janvier 1947; « [Vers l'Europe d'après-guerre] Journal de voyage », *Combat*, 22 mars 1947; « Que veut notre jeunesse? [Une enquête de Raoul Roy] », *Combat*, 4 octobre 1947.

¹⁶⁹ « Images des transformations du Québec. Bonheur d'occasion. Un livre pour lire en mer », *Searchlight*, 30 septembre 1948.

venir d'Allemagne en 1947 une centaine de jeunes polonaises qui s'engageaient à travailler à faible salaire pour deux ans dans ses usines de rayonne et qui étaient obligées de demeurer en pension dans un couvent¹⁷⁰. Roy et d'autres rédacteurs du journal présentent cette manœuvre comme de l'esclavage et comme une menace pour la classe ouvrière canadienne, parce qu'elle exerce une pression à la baisse sur les salaires. Roy s'emploie, à l'aide de sa connaissance de la ville de Saint-Georges et des contacts qu'il y garde, à démontrer concrètement que cette importation de travailleuses ne serait pas nécessaire si l'industriel consentait de meilleurs salaires à ses employés, et qu'elle s'inscrit dans une dynamique capitaliste d'exploitation des travailleurs¹⁷¹. Il juge odieux l'usage, hypocrite selon lui, que fait Dionne de l'idée de « charité chrétienne » pour justifier son geste¹⁷². Dans cette affaire, socialisme et nationalisme se conjuguent dans la pensée de Roy autour de la question de l'immigration, une thématique qui sera très présente dans *La Revue socialiste* qu'il fondera onze ans plus tard¹⁷³.

Un contexte favorable au mélange du socialisme et du nationalisme (Combat et le P.O.P. en 1946-1947)

Ainsi, durant l'immédiat après-guerre, le discours de Roy révèle une imprégnation socialiste claire, mais aussi des préoccupations nationales canadiennes-

¹⁷⁰ Anonyme, « Le député libéral de la Beauce se crée un marché aux esclaves », *Combat*, 26 avril 1947; Raoul Roy, « La "charité chrétienne" à \$9 par semaine », *Combat*, 31 mai 1947; Rédacteur inconnu, « Le pharisien Ludger Dionne lance une offensive contre la classe ouvrière », *Combat*, 21 juin 1947; Raoul Roy, « Des lettres de la Beauce qui condamnent Ludger Dionne », *Combat*, 28 juin 1947; *Idem*, « Ainsi, Ludger Dionne aurait fait la charité!... », *Combat*, 2 août 1947; Rédacteur inconnu, « Pas d'augmentation chez Dionne », *Combat*, 30 août 1947; Daniel Longpré, « Le Canada — Un pays où fleurit l'esclavage — le "camp Dionne" », *Combat*, 18 octobre 1947.

¹⁷¹ Raoul Roy, « La "charité chrétienne" à \$9 par semaine », *Combat*, 31 mai 1947. *Idem*, « Des lettres de la Beauce qui condamnent Ludger Dionne », *Combat*, 28 juin 1947; *Idem*, « Ainsi, Ludger Dionne aurait fait la charité!... », *Combat*, 2 août 1947.

¹⁷² « Les capitalistes anglo-canadiens lorsqu'ils veulent trouver un prétexte pour faire venir des immigrants, afin d'avoir une main-d'œuvre à bon marché, se servent de l'argument raciste qu'il faut garder le Canada britannique en faisant venir des gens du Royaume-Uni. Mais quand il s'agit d'un industriel canadien-français, il lui faut bien chanter une autre chanson », en l'occurrence celle de la « charité chrétienne » : Raoul Roy, « La "charité chrétienne" à \$9 par semaine », *Combat*, 31 mai 1947. Roy fera encore allusion à cet épisode à l'époque de *La Revue socialiste* : « Jean Drapeau et la voie du socialisme », *La Revue socialiste*, no 2 (automne 1959), p. 36.

¹⁷³ Notons que les articles traitant dans *Combat* de l'immigration et de ses rapports avec le travail ne portent pas que sur cette affaire : par exemple, de rédacteurs inconnus, « La politique actuelle d'immigration est une menace pour le Canada », *Combat*, 7 juin 1947; « Les bûcherons souffrent de la politique d'immigration », *Combat*, 14 juin 1947; « Nos bûcherons veulent une politique d'immigration saine », *Combat*, 12 juillet 1947. Certains de ces articles ont pu être écrits par Roy, mais aucun n'est signé de sa main.

françaises très vives, malgré l'absence de l'expression d'un nationalisme politique. Roy n'a donc pas abandonné son nationalisme lors de son engagement dans le mouvement socialiste canadien, ce qui surprend de prime abord lorsque l'on connaît la tendance fortement centralisatrice du socialisme canadien, qu'il soit social-démocrate ou communiste. Cependant divers éléments de conjoncture permettent à cette époque l'expression de préoccupations nationales canadiennes-françaises au sein de la section québécoise du Parti ouvrier-progressiste, qui sont perceptibles dans l'organe de cette dernière, le journal *Combat*¹⁷⁴.

Au niveau mondial, la dissolution de l'Internationale communiste en mai 1943, qui visait à favoriser la collaboration de l'U.R.S.S. et des démocraties occidentales dans l'effort de guerre, a rendu leur autonomie aux partis communistes nationaux et favorisé l'expression en leur sein de préoccupations plus proprement nationales¹⁷⁵. Au niveau québécois, beaucoup de militants communistes francophones qui se sont engagés dans l'armée canadienne pendant la Guerre y ont goûté à du mépris et de la discrimination, ce qui les a rendus plus sensibles aux problèmes nationaux des Canadiens français¹⁷⁶. Par ailleurs, le Parti, conscient depuis le tournant des années 1930 de la faiblesse de sa pénétration chez les Canadiens français, fait beaucoup d'efforts de recrutement auprès de ceux-ci, d'autant plus qu'il estime qu'ils constituent un groupe victime d'une exploitation économique particulière : en 1929, le Parti communiste du Canada reconnaissait que les Canadiens français constituaient « les masses les plus exploitées au Canada », et l'historien Bernard Dansereau rapporte que le P.O.P. avait reconnu lors de sa fondation en 1943 l'oppression économique et sociale de la nation canadienne-française¹⁷⁷.

Cette volonté de recrutement semble amener le Parti, si l'on en croit ce que révèle la lecture du journal *Combat*, à diluer dans sa propagande les éléments de l'idéologie communiste qui pourraient facilement déplaire aux Canadiens français, comme l'anticléricalisme, et à jouer sur des thèmes susceptibles de les attirer, comme

¹⁷⁴ Nous avons procédé à un dépouillement rapide de cet hebdomadaire depuis sa fondation, le 23 novembre 1946, jusqu'aux années cinquante, à la recherche de textes de Roy.

¹⁷⁵ Bernard Dansereau, « Stanley Bréhaut Ryerson et les exclus de 1947 » dans Robert Comeau et Robert Tremblay, dir., *Stanley Bréhaut Ryerson, un intellectuel de combat*, Hull, Vents d'ouest, 1996, p. 119.

¹⁷⁶ Pour un portrait plus détaillé et plus complet de la situation de la section québécoise du P.O.P. dans l'après-guerre, voir Dansereau, *loc. cit.*, p. 105-130.

celui d'une lutte véritable pour la défense de leurs « droits nationaux » : ainsi, cet hebdomadaire déclarait dans la présentation de son numéro initial, le 23 novembre 1947 :

COMBAT réclame le respect des droits nationaux, politiques et économiques des Canadiens français. Nous nous opposons à un Louis Saint-Laurent lorsqu'il prétend que le parlement du Canada légalement peut abolir l'usage du français comme langue officielle. Au chapitre de l'autonomie provinciale, nous ne nous arrêtons pas à la doctrine stérile et, au fond, anti-nationale, d'un Maurice Duplessis. Nous réclamons des mesures pour freiner le pouvoir des trusts, pour réaliser l'égalité nationale, — économique, politique et sociale des Canadiens français¹⁷⁸.

Sur le plan religieux, l'hebdomadaire évite l'antycléricalisme et rapporte fréquemment les propos d'ecclésiastiques européens favorables à une coopération avec les socialistes, ou encore dément l'image persécutrice des régimes socialistes¹⁷⁹.

Dans l'ensemble, le journal critique moins le nationalisme canadien-français en soi que son visage conservateur et l'usage qu'on en fait à des fins « réactionnaires ». Ainsi, c'est « l'hypocrisie » de l'autonomisme de Duplessis, plutôt que l'idée autonomiste elle-même, qu'il attaque en soulignant l'abaissement du premier ministre (et des autres pouvoirs politiques canadiens) devant les trusts et les financiers de Wall Street. Dans une même veine, mais à l'extérieur du journal, le populaire militant communiste Henri Gagnon, qui sera plus tard ramené à l'ordre, n'hésitait pas à accuser à cette époque Duplessis de faire la promotion d'un « faux nationalisme¹⁸⁰ ».

À un niveau plus symbolique, *Combat* critique l'histoire nationaliste de Lionel Groulx, mais le fait en appelant à une revalorisation « des véritables traditions démocratiques et révolutionnaires des Canadiens français » et de la mémoire du mouvement des Patriotes de 1837-1838¹⁸¹; un thème qui sera d'ailleurs repris, dix ans

¹⁷⁷ Andrée Lévesque, *op. cit.*, p. 46; Dansereau, *loc. cit.*, p. 108.

¹⁷⁸ *Combat* (Montréal), 23 novembre 1947.

¹⁷⁹ Pour ne donner que quelques titres d'articles, tous de rédacteurs anonymes : "Les Catholiques en Lithuanie soviétique" (24 mai 1947), "Ce fut la semaine du Vatican" (28 juin 1947) ou encore "Les communistes et le Vatican" (12 juillet 1947). Mon dépouillement de ce journal ne fut cependant pas systématique à cet égard.

¹⁸⁰ Robert Comeau et Bernard Dionne, « Henri Gagnon, organisateur révolutionnaire : 1936-1956 », dans *Idem, Le droit de se taire...*, p. 315.

¹⁸¹ Anonyme, « Peuple sans histoire? », *Combat*, 23 novembre 1946. Voir aussi « Hommage de COMBAT aux victimes de '37 », *Combat*, 7 décembre 1946, compte rendu d'une manifestation des « Amis de

plus tard, par l'ASIQ et *La Revue socialiste* qu'animerait Roy. Cette appropriation et cette transfiguration de l'histoire nationale permettent de concilier le sentiment national des Canadiens français avec le socialisme démocratique des luttes du P.O.P. Dans un tel contexte, on n'est pas surpris de voir Raoul Roy présenter le militant Henri Gagnon comme « le digne descendant des pionniers pleins d'audace qui ont défriché et bâti notre pays »¹⁸².

Par ailleurs, si l'on porte son regard au-delà du strict niveau canadien-français du nationalisme, on aperçoit une autre dimension du contexte idéologique qui permettait à Roy de mêler nationalisme et socialisme tout en demeurant dans la mouvance socialiste canadienne. C'est le fait que le socialisme canadien est *lui-même* animé par des préoccupations nationales : pour celui-ci, la libération des travailleurs canadiens passe par la socialisation de l'économie canadienne, qui est conçue en partie comme une résistance à l'impérialisme américain. Ainsi, pour ne donner qu'un exemple rapproché de Roy, l'Union des marins canadiens lutte, à l'époque où celui-ci y travaille, pour la préservation d'une marine marchande canadienne et pour les droits des marins canadiens dans l'après-guerre¹⁸³.

Dans un tel contexte où sentiment et préoccupations nationales s'entremêlent souvent avec socialisme et luttes de revendication sociales, il n'est pas étonnant que Roy ait pu élaborer et publier un discours idéologique où nationalisme canadien-français et socialisme sont mêlés et liés plutôt que distingués et hiérarchisés. Mais un autre facteur explique que Roy n'ait pas eu à se prononcer sur la question de la priorité à donner à l'une ou l'autre luttes, nationaliste ou socialiste : il s'agit de la position secondaire qu'occupe Roy dans le Parti ouvrier-progressiste comme dans l'équipe de rédaction du journal *Combat*. En tant que militant de la base et simple chroniqueur, Roy n'était pas obligé, comme pouvaient l'être les militants importants ou les principaux éditorialistes,

Combat », le 30 novembre 1946 au cimetière Côte-des-Neiges, pour célébrer le « souvenir des luttes démocratiques de notre histoire » et protester contre l'état piteux du monument à la mémoire des Patriotes. Dans une veine semblable, le Dr Daniel Longpré appelle les professionnels à continuer de jouer leur rôle historique dans les « luttes de revendications » des Canadiens français : « Les professionnels dans la lutte actuelle », *Combat*, 17 mai 1947.

¹⁸² « Car aujourd'hui, poursuit Roy, au lieu de se battre contre la forêt, le Sauvage ou les accapareurs de terres, il faut le faire contre la féodalité financière dont le trust de l'habitation n'en est pas un des moindres fiefs » : « L'opinion publique approuve l'action des squatters », *Combat*, 21 décembre 1946.

¹⁸³ Sur les luttes de ce syndicat, voir notamment Robert Comeau, «La Canadian Seamen's Union (1936-1949) : un chapitre de l'histoire du mouvement ouvrier canadien». *RHAF*, 29, 4 (mars 1976), p. 503-538.

de faire sienne toute l'orthodoxie du Parti et de se prononcer sur des sujets délicats qui l'auraient forcé à choisir entre nationalisme et socialisme. Mais au bout d'un an environ, soit en octobre 1947, survient au sein du parti un resserrement idéologique, au sujet notamment de la question nationale, qui provoquera le départ de Roy.

La sortie du mouvement socialiste

Dans le contexte du début de la guerre froide et de la mise au pas par le Kominform des partis communistes nationaux, une crise secoue la section québécoise du Parti ouvrier-progressiste¹⁸⁴. Au cours du cinquième congrès provincial du P.O.P., en octobre 1947, des dirigeants provinciaux et des militants canadiens-français en vue, comme Henri Gagnon, sont accusés de « déviation nationaliste, anti-marxiste » par la direction torontoise du Parti, appuyée en cela par certains dirigeants provinciaux; la motion, rédigée par Stanley B. Ryerson, vise des membres favorables à l'autonomie provinciale et à une plus grande liberté d'action des Canadiens français dans le Parti¹⁸⁵.

Refusant de faire leur autocritique et scandalisés par la teneur des accusations¹⁸⁶ ainsi que par la procédure détournée et antidémocratique qui a été utilisée pour faire passer cette condamnation, les accusés et plusieurs militants importants quittent le Parti, ce qui entraîne le départ d'une grande partie des membres canadiens-français du Parti¹⁸⁷. C'est à cette époque que Roy affirme avoir quitté le P.O.P., dégoûté par l'autoritarisme de la direction majoritairement anglophone et persuadé par le déroulement de ce congrès que même si le parti réalisait un projet de république canadienne-française, il n'en résulterait pas plus d'autonomie pour les Canadiens français au sein du pays¹⁸⁸. Il n'est

¹⁸⁴ Bernard Dansereau, *loc. cit.*, p. 120. Cet article est une analyse approfondie de cette crise.

¹⁸⁵ *Ibid.*, p. 107 et 111. Le texte de la motion est reproduit aux pages 111-112.

¹⁸⁶ La résolution comprenait par exemple des accusations d'antisémitisme, dont le parti reconnaîtra dix ans plus tard le caractère injustifié, dans le contexte d'autocritique qui suit la publication en juin 1956 du rapport secret Khrouchtchev sur les excès du stalinisme. *Ibid.*, p. 116-117.

¹⁸⁷ Robert Comeau et Bernard Dionne estiment qu'environ 300 des 500 membres francophones auraient quitté le Parti dans la foulée de ces événements : « Henri Gagnon, organisateur révolutionnaire : 1936-1956 », p. 328.

¹⁸⁸ Entrevue de Roy par Marcel Olscamp. Roy juge que le fait de faire voter toutes les sections, francophones comme anglophones, sur la question de l'autonomie du Québec, revenait à noyer par le vote l'opinion des francophones, qui ne formaient peut-être qu'un quart des membres de la province; il semble suggérer aussi que les accusations d'antisémitisme visaient aussi cette fin, les Juifs étant très nombreux dans la section québécoise. Dans sa lettre à Julie Boucher, Roy condamne vertement cet événement, qu'il qualifie de « tentative (réussie) pour supprimer le droit d'auto-détermination ou d'auto-gouvernement des Canadiens », à l'aide d'une parabole comparant les Canadiens français à des Hurons qui, au sein d'une

pas clair si Roy quitta immédiatement le parti ou s'il dut en rester membre pour conserver son poste à l'Union des marins canadiens¹⁸⁹. Mais à part un article sur une victoire de ce syndicat publié en décembre 1947, Roy cesse complètement de publier dans *Combat* à partir du début d'octobre 1947, même si son nom demeurera dans la liste du bureau de direction du journal jusqu'à la fermeture du journal par la police en février 1948¹⁹⁰. C'est deux mois après le début de cette crise, soit en décembre 1947, que Roy affirme avoir fondé une association nommée les « Jeunes-Québec », qui aurait publié quelques numéros d'un bulletin intitulé « Le Jeune-Québec », un geste qui révèle encore, dans la continuité avec ses articles à *Combat*, son souci pour la jeunesse et ses problèmes, mais sur lequel il nous a été impossible de trouver plus d'informations¹⁹¹.

Roy affirme être demeuré un « indépendant » dans les rivalités et les débats qui opposèrent le groupe d'Henri Gagnon et les intellectuels qui approuvaient la motion de blâme ou étaient simplement demeurés dans le parti¹⁹². Une lettre adressée à la militante Julie Boucher en octobre 1950 et des déclarations ultérieures de Roy¹⁹³ semblent révéler qu'il n'a pas maintenu des rapports suivis avec Henri Gagnon et la plupart des militants qu'il avait côtoyés dans le P.O.P., à l'exception notamment de son ami le Dr Jacques Ferron, avec qui il fondera dix ans plus tard l'ASIQ et qui participera à *La Revue socialiste*¹⁹⁴. Il est intéressant par ailleurs de noter que des militants exclus du P.O.P.,

fédération amérindienne menée par les Iroquois, se verraient dépouillés de leur droit à l'auto-gouvernement « par le moyen d'un jeu parlementaire faussé ».

¹⁸⁹ Roy s'était abstenu de prendre part à la discussion générale sur l'autonomie lors du congrès fatidique d'octobre. Dans une lettre de 1950, Roy refusait le lien qu'avait fait Henri Gagnon entre ce comportement et le fait que Roy était à l'emploi de l'UMC : lettre de Raoul Roy à Julie Boucher, Montréal, 31 octobre 1950. Cependant, dans l'entrevue accordée à Marcel Olscamp quarante ans plus tard, Roy fait lui-même ce lien.

¹⁹⁰ Voir la note 100. La crise éclate le 17 octobre 1947, le jour de l'ouverture du cinquième congrès provincial du P.O.P.

¹⁹¹ Roy révèle l'existence des « Jeunes-Québec » dans « L'unilinguisme », *L'indépendantiste*, no 2 (juin 1966), p. 13. Le bulletin « Le Jeune-Québec » ne se trouve pas à la Bibliothèque nationale du Québec, et nous n'avons pas retrouvé l'acte d'enregistrement de l'association dans l'index des raisons sociales du district judiciaire de Montréal, Archives nationales du Québec (Montréal).

¹⁹² Lettre de Raoul Roy à Julie Boucher.

¹⁹³ Dans son entrevue avec Marcel Olscamp, Roy affirme avoir perdu de vue des gens comme Pierre Gélinas, Gui Caron et le Dr Daniel Longpré, et il compare le Parti aux congrégations religieuses, pour lesquelles ceux qui quittent leur sein n'existent plus.

¹⁹⁴ Lettre de Raoul Roy à Julie Boucher. Roy a rencontré Jacques Ferron au sein du P.O.P. Si la mémoire de Roy est bonne, Ferron l'aurait abordé après une réunion où Roy se serait prononcé contre une interprétation trop littérale d'un ouvrage de Joseph Staline sur les questions linguistiques : entrevue de Roy par Marcel Olscamp. Roy semble aussi avoir fréquenté le poète et critique d'art Gilles Hénault au

tels Henri Gagnon et Emery Samuel, se prononceront eux aussi en faveur de l'indépendance au tournant des années 1960, prise de position qui trouvera écho dans cette revue¹⁹⁵.

Même s'il semble délaissé le P.O.P., Roy continue de travailler à l'UMC jusqu'en mars 1949¹⁹⁶. Vers la fin de 1948, dans le contexte de la privatisation de la marine marchande canadienne et du recul de la compétitivité de sa flotte, l'UMC commence à avoir des problèmes à cause de ses choix stratégiques et de son affiliation communiste. Trop intransigeante dans la négociation de conventions collectives, l'UMC se fait doubler d'une façon plus ou moins honnête par la *Seafarer's International Union*, syndicat américain représenté au Canada par Hal Banks, qui signe une convention avec les compagnies et le gouvernement, très contents de se débarrasser d'un syndicat revendicateur et affilié à des organisations communistes¹⁹⁷. Comme riposte, l'UMC lance à la fin de mars 1949 une grève générale de ses marins de haute mer qui s'étendra dans le monde et sera marquée par des violences quelquefois extrêmes; cette grève, qui révélera la manipulation des marins par les communistes, aboutira à la suspension, puis à l'expulsion de l'UMC par le Congrès des métiers et du travail du Canada (juin et septembre 1949)¹⁹⁸. C'est dans ce contexte difficile pour l'UMC que Roy perd son emploi dans le syndicat.

Bien qu'il paraisse avoir quitté le syndicat au tout début de cette grève, Roy dira avoir été marqué par la violence qu'il a constaté dans les luttes ouvrières au Canada anglais : il y verra plus tard le signe d'un respect de la « mentalité anglo-saxonne » pour la violence¹⁹⁹. Yves Ménard rapporte que Roy aurait été obligé au cours d'une grève de dormir « dans les locaux du syndicat, à côté d'une barre de fer et de sa machine à

cours des années 1950, puisque celui-ci sera l'un de ceux qui le conseilleront dans le choix du nom de sa revue.

¹⁹⁵ Emery Samuel, « En faveur de la souveraineté », *La Revue socialiste*, no 4 (été 1960), p. 53-55. Roland Cousineau, « L'autodétermination », *La Revue socialiste*, no 4 (été 1960), p. 34-35, rapporte que Henri Gagnon s'est prononcé en faveur de l'indépendance lors d'une journée d'étude portant sur ce sujet.

¹⁹⁶ Le livret de membre de l'UMC de Roy indique qu'il est entré dans l'Union en février 1947, lorsqu'il s'embarque pour l'Europe comme « messman » à bord du SS Mont Clair, Roy a payé ses cotisations au syndicat jusqu'en mars 1949 : ACRLG, FRR, cote P64/B6,7. Dans ses « Notes biographiques », Roy affirme avoir travaillé pour l'UMC jusqu'au 31 mars 1949.

¹⁹⁷ William Kaplan, *Everything That Floats : Pat Sullivan, Hal Banks, and the Seamen's Unions of Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 1987, p. 60-62.

¹⁹⁸ *Ibid.*, p. 62-68.

¹⁹⁹ Raoul Roy, « Efficacité de la violence », *La Revue socialiste*, no 6 (automne 1962), p. 25.

écrire »²⁰⁰. Roy dira aussi avoir été dégoûté par des intrigues et des manœuvres malhonnêtes dont il aurait été témoin au syndicat comme au P.O.P.²⁰¹. En quittant l'UMC, Raoul Roy abandonne pour une dizaine d'années le militantisme et la publication.

Les apports de la période à l'idéologie de Roy

Ainsi Raoul Roy pouvait dans les années 1946-1949, adhérer au Parti ouvrier-progressiste sans renier complètement son nationalisme. Néanmoins, durant cette période d'engagement socialiste, des éléments idéologiques nouveaux se mettent en place qui feront partie de sa doctrine au début des années 1960. Il y a d'abord, probablement, l'adoption du socialisme comme moyen radical et puissant d'émancipation des travailleurs exploités par les puissances industrielles et financières qui contrôlent selon lui les gouvernements; on peut présumer que le socialisme prend en quelque sorte la place qu'occupait le fascisme dans la pensée de Roy à la fin des années 1930.

Deuxièmement, c'est probablement à cette époque que Roy acquiert une méfiance vis-à-vis de ce qu'on appelle le « nationalisme traditionnel », dont sait bien se servir Duplessis et qui lui semble trop frileux et rétrograde pour apporter des changements importants. Il refusera ainsi, dans les années 1960, d'associer le mot de « nationalisme » à sa doctrine, qu'il préférera appeler « socialisme décolonisateur »²⁰².

Troisièmement, c'est probablement à cette époque-là que se développe la méfiance profonde de Roy vis-à-vis du corporatisme en tant que doctrine sociale juste et

²⁰⁰ Yves Ménard, *op. cit.*, p. 1.

²⁰¹ « Je devais, par la suite, être témoin de tant de machinations, et de violences dans l'UMC, que le dixième seulement de toutes ces saloperies était suffisant pour dégoûter à tout jamais tout homme honnête » : Lettre de Raoul Roy à Julie Boucher. L'objet de cette lettre est la réfutation d'affirmations prétendument mensongères d'Henri Gagnon au sujet de Roy dans un mémoire que le premier aurait fait circuler cette année-là au sein de la mouvance québécoise du P.O.P. Comme exemple de manœuvres déloyales, Roy mentionne l'insertion dans la revue *L'Action*, à la suite d'un texte d'Henri Gagnon, de la critique de celui-ci par Oscar Roy, le « pire ennemi » de Gagnon selon Raoul Roy. Roy fait probablement référence au numéro de septembre 1947 de ce bulletin : voir Robert Comeau et Bernard Dionne, *Les communistes au Québec, 1936-1956. Sur le Parti communiste du Canada/ Parti ouvrier-progressiste*, Montréal, Presses de l'unité, 1980, p. 54-56.

²⁰² Pour un exemple de ce refus et de sa vision du nationalisme, voir par exemple « Une lutte réelle de décolonisation. Entrevue avec Jacques Berque », *La Revue socialiste*, no 7 (hiver 1963-1964), p. 5. Nous écrivons « probablement » parce qu'il se peut bien que le nationalisme séparatiste et fasciste influencé par

efficace. Le journal *Combat* publiait par exemple sur le Portugal de Salazar, qui était un modèle pour plusieurs réformateurs nationalistes, une série d'articles intitulée « Derrière le rideau de fer portugais : Salazar, pantin fasciste »²⁰³. Ce rejet du corporatisme est important, puisqu'il sera un des éléments qui pousseront Roy à fonder l'indépendantisme de gauche en 1959, alors que la doctrine sociale de l'Église et le corporatisme animaient le mouvement indépendantiste de Barbeau.

IV - Les années 1950 : un intermède silencieux

La période 1949-1959 marque un silence dans la production idéologique de Roy. Celui-ci ne semble participer à la publication d'aucun périodique ni publier quoi que ce soit à son compte. Il décrira cette période comme un « intermède d'une décennie dans [ses] occupations de journaliste et de traducteur »²⁰⁴. Après son départ de l'UMC (fin mars 1949), Roy travaille pendant quelques mois comme traducteur chez Eaton (juillet 1949-mars 1950)²⁰⁵. Renvoyé de cette compagnie, il décide avec un ami de se lancer dans le commerce, malgré la faiblesse de ses économies²⁰⁶. Il ouvre en 1950, rue Amherst, un magasin de merceries et de vêtements pour hommes appelé « Centrale de surplus », qui durera dix ans et fonctionnera assez bien, semble-t-il, puisqu'il aura à un moment deux autres succursales²⁰⁷. Le caractère accaparant de cette activité

le journal *La Nation* qui était le sien à la fin des années 1930 ait lui aussi été critique du nationalisme « traditionnel ». Nous n'avons cependant pas relevé de commentaires l'indiquant clairement.

²⁰³ *Combat* (Montréal), 18 janvier, 25 janvier et 1^{er} février 1947. Un passage de ses « Notes de voyage dans les Flandres » semble confirmer cette idée. Roy y relate une conversation qu'il aurait eue avec des marins portugais, qui, affirmant d'abord avec dégoût que Salazar était un fasciste, ajoutaient ensuite que malgré leurs faibles gages ils étaient chanceux de vivre sous une dictature plutôt que dans une démocratie comme au Canada : *Combat*, 10 mai 1947. Dans le contexte du journal et de l'idéologie de Roy, ils font figure de prolétaires aliénés.

²⁰⁴ « À la fin des années 1950 [...] », texte brouillon manuscrit au plomb, 17 pages [1 à 13e], ACRLG, FRR, cote P64, B4,5.

²⁰⁵ « Notes biographiques »; Jacques Ferron, *Une amitié bien particulière: lettres de Jacques Ferron à John Grube ; suivi d'Octobre en question de Georges Langlois*, Montréal, Boréal, 1990, p. 103. Dans l'entrevue accordée à Marcel Olscamp, Roy affirme avoir été renvoyé parce qu'on a appris qu'il avait travaillé à l'UMC.

²⁰⁶ Entrevue de Roy avec Marcel Olscamp. Roy dit n'avoir eu qu'environ 200\$ en épargne pour lancer ce commerce, le reste des fonds nécessaires ayant été empruntés à un ami : Lettre de Roy à Julie Boucher.

²⁰⁷ Le nom du magasin vient du fait qu'au début Roy vendait des surplus d'armée : Entrevue avec Claire Roy Morissette et Anne Morissette. Les magasins étaient situés au 1853 rue Amherst (ouvert de 1950 à 1960), au 4223 rue Sainte-Catherine est (août 1956 – avril 1960) et à une adresse inconnue de la rue Sainte-Catherine (mai – septembre 1957) et étaient tenus par trois sœurs de Roy, Claire, Gisèle et

commerciale a joué pour beaucoup, d'après Roy, dans son éloignement du militantisme et de la publication²⁰⁸.

Roy n'abandonne pas cependant ses habitudes d'exploration : il fait des voyages (en Europe notamment²⁰⁹) et continue de lire et de visiter au Québec divers cercles politiques et intellectuels, comme le Rassemblement démocratique et aussi, semble-t-il, le Cercle juif de langue française²¹⁰. Vers les années 1955-1957, Roy dit avoir fréquenté la *Co-operative Commonwealth Federation* (CCF, qui prend au Québec en 1956 le nom de Parti social-démocrate) et y avoir constaté le même genre de mauvaise volonté, voire de mépris, des anglophones vis-à-vis des préoccupations nationales canadiennes-françaises d'autonomie, qu'au sein du P.O.P. quelques années plus tôt²¹¹. Quoiqu'il en soit, il se développe à cette époque au sein de la CCF-PSD des tensions importantes entre certains francophones, les anglophones et la direction nationale au sujet des revendications nationales des Canadiens français²¹². Dans la mouvance social-démocrate de ce parti et de syndicats québécois comme la Fédération des unions industrielles du Québec (FUIQ), plusieurs intellectuels et syndicalistes rêvent d'un parti socialiste provincial et commencent à concevoir un socialisme québécois adapté aux attentes et besoins des Canadiens français : le « Manifeste au peuple du Québec » (1955) de la FUIQ élaboré à partir du congrès de Champigny (1954), puis la Ligue d'action socialiste défendent des positions socialistes québécoises auxquelles Roy semble avoir

Fernande : conversation avec Anne Morissette, 6 juin 2001. Les déclarations de revenus de Roy pendant cette décennie comprennent les états financiers de l'entreprise : ACRLG, FRR, cote P64/B4,10.

²⁰⁸ Entrevue de Roy par Marcel Chaput.

²⁰⁹ Il va notamment en Espagne et au Maroc en 1953 et en Italie en 1957. Peut-être a-t-il visité le Portugal, pays du corporatiste Salazar, lors de ce premier voyage?

²¹⁰ Roy fait allusion dans deux documents à son passage au Rassemblement : « À la fin des années 1950 [...] » et « La vente aux étrangers [...] », texte manuscrit, 4 p. mss., cote P64/B4,5. Pour ce qui est du Cercle juif, la date de cette fréquentation est incertaine, mais se situe très probablement dans les années 1950 : Entrevue avec Claire Roy Morissette et Anne Morissette. Pour ce qui est des lectures, Roy lisait notamment la revue parisienne *Esprit* (de 1953 à 1960) et le périodique *Commentary*, publié par l'American Jewish Committee, à partir de 1953 (et jusqu'en 1994) : Liste de périodiques de la succession Raoul Roy, document fourni par Mme Anne Morissette.

²¹¹ Entrevue de Raoul Roy avec Marcel Chaput. Roy affirme par exemple que des membres anglophones se seraient opposés à l'adoption d'un nom français sous prétexte qu'un tel nom ne serait bientôt plus nécessaire si l'immigration continuait à ce rythme. Jacques-Victor Morin estime plausible qu'une telle chose ait été dite lors des débats sur cette question : Entrevue de Jacques-Victor Morin par Mathieu Lapointe, Montréal, mai 2001.

²¹² Voir André Lamoureux, *Le NPD et le Québec, 1958-1985*, Montréal, Éd. du Parc, 1985, p. 52-58.

été sympathique²¹³. Les multiples conflits entre des militants francophones et la direction du parti pendant la deuxième moitié de la décennie au sujet de la question nationale au sein du mouvement socialiste démocratique ont dû conforter les opinions que Roy avait conçues lors de son passage au P.O.P. au sujet de l'absence de volonté du mouvement socialiste canadien de remédier aux problèmes nationaux des Canadiens français. Au niveau mondial, l'année 1956, avec les révélations des errements du stalinisme par Khrouchtchev et surtout, l'invasion de la Hongrie par l'U.R.S.S. (novembre), qui eurent de forts échos dans les milieux socialistes québécois, raviva encore le débat sur les rapports entre nationalisme et socialisme, et dut éloigner encore l'U.R.S.S. des idéaux de Roy²¹⁴.

Au cours de son activité commerciale, Roy semble avoir conçu une certaine frustration face aux attitudes commerciales et linguistiques des Juifs, très nombreux dans l'industrie du vêtement²¹⁵ et avec lesquels Roy faisait régulièrement affaire. Sur le plan commercial, Roy semble s'être estimé victime de discrimination de la part de commerçants juifs qui s'accordaient entre eux des tarifs préférentiels²¹⁶. Sur le plan linguistique, il est probable que Roy ait reproché à ces commerçants juifs de ne s'adresser à lui qu'en anglais, qui est pour lui la langue de la minorité qui a conquis et dominé les Canadiens français²¹⁷. Il reprochera plus tard aux Juifs du Québec, comme à d'autres communautés ethniques ayant majoritairement choisi l'anglais comme langue publique, de constituer une « minorité satellite » adossée au pouvoir de l'opresseur anglo-saxon. Il est intéressant de constater que comme ce fut souvent le cas dans

²¹³ Raoul Roy, « Le socialisme décolonisateur », *L'indépendantiste*, no 2 (juin 1966), p. 2. Jacques-Victor Morin affirme que Roy visitait à l'occasion la Ligue d'action socialiste : entrevue de Jacques-Victor par Mathieu Lapointe. Sur tout ce contexte, voir Jacques Rouillard, *Histoire du syndicalisme québécois*, Montréal, Boréal, 1989, p. 264-269, Roch Denis, *Luttes de classes et question nationale au Québec, 1948-1968*, Montréal/Paris, Presses socialistes internationales/Maspero, 1979, p. 160-167 et Lamoureux, *op. cit.*, p. 71-72.

²¹⁴ Dès 1950 déjà, Roy utilisait le terme « stalinien » avec une connotation péjorative, venant qualifier l'expression « action dictatoriale » : Lettre de Roy à Julie Boucher.

²¹⁵ Pierre Ancil affirme qu'en 1931 près de 80% des employés à Montréal dans le « créneau de l'habillement » (i.e. « toutes les industries reliées de près ou de loin au vêtement », comme celles de la fourrure ou du cuir) étaient juifs : Pierre Ancil, *Le rendez-vous manqué. Les Juifs de Montréal face au Québec de l'entre-deux-guerres*, Québec, IQRC, 1988, p. 49-50. Cette proportion devait avoir évolué dans les années 1950, mais les Juifs demeuraient certainement nombreux.

²¹⁶ Raoul Roy, *Socialisme ! Lequel ?*, p. 12-13; Entrevue avec Claire Roy Morissette et Anne Morissette, Montréal, 24 mai 2001.

l'histoire du nationalisme canadien-français, une partie des griefs de Roy à l'endroit des Juifs ont leur source dans le monde du commerce et dans la question de la solidarité commerciale ethnique²¹⁸; l'autre partie, majeure, regroupe ceux qui ont trait à la langue et aux prises de position de Juifs sur le nationalisme québécois, et l'indépendantisme en particulier²¹⁹.

Pendant les années 1950 donc, Raoul Roy se fait homme d'affaires et cesse de publier ou de militer activement, tout en continuant ses explorations intellectuelles et idéologiques. Ce n'est que vers 1957, alors que renaît le mouvement indépendantiste sous l'impulsion de Raymond Barbeau, que Roy se préparera à sortir de ce silence.

²¹⁷ « À la fin des années 1950 [...] »; voir aussi Raoul Roy, *Lettre aux Juifs de Montréal: le secret des Juifs*, Montréal, Éditions du Franc-Canada, 1979, p. 195, où Roy parle de la connaissance du français chez les « propriétaires [juifs] de fabriques de vêtements et chez les marchands [juifs] de nouveautés en gros ».

²¹⁸ Anctil, *op. cit.*, p. 243-244. Sylvie Taschereau étudie le commerce comme terrain d'échanges interethniques à Montréal jusqu'en 1945, mais ne s'attarde pas sur la question des liens entre nationalisme et pratique commerciale : « Nouveau regard sur les relations judéo-québécoises : le commerce comme terrain d'échanges, 1900-1945 », dans P. Anctil *et al.*, dir., *Juifs et Canadiens français dans la société québécoise*, Sillery, Septentrion, 2000, p. 33-49.

²¹⁹ Ces griefs linguistiques et nationalistes dominent par exemple dans le livre *Lettre aux Juifs de Montréal* (1979).

Chapitre 2 : Les institutions et les activités militantes de Raoul Roy à l'époque de *La Revue socialiste* et de l'ASIQ, 1959-1965

C'est très probablement au cours de la période 1959-1965 que Raoul Roy compta le plus dans l'histoire des idéologies au Québec. Rompant avec sa relative inactivité militante de la majeure partie des années 1950, Roy fonda plusieurs institutions, dont *La Revue socialiste* et l'Action socialiste pour l'indépendance du Québec (ASIQ), qui furent les deux premières où l'indépendance du Québec fut promue dans une perspective de gauche, en l'occurrence socialiste. Par souci de clarté et à cause de la relative importance historique de certaines de ces institutions, nous décrivons d'abord ces dernières ainsi que les activités militantes de Roy en ordre chronologique, avant de faire au prochain chapitre l'analyse de l'idéologie qui s'en dégage.

Activités professionnelles et de subsistance

Sur les plans professionnel et économique, Roy connaît dans les années 1960 une certaine instabilité qui rompt avec la relative stabilité des années 1950. Son commerce de vêtements devenant de moins en moins rentable, il le ferme au début de la décennie, le remplaçant par un café destiné à être un lieu de rencontre pour les indépendantistes¹. Cette entreprise échoue bientôt, et Roy semble traverser une période de chômage et de relative précarité financière². Vers le milieu de la décennie, Roy recommence à occuper des emplois plus intellectuels. En 1965, il est embauché comme traducteur au quotidien *Métro express*, dans la page éditoriale duquel il signera bientôt quelques courts articles³. L'année suivante, il perd cet

¹ La dernière déclaration de revenus de Roy à contenir les états financiers de la « Centrale de surplus » est celle de l'année 1960 : ACRLG, FRR, cote P64/B4,10. Le café « Au [ou Le] mouton pendu » semble avoir été ouvert vers les années 1960-1961 : Entrevue de Claire Roy Morissette et Anne Morissette par Mathieu Lapointe, 24 mai 2001. Roy raconte cet épisode du café et s'explique sur son échec dans Malcolm Reid, *The Shouting Signpainters; A Literary and Political Account of Quebec Revolutionary Nationalism*, New York, Monthly Review Press, 1972, p. 201.

² Roy se tire d'affaire notamment en prenant des pensionnaires dans sa maison de la rue Amherst, au-dessus de son ancien commerce. Il possède cet édifice du 1849-1853 Amherst, et n'est donc pas tout à fait dépourvu financièrement.

³ Le nom de Roy apparaît pour la première fois parmi les collaborateurs du journal le 28 septembre 1965, à la fonction de « traducteur ». Roy signe en janvier 1966 cinq articles dans la page éditoriale du journal. Lancé en juillet 1964 par Jacques Brillant, le *Métro express* est un tabloïd qui ressemble beaucoup, sous plusieurs aspects, au *Journal de Montréal* fondé un mois plus tôt (juin 1964) par Pierre Péladeau; il n'en partagera cependant pas le succès et la longévité, puisqu'il cessera de paraître

emploi, mais il est bientôt embauché à Radio-Canada, où il semble avoir travaillé soit à la rédaction de nouvelles, soit au centre de documentation⁴. Cependant, après qu'on eut découvert qu'il était un militant indépendantiste, il voit diminuer graduellement ses heures de travail. Cela le force à se trouver d'autres sources de revenus, et il travaille comme chauffeur de taxi vers 1969-1970⁵, alors même qu'il poursuit des démarches auprès de Radio-Canada pour contester son renvoi; le succès de ces démarches, grâce à la médiation du syndicat (représenté par Pierre Vadeboncoeur), lui vaudra de recevoir une compensation intéressante et d'être réembauché par la société d'État, au sein de laquelle il travaillera jusqu'à sa retraite, probablement vers la fin des années 1970⁶.

Activités militantes

Pour ce qui est du militantisme, il semble que Roy ne se soit généralement engagé que dans les groupes et institutions qu'il a contribué à fonder et au sein desquels il occupait des fonctions de direction (*La Revue socialiste*, l'ASIQ et la Ligue de la main-d'œuvre native du Québec)⁷. Rien n'indique clairement que Roy ait été actif dans le mouvement syndical ou qu'il ait milité régulièrement au sein d'un parti politique, bien qu'il semble avoir suivi d'assez près les activités du Parti social-démocrate (PSD, aile québécoise de la CCF) et de ses successeurs, le Nouveau parti démocratique (NPD) du Québec et le Parti socialiste du Québec (PSQ)⁸. Idéologue

en septembre 1966. Voir André Beaulieu et Jean Hamelin (éd.), *La presse québécoise des origines à nos jours*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1971-1990, tome 10 (1964-1975), p. 23-25. Notons que la ligne éditoriale de ce journal populaire semble assez ouverte au nationalisme québécois : par exemple, un article de la page éditoriale du 14 janvier 1966 approuve l'idée d'« Un musée de 1837-1838 au Pied-du-courant ».

⁴ Lettre de Raoul Roy à Jacques Ferron, Montréal, 31 décembre 1966, 1 p. dactyl., Bibliothèque nationale du Québec (Montréal), Fonds Jacques-Ferron, cote 424/15/1.1.280. Jacques Dumais, « Les cinq "pères" de l'indépendance. Un bon gouvernement qui a peur », *Le Soleil*, 13 novembre 1978.

⁵ Permis de taxi, carte de travail du chauffeur Raoul Roy et autres documents relatifs à cet emploi, octobre 1969-mai 1970, ACRLG, FRR, cote P64/B4,10. L'un de ces documents indique que Roy a travaillé pour Arsène Roy, son frère.

⁶ Entrevue de Jacques-Victor Morin par Mathieu Lapointe, Montréal, mai 2001. Un journaliste mentionne en 1978 que Roy sera « bientôt à la retraite » : Dumais, *loc. cit.*

⁷ L'engagement de Roy au sein du Front républicain pour l'indépendance (FRI), vers 1964-1965, est une exception notable à cette tendance.

⁸ *La Revue socialiste* suivra de près les débats ayant cours dans ces partis au sujet de la question nationale, tentant par ses critiques d'infléchir leur orientation vers l'indépendantisme. Ainsi, le premier numéro (mars 1963) du bulletin *L'indépendantiste* est entièrement consacré aux débats sur la question nationale dans le cadre de la préparation du congrès de fondation du Nouveau parti démocratique du Québec prévu pour mai 1963; en fait, ce congrès en sera un « d'orientation »

militant, Roy visite divers mouvements pour y faire avancer ses idées, mais évite de sacrifier son autonomie idéologique en s'engageant dans des mouvements qu'il ne contrôle pas et qui limiteraient sa liberté d'expression. Au tournant des années 1960, comme plus tard dans sa carrière de militant, Roy préférera fonder des périodiques et des petits groupes qui lui permettront de promouvoir sa propre synthèse idéologique et qu'il pourra diriger à sa guise, sans compromis.

Un contexte : la renaissance du séparatisme

C'est la renaissance du mouvement d'indépendance du Québec en 1957, sous l'impulsion de Raymond Barbeau, de sa revue *Laurentie* et de son groupe l'Alliance laurentienne, qui incita Roy à se relancer dans l'activité militante après presque dix ans de relative inactivité. Ayant découvert par hasard la revue *Laurentie* au début de 1957, il dit avoir été enchanté de découvrir la renaissance de l'idée d'indépendance, tout en étant rebuté par le caractère droitiste de l'idéologie promue par le mouvement de Barbeau. L'Alliance laurentienne faisait en effet la promotion de l'indépendance en l'assortissant d'un projet d'État catholique et corporatiste conforme à la Doctrine sociale de l'Église, le régime de référence étant le Portugal de Salazar; en outre, elle mettait aussi l'accent sur le rôle des élites dans la réalisation de l'indépendance⁹. *Laurentie* et l'Alliance (toutes deux fondées en janvier 1957) étant les seules institutions à faire la promotion de l'indépendance du Québec, ce projet risquait selon Roy d'être associé fortement et durablement à la droite, ce qui était inacceptable à ses yeux tant pour des raisons intrinsèques de sensibilité idéologique que pour des raisons stratégiques ayant trait à la promotion de cette option politique¹⁰.

Se considérant homme de gauche et intéressé par le socialisme, Roy rejetait *en soi* le corporatisme, l'idéal d'État chrétien et l'élitisme de l'Alliance. Mais il jugeait aussi dangereuse cette association de l'indépendantisme à la droite parce qu'elle donnait à cette option politique un visage « réactionnaire » qui risquait selon

seulement et n'aura lieu qu'à la fin du mois de juin : André Lamoureux, *Le NPD et le Québec, 1958-1985*, Montréal, Éd. du Parc, 1985, p. 139.

⁹ Sur Raymond Barbeau et son mouvement, voir Éric Bouchard, *Raymond Barbeau et l'Alliance laurentienne : les ultras de l'indépendantisme québécois*, mémoire de maîtrise (histoire), Université de Montréal, 1997, 219 p.

¹⁰ Cette situation durera d'ailleurs plus de deux ans, jusqu'au lancement de *La Revue socialiste* en avril 1959.

lui de la discréditer durablement dans un contexte où l'air du temps était libéral et où l'intelligentsia occidentale, rejetant vivement les valeurs et les modèles de droite, adhéraient à un progressisme de gauche plus proche du socialisme¹¹. Pour Roy et ses futurs collaborateurs, en campant le séparatisme à droite, Barbeau risquait de tout gâcher¹².

La Revue socialiste (1959-1965)

Convaincu de la nécessité de fonder un mouvement indépendantiste de gauche, Roy songe d'abord à fonder un groupe politique, mais décide plutôt, après avoir consulté des amis qui partageaient ses idées, tel l'écrivain Jacques Ferron, de lancer d'abord une revue politique pour diffuser leurs idées¹³. Devant choisir un nom pour cette revue, Roy hésite quelque temps entre celui de *La Revue socialiste*, d'une part, et d'autre part, celui de *La Courvée* ou *La Courvée nationale*¹⁴. Ce dernier nom reflète le souci de Roy d'insérer son message dans la tradition populaire et l'histoire canadiennes-françaises, probablement en partie dans le but de gagner le « peuple » à sa cause : l'idéologue avait trouvé dans la « courvée » une « forme d'entraide » qui pourrait servir d'exemple aux indépendantistes et qui évoquait bien ce « grand coup » que les Canadiens français devraient donner collectivement pour s'affranchir¹⁵. Roy préférerait le terme « courvée » à la forme officielle « corvée »,

¹¹ Éric Bouchard rapporte que pour certains, « du simple fait d'avoir été présenté [sic] par Barbeau et associée au corporatisme, "l'idée d'indépendance perdait toute crédibilité et ne méritait pas qu'on s'y arrête sereinement" » : Pierre Gravel, cité par Bouchard, *op. cit.*, p. 96.

¹² Raoul Roy, « Le nom de *La Revue socialiste* », manuscrit non publié, 12 pages, ACRGL, FRR, cote P64/B4,7. Voir aussi Jacques Ferron, *Une amitié bien particulière*, Montréal, Boréal, 1990, p. 99-100. Dans l'entrevue avec Marcel Olscamp, Roy rappelle en exemple la campagne qu'avait menée Barbeau contre Radio-Canada à la suite de la diffusion d'une émission controversée sur Marie de l'Incarnation. Elle révélait selon lui le visage d'extrême-droite « un peu farfelu » de l'Alliance, qui désirait rétablir la religion catholique à une époque où l'intelligentsia québécoise francophone en avait assez de l'Église.

¹³ Roy, « Le nom de *La Revue socialiste* ». Roy affirmera à l'hiver 1963-1964 qu'il avait été question en 1958 de fonder un « Parti socialiste franc-canadien » : « Les Francs-Canadiens, c'est nous! », *La Revue socialiste*, no 7, couverture arrière. Cependant cette dénomination est peu plausible, puisque Roy n'avait pas encore inventé le terme « Franc-Canadien » à l'époque.

¹⁴ Raoul Roy, « Le socialisme décolonisateur », *L'indépendantiste*, no 2 (juin 1966), p. 2. L'adjectif « nationale » n'apparaît que dans un texte apparemment plus tardif : Roy, « Le nom de *La Revue socialiste* ». Il nous est impossible de savoir s'il s'agit d'un ajout postérieur de Roy ou si celui-ci avait occulté à dessein l'adjectif dans son texte de 1966.

¹⁵ Raoul Roy, « Le socialisme décolonisateur », p. 2, et « Le nom de *La Revue socialiste* ». Le manifeste politique de la revue reprend ce mot dans ce sens : « Seul un gouvernement socialiste organisera la nation canadienne (française) dans une grande courvée pour la construction d'une véritable patrie; une république française d'Amérique où la liberté du citoyen sera respectée et où la vie sera riche et cultivée » : Raoul Roy (auteur présumé), « Manifeste politique. Propositions programmatiques de *La Revue socialiste* », *La Revue socialiste*, no 1 (avril 1959), p. 22 (proposition 52).

parce qu'il estimait que la première était plus usitée au sein du peuple des campagnes québécoises et que la seconde renvoyait «à l'ancienne coutume qui était une tâche imposée par les féodaux¹⁶», ce qui tranchait nettement avec le caractère volontaire et coopératif de son projet¹⁷.

Finalement, sur le conseil d'amis tel le poète Gilles Hénault, Roy choisit d'intégrer au nom de sa revue le mot « socialiste », bien qu'il jugeât celui-ci « galvaudé »¹⁸. Il dira y avoir vu une façon de contribuer au « dédouanement du socialisme » au Canada français, de montrer la nécessité de cette forme politique et économique dans le cas du Québec et de préciser la façon dont elle devrait être acclimatée à la réalité nationale¹⁹. Roy affirmera par ailleurs que ce choix aurait aussi visé à éviter les accusations de nationalisme « patriotard » et étroit²⁰. Ajoutons que le nom choisi donnait à la revue un air plus moderne et novateur, même s'il risquait selon Roy, dans le contexte de l'époque, de la condamner à la marginalité²¹. Notons au passage que rien n'indique clairement que Roy se soit inspiré du nom de *La Revue socialiste* du parti socialiste français SFIO²². Cela est bien possible, puisque Roy semble avoir bien connu le socialisme français²³; par contre, les critiques souvent très dures de Roy et de sa revue à l'endroit de ce mouvement, notamment au sujet de la politique coloniale (algérienne surtout), militent contre cette hypothèse.

Au cours des années 1957 et 1958, Roy élabore le manifeste politique de la future revue, en consultant probablement des amis et des militants qui partagent ses

¹⁶ Raoul Roy, « Le socialisme décolonisateur », p. 2.

¹⁷ Dans le but de vérifier que le terme « courvée » était plus répandu dans les classes populaires canadiennes-françaises, Roy avait envoyé un petit questionnaire sur l'usage local de ce mot aux curés d'une vingtaine de paroisses de la province de Québec : Lettre de Raoul Roy, 1 p. mss., 4 septembre 1958, ACRLG, FRR, cote P64/B6,5. Roy y affirmait vouloir se servir du mot dans le cadre d'un « mouvement coopératif » (il évite bien sûr de parler de « socialisme »). Cette démarche illustre bien son souci d'enraciner son mouvement dans la culture et la tradition nationales. Remarquons au passage que Roy semble avoir à toutes fins pratiques restreint son enquête à des paroisses rurales (à part peut-être Québec), ce qui s'explique sans doute par sa conception des Canadiens français comme peuple récemment encore largement rural, dont l'urbanisation était très récente; perception que partageaient un grand nombre d'intellectuels canadiens de son époque.

¹⁸ Raoul Roy, « Le nom de *La Revue socialiste* ».

¹⁹ Raoul Roy, « Le socialisme décolonisateur », p. 2.

²⁰ Raoul Roy, « Le nom de *La Revue socialiste* ». Roy dit que de cette façon son mouvement devait éviter ce qui est arrivé au péronisme, mais ne précise pas ce qu'il entend par là.

²¹ Raoul Roy, « Le socialisme décolonisateur », p. 2.

²² Fondée en 1885 par Benoît Malon, elle a aussi paru sous le titre de *Nouvelle revue socialiste*, et existe encore aujourd'hui.

²³ Roy importait et distribuait d'ailleurs à cette époque des brochures et des documents socialistes français : entrevue de Jacques-Victor Morin par Mathieu Lapointe, Montréal, mai 2001.

idées, et qui seront les premiers membres de son mouvement²⁴. Les cent « propositions programmatiques de *La Revue socialiste* », qui paraîtront dans le premier numéro de cette revue (avril 1959), auraient circulé sous forme ronéotypée en 1958²⁵. Ce long texte, qui constituera le principal effort d'élaboration théorique et de systématisation des idées de la revue — et de l'idéologie de Roy à cette époque —, sera aussi en quelque sorte la charte politique de l'ASIQ. Dès le départ, *La Revue socialiste* est conçue par son fondateur et directeur comme une revue de combat au service de ces idées, consacrée à un « travail d'abattis et de défrichage idéologique »²⁶, plutôt que comme une tribune libre permettant le débat entre des positions divergentes²⁷.

C'est en avril 1959 qu'est lancée *La Revue socialiste*, qui paraîtra huit fois, jusqu'au printemps 1965, pour un total d'un peu plus de cinq cent pages publiées. Sa parution n'aura jamais la fréquence trimestrielle prévue initialement : la revue paraît environ aux six mois jusqu'au printemps de 1961 (no 5), puis l'intervalle s'accroît au-delà d'un an par numéro²⁸. Entre 1961 et 1965, il n'y a que quatre parutions, ce qui équivaut à moins d'une par année. Ce ralentissement a pu être en partie causé par des problèmes de financement, mais il est probablement aussi dû à la difficulté de trouver des textes et à l'ampleur du travail que la publication demandait à Roy, qui

²⁴ Raoul Roy (auteur présumé), « À quelle révolution nous vouer? », *La Revue socialiste*, no 8 (printemps 1965), p. 25.

²⁵ Raoul Roy (auteur présumé), « Manifeste politique. Propositions programmatiques de *La Revue socialiste* », *La Revue socialiste*, no 1 (avril 1959), p. 13-33. Raoul Roy, « Pourquoi *La Revue socialiste* a été fondée », *L'indépendantiste*, no 3 (printemps 1968), p. 10.

²⁶ Quatre ans avant le lancement de *La cognée*, bulletin du FLQ (octobre 1963), Roy emploie la métaphore forestière pour caractériser le travail insistant à faire pour la cause nationale et populaire. Une cognée est, selon le Petit Robert, une « grosse hache à biseau étroit utilisée pour abattre les arbres, fendre le gros bois ». Ce nom aurait été inspiré par une phrase du frère Untel (« c'est à la hache que je travaille »), selon Louis Fournier, *FLQ, Histoire d'un mouvement clandestin*, Outremont, Lanctôt éditeur, 1998 (édition revue et augmentée), p. 55. Rappelons que certains des premiers felquistes se seraient rencontrés chez Raoul Roy et auraient fréquenté l'ASIQ. Cette question est traitée plus en détail dans la section de ce chapitre qui est consacrée à l'ASIQ.

²⁷ Raoul Roy, « Présentation », *La Revue socialiste*, no 1 (avril 1959), p. 1. Dans une lettre adressée aux « amis de *La Revue socialiste* », Roy parlait le 30 octobre 1959 de l'« entreprise de démystification et de construction idéologique » de cette revue : ACRLG, FRR, cote B2.6. *La Revue socialiste* laissait cependant aux collaborateurs la responsabilité de leurs opinions : *La Revue socialiste*, no 1 (avril/printemps 1959), deuxième de couverture.

²⁸ La couverture intérieure des deux premiers numéros prévoyait sa parution « au minimum quatre fois l'an ». Numéros de *La Revue socialiste* : avril ou printemps 1959 (en comptant la troisième de couverture : 49 pages), automne 1959 (61 p.), hiver 1959-1960 (77 p.), été 1960 (85 p.), printemps 1961 (77 p.), automne 1962 (53 p.), hiver 1963-1964 (61 p.), printemps 1965 (49 p.). Le format s'agrandit au sixième numéro (de 13,5 x 21 cm à 16 x 24,5 cm). La diminution du nombre de pages n'est donc qu'apparente, puisque la taille des caractères ne change pas.

semble y avoir travaillé largement en solitaire²⁹. Non seulement Roy écrivait-il une partie substantielle des textes, mais il s'occupait aussi de la composition de la revue pour l'impression par rotocalcographie (*offset*), un procédé technique peu coûteux mais très exigeant³⁰. Ce caractère semi-artisanal de la fabrication explique en partie la sobriété de la facture de la revue à couverture cartonnée, à l'encre monochrome et généralement dépourvue d'illustrations³¹.

La taille des articles varie beaucoup. À l'exception de la dernière, qui n'est constituée que de trois articles, tous rédigés par Roy, chaque livraison contient quelques articles très courts (une page ou moins), plusieurs articles de deux à quatre pages et quelques articles plus longs ou, quelquefois, un article très long, en général signé par le directeur de la revue³². Dans chaque numéro, Roy signe quelques petits articles, au moins un article plus important, et la chronique-rubrique « Le Coin du Marabout », qui clôt la revue, collection de nouvelles diverses et de réactions à des événements qui touchent les préoccupations idéologiques de la revue. Les articles sont le plus souvent des textes polémiques (ou parfois historiques) alliant l'information ou l'anecdote à la démonstration de thèses politiques. On trouve

²⁹ Jacques Ferron comparera quelquefois Roy à un « bénédictin » pour qualifier son ardeur solitaire au travail : Ferron, « Deux précurseurs », *L'information médicale et paramédicale*, 21 novembre 1978, p. 12.

³⁰ Roy espérait d'ailleurs amasser assez de fonds, notamment grâce à la diffusion accrue de la revue que devait permettre l'ASIQ, pour pouvoir passer à un procédé de montage plus rapide et plus professionnel : lettre de Raoul Roy au R. P. Gustave Lamarche, c.s.v., Montréal, 27 juillet 1960, 1 p. dactylo., BNQ, Fonds Gustave-Lamarche, cote 240/040/004. Roy cite *Nation nouvelle*, dont Lamarche était co-directeur, comme exemple d'un procédé d'impression « ordinaire » plus rapide. Cependant, il semble que Roy en restera toujours au procédé rotocalcographique pour l'impression de *La Revue socialiste*, par manque de moyens ou pour maximiser ses maigres ressources financières. Ainsi, dans une lettre au nationaliste Michel Brochu (né en 1927), membre du RIN et de la Ligue d'action nationale qui l'avait appuyé financièrement pour l'impression du sixième numéro, Roy expliquait qu'il avait choisi de s'en tenir au procédé rotocalcographique et à un papier « très commun » afin de pouvoir utiliser au maximum les deux cent dollars que Brochu lui avait donnés, et que l'augmentation du format de la revue à partir de ce numéro permettait aussi de faire des économies : Lettre de Raoul Roy à Michel Brochu, Montréal, 15 mars 1963, 1 p. dactylo., ACRLG, Fonds Michel-Brochu (FMB), cote P22/B18,601. Brochu aidera encore Roy dans ses entreprises de publication à la fin de l'année 1968, par un don au fonds de soutien des *Cahiers de la décolonisation du Franc-Canada* : Lettre de Raoul Roy à Michel Brochu, s.l., 4 décembre 1968, 1 p. dactylo., ACRLG, FMB, cote P22/B18,622.

³¹ Tout en semblant assez favorable aux idées de la revue, Jean-Marc Léger relèvera la pauvreté de sa présentation et de son écriture ainsi que l'impertinence de certains textes (notes de voyage) dans un compte rendu du premier numéro : « "Nation nouvelle" : Dieu, patrie, culture; "La Revue socialiste" : faire à la fois une révolution sociale et nationale », *Le Devoir*, 23 avril 1959.

³² Par exemple, le premier numéro contient un « Manifeste politique » (p. 13-33), le troisième, un article intitulé « Québec, une sous-colonie? », analyse de l'évolution constitutionnelle et politique du pays depuis la Conquête (p. 17-61), le sixième, un dossier sur « la lutte anticolonialiste et indépendantiste de 1794-1798 » (p. 17-47) et le huitième, un dialogue intitulé « Socialisme, décolonisation et nationalisme. À quelle révolution nous vouer? » (p. 23-48).

cependant aussi un poème³³, des extraits d'une pièce de théâtre³⁴, un dialogue philosophique³⁵ et même des notes de voyage³⁶.

La revue semble avoir compté un assez grand nombre de collaborateurs, dont les plus réguliers sont Roy, Roger Beausoleil (8 articles), Roland Cousineau (7 articles) et Jacques Ferron (8 textes). Outre ceux-là, on trouve, parmi les plus connus, les noms du peintre Marcel Barbeau (2 articles³⁷), du syndicaliste Jacques-Victor Morin³⁸, d'André Major (2 articles³⁹), de Jean-Marc Léger⁴⁰, de René Lévesque (article reproduit⁴¹), et de Jacques Berque (articles reproduits et entrevue⁴²). Cependant, il paraît que Roy signait souvent des articles sous des pseudonymes, et la proportion des textes écrits par Roy est probablement plus forte que la compilation des signatures ne le laisse deviner⁴³. Ainsi, par exemple, les « Notes de voyage en Europe » signées par Jean Descarreaux dans les deux premières livraisons ont manifestement été écrites par Roy, qui avait fait en février et mars 1958 un voyage en

³³ Gemma Tremblay, « Libération Nationale », no 4 (été 1960), p. 28.

³⁴ Jacques Ferron, « La Fête-Dieu », no 3 (automne-hiver 1959-1960), p. 62-68.

³⁵ Raoul Roy, « Socialisme, décolonisation et nationalisme. À quelle révolution nous vouer? », no 8 (printemps 1965), p. 24-49.

³⁶ Jean Descarreaux, « Notes de voyage en Europe. Pauvre France! Riche Italie! », nos 1 et 2 (printemps et automne 1959), p. 40-47 et p. 45-53. « A la demande de plusieurs de [ses] lecteurs, *La Revue socialiste* a aussi reproduit le manifeste *Refus global*, de Paul-Émile Borduas, dans son quatrième numéro (été 1960), p. 57-63.

³⁷ Marcel Barbeau, « [Dans ce pays étranger de "British Columbia"] Face à la meute », *La Revue socialiste*, no 3 (hiver 1959-1960), p. 14-15, 71; *idem*, « L'exilé Borduas », *La Revue socialiste*, no 4 (été 1960), p. 56. Dans le même numéro, on trouve un texte sur Barbeau: Jean-Paul D'Amours, « Continuation du travail d'un signataire du manifeste "Refus global": Marcel Barbeau », *La Revue socialiste*, no 4 (été 1960), p. 63. Ce texte suit la reproduction du manifeste *Refus global*, p. 57-63. Selon André Major, Barbeau, qui avait son atelier dans le bas de la ville, non loin de chez Raoul Roy, assistait à l'occasion aux rencontres de l'ASIQ: Entrevue téléphonique d'André Major par Mathieu Lapointe, Montréal, 20 juin 2001. Les procès-verbaux de l'ASIQ ne confirment cependant pas cette affirmation plausible: ACRLG, FRR, cote P64/B2,29.

³⁸ Jacques-Victor Morin, « Le Québec au B.I.T. », *La Revue socialiste*, no 5 (printemps 1961), p. 25-26.

³⁹ André Major, « Le pan-canadianisme, c'est le cléricanisme! », *La Revue socialiste*, no 5 (printemps 1961), p. 19-24; *idem*, « "Les damnés de la terre" et nous », *La Revue socialiste*, no 6 (automne 1962), p. 45-47.

⁴⁰ Jean-Marc Léger, « Dimensions de la liberté, Canada français, 1960 », *La Revue socialiste*, no 3 (hiver 1959-1960), p. 1-6, 61.

⁴¹ René Lévesque, « Le Canada vivra-t-il jusqu'à 100 ans? », *La Revue socialiste*, no 4 (été 1960), p. 66-73. Article reproduit de *La Revue moderne*, avril 1960.

⁴² « Une lutte réelle de décolonisation. Entrevue avec Jacques Berque », *La Revue socialiste*, no 7 (hiver 1963-1964), p. 1-6. Jacques Berque, « Les révoltés du Québec », *La Revue socialiste*, no 7 (hiver 1963-1964), p. 6-8. Article reproduit de *France Observateur*, 10 octobre 1963; *Idem*, « Le Canada français », *La Revue socialiste*, no 7 (hiver 1963-1964), p. 8.

⁴³ Entrevue téléphonique d'André Major par Mathieu Lapointe, Montréal, juin 2001. Major raconte par exemple que les membres de l'ASIQ taquinaient parfois Roy en lui demandant combien de textes il avait écrits dans le dernier numéro de *La Revue socialiste*. Voir aussi Jean-Marc Potte, *Un parti pris politique*, Montréal, VLB éditeur, 1979, p. 13.

France et en Italie⁴⁴. Il est également probable que les noms de Roger Beausoleil et Roland Cousineau, les deux rédacteurs les plus importants après Roy, soient des pseudonymes, puisque ces noms ne figurent dans aucun des procès-verbaux de l'ASIQ conservés dans le fonds Roy⁴⁵; il nous est cependant impossible de certifier que ce serait Roy, et non un de ses collaborateurs, qui se cacherait sous ces noms⁴⁶. Quoi qu'il en soit, il est certain que Roy approuvait largement les idées de ces rédacteurs, sans quoi il ne les aurait pas publiées aussi assidûment⁴⁷ : *La Revue socialiste* était la chose de Roy, qu'il dirigeait seul et sans conteste, même s'il ne détestait pas demander conseil à ses collaborateurs⁴⁸.

Il est difficile d'évaluer avec précision le tirage de la revue et, plus encore, l'évolution de celui-ci au cours des sept années de la publication (printemps 1959-printemps 1965). Il semble que le tirage ait été assez faible sans être insignifiant, et qu'il a dû varier entre quelques centaines et un peu plus d'un millier d'exemplaires. En avril 1961, alors que *La Revue socialiste* en était à son cinquième numéro, Roy déclarait à *La Presse* qu'elle se diffusait « à 450 ou 500 exemplaires »⁴⁹. Le sixième numéro, le seul pour lequel nous ayons des données exactes, a été imprimé à 1500 exemplaires⁵⁰. Par ailleurs, le premier et le quatrième numéros ont chacun connu deux éditions, ce qui suggère un certain succès de diffusion; dans le deuxième cas, la réimpression a été de 500 copies⁵¹. Un tirage assez faible donc, mais probablement

⁴⁴ Voir supra, note 36. Passeport de Raoul Roy, 1958-1968, document appartenant à Mme Anne Morissette, nièce de Raoul Roy. Comme Descarreaux, Roy est passé par New York (13 février), est arrivé à Cherbourg (19 février) et a visité la France avant de passer en Italie (28 février); il revient à Montréal en mars ou en avril. La famille de Roy habitait depuis le tournant des années 1930 le rang dit « des carreaux », à Saint-Philibert (Beauce) : Entrevue de Claire Roy Morissette et Anne Morissette par Mathieu Lapointe.

⁴⁵ ACRLG, FRR, cote P64/B2,29. Ils ne figurent pas non plus dans la seule liste retrouvée des « amis de *La Revue socialiste* », association qui a précédé l'ASIQ : ACRLG, FRR, cote P64/B2,6.

⁴⁶ Une analyse stylistique des textes signés par ces deux auteurs pourrait jeter plus de lumière sur ce problème.

⁴⁷ Lorsqu'il publiait dans *La Revue socialiste* des textes avec lesquels il n'était pas en tous points d'accord, Roy les accompagnait généralement d'une courte mise en garde.

⁴⁸ On peut donc sans crainte intégrer les textes de Beausoleil, de Cousineau et d'autres rédacteurs dans le corpus idéologique analysé dans le cadre du chapitre suivant.

⁴⁹ Gilles Constantineau, « Indépendantisme : un mot, trois définitions », *La Presse*, 20 avril 1961.

⁵⁰ Facture de l'imprimeur Léopold Legris enr., Montréal, 15 janvier 1963, pour l'impression du numéro 6 de *La Revue socialiste* et la réimpression du numéro 4, envoyée par Raoul Roy à Michel Brochu qui en a défrayé la majeure partie, ACRLG, FMB, cote P22/B18,601.

⁵¹ Dans le cas du premier numéro, la première édition porte la date d'« avril 1959 » et la seconde, celle du « printemps 1959 », sans que l'on sache avec certitude à quel moment elle a été réalisée. Elles semblent identiques en tout point, sauf pour ce qui est de la première et de la quatrième de couverture : la couverture avant est plus ornée dans le cas de la deuxième édition, et la publicité de la Ligue de la main-d'œuvre native du Québec qui ornait l'arrière de la revue a laissé place à un appel à la diffusion de la revue et à un sommaire des trois numéros à venir : comme le sommaire du numéro d'été 1960 (no 4) y est détaillé avec exactitude, on peut présumer que cette seconde édition a été

pas insignifiant pour une revue d'avant-garde. Il faut cependant distinguer tirage et diffusion, le premier ne donnant pas toujours une idée exacte de la seconde.

La diffusion de la revue se faisait par divers canaux. La revue était en vente dans des librairies et des dépôts de journaux, à Montréal et à Québec d'abord, puis, un peu plus tard, à Rimouski et à Sept-Îles⁵². À ces ventes s'ajoutaient un certain nombre d'abonnements, moins d'une centaine probablement, qui assuraient à la revue une certaine base de financement⁵³. Cependant, Roy semblait juger la diffusion insuffisante, si l'on en croit les appels fréquents lancés à ce sujet par la revue à ses lecteurs⁵⁴. Ce problème a probablement joué pour beaucoup dans la fondation de la Société des amis de *La Revue socialiste* (1^{er} juillet 1959) et de l'Action socialiste pour l'indépendance du Québec (9 août 1960)⁵⁵. Les membres de l'ASIQ semblent avoir été tenus d'acheter un certain nombre d'exemplaires de chaque numéro de la revue⁵⁶; et les assemblées publiques de l'ASIQ devaient être une bonne occasion de vendre la revue. Enfin, au moins un numéro de *La Revue socialiste* a été vendu dans des collèges : en effet, Roy explique la réimpression du quatrième numéro (été 1960) en janvier 1963 par des commandes qu'il aurait reçues de telles institutions « pour 50 exemplaires à la fois »⁵⁷. D'autres numéros semblent s'être moins bien vendus. C'est le cas du dernier numéro (printemps 1965), paru à l'époque où la revue *Parti pris* avait le vent dans les voiles : onze ans plus tard, Roy en récupérera une section entière pour monter son livre *Socialisme!*

imprimée entre l'été 1960 et le printemps 1961, date de publication du cinquième numéro. Dans le cas du quatrième numéro (été 1960), il n'y aucune différence notable entre les deux éditions. Il semble cependant que cette deuxième édition fut de plus de deux ans postérieure à la première : Facture de l'imprimeur Léopold Legris enr., Montréal, 15 janvier 1963.

⁵² La couverture arrière du deuxième numéro (automne 1959) donne les noms de neuf librairies à Montréal et de deux à Québec. Le premier numéro du bulletin *L'indépendantiste* (mars 1963) mentionne la vente en librairies à Sept-Îles et Rimouski (p. 14). Le prix de vente s'est toujours maintenu à 50 sous.

⁵³ Le coût d'abonnement, d'abord fixé à 3\$ pour 12 numéros, fut élevé à 5\$ à partir du numéro 4 (été 1960).

⁵⁴ « Aidez notre diffusion », « Abonnez-vous » et « Diffusion de la revue », messages sur les couvertures de *La Revue socialiste*, numéros 1 (2^e édition), 3, 4, 5 et 6.

⁵⁵ Anonyme, « “La Confédération n'est qu'une vaste mystification” », *Le Devoir*, 2 juillet 1959; procès-verbaux de l'ASIQ, ACRLG, FRR, cote P64/B2,29. Le journaliste Jacques Dumais écrira après avoir interviewé Roy en 1978 que l'ASIQ avait été fondée « surtout dans le but de soutenir une revue de “décolonisation” nationale » : *loc. cit.*

⁵⁶ Selon le procès-verbal d'une réunion de l'ASIQ (16 août 1960), chaque membre devait acheter cinq numéros de la revue : ACRLG, FRR, cote P64/B2,29 (sauf mention contraire, tous les procès-verbaux de l'ASIQ se trouvent dans cette chemise). Sur la couverture arrière de *La Revue socialiste* du printemps 1961 (no 5), on parlera plutôt de dix exemplaires.

⁵⁷ Lettre de Raoul Roy à Michel Brochu, 15 mars 1963. Il s'agit du numéro contenant la reproduction de *Refus global* et un article portant sur Borduas. Cela explique peut-être ce genre de demandes, car

*Lequel?*⁵⁸ En tout cas, *La Revue socialiste* ne paraît jamais avoir été à l'abri des difficultés financières, autre cause de la fondation de l'ASIQ⁵⁹. Par exemple, le sixième numéro du périodique n'aurait probablement pas pu être publié sans le secours du géographe nationaliste Michel Brochu, qui a donné deux cent dollars pour financer son impression⁶⁰.

En somme, cette revue eut un tirage assez faible, une existence difficile et une diffusion essentiellement limitée à Montréal et à quelques autres villes de la province⁶¹. Elle ne connut jamais un succès comparable à celui de son aînée la revue *Laurentie*, de Raymond Barbeau, ou de sa cadette *Parti pris*, à maints égards son héritière, qui l'une et l'autre tirèrent par moments à plusieurs milliers d'exemplaires⁶².

On aurait tort de la considérer insignifiante pour autant. D'abord, parce qu'elle fut la première à tenter la synthèse de l'indépendantisme (voire du nationalisme) et du socialisme au Québec, et la seule à faire la promotion d'une telle idéologie avant la fondation, en octobre 1963, de *Parti pris* et — dans une moindre mesure — de *La Cognée*⁶³; et plus largement, la première à mettre de l'avant un indépendantisme de gauche, contrastant fortement à plusieurs égards avec le séparatisme de droite défendu par Barbeau. Ensuite, parce qu'une faible diffusion, concentrée dans des cercles particuliers, indépendantistes et socialistes en l'occurrence, peut compter bien plus que ne le suggère l'ampleur du tirage : on n'a qu'à penser au cas célèbre de *Cité libre*, dont on reconnaît l'importance bien qu'elle

Refus global ne semble pas avoir été réédité à grand tirage à cette époque, si l'on se fie au catalogue de la Bibliothèque nationale du Québec.

⁵⁸ Raoul Roy, *Socialisme! Lequel?* Montréal, Franc-Canada, 1976, 17 feuillets, p. 23-48. La deuxième section de ce livre est un texte paru dans le huitième numéro de *La Revue socialiste* (printemps 1965, p. 23-48), sous le titre «Socialisme, décolonisation et nationalisme. À quelle révolution nous vouer?». Roy semble avoir jugé que le succès de *Parti pris* avait nui à la vente de *La Revue socialiste* et ainsi contribué à la fin de cette dernière : Roy, «La maladie "valérienne" de "Parti pris" et sa faillite idéologique», *L'indépendantiste*, no 3 (printemps 1968), non paginé (p. 6).

⁵⁹ Procès-verbal de la réunion du 9 août 1960 de l'ASIQ : ACRLG, FRR, cote P64/B2,29.

⁶⁰ Lettre de Raoul Roy à Michel Brochu, Montréal, 20 décembre 1962, 1 p. dactylo., ACRLG, FMB, cote P22/B18,622. À un endroit au moins, Roy a donné son appui aux combats de Brochu pour l'engagement du Québec dans le grand nord québécois : dans un texte intitulé «Des luttes à faire et à ne pas faire», Roy estime qu'il faut faire «[l]a lutte pour rescaper les Esquimaux du génocide fédéral» : *L'indépendantiste*, no 2, p. 10.

⁶¹ Roy se désolait en 1963 de l'échec, à l'extérieur de Montréal, de sa campagne de diffusion par les abonnés : Raoul Roy, «La revue socialiste en province», *L'indépendantiste*, no 1 (mars 1963), p. 14.

⁶² Éric Bouchard estime que le tirage de *Laurentie* a varié entre environ 1000 et 4000 exemplaires : *op.cit.*, p. 71. *Parti pris* aurait quant à elle tiré à 3 500 exemplaires en 1964 : Beaulieu et Hamelin, éd., *op. cit.*, tome 9 (1955-1963), p. 296.

n'ait tiré qu'à quelques centaines, puis à quelques milliers d'exemplaires dans les années 1950⁶⁴. Par sa critique simultanée de la gauche fédéraliste et du nationalisme de droite, par son insistante élaboration, dans une optique tiers-mondiste et gauchiste, du paradigme de la décolonisation du Canada français, *La Revue socialiste* a présenté aux jeunes nationalistes de gauche la première mouture d'une idéologie qui allait se développer fortement au cours des années soixante et connaître de multiples variantes⁶⁵.

La Ligue de la main-d'œuvre native du Québec (1959-?)

Au moment même où il lance, en avril 1959, *La Revue socialiste*, Raoul Roy participe à la fondation d'une obscure et éphémère association vouée à la lutte contre l'immigration au Québec. La Ligue de la main-d'œuvre native du Québec (LMNQ) est mise sur pied par « un groupe de chômeurs et d'employés » le 1^{er} avril 1959. Roy en est le « président honoraire et [l']aviseur politique [*sic*] », et le « secrétariat » de la ligue est situé à son adresse (1849, rue Amherst)⁶⁶.

Dans le contexte de la récession économique qui sévit en Amérique du Nord depuis 1957 et du chômage élevé qu'elle entraîne, la Ligue affirme que le Québec et le Canada français sont particulièrement touchés par ce fléau : il y aurait 85 000 chômeurs à Montréal, 250 000 au Québec, et le Canada français compterait « plus de la moitié des sans-travail [*sic*] de toute la Confédération »⁶⁷. Elle affirme, d'un point

⁶³ *L'indépendance*, l'organe officiel du Rassemblement pour l'indépendance nationale, a commencé à paraître un an plus tôt, en septembre 1962, mais ne faisait probablement pas à cette époque la promotion d'un indépendantisme socialiste proprement dit.

⁶⁴ Selon Léon Dion, le premier numéro de *Cité libre* n'aurait été publié qu'à 500 exemplaires, mais le tirage aurait gonflé jusqu'à 5000 exemplaires avant la fin des années 1950 : *Québec, 1945-2000. t. 2. Les intellectuels et le temps de Duplessis*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1993, p. 293.

⁶⁵ Considérant l'ensemble du mouvement de Roy (ASIQ et *Revue socialiste*), Roch Denis et Luc Racine estiment eux aussi que « [s]on influence ne doit quand même pas être sous-estimée. Des intellectuels de l'Université, des étudiants, ont fait leurs premières armes théoriques en prenant connaissance des thèses de Raoul Roy » : « La conjoncture politique québécoise depuis 1960 », *Socialisme québécois*, 21-22 (avril 1971), p. 56.

⁶⁶ Communiqué de la Ligue de la main-d'œuvre native du Québec, s.d. (entre le 1^{er} et le 4 avril 1959 probablement), 3 p., ACRLG, FRR, cote P64/B6,4. Certains journaux feront écho à ce communiqué : « Une ligue de chômeurs réclame des permis de travail dans le Québec », *Le Devoir*, 4 avril 1959, p. 3.

⁶⁷ Communiqué de la Ligue de la main-d'œuvre native du Québec, p. 1. Éric Bouchard mentionne que Raymond Barbeau a calculé pour l'année 1961 que « les chômeurs québécois constituaient près de soixante pour cent du nombre total au Canada », et souligne la pertinence de l'hypothèse des citélibristes Raymond et Albert Breton selon laquelle l'insécurité économique aurait été une cause de la renaissance du séparatisme : *op. cit.*, p. 147-148; Raymond et Albert Breton, « Le séparatisme et le respect du statu quo », *Cité libre*, 46 (avril 1962), p. 17-28. Sur cette conjoncture économique

de vue nettement nationaliste, que le Canada français n'a jamais eu besoin d'immigration, et que celle-ci, avec la forte natalité des Canadiens français et la discrimination dont ils sont victimes, a contraint des millions d'entre eux à l'exil. Elle prétend qu'il y a une « conspiration patronale-gouvernementale outaouaise [raciste] pour affamer le Canada français [...] par l'immigration », qui confine la jeunesse canadienne-française à la misère et risque de l'obliger à s'exiler⁶⁸. Elle accuse le patronat et le gouvernement fédéral de faire des immigrants des « "scabs" anti-nationaux », de les utiliser à la fois pour faire baisser les salaires et pour noyer démographiquement les Canadiens français, ce qui constitue une forme de « colonisation démographique »⁶⁹.

La LMNQ réclame par conséquent un arrêt de l'immigration au Québec et l'établissement, par le gouvernement provincial, d'un système de permis de travail qui permettrait de garantir à la jeunesse et à la main-d'œuvre native de la province l'accès aux emplois qui y sont offerts, et de remédier ainsi au chômage. De tels permis, affirme-t-elle, existent en France et en Italie, et la Constitution canadienne (AANB) accorde à la province le droit de légiférer en la matière : le Québec n'aurait donc qu'à assumer ses responsabilités⁷⁰. En toute logique nationaliste pourrait-on dire, la Ligue prétend qu'il serait par ailleurs injuste envers les autres provinces d'exiger une telle mesure du gouvernement fédéral, étant donné leur plus faible natalité et leur plus grand besoin d'immigration⁷¹. L'argumentaire de l'association ne va pas souvent jusqu'au séparatisme, même s'il y mène naturellement⁷². Par ailleurs, la Ligue entend faire pression pour exiger des gouvernements du travail pour tous, notamment par la mise en place d'un plan de placement de la jeunesse (canadienne-française) et la fin de la discrimination dont sont victimes, selon elle, les

difficile de la fin des années 1950, voir Jean Hamelin, « La mutation de la société québécoise, 1939-1976. Temps, ruptures, continuités », dans J.-P. Montminy *et al.*, *Idéologies au Canada français, 1940-1976. Tome 1^{er} : La presse, la littérature*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1981, p. 45-47.

⁶⁸ Communiqué de la LMNQ, p. 2.

⁶⁹ Communiqué de la LMNQ, p. 2. Ce communiqué est reproduit, avec quelques modifications, à la première page de l'unique numéro de *La Révolte* (automne-hiver 1959-1960), bulletin de la LMNQ : « Le permis de travail. ».

⁷⁰ Rappelons que ce qui deviendra le Ministère de l'immigration et des communautés culturelles du Québec ne commencera à être mis sur pied qu'à partir de mars 1965, par la création d'un service de l'Immigration rattaché au service du Canada français d'outre-frontières. Le ministère de l'Immigration sera créé en décembre 1968 : sur tout ce processus, voir Martin Pâquet, *Vers un ministère québécois de l'immigration, 1945-1968*, Ottawa, Société historique du Canada, 1997, 29 p.

⁷¹ L'Ontario, souligne la Ligue, exerce déjà un contrôle sur son immigration : Jean-Paul d'Amour, « La trahison de Gérard Pelletier », *La Révolte*, no 1 (hiver 1959-1960), p. 11.

⁷² Le projet séparatiste semble absent des communiqués et affiches de la Ligue, même s'il surgit clairement par moments dans les textes de son bulletin, *La Révolte*, no 1 (hiver 1959-1960).

Canadiens français sur le marché du travail. D'un point de vue nationaliste et ouvrier, elle critique vertement les centrales syndicales — la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (CTCC) en particulier —, pour ce qu'elle estime être leur silence et leur inaction en la matière⁷³. Elle entend organiser à leur place l'expression publique du mécontentement de la classe ouvrière canadienne-française à ce sujet.

La LMNQ se défend parfois de blâmer les immigrants eux-mêmes, et les « buts et raisons d'être » de la Ligue demandent un permis de travail pour les « résidents actuels du Québec »⁷⁴. Mais dans sa propagande, la LMNQ tient parallèlement à ces revendications et parfois même en contradiction avec elles, un discours populiste qui, de l'opposition à l'immigration, glisse à la xénophobie. Sa publicité lance le cri de « Dehors les immigrés » :

Immigrants sortez du Québec ! Vous nous ôtez le pain de la bouche! Allez-vous en à Ottawa chez les gens qui ont été vous chercher! Vous n'êtes pas les invités du peuple du Québec! [...] **Dehors les immigrés.** Les immigrants sont des traîtres, des « scabs », conscients ou inconscients, vis à vis [*sic*] les travailleurs du Québec, ce sont des tricheurs et des coupe-gorges envers la classe ouvrière parce qu'il ne sont que des pions entre les mains des patrons qui les font travailler pour les plus petits salaires. Eux-mêmes se rendent compte de ce fait.⁷⁵

Notons que ce discours xénophobe est fortement nationaliste et ouvrieriste, sans être raciste dans ses fondements, comme chez Roy en général à cette époque⁷⁶.

La LMNQ semble avoir tenu au moins deux assemblées publiques en avril et mai 1959⁷⁷. Si l'on en croit la Ligue, la première (28 avril) eut un « succès presque

⁷³ Communiqué de la LMNQ, p. 3. Maurice Dufort, « De Hal Banks à Gérard Pelletier. Dehors les immigrés ou dehors les Canayens? Les sbires du colonat économique ou politique manient le pistolet ou la plume selon les ordres de leurs maîtres outaouais », *La Révolte*, no 1 (hiver 1959-1960), p. 3-9. Jean-Paul D'Amour, « La trahison de Gérard Pelletier », *La Révolte*, no 1, p. 10-11. L'orthographe du patronyme de ce collaborateur de Roy varie d'un endroit à l'autre : il est parfois écrit « D'Amours » (avec un « s »).

⁷⁴ « Buts et raisons d'être de la LMNQ », ACRLG, FRR, cote P64/B6,4. Voir aussi « Le permis de travail. », *La Révolte*, no 1 (hiver 1959-1960), p. 1.

⁷⁵ Affiche publicitaire de la Ligue de la main-d'œuvre native du Québec, s.d., ACRLG, FRR, cote P64/B6,4.

⁷⁶ Certains commentaires du bulletin *La Révolte* dérogent à cette règle générale : par exemple : « Il est bien beau de faire venir des “cadeaux” tuberculeux de l'étranger, mais il est encore plus beau de donner à manger à nos gens et de soigner nos propres malades » (p. 2). Le texte de Maurice Dufort, *loc.cit.*, p. 3-9, comporte plusieurs passages à consonance plus ou moins raciste : voir par exemple en p. 8. Cela ne change cependant rien au fait que l'argument racial n'est pas important dans l'argumentaire de la LMNQ et de Roy contre l'immigration.

miraculeux »⁷⁸; la seconde (27 mai) attira selon *Le Devoir* quelques dizaines de personnes⁷⁹. Le secrétaire de la Ligue, Jean-Paul d'Amour, a fait paraître en septembre dans la revue *Laurentie* un article exposant les revendications de l'association⁸⁰. La Ligue publiera aussi un bulletin, *La révolte*, qui ne paraîtra cependant qu'une fois, à l'automne-hiver 1959-1960, alors que les activités du groupe avaient probablement à toutes fins pratiques cessé⁸¹.

Car les réactions à la LMNQ n'avaient pas tardé à se manifester. Le 26 juin 1959, le journal *Le Travail* de la CTCC publiait à la une un éditorial de son directeur Gérard Pelletier intitulé « Est-ce la haine qui peut guérir? »⁸² Tout en reconnaissant le caractère vraisemblablement marginal de la Ligue, dont il recevait les circulaires depuis quelque temps, Pelletier jugeait son message assez inquiétant pour y répondre. L'éditorialiste concentrait son attention sur les aspects les plus xénophobes du discours de la Ligue, déformant même par moments son discours en affirmant par exemple qu'elle attribuait « toute la responsabilité du chômage aux Néo-Canadiens »⁸³. Rejetant ce qu'il présente comme des appels à « la haine d'autres travailleurs », il affirmait, avec l'exemple des travailleurs déplacés par la guerre et le cas de la Hongrie, que l'accueil des immigrants était pour la population un devoir de charité et pour les travailleurs un devoir de solidarité dans la lutte sociale. Pelletier répondait également aux accusations de la LMNQ en déclarant que le mouvement syndical avait fait « des représentations énergiques et répétées » contre l'immigration en période de chômage. Affirmant que les immigrés « endurent eux aussi leur part de chômage », il s'abstenait d'aborder la question de la discrimination envers les

⁷⁷ La première devait avoir lieu le 28 avril 1959 au Lion d'Or, rue Ontario est : Affiche publicitaire de la LMNQ. La seconde eut lieu le 27 mai suivant : Anonyme, « La main-d'œuvre native du Québec veut du travail », *Le Devoir*, 28 mai 1959.

⁷⁸ Dépliant de la LMNQ annonçant une seconde assemblée le 26 mai [1959], ACRLG, FRR, cote P64/B6,4.

⁷⁹ Anonyme, « La main-d'œuvre native du Québec veut du travail », *Le Devoir*, 28 mai 1959. L'article ne rapporte que les propos tenus par Roy, « président de cette association », lors de cette assemblée.

⁸⁰ Jean-Paul d'Amour, « Le permis de travail. La solution au problème du contrôle de l'immigration au Québec », *Laurentie*, no 106 (septembre 1959), p. 362-363.

⁸¹ *La Révolte*. Organe de la Ligue de la main-d'œuvre native du Québec, no 1 (automne-hiver 1959-1960), 11 p. La typographie employée donne à penser que le bulletin a probablement été monté, voire imprimé chez Raoul Roy, qui possédait une ronéo. Le contenu et le style des articles anonymes (« Petites nouvelles significatives », p. 2; « "Combat" attaque la Ligue de la main-d'œuvre native », p. 11) suggèrent qu'ils ont pu être écrits par Roy.

⁸² Gérard Pelletier, « Est-ce la haine qui peut guérir? », *Le Travail* (Ottawa), 26 juin 1959, p. 1.

⁸³ La LMNQ protestera contre cette distorsion dans son bulletin : Maurice Dufort, « De Hal Banks à Gérard Pelletier. Dehors les immigrés ou dehors les Canayens? ... », *La Révolte*, no 1 (automne-hiver 1959-1960), p. 5.

Canadiens français et terminait son article en conseillant à ces « ligueurs » de « réclamer pour TOUS les législations qui s'imposent ».

Visiblement surprise par une dénonciation de cette ampleur, la LMNQ consacra l'essentiel de son premier bulletin à répliquer à Pelletier, l'accusant, souvent avec violence, de malhonnêteté intellectuelle et de trahison nationale. Un certain Maurice Dufort, « président d'assemblée », signe un long texte où il compare notamment Pelletier à Hal Banks, chef syndical américain lié à la pègre qui avait aidé à briser l'Union des marins canadiens à la fin des années 1940⁸⁴. L'article, qui aurait pu être signé par Roy tant son style et ses idées sont proches de celles du militant nationaliste, sera d'ailleurs reproduit dans le second numéro de *La Revue socialiste* (hiver 1959-1960)⁸⁵. Un texte plus modéré de Jean-Paul D'Amours, secrétaire de la Ligue (et futur membre actif de l'ASIQ), mentionne par ailleurs l'intervention de Michel Chartrand, du Parti social-démocrate (PSD) et de la CTCC, dans une assemblée de la LMNQ en vue de critiquer ses revendications⁸⁶. Dans le même bulletin, la Ligue répond aussi d'une manière assez habile aux critiques du journal communiste *Combat* à l'aide d'un extrait d'un livre de Tim Buck portant sur le contrôle de l'immigration au Canada⁸⁷.

Cependant, au moment où paraît ce bulletin, la LMNQ a probablement déjà cessé ses activités : les archives de Roy portant sur la Ligue ne renferment aucune autre trace d'activités postérieures à mai 1959, et l'ASIQ prendra un an plus tard, soit le 30 août 1960, la résolution d'aider « à réorganiser la LMNQ », sans que l'on sache si cette intention s'est concrétisée⁸⁸.

⁸⁴ Maurice Dufort, *loc. cit.*

⁸⁵ Maurice Dufort, *loc. cit.*, p. 3-9. *Idem*, « [Les avatars de la direction syndicale] De Hal Banks à Gérard Pelletier », *La Revue socialiste*, no 2 (automne 1959), p. 13-25. Il semble cependant exclu que Maurice Dufort soit un pseudonyme de Raoul Roy, puisque Roy mentionne cet individu dans un texte ultérieur portant sur l'ASIQ : « L'ASIQ et son activité », texte manuscrit non publié, s.d. (ne peut cependant avoir été écrit avant le 30 novembre 1987, date à laquelle le boulevard Dorchester a été rebaptisé « Boulevard René Lévesque »), 4 p. mss., ACRLG, FRR, cote P64/B4,6.

⁸⁶ Roy affirmera plus tard que « le NPD [était venu] briser l'une de nos assemblées sous la direction de Michel Chartrand » : Raoul Roy, « L'immigration colonialiste », *L'indépendantiste*, no 2 (juin 1966), p. 11. Le NPD n'existant pas encore à l'époque de la LMNQ, Roy parle probablement du PSD. Il se peut aussi qu'il se soit agi d'une assemblée de la LMNQ postérieure à 1961, mais cela semble moins plausible.

⁸⁷ Anonyme, « "Combat" attaque la Ligue de la main-d'œuvre native », *La Révolte*, no 1 (automne-hiver 1959-1960), p. 11.

⁸⁸ Notons aussi que la seconde édition du premier numéro de *La Revue socialiste* (printemps 1959), dont la date d'impression est incertaine, ne portait plus comme la première une publicité de la LMNQ. L'historien Eric Cartman estime lui aussi que la LMNQ « was very short lived ». Il présente cependant la Ligue comme un « ASIQ [...] front group devoted to anti-immigrant agitation », ce qui est anachronique dans la mesure où la LMNQ fut fondée plus d'un an avant l'ASIQ. Toutefois, il est vrai que la lutte contre l'immigration semble avoir été relativement absente des manifestations de

Épisode discret de la polémique entre citélibristes et nationalistes de gauche, l'aventure de la LMNQ révèle bien l'importance de la question de l'immigration dans la pensée de Roy dès le tournant des années 1960, puisqu'il s'agit du premier groupe à l'organisation duquel participe l'idéologue à cette époque qui marque la renaissance de son militantisme⁸⁹.

L'Action socialiste pour l'indépendance du Québec (1960-c.1963)

Quoi qu'il en soit du succès ou des déboires de la LMNQ, le combat de celle-ci ne touchait qu'une partie des revendications de Raoul Roy pour le Canada français : le combat pour l'indépendance et la décolonisation du Québec par le socialisme y demeuraient des thèmes marginaux, et Roy et la Ligue préféraient probablement que cette dernière demeure un groupe de pression centré sur un enjeu ciblé (l'immigration). Cependant Roy, qui avait jonglé en 1957-1958 avec l'idée de fonder un groupe indépendantiste, devait juger que *La Revue socialiste* seule ne suffisait pas à mener la lutte, et qu'en outre la publication avait besoin d'appuis, puisqu'il entreprend en 1959 l'organisation d'un groupe qui se donnera l'année suivante le nom officiel d'Action socialiste pour l'indépendance du Québec.

Roy commence par fonder, lors d'une assemblée de protestation contre l'oppression des Canadiens français au sein de la Confédération tenue le 1^{er} juillet 1959, la Société des amis de *La Revue socialiste*, qui a pour but de « diffuser la revue et de faire connaître le manifeste “indépendantiste” publié dans le premier numéro »⁹⁰. Comme la Société des amis de *Combat* dans les années 1940, la Société semble organiser des événements publics. Elle orchestre en tout cas au moins une manifestation qui attirera l'attention des médias : le 24 mai 1960, lors d'une cérémonie au parc Lafontaine organisée en l'honneur de Dollard des Ormeaux par l'Association de la jeunesse canadienne-française à l'occasion du tricentenaire des événements du Long Sault, et à laquelle prenaient notamment part le cardinal Léger et le maire Fournier devant une foule d'environ 2000 personnes, quelques amis de *La*

l'ASIQ : « The Past is Our Master? A Brief History of the Far-Right in Quebec », *Antifa forum*, no 3 (1998), p. 28-29.

⁸⁹ On peut d'ailleurs considérer la Ligue comme l'ancêtre d'une série de petits groupes indépendantistes luttant contre l'immigration qu'animeront Roy et certains de ses disciples dans les années 1980 et 1990. Pour un aperçu de ces mouvements (d'un point de vue fortement désapprobateur), voir Eric Cartman, *loc.cit.*, p. 30-32.

⁹⁰ Anonyme, « “La Confédération n'est qu'une vaste mystification” », *Le Devoir*, 2 juillet 1959.

Revue socialiste, dont Jacques Ferron, avaient brandi des pancartes dénonçant vertement le « mythe Dollard » et exigeant la réhabilitation du souvenir de Jean-Olivier Chénier et des Patriotes de 1837-1838⁹¹. Roy croit que cette manifestation a peut-être constitué le « premier piquetage politique à se produire au Canada français »⁹². L'épisode illustre bien, en tout cas, l'attitude qu'aura le nouveau nationalisme indépendantiste de gauche vis-à-vis du nationalisme traditionaliste et de l'histoire du Canada français⁹³. Il constitue aussi un bon exemple du type d'action symbolique (et médiatique) que privilégiera l'ASIQ, que Roy s'apprête alors à mettre sur pied.

Dès l'automne 1959 en effet, Roy avait décidé, après avoir consulté des amis comme Jacques Ferron⁹⁴, de mettre sur pied une association plus officielle et qui militerait plus activement pour faire entendre le message des indépendantistes socialistes. Dans une lettre du 30 octobre 1959, il invitait les amis de *La Revue socialiste* à participer à la création d'une « association qui fasse sienne le manifeste [de la revue] et bataille pour la réalisation de l'indépendance [...] qu'elle porte le nom de parti ou non », de façon à « amplifier et [à] donner une véritable résonance [*sic*] politique aux revendications de *La Revue socialiste* » et à forcer « les partis politiques existants à prendre position sur les problèmes les plus importants pour notre libération comme peuple colonial »⁹⁵. Les premières discussions ne furent peut-être pas concluantes, car le projet ne se réalisera pas avant l'été suivant.

⁹¹ « Heckling disrupts Dollard ceremony », *Montreal Star*, 24 mai 1960. Selon le journal, les manifestants auraient été poursuivis par la foule et par la police avant d'être amenés au poste « par mesure de sécurité ». Voir aussi Jacques Ferron, « Deux précurseurs ». Roy relate quant à lui cet épisode dans « Les manifestations », *L'indépendantiste*, no 2 (juin 1966), p. 19. *La Revue socialiste* avait annoncé un numéro spécial sur « le mythe Dollard » (numéro 4 (été 1960), 2^e de couverture) et lors de la seconde réunion de l'ASIQ, on avait demandé « un rapport sur l'affaire Dollard pour décider si on mousse l'affaire » (procès-verbal 16 août 1960), mais on semble avoir abandonné le projet.

⁹² *Ibid.*

⁹³ Il est intéressant de comparer cette commémoration de la rébellion des Patriotes avec celle, évoquée au premier chapitre, qu'en avaient fait *Combat* et la Société des amis de ce journal, qui présentaient l'insurrection comme un exemple des traditions révolutionnaires et démocratiques du Canada français. Les indépendantistes comme Roy en feront plutôt un exemple de résistance à l'oppression britannique, et aussi, il est vrai, de nationalisme libéral.

⁹⁴ Gilles Rhéaume, qui a bien connu Roy, prétend que c'est Jacques Ferron qui a suggéré à Roy de fonder l'ASIQ : « Raoul Roy, un pionnier méconnu du mouvement indépendantiste », *L'Action indépendantiste*, Montréal, numéro 19 (septembre-octobre 2000), p. 11. Ferron, quant à lui, écrit : « [...] puis un jour il me demanda ce que je pensais de lui comme chef de parti [...] Je l'encourageai à fonder son parti, car j'aime les petits partis où l'on est comme en famille. Avec lui comme chef, nous n'y serions jamais nombreux » : *loc. cit.*, p. 12.

⁹⁵ Lettre de Raoul Roy aux amis de *La Revue socialiste*, Montréal, 30 octobre 1959, 1 p. dactylo, ACRLG, FRR, cote P64/B2,6. Les destinataires étaient invités à une réunion chez Roy (au 1849, rue Amherst) le lundi suivant, le 2 novembre 1959.

C'est lors d'une réunion chez Roy (1849 Amherst), le 9 août 1960, que celui-ci, des collaborateurs et des amis de *La Revue socialiste* décident de la « formation d'un groupe officiel socialiste-indépendantiste »⁹⁶ qui aura pour nom l'Action socialiste pour l'indépendance du Québec (ASIQ). Le procès-verbal de cette première réunion révèle l'intégration des préoccupations liées à la revue et au groupe, autrement dit l'intégration des deux institutions. Outre la formation de l'ASIQ, la réunion vise « l'élaboration d'un plan pour équilibrer le budget et la répartition des tâches [...] pour *La Revue socialiste* ». Une discussion portant sur l'orientation à donner à la revue précède ainsi l'examen du projet de formation de l'ASIQ. Comme l'objectif précité, l'énoncé de certains sujets de cette discussion⁹⁷ suggère que les difficultés et les complexités de la gestion de *La Revue socialiste* furent un motif important de la création de l'ASIQ⁹⁸. Les règlements adoptés la semaine suivante viennent encore étayer cette hypothèse: acceptation en principe, par tous les membres, du manifeste de la revue, administration de la revue par l'exécutif de l'ASIQ, achat minimal de cinq numéros de la revue par tout membre, désignation de la revue comme organe officiel du mouvement⁹⁹. Enfin, on remarque que quatre des membres présents à la première réunion de l'ASIQ avaient déjà écrit dans *La Revue socialiste* (Roy, Ferron, Marcel Deschamps, et Jean-Paul D'Amours). En somme, l'ASIQ sera essentiellement un prolongement de *La Revue socialiste* dans l'action, ainsi qu'un moyen, d'une part, d'élargir la diffusion de la revue et le cercle de discussion de ses idées et, d'autre part, de la soutenir financièrement et d'organiser le travail de publication.

Notons au passage que le procès-verbal de cette réunion initiale semble révéler un désaccord sur la nature de la future association. Il semble que Jacques Ferron ait conçu le projet différemment, c'est-à-dire, selon le procès-verbal, comme des « réunions amicales semi-mondaines, une sorte de société littéraire » dotée d'un

⁹⁶ Procès-verbal de la réunion du 9 août 1960, ACRLG, FRR, cote P64/B2,29. Tous les procès-verbaux retrouvés de l'ASIQ se trouvent dans cette chemise du fonds Roy.

⁹⁷ Les procès-verbaux étudiés ici présentent de sérieux problèmes à l'analyse à cause de leur trop grande concision. Les sujets de discussion sont souvent consignés de façon si laconique qu'il est impossible de saisir la teneur de la discussion; on ne peut donc qu'en recenser le thème.

⁹⁸ Ces gens de l'entourage de la revue se demandaient ainsi s'il fallait: « 1- conserver ou non le caractère révolutionnaire de la revue? 2- rendre le point de vue théorique doctrinaire de la revue plus accessible à tous? 3- dissocier ou non la Revue de l'aile militante du groupe? 4. Accepter n'importe quel matériel qui puisse nous servir (points de vue personnels, sympathie de groupuscules, etc.)? 5. accepter ou refuser de se fusionner avec la défunte revue anarchisante *Situations* ? »: procès-verbal de la réunion du 9 août 1960. Le sens réel de plusieurs de ces questions nous échappe, mais plusieurs d'entre elles semblent indiquer des difficultés de la revue.

comité de lecture, de façon à ce que « seuls les intellectuels d'une certaine qualité » puissent y prendre part. Or il semble, d'après les procès-verbaux des réunions subséquentes, que les autres membres aient alors tenu à une formule plus formelle, plus ouverte et davantage tournée vers l'action. Cela explique peut-être l'abstention du médecin écrivain lors du vote du nom du groupe (9 pour, 2 abstentions) et son refus de devenir membre actif et vice-président ou président d'honneur, de même que son absence apparente aux réunions subséquentes¹⁰⁰. Mais ces refus pourraient aussi découler de la réponse qu'aurait fait le groupe à sa proposition de fusionner *La Revue socialiste* avec « la défunte revue littéraire anarchisante "Situations" »¹⁰¹.

L'ASIQ semble être demeurée tout au long de son existence un groupe très restreint qui dut rarement compter plus de dix à vingt membres¹⁰². Rapporter, comme le faisait un journaliste en avril 1961, que « les membres de l'Action socialiste ne sont pas une centaine » tiendrait donc de l'euphémisme¹⁰³. Le mouvement n'eut donc pas l'ampleur de l'Alliance laurentienne ou du RIN, qui comptèrent l'un et l'autre des milliers de membres¹⁰⁴. Cela, du reste, ne dut pas étonner Roy, qui entrevoyait déjà en 1959 que le mouvement serait « peut-être petit par le nombre de ses adhérents, mais grand par l'idéal qu'il se sera fixé et important par les luttes qu'il entreprendra et qui forceront les partis politiques existants à prendre position sur les problèmes les plus importants pour notre libération nationale »¹⁰⁵. Roy affirmera au même journaliste que cette petite taille était due aux « exigences très rigoureuses »

⁹⁹ Procès-verbal de la réunion du 9 août 1960, ACRLG, FRR, cote P64/B2,29.

¹⁰⁰ André Major estime que Ferron ne venait « pas très souvent » aux réunions de l'ASIQ pendant la période où il y allait lui-même. Entrevue téléphonique d'André Major par Mathieu Lapointe.

¹⁰¹ Procès-verbal de la réunion du 9 août 1960. Cette question d'une fusion éventuelle des deux revues ne semble cependant pas avoir été réglée lors de cette réunion, car elle revient dans le procès-verbal de la rencontre suivante, qui note la résolution de demander à Ferron une « proposition concrète » à ce sujet (16 août 1960). Cependant l'idée ne sera plus mentionnée dans les procès-verbaux et ne se concrétisera pas.

¹⁰² Ferron raconte : « Nous y fûmes seize, c'était déjà beaucoup », *loc. cit.*, p. 12. C'est aussi l'impression qui se dégage de la lecture des procès-verbaux de la première année, même s'il n'est pas certain qu'ils aient recensé toutes les personnes présentes : on a déjà remarqué qu'ils semblaient révéler que Ferron n'avait plus assisté aux réunions au-delà de la première rencontre, alors que plusieurs sources, dont Ferron lui-même, suggèrent qu'il était souvent présent. André Major, par exemple, aurait connu Ferron à l'ASIQ : Entrevue d'André Major par Mathieu Lapointe. Cependant, les procès-verbaux ne nous renseignent que sur une partie de la première année de l'ASIQ, et il nous est impossible de savoir si le nombre de membres a évolué par la suite.

¹⁰³ Constantineau, « Indépendantisme : un mot, trois définitions ».

¹⁰⁴ Éric Bouchard rapporte que selon Barbeau, l'Alliance aurait compté mille membres en 1959 et trois mille en 1962 : *op. cit.*, p. 90. Le RIN fut fondé par une vingtaine de personnes, mais semble avoir rapidement pris une ampleur tout autre.

¹⁰⁵ Lettre de Raoul Roy aux amis de *La Revue socialiste*, Montréal, 30 octobre 1959.

du groupe envers ses militants¹⁰⁶. S'il est vrai qu'il pouvait être exigeant d'adhérer aux cent propositions du manifeste, de manifester en compagnie de moins de dix personnes ou de vendre un certain nombre d'exemplaires de *La Revue socialiste*, les procès-verbaux de l'ASIQ semblent néanmoins souvent révéler le désir d'accroître le nombre de membres. Divers autres facteurs ont pu contribuer à limiter le nombre d'adhérents : la nouveauté du mouvement, son allure « radicale » (socialiste) et l'impopularité générale du socialisme, l'allure fruste de la revue, la quantité limitée et la nature des efforts de diffusion du mouvement, le visage pas très jeune du mouvement, l'impopularité de certains chevaux de bataille (ex. l'immigration) et peut-être surtout, la personnalité très directive et peu charismatique de Roy.

Nous n'avons pas retrouvé de liste des membres de l'ASIQ qui permettrait de les compter et de brosser un tableau de leurs origines sociales. En avril 1961, Roy déclarait que le groupe était constitué de professionnels (de médecins notamment¹⁰⁷), d'intellectuels et aussi de quelques ouvriers, même s'il n'avait « pas encore de moyens définis de recrutement dans le milieu des travailleurs », ce qui semble avoir préoccupé quelque peu l'association¹⁰⁸. Roy affirmait aussi sa volonté de recruter plus de jeunes, d'étudiants notamment, ceux-ci étant le fer de lance des révolutions¹⁰⁹. L'ASIQ semble effectivement n'avoir compté que très peu de jeunes durant sa première année d'existence : André Major, qui y entre en septembre 1960 et y milite au moins jusqu'en mai 1961¹¹⁰, se souvient que les autres membres étaient tous sensiblement plus âgés que lui (il avait environ dix-huit ans), à quelques exceptions près. Roy racontera par ailleurs l'accueil émerveillé que firent les membres du groupe au premier visiteur étudiant¹¹¹. Il est cependant probable que davantage de jeunes aient fréquenté l'ASIQ plus tard, puisqu'il semble que ce fut le

¹⁰⁶ Constantineau, *loc. cit.*

¹⁰⁷ Outre Jacques Ferron, il y avait aussi un Dr Desrochers : procès-verbal de l'assemblée générale des membres de l'ASIQ, mai 1961 : ACRLG, FRR, cote P64/B2,29. Nous ne savons s'il s'agissait de Bernard ou de Normand Desrochers, les deux noms apparaissant dans les procès-verbaux de l'ASIQ.

¹⁰⁸ Constantineau, *loc. cit.* Il est question d'« appels aux ouvriers » dans le procès-verbal de la réunion du 15 novembre 1960 : ACRLG, FRR, cote P64/B2,29.

¹⁰⁹ Constantineau, *loc. cit.*

¹¹⁰ Procès-verbaux de l'ASIQ. Celui de l'assemblée générale des membres de l'ASIQ (mai 1961) est le dernier que nous ayons retrouvé.

¹¹¹ Roy écrit : « nous l'avons entouré chaleureusement comme un phénomène rare et tenté de savoir qu'est-ce qui l'avait attiré vers nous » : « L'Asiq et son activité ».

cas de certains des premiers felquistes et d'autres jeunes qui quitteront le groupe pour aller au RIN¹¹².

Si *La Revue socialiste* était diffusée en province, l'activité de l'ASIQ, elle, ne débordait généralement pas la région de Montréal¹¹³. L'organisation semble être demeurée unitaire: on parla bien à un moment de la création éventuelle d'une « section » pour le « Groupe Fleury » du Dr Desrochers, mais les membres de celui-ci s'intégrèrent en attendant « au noyau central »¹¹⁴ et il semble qu'on en resta là. Les procès-verbaux font aussi état de nombreuses discussions au sujet des divers statuts des membres (militants, actifs et sympathisants), mais l'on en perçoit assez mal l'importance pour une si petite organisation.

Les réunions du groupe avaient presque toujours lieu chez Roy (rue Amherst). On avait décidé au départ qu'elles se tiendraient deux fois par mois¹¹⁵. D'après la série, peut-être incomplète, des procès-verbaux contenus dans le fonds Roy, il semble que le groupe ait tenu ce rythme au moins jusqu'à la fin de l'année 1960, ralentissant ensuite à une fois par mois en moyenne jusqu'en mai 1961, l'été 1961 semblant marquer la fin d'une première phase de l'activité de l'ASIQ caractérisée par une organisation plus formelle. Lors de ces réunions, on discutait de sujets politiques divers, de l'organisation de *La Revue socialiste* et de l'ASIQ, des rapports avec d'autres groupes, et on planifiait les activités publiques, c'est-à-dire surtout les assemblées publiques (conférences ou débats), d'une part, et d'autre part, les manifestations.

Assemblées publiques et manifestations

Durant cette première année, l'ASIQ organise régulièrement, soit presque à chaque mois, une assemblée publique qui est le lieu soit de l'explicitation et de la diffusion de l'idéologie et des revendications du groupe, soit d'un débat mettant en valeur sa position, mais qui demeure toujours une occasion de publicité et de

¹¹² Cyrille Felteau *et al.*, *Une certaine révolution tranquille : 22 juin 60-75*, Montréal, La Presse, 1975, p. 64-65. Louis Fournier, *op. cit.*, p. 18 et *passim*. André Major fut de ceux qui quittèrent l'ASIQ pour le RIN : entrevue téléphonique d'André Major par Mathieu Lapointe.

¹¹³ Constantineau, *loc. cit.* On exclut ici les contacts de Roy avec l'étranger et ses activités en France (à l'été 1963), qui seront abordés plus loin.

¹¹⁴ Procès-verbal de l'assemblée générale des membres de l'ASIQ, mai 1961.

¹¹⁵ Procès-verbal de la seconde réunion de l'ASIQ, 16 août 1960.

recrutement. Roy dresse, dans *La Revue socialiste* du printemps 1961, la liste des thèmes des assemblées tenues jusqu'alors:

-octobre 1960 : unilinguisme français au Québec : que le français y soit décrété langue officielle, prioritaire et obligatoire.

-novembre 1960 : libération économique et nationalisations.

-décembre 1960 : objections habituelles à l'indépendance du Québec.

-février 1961 : débat ASIQ - Nouveau Parti (« le plus grand succès d'assistance »¹¹⁶).

-mars 1961 : Scott Symons, journaliste torontois : « Si j'étais Canadien français, je serais séparatiste » (un « bon succès de publicité », selon Roy¹¹⁷).

Ces conférences et débats semblent avoir souvent connu un bon succès et avoir été couverts par les médias. Ils attiraient vraisemblablement des gens de la gauche et des mouvements nationalistes qui n'auraient par ailleurs pas voulu faire partie de l'ASIQ¹¹⁸. Elles furent donc probablement un lieu de sociabilité de la gauche nationaliste en formation, et c'est pourquoi on peut estimer qu'elles furent probablement l'une des dimensions les plus influentes de l'activité de l'ASIQ.

Les manifestations furent l'autre élément principal de l'action politique de l'ASIQ. Roy, on l'a vu, avait déjà commencé à en organiser avec ses collaborateurs avant la fondation officielle du groupe, mais à partir de ce moment, il devint plus facile d'en organiser plus souvent¹¹⁹. Elles demeurèrent en général, de l'aveu de Roy, d'une ampleur presque aussi restreinte, comptant souvent moins de dix manifestants, ce que Roy attribue en partie à la nouveauté du phénomène du

¹¹⁶ Le directeur, « L'Action socialiste pour l'indépendance du Québec », *La Revue socialiste*, no 5 (printemps 1961), deuxième de couverture.

¹¹⁷ *Ibid.* Cette assemblée devait avoir lieu le 22 mars à la Salle Maisonneuve (1192, rue Maisonneuve Est, Montréal). Lettre de l'ASIQ « aux amis de l'indépendance du Québec », Montréal, 18 mars 1961, 1 p. dactylo, ACRLG, FRR, cote P64/B1,4. Selon cette lettre, Symons avait traité de sujets semblables au Cercle juif de langue française en janvier de la même année.

¹¹⁸ Jacques-Victor Morin, par exemple, se souvient d'avoir assisté à certaines rencontres très intéressantes, comme celle où l'ASIQ avait invité le journaliste nationaliste Jean-Marc Léger : entrevue de Jacques-Victor Morin par Mathieu Lapointe.

¹¹⁹ Roy, « Les manifestations », *L'indépendantiste*, no 2, p. 19.

piquetage politique au Canada français, ou du moins à sa rareté au tout début des années 1960¹²⁰. D'aussi petites manifestations peuvent sembler dérisoire, mais Roy et Ferron font tous deux remarquer que quelques pancartes, surtout brandies au milieu d'une foule, peuvent faire un effet important, surtout du point de vue photographique et médiatique¹²¹.

L'ASIQ commença par organiser seule de petites manifestations, dont l'ampleur crut tranquillement. De cinq à sept membres du groupe piquetèrent devant le journal *La Presse* le 23 décembre 1960, « demandant à la direction, selon Roy, de faire pression sur le gouvernement Lesage pour qu'il décrète le français langue prioritaire et obligatoire au Québec, comme premier pas vers l'unilinguisme »¹²². Par ailleurs, une série de manifestations devant les bureaux de l'impôt fédéral (angle Bleury et Dorchester) contre « ce tribut que la nation canadienne-française paie au gouvernement étranger d'Ottawa »¹²³ avait probablement commencé à l'été 1960, la première manifestation ne comptant que sept participants¹²⁴. Elle continua à l'automne et au printemps suivant, attirant des groupes de plus en plus nombreux : la troisième ou la quatrième aurait attiré selon Roy environ vingt-cinq personnes, « un contingent de militants du RIN sympathisants de l'ASIQ » étant venu se joindre au groupe, le RIN étant à l'époque, selon Roy, encore réfractaire à ce genre d'actions¹²⁵.

Puis l'ASIQ prit part à des manifestations organisées par d'autres groupes ou en collaboration avec eux. Elle participa ainsi à une manifestation contre le premier ministre conservateur John Diefenbaker devant l'hôtel *Queen Elizabeth* (où il était descendu), organisée selon Roy par des anciens de l'ASIQ qui militaient maintenant

¹²⁰ Rappelons que Roy s'attribue par moments la paternité de la renaissance de ce phénomène; il aurait fait « bénéficiaire [ses] amis de l'expérience [...] acquise dans le mouvement syndical » : *Ibid.*, p. 19-20. Il affirme que certains des militants qu'il voulait entraîner dans ses manifestations se demandaient même si ce genre d'activité était légal : Roy, « L'ASIQ et son activité ».

¹²¹ Roy et Ferron soulignent chacun de leur côté l'effet que firent leurs pancartes dans la presse au lendemain de la manifestation de mai 1960 contre Dollard des Ormeaux : Roy, « Les manifestations »; Ferron, « Deux précurseurs ». Ferron écrit : « Nous nous étions mêlés à la foule, traînant chacun deux grandes pancartes, que nous brandirons tous ensemble dès le premier discours. Sur les photos que prit le *Nouveau-Journal* et qui parurent le lendemain, nous semblions assez nombreux pour que la contre-manifestation l'emporte sur la fête ». Ferron se trompe probablement de journal, puisque le *Nouveau journal* (Montréal) ne fut lancé qu'en septembre 1961.

¹²² Le journal publia une photo de la manifestation dans son édition du 27 décembre 1960. Roy, « L'unilinguisme », *L'indépendantiste*, no 2 (juin 1966), p. 14. Roy disait plus succinctement en 1961 qu'il s'agissait d'« encourager [*La Presse*] dans sa lutte en faveur du français » : Le directeur, « L'Action socialiste pour l'indépendance du Québec », *La Revue socialiste*, no 5 (printemps 1961), 2^e de couverture.

¹²³ Le directeur, « L'Action socialiste pour l'indépendance du Québec ».

¹²⁴ Roy, « L'Asiq et son activité ».

¹²⁵ Roy, « Les manifestations », p. 19. Selon Roy, « [c]ertains des dirigeants [du RIN] trouvaient que cela ne faisait pas très "distingué" ».

au RIN¹²⁶. L'ASIQ se joignit aussi à la manifestation des étudiants de l'Université de Montréal devant le même hôtel pour protester contre la fameuse déclaration de Donald Gordon, président du Canadien national, le 11 décembre 1962¹²⁷. Roy prétend que les étudiants, nombreux, n'étaient pas indépendantistes, et qu'ils avaient arraché des pancartes des mains de membres de l'ASIQ pour alimenter le feu où ils brûlèrent « une tête de cochon figurant l'épais Gordon »¹²⁸.

Deux ans plus tard, le 19 avril 1963, l'Action socialiste manifesta encore en compagnie de militants du RIN devant le quartier général de la RCMP, en réaction à la « razzia du Vendredi saint » (12 avril 1963), au cours de laquelle une vingtaine de militants des deux groupes, dont Raoul Roy, avaient été arrêtés « sans mandat d'amener..., certains [étant] détenus pendant près de 48 heures et interrogés rudement »¹²⁹. Ces arrestations, dans le cadre de la lutte contre le terrorisme felquiste, avaient été faites avec l'aide de cette police fédérale qui était perçue par l'ASIQ comme un agent du « colonialisme outaouais ». La manifestation fut réprimée brutalement, et le soir même, une bombe explosait contre le mur du quartier général, ce qui pouvait suggérer des liens entre le FLQ et l'ASIQ¹³⁰. En d'autres occasions, le groupe pouvait manifester son existence et attirer l'attention des médias en se présentant muni d'une simple bannière lors d'événements spéciaux comme la Saint-Jean-Baptiste¹³¹.

Le groupe semble avoir reçu une attention médiatique satisfaisante et, en général, pas trop défavorable¹³². L'ASIQ semble avoir été considérée, vers 1960-1961 du moins, comme l'un des incontournables de l'indépendantisme, et elle a été invitée à plusieurs reprises par les médias à s'exprimer aux côtés d'organisations plus importantes comme l'Alliance laurentienne et le RIN. Outre l'article déjà cité de *La Presse* d'avril 1961, qui accordait le même espace à chacun des trois groupes¹³³, le chef de l'ASIQ avait aussi été invité en janvier 1961 à un débat à la télévision de

¹²⁶ Roy, « Les manifestations », p. 20. La date de cette manifestation nous est inconnue.

¹²⁷ Sur cette manifestation, voir Louis Fournier, *op. cit.*, p. 21-22.

¹²⁸ Roy, « L'Asiq et son activité ». Roy raconte la même anecdote dans « Les manifestations », p. 20.

¹²⁹ Fournier, *op. cit.*, p. 39.

¹³⁰ *Ibid.*

¹³¹ Suggestion de G. Caza une réunion de l'ASIQ, 13 février 1961 : procès-verbaux de l'ASIQ.

¹³² Raoul Roy affirmera ainsi, beaucoup plus tard, que les assemblées publiques du groupe étaient souvent l'objet de rapports « dans les journaux » qui étaient « généralement sympathiques », bien que certains journalistes ne se soient pas empêchés de railler un peu le message en le « rapportant » : voir par exemple « Le remède à tous les maux du Québec », *La Presse*, 10 novembre 1960, pp. 49 et 58, faisant le compte rendu d'une assemblée de l'ASIQ à la salle des Forestiers catholiques, portant vraisemblablement sur la libération économique du Québec par les nationalisations.

Radio-Canada, en compagnie de « D'Allemagne, Barbeau, Chaput et d'autres »¹³⁴. L'ex-président de l'ASIQ soulignera cependant, dans un texte postérieur, les distorsions que les médias faisaient subir à son message. Les conditions du métier journalistique et la nouveauté de la « grille d'analyse décolonisatrice » faisaient selon lui en sorte que le message du groupe étaient souvent mal traduit, réduit à un socialisme classique et « dénationalisé », comme dans l'article de Constantineau, ce qui le frustrait profondément¹³⁵. Mais cela n'est en réalité qu'un aspect d'une « incompréhension » générale du message de l'ASIQ à cette époque, fait qu'illustre Roy en rapportant qu'alors qu'un certain (Léon-Z.?) Patenaude le rangeait avec l'extrême gauche, Michel Chartrand condamnait le « nazisme » de l'ASIQ¹³⁶.

Enfin, outre les conférences, débats, manifestations et apparitions dans les médias, — sans oublier, bien sûr, la diffusion de ses idées par *La Revue socialiste* —, l'ASIQ cherchait à promouvoir ses objectifs en cultivant des relations avec d'autres groupes de pression¹³⁷ et en cherchant à influencer, de l'extérieur ou même de l'intérieur, des partis politiques de gauche tels le PSD, le NPD et le Nouveau Parti. Les nombreuses critiques de *La Revue socialiste* à l'endroit de ces partis pour leur absence de préoccupations nationales se traduisent ainsi dans l'action par une résolution du 29 novembre 1960 selon laquelle « les membres [s']inscrivent [au Nouveau Parti] et y militent en défendant les idées de l'ASIQ »¹³⁸.

L'ASIQ demeura bel et bien un groupe de pression en ce qu'elle ne semble jamais avoir visé la conquête et l'exercice du pouvoir. Cela explique en partie l'absence d'un projet politique défini de façon précise (ex. absence d'un projet de constitution), ainsi que la maladresse de Roy, par exemple, devant la question du journaliste Constantineau à propos de la formation du gouvernement d'une

¹³³ Constantineau, *loc. cit.*

¹³⁴ Roy, « L'Asiq et son activité », p. 3. Il s'agissait de l'émission Carrefour du 12 janvier 1961, consacrée aux mouvements indépendantistes et animée par René Ferron. On trouve la transcription de l'interview de Roy dans Anonyme, « Six minutes de vérité », *La Revue socialiste*, no 5 (printemps 1961), p. 31-33. Un enregistrement sonore de cette émission se trouve dans le fonds Marcel-Chaput des Archives nationales du Québec (Montréal).

¹³⁵ Roy, « Les journalistes et l'Asiq », texte manuscrit, s.d., ACRLG, FRR, cote P64/B4,8.

¹³⁶ *Ibid.*, p.4. Il s'agit peut-être d'une distorsion, et la déclaration de Chartrand se voulait probablement infamante, mais il est clair que celui-ci avait mieux compris l'idéologie de l'ASIQ, qui avait quelque chose d'un socialisme national ou d'un nationalisme socialiste.

¹³⁷ Raoul Roy était ainsi le représentant de l'ASIQ chez les « Chevaliers de la table ronde » et était président honoraire de la Ligue de la main-d'œuvre native du Québec (LMNQ), que l'ASIQ accepta d'« aider à réorganiser » (procès-verbal du 30 août 1960).

¹³⁸ Procès-verbal de la réunion de l'ASIQ du 29 novembre 1960, ACRLG, FRR, cote P64/B2,29.

éventuelle république indépendante¹³⁹. Roy affirme d'ailleurs dans le même article que le moyen privilégié par l'ASIQ est de faire des « pressions sur le gouvernement provincial » pour l'influencer dans le sens de l'indépendance et des nationalisations (« socialisations »)¹⁴⁰.

Seconde phase de l'ASIQ

La plupart de ces activités qu'on a pu retracer eurent lieu pendant ce que Roy a appelé la première période de l'Action socialiste, première année d'existence durant laquelle l'ASIQ fonctionna dans un cadre formel, et tint des procès-verbaux de ses réunions régulières¹⁴¹. Cependant, au bout d'un an, le caractère du mouvement changea. Comme Roy voulait transformer son magasin de vêtements en café de rencontres, il y eut suspension temporaire des assemblées régulières, et les membres décidèrent de se réunir plutôt « de façon informelle »¹⁴².

Mais, si l'on en croit Roy, ce changement, loin de marquer le déclin graduel du mouvement, fut le début d'une période de discussions fécondes et de rencontres stimulantes, que le militant qualifie de « succès formidable »¹⁴³. Les rencontres, très fréquentes, semblent s'être surtout tenues à la maison de Roy (le café « Le mouton pendu » n'étant pas rentable), qui devint un point de rencontres presque quotidiennes. Roy affirme que seuls les indépendantistes « qui ne croyaient pas tellement au RIN » fréquentaient ces réunions, puisque ce mouvement leur déconseillait fortement de fréquenter l'ASIQ, ce que Roy attribue rétrospectivement à la mauvaise réputation du socialisme et à la méfiance qu'il inspirait dans la « mentalité de l'époque »¹⁴⁴. Les soirées de discussion, qui permettaient de toucher à « tous les sujets » et d'aller « au fond des choses » – on n'a pas d'idée plus précise des thèmes abordés alors – intégraient fréquemment des invités, souvent des représentants « de groupes alors en vedette », comme Marcel Chaput, un directeur de l'éducation à la CTCC (un certain Martel) et le socialiste Henri Gagnon, dont les raisons de ne pas être indépendantiste

¹³⁹ Constantineau, *loc.cit.*, p. 49. Cela pourrait aussi tenir en partie au travail du journaliste, dont Roy n'était pas très satisfait.

¹⁴⁰ Constantineau, *loc.cit.*, p.49.

¹⁴¹ Roy, « L'Asiq et son activité », p. 1.

¹⁴² Roy, « L'Asiq et son activité », p. 2. Ce caractère informel de l'activité de la seconde période de l'ASIQ nous empêche de la connaître aussi bien que la première.

¹⁴³ *Ibid.*, p. 2. Roy affirme que pour beaucoup de participants « ce fut la période la plus intéressante de leur vie au cours de cette décennie ».

¹⁴⁴ *Ibid.*, p. 2-3.

ne convainquirent pas les membres de l'ASIQ; ou encore, « comme opposants [,] Roger Duhamel et Jean-Louis Gagnon, l'ancien collaborateur de "La Nation", l'hebdo séparatiste de Paul Bouchard ». Cette période d'intense activité aurait duré, selon Roy, « jusqu'au temps du FLQ (le vrai)... de 1963 »¹⁴⁵.

L'ASIQ et le FLQ

La question des rapports entre le FLQ et l'ASIQ demeure un peu floue. Mis à part les cas de Pierre Schneider et, dans une certaine mesure, d'André Major¹⁴⁶, le croisement des noms mentionnés dans les procès-verbaux de l'ASIQ et dans la monographie de Louis Fournier sur le FLQ ne nous a pas permis de vérifier l'affirmation de ce dernier selon laquelle plusieurs des premiers militants du FLQ fréquentaient ou avaient fréquenté l'ASIQ¹⁴⁷; cela cependant semble tout à fait vraisemblable. La série de procès-verbaux retrouvés, rappelons-le, s'arrête en mai 1961, à une époque où l'ASIQ comptait peut-être encore peu de jeunes, et plus d'un an avant la formation des premières cellules qui précéderont la fondation en février 1963 du FLQ. En outre, le procès-verbal d'une « réunion d'indépendantistes socialistes chez Raoul Roy » qui eut lieu le 5 septembre 1962 mentionne parmi les personnes présentes les noms de plusieurs jeunes hommes qui feront partie du FLQ¹⁴⁸. L'épisode de la bombe au Quartier général de la RCMP, mentionné plus haut, appuie d'ailleurs l'hypothèse de la proximité des deux mouvements.

Il semble que l'ASIQ ne se soit jamais impliquée dans la violence politique et que ce type d'action n'ait pas été parmi les principaux moyens qu'elle prônait. Il est vrai, toutefois, que Roy réfléchissait vers 1961-1962 à l'utilité d'une violence dirigée vers des symboles du « colonialisme ». À la suite de la campagne de graffiti et de vandalisme indépendantiste qui avait eu lieu en 1962, Roy avait publié dans *La Revue socialiste* un texte ambigu, souvent cité par les historiens, où il réfléchissait sur l'« efficacité de la violence » à l'endroit des symboles de l'oppression dans la

¹⁴⁵ *Ibid.*, p. 2-3.

¹⁴⁶ Major écrira sous un pseudonyme quelques textes pour le journal *La Cognée* du FLQ, mais il ne semble pas s'être engagé davantage dans ce mouvement, dont il connaissait bien certains des premiers militants : Louis Fournier, *op. cit.*, p. 60.

¹⁴⁷ *Ibid.*, p. 18.

¹⁴⁸ Il s'agit de François Gagnon, de Denis Lamoureux, de Gilles Pruneau et de Pierre Schneider. ACRLG, FRR, cote P64/B1.4. Cette réunion portait surtout sur la façon d'influencer le N.P.D. dans un sens indépendantiste.

lutte indépendantiste¹⁴⁹. Or ce type d'action caractérisa justement le premier FLQ de 1963, qui comme Roy, mettait davantage l'accent sur l'« anticolonialisme » (ou le nationalisme) que sur le socialisme. Et la rhétorique des felquistes a certainement puisé largement dans les idées que Roy mettait de l'avant depuis quelques années.

Cependant, il semble que ces jeunes habitués de l'ASIQ qui ont participé à l'organisation du premier FLQ l'aient fait à l'insu de Roy. Yves Ménard raconte que Roy soupçonnait au départ la GRC d'avoir organisé les explosions de 1963 pour nuire au mouvement indépendantiste. Des jeunes felquistes qui fréquentaient l'ASIQ se seraient alors dévoilés à lui, et il leur aurait demandé de ne plus revenir chez lui¹⁵⁰. Cyrille Felteau rapporte à peu près le même récit après avoir interviewé Roy, à cette variante près que Roy aurait alors mis « fin à ces rencontres où l'on discutait de politique »¹⁵¹. S'il refusera de s'impliquer dans l'action du FLQ, Roy demeurera tout de même sympathique aux felquistes de 1963 : dans certains textes ultérieurs, il qualifiera cette première vague de « vrai FLQ », par opposition notamment à des vagues subséquentes, comme celle qu'animèrent Pierre Vallières et Charles Gagnon¹⁵².

Fin de l'ASIQ

Quoi qu'il en soit des rapports de Roy avec le FLQ, il semble que la fin — sans dissolution officielle — de l'activité de l'ASIQ ait été contemporaine de la première vague felquiste au cours de l'année 1963 ou l'ait suivi de peu¹⁵³. Cette suspension fut-elle surtout causée par la répression du FLQ et des groupes suspects, ou davantage par le fait que les membres de l'ASIQ l'auraient délaissée pour le RIN

¹⁴⁹ Roy, « Efficacité de la violence », *La Revue socialiste*, no 6 (automne 1962), p. 23-25. Dans ce texte comme dans d'autres, Roy s'emportait et l'idée de la violence envers des symboles débordait sur celle d'un éventuel affrontement révolutionnaire.

¹⁵⁰ Yves Ménard est certain que plusieurs des principaux membres du FLQ de 1963 fréquentaient l'ASIQ et la maison de Roy; encore mieux, il affirme que c'est là qu'ils avaient fait connaissance : Yves Ménard, *Raoul Roy, 1914-1996. Pionnier du mouvement indépendantiste et penseur anticolonialiste*, Texte non publié, Université de Montréal (département d'histoire), 1999, p. 5 et exposé de Ménard et conversation avec lui à l'Université de Montréal, le 18 novembre 1999.

¹⁵¹ Cyrille Felteau *et al.*, *op.cit.*, p. 64-65.

¹⁵² Par exemple Roy, « Des représentants d'un groupe anglo victimes d'une étrange substitution », 3 p. mss., ACRLG, FRR, cote P64/B4,8.

¹⁵³ Racine et Denis écrivent que les activités de l'ASIQ furent suspendues en 1962, mais n'expliquent pas cette affirmation : *loc. cit.*, p. 54. Louis Fournier parle de « l'ex-ASIQ » pour l'année 1964 : *op.cit.*, p. 75.

ou le FLQ, comme l'affirment diverses sources¹⁵⁴? L'un et l'autre, probablement, puisque Roy part pour quelques mois en France à l'été 1963, notamment, selon Jacques-Victor Morin, pour éviter d'être inquiété par la police¹⁵⁵. En outre, Roy raconte que cette période qui a suivi la première vague du FLQ en fut une de précarité financière, durant laquelle la publication de *La Revue socialiste* fut difficile¹⁵⁶.

En mars 1963 paraissait le premier numéro de *L'indépendantiste*, bulletin de liaison de l'ASIQ et de *La Revue socialiste* dont la création avait été projetée depuis longtemps¹⁵⁷. D'une présentation plus rudimentaire que *La Revue socialiste*, il ne parut que trois fois entre 1963 et 1968. Ce premier numéro avait été conçu dans le cadre « du travail [de l'ASIQ] au sein de la “gauche nationale” du NPD »¹⁵⁸. Les numéros subséquents (juin 1966 et printemps 1968) porteront l'admission du fait que l'ASIQ est « en veillesse depuis quelque temps », mais continueront à porter le titre de « publication de l'ASIQ » pour la simple raison qu'un grand nombre de couvertures avaient été imprimées pour le premier numéro. La dernière page du premier numéro demandait aux lecteurs leur opinion sur la voie que devrait suivre l'ASIQ « dans les circonstances politiques indépendantistes actuelles »¹⁵⁹. Pour le rédacteur du bulletin, quatre voies s'offraient alors à l'ASIQ :

- 1- conserver son indépendance et croître en intégrant les indépendantistes du NPD après la fondation du Nouveau Parti.
- 2- S'allier au RIN.
- 3- Entrer au PRQ.

¹⁵⁴ Dumais, « Les cinq “pères” de l'indépendance. Un bon gouvernement qui a peur », *Le Soleil*, 13 novembre 1978. Le journaliste a interrogé les pères, mais il n'est pas dit clairement que cette information provient de Roy. André Major fut l'un de ceux qui quittèrent l'ASIQ pour le RIN une fois que l'orientation de gauche de celui-ci se fut confirmée : entrevue d'André Major par Mathieu Lapointe. François-Mario Bachand affirme qu'après la fondation du RIN, de nombreux « petit-bourgeois » de l'ASIQ la quittèrent et qu'elle « s'éteignit lentement après quelques soubresauts » : texte ronéo, Paris, s.d. (vers 1971 selon Roy), ACRLG, FRR, cote P64/B6,3. Bachand, un militant actif du FLQ, mourut assassiné à Paris en mars 1971 : Fournier, *op. cit.*, p. 397-398.

¹⁵⁵ Entrevue de Jacques-Victor Morin par Mathieu Lapointe.

¹⁵⁶ Roy, « L'Asiq et son activité », p. 3. En effet, *La Revue socialiste* ne fut publiée qu'à l'automne 1962, à l'hiver 1963-1964 et au printemps 1965, c'est-à-dire à une fréquence moins qu'annuelle. Roy louait à cette époque des chambres chez lui pour se procurer un revenu d'appoint.

¹⁵⁷ Dès février 1961 au moins, mais sous une forme différente: procès-verbal de l'ASIQ, 13 février 1961.

¹⁵⁸ *L'indépendantiste*, no 2, juin 1966, dernière page. *L'indépendantiste* n'était pas toujours paginé.

¹⁵⁹ Anonyme [Roy], « Que doivent faire les socialistes indépendantistes? », *L'indépendantiste*, no 1 (mars 1963), 3^e de couverture ou p. 14.

4- Faire partie du NPQ à condition que celui-ci [...] devienne indépendant [du NPD fédéral] comme première étape vers l'indépendantisme¹⁶⁰.

Le chemin choisi fut-il de ceux-là? Nous n'avons pas trouvé d'indice pour nous le confirmer, si encore cette décision s'est prise collectivement et non individuellement (par chacun des membres pour lui-même), ce qui est loin d'être certain.

En somme, l'Action socialiste pour l'indépendance du Québec, le principal groupe dans lequel s'engagea Roy pendant le début des années soixante, demeura un groupe restreint et faiblement organisé voué à soutenir la publication de *La Revue socialiste* et à faire connaître par un plus large public la cause de l'indépendantisme socialiste. Elle n'eut jamais l'ampleur d'organisations comme l'Alliance laurentienne et le Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN). Elle bénéficia cependant d'une assez bonne visibilité médiatique et fut également un lieu de formation et de sociabilité pour la gauche nationaliste alors en émergence. En cela, même si son influence est difficile à cartographier avec précision, elle a joué un rôle non négligeable dans l'essor de l'indépendantisme socialiste, une idéologie qu'elle fut la première à promouvoir et qui allait prendre beaucoup de place dans l'avant-garde idéologique québécoise au cours des années suivantes avec l'essor de *Parti pris*, l'entrée en scène du FLQ et le virage à gauche du RIN.

Roy libraire

Il faut souligner au passage cet aspect moins visible de l'activité idéologique de Roy, complémentaire de ses publications et de son militantisme, mais qui eut probablement néanmoins une certaine importance dans la formation des militants nationalistes et socialistes au début des années soixante. La mise sur pied d'un « service de librairie » avait été discutée à l'ASIQ dès novembre 1960¹⁶¹, mais ce n'est que près de deux ans plus tard, dans le sixième numéro de *La Revue socialiste* (automne 1962), que l'on apprend que la revue « possède maintenant un embryon de service de librairie ». C'est dans le même numéro qu'on retrouve pour la première

¹⁶⁰ *Ibid.*

fois l'annonce de ce qui fut peut-être le premier titre vendu, et probablement le meilleur succès de vente : *Les damnés de la terre*, de Frantz Fanon, un livre qui aura une grande importance dans l'indépendantisme de gauche, et en particulier dans l'idéologie du FLQ¹⁶².

À part Fanon, le service de librairie de *La Revue socialiste* distribuera les œuvres d'autres théoriciens de la décolonisation (Jacques Berque, Albert Memmi), ainsi que des livres socialistes sur divers sujets. Une liste de livres qui figure à l'endos du dernier numéro de la revue (printemps 1965) donne une idée de la diversité des livres vendus par Roy. Outre les Berque, Memmi et Fanon¹⁶³, on trouve notamment six titres du français Daniel Guérin portant notamment sur le fascisme et sur la décolonisation¹⁶⁴, quatre livres sur les régimes autoritaires ibériques de Franco et de Salazar¹⁶⁵, le livre de Serge Tchakhotine sur le *Viol des foules par la propagande politique*, deux titres plus généraux sur le socialisme¹⁶⁶ et deux portant sur le catholicisme et la religion¹⁶⁷. Jacques-Victor Morin affirme par ailleurs que Roy faisait venir de France via New York divers livres et brochures socialistes françaises¹⁶⁸. Certaines de ces publications étaient rares sur le marché québécois; mais la particularité du service de librairie de Roy était la faiblesse de ses prix¹⁶⁹. Roy avait d'ailleurs fait imprimer sous forme de brochure le *Portrait du colonisé*

¹⁶¹ Procès-verbal de la réunion de l'ASIQ du 15 novembre 1960, ACRLG, FRR, cote P64/B2,29.

¹⁶² « "Les damnés de la terre" de Frantz Fanon » (publicité), *La Revue socialiste*, no 6 (automne 1962), deuxième de couverture. C'est dans ce même numéro qu'André Major a publié une réflexion sur ce livre publié en 1961 : « "Les damnés de la terre" et nous », p. 45-47. Le livre de Fanon sera encore annoncé dans le septième numéro de la revue (hiver 1963-1964, deuxième de couverture), et figurera en tête d'une liste de titres vendus par la librairie, publiée sur la couverture arrière du huitième numéro de la revue (printemps 1965). Sur l'influence de Fanon au Québec et au sein du FLQ, voir notamment Fournier, *op. cit.*, p. 23, 28 et 59. L'historienne Magali Deleuze souligne l'influence de la pensée de Fanon sur *La Revue socialiste* dans *L'une et l'autre indépendance, 1954-1964 : Les médias au Québec et la guerre d'Algérie*, Outremont, Point de fuite, 2001, p. 106-110.

¹⁶³ Jacques Berque, *Dépossession du monde*; Albert Memmi, *Portrait du colonisé*; F. Fanon, *Les damnés de la terre*.

¹⁶⁴ Se trouvent dans la liste les livres suivants de Daniel Guérin : *Au service des colonisés*, *L'Algérie qui se cherche*, *Décolonisation du noir américain*, *Front populaire, révolution manquée*, et *Sur le fascisme 1. La peste brune 2. Fascisme et grand capital*.

¹⁶⁵ G. Brenan, *Le labyrinthe espagnol*; S.-G. Payne, *Phalange. Histoire du fascisme espagnol*; H.R. Southworth, *Le mythe de la croisade de Franco* et Fryer et Pinheiro, *Le Portugal de Salazar*.

¹⁶⁶ Paul Louis, *150 ans de pensée socialiste*; et le numéro spécial de la revue *Partisans* sur le «socialisme d'aujourd'hui». On trouve aussi dans la liste le *Testament* du socialiste italien Palmiro Togliatti (1893-1964), qui avait notamment pris position en faveur de plus de liberté pour les partis communistes nationaux.

¹⁶⁷ Georges Suffert, *Les catholiques et la gauche*. Vittorio Lanternari, *Les mouvements religieux des peuples opprimés*.

¹⁶⁸ Entrevue de Jacques-Victor Morin par Mathieu Lapointe.

¹⁶⁹ *Ibid.* *La Revue socialiste* se vantait ainsi de vendre *Les damnés de la terre* à la moitié du prix courant sur le marché (3\$ au lieu de 6\$) : « "Les damnés de la terre" de Frantz Fanon » (publicité), *La Revue socialiste*, no 6 (automne 1962), deuxième de couverture.

d'Albert Memmi, probablement dans le but de le rendre plus accessible au public québécois¹⁷⁰.

En offrant ce service de librairie, Roy a probablement contribué à diffuser encore davantage au Québec l'idéologie de la décolonisation et les idées socialistes. L'entreprise pouvait en outre l'aider à financer la publication de *La Revue socialiste* et à attirer des gens vers son mouvement. Il convient cependant de noter que Roy était loin d'être le seul diffuseur des ouvrages sur la décolonisation : ainsi, par exemple, ce n'est pas par l'entremise de Roy, mais par celle de Gaston Miron, qui travaillait à l'époque aux éditions HMH, que le jeune André Major a découvert *Les damnés de la terre* de Fanon¹⁷¹.

Après l'ASIQ

Un séjour en France

L'ASIQ, on l'a vu, semble s'éteindre silencieusement en 1963, vers l'époque où, après un printemps qui a vu la première série de bombes felquistes exploser, commence une série d'arrestations de militants du mouvement terroriste¹⁷². Jacques-Victor Morin affirme que Roy aurait alors été dans la mire du chef de la police de Montréal, qui l'aurait jugé responsable des agissements des jeunes felquistes¹⁷³. Morin aurait alors, avec l'aide d'autres nationalistes de gauche, « passé le chapeau » pour financer le départ de Roy vers la France et celui du jeune Gilles Pruneau, qui ira

¹⁷⁰ Albert Memmi, *Portrait du colonisé*, [Montréal], Éditions du Bas-Canada, 1963, non paginé (20 pages). Cette brochure, qui se vendait pour 50 sous, ne comprenait pas le *Portrait du colonisateur* ni la préface de Jean-Paul Sartre. Elle avait probablement été publiée sans l'autorisation de l'auteur et des éditeurs français. Memmi mentionnera plus tard des « copies ronéotypées » de ce livre que lui avaient montrées lors de son premier voyage au Canada des jeunes qui les distribuaient « aux portes des Églises et des Établissements d'enseignement », mais il n'est pas certain qu'il s'agisse de la même brochure : Memmi, *Portrait du colonisé ; précédé du Portrait du colonisateur et d'une préface de Jean-Paul Sartre ; suivi de Les Canadiens français sont-ils des colonisés?* (Éd. revue et corrigée), Montréal, L'Étincelle, 1972, p. 7 et p. 138.

¹⁷¹ Entrevue d'André Major par Mathieu Lapointe.

¹⁷² La première rafle policière aboutit à l'arrestation de 23 militants et au démantèlement du premier réseau du FLQ le 1^{er} juin 1963 : Fournier, *op. cit.*, p. 44-46.

¹⁷³ Entrevue de Jacques-Victor Morin par Mathieu Lapointe. La plupart des felquistes arrêtés n'avaient guère plus de vingt ans.

en Algérie¹⁷⁴. Quoi qu'il en soit, Roy part effectivement pour la France cet été-là, et il y demeurera jusqu'en octobre¹⁷⁵.

Roy profite de ce séjour pour travailler à l'avancement de la cause indépendantiste en France. Ses principaux hôtes et appuis dans l'Hexagone semblent être, d'une part, l'écrivain Jean Cathelin et, d'autre part, le groupe Patrie et progrès, animé par Philippe Rossillon, avec lesquels Roy avait pris contact dès 1960-1961.

Roy s'était lié d'amitié avec Cathelin lors du voyage au Canada que fit celui-ci en compagnie de sa femme Gabrielle Gray de juillet 1960 à mars 1961 et qui allait aboutir, à l'automne 1963, à la publication de leur livre *Révolution au Canada*¹⁷⁶. Cathelin, enthousiaste partisan de l'indépendance du Québec, s'active à Paris dans le but de faire naître des appuis à la cause indépendantiste au sein de la gauche française : il fonde au printemps 1963, avec l'étudiant Bernard Cloutier, du RIN, le Comité international pour l'indépendance du Québec¹⁷⁷; lors du passage de Roy, il tente de lui obtenir des entrevues avec *France Observateur* et de lui « ménager des entretiens avec différents hommes tels que des gens du FLN, Albert Memmi, [Jacques] Berque, etc. »¹⁷⁸. Cela réussit dans le cas de Berque¹⁷⁹, qui accorde à Roy et des collaborateurs une entrevue inespérée où il se montre très favorable à l'indépendantisme québécois et qui sera publiée dans *La Revue socialiste*¹⁸⁰. Berque publiera aussi peu après dans *France Observateur* un article sur « Les révoltés du Québec », grâce aux efforts, semble-t-il, de Roy et de ses alliés¹⁸¹. Quant à Cathelin, il continuera de s'activer en faveur de l'indépendantisme québécois après le retour au Canada de celui qu'il qualifie de « précurseur génial »¹⁸² et avec qui il demeure

¹⁷⁴ *Ibid.*

¹⁷⁵ Le passeport de Roy indique qu'il est à Orly le 19 juillet 1963, à Ventimiglia (donc en Italie) le 19 août et de retour à Dorval le 19 octobre. Document en la possession de Madame Anne Morissette, nièce de Raoul Roy.

¹⁷⁶ Jean Cathelin et Gabrielle Gray, *Révolution au Canada*, Paris, Presses du Mail, 1963, 315 p.

¹⁷⁷ Sur ce comité, voir Fournier, *op. cit.*, p. 49, qui ne mentionne cependant pas le nom de Cathelin.

¹⁷⁸ Lettre de Raoul Roy à Jacques Ferron, Paris, 8 septembre 1963, 2 p. dactylo, Bibliothèque nationale du Québec (Montréal), Fonds Jacques-Ferron, cote 424/15/1.1.280.

¹⁷⁹ Jacques Berque (1910-1995), sociologue français spécialiste du monde arabe et des questions de décolonisation, était professeur au Collège de France. Il avait connu le Québec en 1962 lors d'un séjour d'enseignement au département d'Anthropologie de l'Université de Montréal : Deleuze, *op. cit.*, p. 175.

¹⁸⁰ « Une lutte réelle de décolonisation. Entrevue avec Jacques Berque », *La Revue socialiste*, no 7 (hiver 1963-1964), p. 1-6. Jacques-Victor Morin et Gilles Bourret (auparavant de l'ASIQ), du Parti socialiste du Québec, ont pris part à l'entrevue en compagnie de Roy.

¹⁸¹ Berque, « Les révoltés du Québec », *La Revue socialiste*, no 7 (hiver 1963-1964), p. 6-8, article reproduit de *France Observateur*, 10 octobre 1963. Roy, « La France et notre indépendance », *La Revue socialiste*, no 7 (hiver 1963-1964), p. 57.

¹⁸² Cathelin et Gray, *op. cit.*, p. 84.

probablement en contact, peut-être par l'intermédiaire de jeunes militants comme François Dorlot, du RIN¹⁸³.

Les rapports de Roy avec le mouvement Patrie et progrès, animé par Philippe Rossillon, semblent cordiaux, quoique probablement moins serrés¹⁸⁴. Roy entretenait des contacts avec ce groupe au moins depuis l'été de 1961, date à laquelle il échange quelques lettres avec lui¹⁸⁵. Dans une longue lettre d'août 1961, un membre du groupe français répondait à diverses questions et commentaires de Roy, et lui donnait une série de conseils à propos d'un éventuel article sur la « nouvelle gauche indépendantiste au Québec », qu'on ferait paraître dans le bulletin de Patrie et progrès ainsi que dans le journal *Combat* (de Paris) : le rédacteur, prévenant Roy « du scepticisme et de l'esprit de dénigrement des Français », le mettait en garde contre l'emploi d'un ton trop partisan, lui faisait quelques suggestions de terminologie politique de gauche et lui déconseillait de faire référence dans son article au problème algérien, trop complexe pour que Roy ne risque de s'aliéner inutilement des sympathies par une interprétation maladroite¹⁸⁶. Il abordait également la question des rapports du groupe avec la droite, comparant ces relations avec celles que semblait entretenir Roy avec les Laurentiens de Raymond Barbeau. Il donnait enfin à Roy les adresses de quelques personnes ou groupes susceptibles, à divers degrés, de l'aider dans la promotion de sa cause¹⁸⁷.

On ne sait si ce groupe, qui comme celui de Roy semble avoir voulu associer nationalisme et socialisme, et dont certains membres (Rossillon) joueront un rôle important dans la politique québécoise du président de Gaulle, aida effectivement

¹⁸³ Lettre de Jean Cathelin à Raoul Roy, Paris, 30 octobre 1963, 1 p. dactylo, ACRLG, FRR, cote P64/B2,6. Cette lettre très intéressante donne une idée de la diversité et de l'ampleur des efforts déployés par Cathelin. Voir aussi sa lettre assez optimiste sur l'évolution de la perception des indépendantistes en Europe : Jean Cathelin, « La presse européenne découvre vraiment le problème de l'indépendance du Québec », *Québec libre* (Montréal), mai 1964, p. 2 et 11.

¹⁸⁴ Fournier décrit ce mouvement comme une « réseau discret de hauts fonctionnaires dédiés à la promotion mondiale de la francophonie » : *op. cit.*, p. 49. Ce groupe était notamment composé d'énarques, et plusieurs de ses anciens membres, dont Philippe Rossillon et, semble-t-il, Jean-Pierre Chevènement, accédèrent à de hautes fonctions politiques et administratives.

¹⁸⁵ Lettre d'un membre du bureau politique de Patrie et progrès (peut-être Philippe Rossillon) à Raoul Roy, s.l. (Paris ou Bruxelles? : avenue F.D. Roosevelt), s.d. (reçue par Roy le 15 août 1961), 6 p. dactylo, ACRLG, FRR, cote P64/B2,6. La lettre répond à une lettre écrite par Roy le 30 juillet (1961), et une annotation de Roy révèle qu'il lui a répondu le 20 novembre. Nous n'avons malheureusement pas retrouvé les lettres de Roy.

¹⁸⁶ *Ibid.* Le rédacteur de la lettre enjoint Roy à d'autant plus de prudence que les Français sont selon lui « toujours enclins surtout dans les milieux de gauche ou intellectuels à mépriser les Canadiens ».

¹⁸⁷ Il s'agit de la SFIO, du président de la fondation belge Charles-Plisnier et d'un certain M. Moricheau-Beaupré, « conseiller technique auprès du Secrétaire Général de la Communauté (M. FOCCART) », « seul personnage proche [du premier ministre Michel] Debré, et disposant de quelque entree, qui s'intéresse au Canada » : *Ibid.*

Roy dans ses entreprises en 1961 ou en 1963. En septembre 1963, en tout cas, Roy semblait un peu déçu de la qualité et de l'efficacité de leur appui, jugeant, d'une part, qu'ils favorisaient les indépendantistes sans croire vraiment à l'indépendance du Québec et, d'autre part, qu'ils étaient moins près du pouvoir qu'ils ne le prétendaient¹⁸⁸.

Quoi qu'il en soit, Roy découvre à Paris la grande faiblesse des appuis au mouvement indépendantiste au sein de la gauche française. Isolés, les amis gauchistes de l'indépendance du Québec y « font figure, de leur propre aveu, de pauvres illuminés à la poursuite de lubies »¹⁸⁹. Selon Roy, cela est d'abord dû à la profonde ignorance de la population française au sujet du Canada français, ignorance qu'entretient une « muraille de Chine colonialiste » du pouvoir canadien-anglais¹⁹⁰. Mais outre cet « océan d'ignorance » que le gouvernement du Québec et les indépendantistes doivent s'employer à renflouer, la faible popularité de la cause tient également, selon le militant, à deux caractéristiques de la gauche française, soit son « complexe antinationaliste traditionnel » et son « dégoût [actuel] des batailles pour une minorité francophone extérieure »¹⁹¹. Alors qu'elle est généralement favorable à la décolonisation et qu'elle se passionne, avec l'opinion française, pour la lutte des Noirs américains contre le racisme, la gauche craint, selon Roy, d'avoir l'air « d'entreprendre une autre lutte raciste » en défendant les Canadiens d'ascendance française, elle qui a longtemps lutté contre le nationalisme français de droite. Et dans l'état particulier de l'opinion publique qui suit la « victoire indépendantiste en Algérie », obtenue malgré l'appui de la droite aux pieds-noirs, la gauche n'a aucune envie de paraître imiter ses adversaires en semblant appuyer le combat « d'un groupe de la famille française à rescaper »¹⁹².

Tout cela confirme, pour Roy, la nécessité de donner un visage de gauche à l'indépendantisme québécois et, en l'occurrence, de le présenter comme une lutte de décolonisation. Dans un tel contexte, on comprend la consternation de Roy devant le rapprochement fait entre les Canadiens français et les pieds-noirs par l'écrivain

¹⁸⁸ Lettre de Roy à Jacques Ferron, 8 septembre 1963. Roy fait à cet égard allusion au refus du gouvernement français d'accorder l'asile politique au jeune felquiste Richard Bizier à l'été 1963 : sur cet épisode, voir Fournier, *op. cit.*, p. 49. Bizier était peut-être l'un de ces militants du FLQ qui étaient passés par l'ASIQ. Jacques-Victor Morin croit se souvenir que Roy avait été accueilli à Paris par le mouvement Patrie et progrès : entrevue de Morin par Mathieu Lapointe.

¹⁸⁹ Roy, « La France et notre indépendance », *La Revue socialiste*, no 7 (hiver 1963-1964), p. 57.

¹⁹⁰ *Ibid.*, p. 53.

¹⁹¹ *Ibid.*, p. 53 et 55.

¹⁹² *Ibid.*, p. 55.

québécois Naïm Kattan dans un reportage sur le mouvement indépendantiste publié dans le prestigieux *France Observateur*¹⁹³; et sa reconnaissance envers le sociologue Berque, qui, dans les pages du même journal, a critiqué cette métaphore, déclarant que les Canadiens français étaient des colonisés (et non des colonisateurs, comme les pieds-noirs) et qu'en outre, leur séparatisme était « révolutionnaire » et s'orientait « tout naturellement vers le socialisme »¹⁹⁴. On comprend aussi le désarroi de l'indépendantiste devant les appuis au séparatisme qu'a trouvés l'Alliance laurentienne au sein de la droite, voire de « l'extrême-droite » française, dans des « journaux maurassiens gâteux et antédiluviens comme "Aspects de la France" et "Nation Française" » ; ces appuis « pour le moins encombrants » ne pouvant, à son avis, que nuire au mouvement en lui aliénant le soutien des forces les plus progressistes de la France et de la majorité de l'opinion¹⁹⁵.

Pour aller chercher en France un soutien utile à la cause de l'indépendance, il faudra donc réussir à montrer à la gauche française que, comme les Noirs américains, les Canadiens français sont des colonisés¹⁹⁶. La lutte devait donc être menée exclusivement au nom de l'anticolonialisme, en rejetant le qualificatif de « nationaliste », très mal vu dans la gauche occidentale. Mais aussi, à un niveau plus pratique, Roy s'était convaincu en France du besoin de fonder un parti indépendantiste socialiste pour intéresser la gauche française et la persuader de la force de cette mouvance indépendantiste de gauche; et aussi de la nécessité que se produisent au Québec des « événements » qui sauraient attirer sur la question de l'indépendance du Québec l'attention des médias et du public français, généralement plus intéressés par la vie de vedettes insignifiantes que par le salut des Canadiens

¹⁹³ Naïm Kattan, « Le Canada français prépare une nouvelle guerre de sécession », *France Observateur* (Paris), 8 août 1963, p. 10-11. Au-delà d'un titre tapageur et de quelques analogies désagréables, ce long texte ne semble pas présenter le mouvement indépendantiste sous un jour tellement antipathique.

¹⁹⁴ Jacques Berque, « Le Canada français », *France Observateur*, 29 août 1963, reproduit dans *La Revue socialiste*, no 7 (hiver 1963-1964), p. 8. Dans le même numéro de cette revue, Roy ouvre son entrevue de Berque par un remerciement au sujet de cette affaire, et il a la joie de se voir répondre encore plus clairement : « Vous êtes peuple colonisé et non pas minorité dominante. Vous êtes les Algériens de l'Amérique et non ses colons. Je suis de cœur avec vous pour la cause de l'indépendance » : « Une lutte réelle de décolonisation. Entrevue avec Jacques Berque », p. 1. Sur *La Revue socialiste* et cet appui de Berque, voir aussi Deleuze, *op. cit.*, p. 174-177.

¹⁹⁵ Roy, « La France et notre indépendance », p. 56.

¹⁹⁶ Lettre de Roy à Jacques Ferron, 8 septembre 1963. On voit poindre l'idée que les Canadiens-français sont les « nègres blancs d'Amérique », dont un socialiste indépendantiste plus jeune, Pierre Vallières, fera le titre de son célèbre manifeste autobiographique publié en 1968. Roy se sert de l'expression « "nègres blancs" du Canada » dans « Le coin du Marabout », *La Revue socialiste*, no 7 (hiver 1963-1964), p. 59.

français¹⁹⁷. Malgré des articles de plus en plus fréquents au sujet du Canada français dans la presse française, notamment dans *Combat*, sous la plume de Jean Benoît, et dans *Le Monde*¹⁹⁸, tout restait encore à faire pour intéresser la gauche française à la cause, selon Roy, opinion que confirmeront chacun à leur façon, l'optimiste Jean Cathelin et l'écrivain Albert Memmi¹⁹⁹.

Retour à Montréal

Bien qu'il ait songé à le publier en France, ce n'est qu'après son retour à Montréal à la fin de l'automne 1963 que Roy collige et fait paraître le septième numéro de *La Revue socialiste* (automne-hiver 1963-1964)²⁰⁰. Le sous-titre de la revue, qui était depuis le départ « pour l'indépendance absolue du Québec et la libération prolétarienne-nationale des Canadiens français », est modifié et simplifié, devenant simplement « indépendance, décolonisation, socialisme »²⁰¹; de style moins baroque et taisant le mot « national », ce nouveau slogan avait peut-être été inspiré à Roy par son expérience française. Les huit premières pages de ce numéro sont entièrement consacrées à l'entrevue inespérée avec Jacques Berque et à la

¹⁹⁷ Roy, « La France et notre indépendance », p. 56-57. Cette remarque peut suggérer un appui au terrorisme dans son aspect médiatique; cependant, dans un autre texte du même numéro, Roy semble rejeter cette solution comme impraticable au Québec, en déclarant : « Le FLQ a aussi démontré qu'il nous manque une Tunisie pour la guérilla » : Roy, « L'indépendantisme en 1964 », *La Revue socialiste*, no 7 (hiver 1963-1964), p. 52. En tout cas, en avril 1964, Jean Cathelin soulignera le fait que la presse à sensations, en s'émouvant des menaces contre la Reine d'Angleterre lors de sa visite au Québec, avait « eu le mérite d'apprendre aux concierges l'existence de [la] cause » indépendantiste : « La presse européenne découvre vraiment le problème de l'indépendance du Québec », p. 11.

¹⁹⁸ Roy, « La France et notre indépendance », p. 57. Jean Benoît publiera d'ailleurs quelques mois plus tard dans *Combat* un article dans lequel, citant cet article de Roy, il reprendra l'essentiel de son analyse des réticences de la gauche française vis-à-vis de l'indépendantisme québécois : « Le Québec et nous », *Combat* (Paris), 18-19 avril 1964. Cathelin, à son tour, mentionne l'article de Benoît dans *loc. cit.*, p. 2 et 11.

¹⁹⁹ Cathelin, *loc. cit.*, p. 2. Albert Memmi dira en 1968 aux élèves des H.E.C. : « L'ironie et la plaisanterie de la presse parisienne, ou même la sévérité, sur les revendications nationales des Canadiens m'ont, je l'avoue, catastrophé. Comme les Canadiens français d'ailleurs. On aurait mieux fait de rapprocher ce mouvement des autres mouvements de revendication nationale dans le monde » : *op. cit.*, p. 142. Comme Berque, Memmi affirme lui aussi que l'« aspect national » des revendications des Canadiens français leur nuit au sein de la gauche française : p. 138, 141-143.

²⁰⁰ Lettre de Roy à Jacques Ferron, 8 septembre 1963. Cathelin et Gray écrivaient dans leur ouvrage paru le même mois que « Raoul Roy, précurseur génial, [allait] poursuivre en France la publication de la *Revue Socialiste* » : *Révolution au Canada*, p. 84. Billet de Raoul Roy à Jacques Ferron, Montréal, 13 novembre 1963, BNQ (Montréal), Fonds Jacques-Ferron, cote 424/15/1.1.280. Le numéro semble être paru en 1964, si l'on en croit une allusion à la page 16.

²⁰¹ L'ordre des termes semble inversé sur la couverture du numéro suivant.

reproduction des articles de celui-ci sur le Québec²⁰². La parution comprenait des textes de Jacques Poisson, de Joseph Costisella et de Jacques Ferron, mais l'article le plus long (31 pages sur 61), signé par Roy, était un dossier historique sur « [l]a résistance anticolonialiste et indépendantiste de 1794-1798 », qui était l'ébauche d'une monographie que publiera Roy en 1973²⁰³.

Roy, qui s'intéressait à l'histoire du Canada depuis sa jeunesse, avait déjà publié quatre ans plus tôt un long texte historique dans la revue²⁰⁴; mais c'est vers cette époque qu'il semble consacrer de plus en plus d'efforts à la recherche historique et à l'écriture de l'histoire « anticolonialiste », qui constituera une part importante de ses publications pendant la décennie suivante. Outre sa recherche sur les événements de 1793-1798, Roy prépare la publication de son premier livre, *Pour un drapeau indépendantiste* (1965), qui porte sur l'histoire des drapeaux et des symboles nationaux des Canadiens français à travers l'évolution de leurs luttes politiques et idéologiques²⁰⁵. Il commence aussi à préparer vers 1964 son ouvrage le plus célèbre, qui sera publié en 1975 sous le titre de *Jésus, guerrier de l'indépendance*, dans lequel il présente l'histoire de Jésus comme celle d'un chef rebelle indépendantiste juif²⁰⁶. Alors que naissent d'autres publications indépendantistes socialistes comme *Parti pris* et *La cognée*, Roy semble se retirer

²⁰² « Une lutte réelle de décolonisation. Entrevue avec Jacques Berque », *La Revue socialiste*, no 7 (hiver 1963-1964), p. 1-6. Jacques Berque, « Les révoltés du Québec », *La Revue socialiste*, no 7 (hiver 1963-1964), p. 6-8. Article reproduit de *France Observateur*, 10 octobre 1963; *Idem*, « Le Canada français », *La Revue socialiste*, no 7 (hiver 1963-1964), p. 8. La revue *Parti pris* avait aussi reproduit « Les révoltés du Québec » dans son numéro de décembre 1963, p. 48-51. Mais l'entrevue était une exclusivité de *La Revue socialiste*, qui dut favoriser la vente de ce numéro.

²⁰³ Raoul Roy, « La résistance anticolonialiste et indépendantiste de 1794-98 », *La Revue socialiste*, no 7 (hiver 1963-1964), p. 17-47. Raoul Roy, *Résistance indépendantiste, 1793-1798. Notes pour servir à l'histoire du Franc-Canada*, Montréal, Éditions québécoises, 1973, 304 p.

²⁰⁴ Roy, « [Le Québec n'est pas un État souverain!] Québec, une sous-colonie? », *La Revue socialiste*, no 3 (hiver 1959-1960), p. 17-61

²⁰⁵ Roy, *Pour un drapeau indépendantiste*, Montréal, Éd. du Franc-Canada, 1965, 216 p. Roy traitera aussi de la résistance des Canadiens français au « colonialisme anglais » dans la période de la révolution américaine dans sa plaquette *Les patriotes indomptables de La Durantaye*, Montréal, Parti pris, 1977, 62 p. (Coll. « Aspects », no 31). Et il publiera dans sa revue un petit dossier sur les rébellions de 1837-1838 et leur répression : Roland Dumoulin, « Incendies et pillages du "Vieux Brûlot" au village de St-Benoît », *Les Cahiers de la décolonisation du Franc-Canada*, no 3 (février 1969), p. 8-13; anonyme, « La société secrète les "Chasseurs" », *Les Cahiers de la décolonisation du Franc-Canada*, no 3 (février 1969), p. 13; Robert Nelson, « 1838 Déclaration d'indépendance [Franc] canadienne », *Les Cahiers de la décolonisation du Franc-Canada*, no 3 (février 1969), p. 14-15. Ce numéro s'ouvre sur une déclaration historiographique de Roy, « L'histoire secrète du Franc-Canada », p. 5-7.

²⁰⁶ Roy, *Jésus, guerrier de l'indépendance*, Montréal, Éditions Parti pris, 1975, 414 p. (Coll. « Aspects »; no 27). Il en présente un avant-goût dans un court article de 1968 : « Succès des manifestations non-violentes contre un préfet de l'empire il y a deux mille ans. Pilate », *Les Cahiers de la décolonisation du Franc-Canada*, no 2 (décembre 1968), p. 16-18. (« Article basé sur un chapitre d'un livre en préparation, "L'indépendantiste Jésus", par Raoul Roy ».)

dans des travaux de plus longue haleine. Il publie moins souvent des revues et de façon encore plus solitaire qu'avant : le dernier numéro de *La Revue socialiste* ne comportera que trois textes, tous de lui; et les deuxième et troisième numéros du bulletin *L'indépendantiste* (juin 1966 et printemps 1968), composés quant à eux de courts articles, seront son œuvre exclusive (ou presque).

Le Front républicain pour l'indépendance (FRI)

À un autre niveau cependant, Roy semble moins isolé. Si l'ASIQ semble inactive depuis le printemps ou l'été 1963, Roy ne s'est pas désintéressé de l'action politique pour autant. Dans le septième numéro de *La Revue socialiste*, il fait la promotion de trois types d'action : premièrement, il souhaite voir le Parti socialiste du Québec, formé en 1963 à la suite de désaccords au sein du congrès de formation du NPD-Québec, se transformer en véritable parti socialiste indépendantiste, de façon à donner une voix politique et une visibilité accrue à cette option, ce qui permettrait en outre d'aller chercher davantage d'appuis en France²⁰⁷. Deuxièmement, Roy se prononce contre les tentatives de fusion des mouvements indépendantistes (RIN et Parti républicain du Québec (PRQ)), mais en faveur de la formation d'un front indépendantiste ralliant autour de revendications communes fondamentales les groupes de tendances diverses, permettant une coordination de leur action sans aliéner leur identité et leur liberté d'action et d'expression²⁰⁸. Enfin, le militant réaffirme la nécessité d'un journal populaire de combat pour réussir à atteindre le peuple et le renseigner sur les causes et les responsables de l'oppression qu'il subit et les moyens d'en sortir (l'indépendance); une institution à laquelle Roy songeait depuis un certain temps²⁰⁹, mais qui lui semblait d'autant plus urgente maintenant que la presse à grand tirage (les « journaux bourgeois ») semblait fermer

²⁰⁷ Roy, « Où va le P.S.Q. ? », *La Revue socialiste*, no 7 (hiver 1963-1964), p. 16. *Idem*, « La France et notre indépendance », p. 55.

²⁰⁸ Roy, « L'indépendantisme en 1964 », p. 52. Roy avait déjà ébauché cette idée en février 1963 dans sa réponse à une invitation de Marcel Chapat à la conférence de presse où allaient être dévoilés le manifeste et le programme du PRQ, le 23 février 1963 : « Une invitation du PRQ à Raoul Roy », *L'indépendantiste*, no 1 (mars 1963), p. 14.

²⁰⁹ Par exemple, Roy insistait à l'automne 1962, dans son fameux texte « Efficacité de la violence », sur la nécessité d'un « journal indépendantiste populaire, même populacrier » ainsi que de tracts nombreux, pour réussir à rejoindre le peuple et le convaincre de la lutte à faire pour la libération nationale : *La Revue socialiste*, no 6 (automne 1962), p. 25.

ses pages aux indépendantistes et présenter ceux-ci sous un jour défavorable, dans le contexte de l'apparition du FLQ²¹⁰.

Les deux dernières de ces priorités sont probablement à l'origine de l'engagement apparent de Roy, à cette époque, au sein du Front républicain pour l'indépendance (FRI), un mouvement semi-clandestin « né, selon Louis Fournier, des cendres du Parti républicain de Marcel Chaput, qui s'est sabordé en janvier 1964²¹¹ ». Cette organisation, qui rassemble des éléments disparates, de gauche (*Parti pris*, ex-ASIQ) comme de droite (ex-PRQ, ex-Alliance laurentienne), promeut d'après cet historien une idéologie qui rappelle à maints égards le péronisme argentin, qui se définissait comme un « mouvement de libération nationale dont les options finales sont “socialistes”, à mi-chemin entre le capitalisme et le communisme », et dont les mots d'ordre étaient « justice sociale, souveraineté économique et indépendance politique »²¹². Elle publie un mensuel populiste, *Québec libre*, qui continuera de paraître après que le harcèlement policier aura eu raison des activités publiques du mouvement, et dont le tirage atteindra 15 000 exemplaires²¹³.

Il est difficile d'évaluer l'ampleur de l'engagement de Roy dans ce mouvement et dans la publication de ce journal, qui ressemblait beaucoup à ce que pourrait être ce journal populaire de combat auquel il rêvait depuis un certains temps. Divers indices suggèrent la participation de Roy au FRI à l'époque des deux derniers numéros de *La Revue socialiste* : deux dirigeants régionaux du mouvement, le traducteur Jacques Poisson (Hull) et le professeur Joseph Costisella (Alma) écrivent des textes dans le septième numéro (hiver 1963-1964); et l'endos du dernier numéro (printemps 1965) porte les « compliments de Pierre Villemure et de la revue *Temps présents* », le bulletin du FRI pour la région de Québec.

Mais surtout, une lettre du 4 mai 1964, signée par le dirigeant du mouvement, Jacques S. Lucques (et son pseudonyme « Chénier »), confie à Roy la responsabilité de la vente, de la distribution et de la comptabilité du journal *Québec libre*²¹⁴. On ne sait pas, cependant, quel rôle jouait Roy dans l'organisation et la rédaction du

²¹⁰ Le Marabout [Roy], « [Le coin du Marabout] Nécessité d'un journal populaire de combat », *La Revue socialiste*, no 7 (hiver 1963-1964), p. 60.

²¹¹ Fournier, *op. cit.*, p. 74.

²¹² *Ibid.*

²¹³ *Ibid.*, p. 76. Roy assurait d'ailleurs la permanence au secrétariat du FRI lorsque la police y effectua son raid le plus important, le 25 mai 1964 : voir Fournier, p. 75-76. La police soupçonnait l'organisation, à tort semble-t-il, « d'être un “front” du FLQ » : *Ibid.*, p. 76.

²¹⁴ Lettre circulaire de Jacques S. Lucques, pour le C.E.N. [Comité exécutif national], et de Chénier, président du FRI, Montréal, 4 mai 1964, 1 p. dactylo., ACRLG, FRR, cote P64/B6,5.

journal²¹⁵. Roy ne signe aucun article et ne semble mentionné nulle part parmi les responsables et rédacteurs du journal, lorsque ceux-ci sont nommés; mais il faut dire que conformément à la nature semi-clandestine du mouvement, beaucoup d'articles sont signés de pseudonymes. En outre, les idées véhiculées dans *Québec libre* ressemblent souvent à celles de Roy : critique du nationalisme traditionnel ou trop « mou »²¹⁶ et légitimation de l'indépendantisme par la « décolonisation » plutôt que par le « nationalisme »²¹⁷, interpellation des immigrants, accusés de collaborer avec les « colonialistes anglais »²¹⁸, appels à la nationalisation de divers entreprises et services²¹⁹, pour ne mentionner que les ressemblances les plus évidentes. En outre, le journal consacrera une pleine page de son édition de juillet-août 1965 à une entrevue avec Roy au sujet de sa proposition de nommer les Canadiens français et leur pays « Francs-Canadiens » et « Franc-Canada » en attendant l'indépendance²²⁰. Cela suggère une influence de Roy dans le FRI, sinon directement dans son journal. Il semble cependant que ce périodique évoluera vers une idéologie plus socialiste et ouvriériste que celle de Roy avec la participation croissante de gens comme Jean-Marc Piotte et Andrée Ferretti²²¹.

Outre cet engagement dans le FRI cependant, Roy semble faire de plus en plus cavalier seul à cette époque. Il rédige seul les trois longs articles du dernier numéro de sa *Revue socialiste* (no 8, printemps 1965) et les deux derniers numéros du bulletin *L'indépendantiste* (juin 1966 et printemps 1968). Ces publications lui

²¹⁵ La même chemise du fonds Roy renferme une version antérieure (datée du 24 avril 1964) de la lettre qu'on vient de mentionner. Elle énonce différemment les responsabilités de Roy, mentionnant dans ce cas, outre la distribution, la vente et la comptabilité du journal, l'« organisation » de celui-ci. On ne sait si cela signifie vraiment qu'on lui a retiré cette responsabilité.

²¹⁶ Anonyme, « Un imposteur irlandais s'est emparé du "Devoir" », *Québec libre*, novembre 1964, p. 2-3 (sur Claude Ryan). Anonyme, « Un exemple de trahison », *Québec libre*, mai 1964, p. 6 (à propos d'un discours du père R. Arès à la Société Royale du Canada censé avoir porté sur la possibilité d'une culture nationale canadienne unifiée).

²¹⁷ Comité Exécutif National du FRI, « Les nationalismes n'ont de sens que dans un contexte de décolonisation », *Québec libre*, mai 1964, p. 4.

²¹⁸ Anonyme, « Immigrants : votre attitude est un affront à la collectivité québécoise », *Québec libre*, août-septembre 1964, p. 6-7.

²¹⁹ Alain Bouchard, « Qu'est-ce donc qu'ils attendent à Québec pour nationaliser enfin les services de téléphone? », *Québec libre*, octobre 1964, p. 3.

²²⁰ Luc Thibodeau, « Le Franc-Canada. Pour mettre fin à la confusion sur la véritable patrie des Canadiens français qui a trop bien servi le colonialisme », *Québec libre*, juillet-août 1965, p. 12. Roy avait développé cette idée dans *La Revue socialiste* du printemps de cette année : Francanadien [Raoul Roy], « Franc-Canada et Francs-Canadiens », *La Revue socialiste*, no 8 (printemps 1965), p. 15-22.

²²¹ Voir par exemple l'article « Unis dans la même répression », qui porte notamment sur la participation du mouvement « Parti pris » au piquetage des grévistes de la manufacture Lagrenade : *Québec libre*, septembre 1965, p. 6.

serviront notamment à réaffirmer sa conception de l'indépendantisme socialiste au moment où celui-ci se répand rapidement dans les milieux intellectuels de gauche québécois, porté par des idéologues plus jeunes, et plus « dans le vent » (et souvent plus éduqués) que lui, qui en feront une interprétation souvent différente²²². Paradoxalement, au milieu des années 1960, alors que la formule idéologique qu'il a contribué à élaborer a enfin le vent dans les voiles, Roy semble plus isolé qu'auparavant.

²²² Par exemple, la livraison de *L'indépendantiste* de juin 1966 est une « édition manifeste » qui passe en revue tous les grands thèmes et combats du mouvement indépendantiste socialiste de Roy.

Chapitre 3 : L'idéologie de Roy et de ses institutions, 1959-1965 :

la décolonisation du Canada français par l'indépendance et le socialisme

Dans leurs publications et leurs activités militantes, Roy et ses collaborateurs élaborent au tournant et au début des années 1960 un discours idéologique indépendantiste qui se présente à maints égards comme une synthèse du nationalisme et du socialisme. L'attribution du titre de *La Revue socialiste* à un périodique surtout consacré à des questions nationalistes le révèle déjà. Le slogan qui vient qualifier ce titre est encore plus révélateur : « pour l'indépendance absolue du Québec et la libération prolétarienne-nationale des Canadiens français ». Le manifeste de la revue, recueil par moments composite de cent « propositions programmatiques » que Roy a longuement mûries, intègre assez bien les éléments socialistes et nationalistes, bien qu'il accorde déjà plus de place aux seconds¹.

La synthèse de ces deux idéologies se fait autour de deux arguments fondamentaux, répétés inlassablement, qui correspondent aux deux fronts sur lesquels combat Roy :

1. Seul le socialisme peut concrétiser l'indépendance et la libération nationale du Canada français.
2. Seule l'indépendance (et son préalable, le socialisme québécois) peut permettre aux Canadiens français de bénéficier d'un véritable socialisme.

On pourrait dire, en effet, que le but de l'entreprise idéologique de Roy à cette époque est double : le militant veut à la fois *donner une gauche au séparatisme* et *rendre la gauche indépendantiste*. Gêné par le droitisme et le traditionalisme du nationalisme canadien-français en général, et du mouvement séparatiste de l'Alliance laurentienne en particulier, qu'il désapprouve et qui lui paraît trancher trop nettement avec l'esprit moderniste qui anime les sociétés et l'intelligentsia occidentales, Roy est convaincu de la nécessité de donner un visage moderne et réformiste — voire révolutionnaire — au mouvement séparatiste naissant avant que celui-ci ne sombre, faute d'avoir su s'adapter à l'esprit du temps. Ce visage sera celui de la décolonisation et du socialisme. Cette dernière doctrine, cependant, sera conçue par Roy beaucoup moins comme une fin en soi que comme un instrument puissant de la libération nationale des Canadiens français. Le socialisme fut donc nettement

¹ Raoul Roy (auteur présumé), « Manifeste politique. Propositions programmatiques de *La Revue socialiste* », *La Revue socialiste*, no 1 (avril 1959), p. 13-33.

subordonné au nationalisme chez cet idéologue et au sein des institutions qu'il a animées.

Le présent chapitre commence par une description approfondie du discours idéologique élaboré par Roy à cette époque au sujet de la situation des Canadiens français, aperçu qui révèle clairement la teneur nationaliste de ce discours. Vient ensuite un bilan plus analytique des rapports entre nationalisme et socialisme dans le discours de ce militant, tenant compte de la nature des solutions prônées par celui-ci comme de la perspective que révèle son analyse de la réalité.

A - Le discours idéologique de Roy

Une critique moderniste du nationalisme traditionnel et droitiste

Nonobstant ses convictions au sujet de l'importance du contexte dans l'élaboration d'un programme idéologique, Roy partage avec cette gauche fédéraliste qu'il fustige sans cesse, qu'elle soit socialiste (ex. CCF-NPD) ou libérale (ex. *Cité libre*), la conviction qu'il est nécessaire pour le progrès du Canada français de rompre avec le libéralisme conservateur de l'époque Duplessis; d'accroître nettement l'intervention de l'État dans la vie sociale, notamment par la mise en place de mesures « socialistes » de sécurité sociale; et d'abandonner le programme de la doctrine sociale de l'Église (le corporatisme en particulier). Comme elle, il condamne violemment le nationalisme canadien-français traditionnel et traditionaliste, accusant ses institutions et ses porte-parole traditionnels et droitistes d'être conservateurs, passésistes et immobilistes, voire de servir volontairement ou non la domination du peuple canadien-français, comme semble le révéler leur appui au régime Duplessis. Pour bien marquer la distance qui sépare son mouvement de cette tradition, Roy rejette haut et fort le « nationalisme » et refuse généralement d'accoler ce nom à ses idées².

Mais cette commune critique moderniste du nationalisme canadien-français ne peut cacher le fait que Roy ne condamne pas cette mouvance pour les mêmes raisons que le fait la gauche fédéraliste. Contrairement à ses adversaires, Roy est en fait un ardent nationaliste canadien-français, et ses critiques marquent surtout une

² « Une lutte réelle de décolonisation. Entrevue avec Jacques Berque », *La Revue socialiste*, no 7 (hiver 1963-1964), p. 5.

rupture avec plusieurs éléments de cette tradition idéologique. Le militant cherche à délester le nationalisme canadien-français d'une philosophie sociale soucieuse de limiter le rôle de l'État dans la vie sociale et économique. Comme beaucoup d'intellectuels modernistes fatigués par l'apparente omniprésence de l'Église catholique au Québec, il désire également restreindre l'autorité de cette institution et son importance dans la vie sociale québécoise; mais il envisage, simultanément à ce recul, l'essor d'un État résolument nationaliste. Il fustige ainsi, dans un virulent article, le traditionaliste François-Albert Angers qui aurait osé qualifier de « nazi » le ministre des Ressources naturelles René Lévesque à cause de son projet de nationalisation de l'électricité; du même souffle, il érafle la doctrine du corporatisme social :

À entendre ces porte-parole du statu quo pourrissant, il faudrait nous en remettre aux « corps intermédiaires » pour la gouverne de notre société. Si on en juge par les révélations de crapuleries que se sont permises les dirigeants de ces fameux « corps intermédiaires », qu'on vient de rendre publiques comme dans le cas du rapport Bouchard, il s'agit bien plutôt de « cadavres intermédiaires »... Et ne sont-ils pas dans un état de putréfaction avancée encore? Et c'est à cette ratatouille qu'il faudrait nous fier pour le sort de notre peuple! Vite, qu'on les crève au plus tôt... Ils puent!³

Pour mieux marquer la distance qui sépare sa doctrine de la leur, Roy qualifie parfois d'« intégristes » les nationalistes traditionalistes⁴.

Enfin, le nationalisme de Roy rejette évidemment, comme les autres nationalismes séparatistes, la conception bourassiste (et groulxiste) du Canada français et la théorie du pacte entre les deux peuples fondateurs du Canada, qu'il remplace par celle de l'oppression du Canada français depuis la Conquête⁵. Au nom du réalisme, Roy condamne les rêves de reconquête démographique et culturelle du

³ Le Marabout [Roy], « Les “cadavres intermédiaires” au four crématoire », *La Revue socialiste*, no 7 (hiver 1963-1964), p. 59-60. Dans la parution précédente de la même chronique, Roy affirmait que le nazisme n'était pas du socialisme, malgré son nom (national-socialisme) et ce que des intellectuels canadiens-français (de *Cité libre* en l'occurrence) voulaient faire croire. Il décrivait ensuite le fascisme comme « la consolidation de la main-mise [*sic*] de la Haute Finance sur le peuple par la dictature politique », définition similaire à celle qu'il en donnait dans les années 1940 : *La Revue socialiste*, no 6 (automne 1962), p. 49.

⁴ Voir par exemple Roy, *Pour un drapeau indépendantiste*, Montréal, Éd. du Franc-Canada, 1965, chapitre 2 et *passim*.

⁵ Tout en y ajoutant une insistance nouvelle sur le caractère national canadien-français du Québec, Groulx partageait l'idéal et l'espoir bourassiste d'un Canada français vigoureux débordant le Québec et même le Canada (Franco-américanie).

Canada qui animent parfois le discours moral du nationalisme traditionaliste⁶, et auxquels il avait peut-être déjà cru, comme on l'a vu dans le premier chapitre⁷. Mais il fustige avec une égale ardeur ceux des nationalistes modernistes qui rejettent l'option indépendantiste (comme André Laurendeau) ou qui la jugent irréalisable (comme Michel Brunet), accusant les premiers de trahison et taxant les uns et les autres de pessimisme ou de mollesse, voire de conservatisme ou d'immobilisme⁸. De même, si Roy et ses collaborateurs conspuent le nationaliste de droite Robert Rumilly, qui a attaqué leur mouvement et le projet séparatiste en général, ils sont moins agressifs à l'endroit du séparatisme droitiste de Raymond Barbeau⁹. Ils n'iraient jamais jusqu'à dire de ce dernier ce qu'ils affirment de l'historien nationaliste, c'est-à-dire qu'il représente une « droite [...] qui se camoufle plus ou moins sous l'étiquette nationaliste »¹⁰. Ici comme dans d'autres textes, notons-le, le tabou lexical est levé et le terme « nationaliste » reprend une connotation positive, synonyme de « mouvement de libération nationale », ce qui révèle encore le nationalisme de Roy¹¹.

Cette méfiance de Roy et de ses collaborateurs vis-à-vis de l'étiquette « nationaliste » a des raisons de cosmétique idéologique. Mais plus profondément, elle révèle probablement une différence importante entre le discours nationaliste de Raymond Barbeau et celui de Roy : il s'agit de l'admission implicite par ce dernier que *le principe des nationalités ne suffit plus* à justifier l'indépendantisme aux yeux de l'opinion mondiale dans l'après-guerre¹². Comme l'écrit le philosophe Will

⁶ Anonyme, « "La Confédération n'est qu'une vaste mystification" », *Le Devoir*, 2 juillet 1959. Voir aussi Raoul Roy, « Québec, une sous-colonie? », *La Revue socialiste*, no 3 (hiver 1959-1960), p. 53-54.

⁷ Voir ci-haut, p. 52.

⁸ Sur Laurendeau, voir par exemple Le Marabout [Raoul Roy], « La bicul... à la ruedanleau », *La Revue socialiste*, no 7 (hiver 1963-1964), p. 50-52. Roy critique Laurendeau et Brunet dans « La Révolution de Cuba », *La Revue socialiste*, no 4 (été 1960), p. 41-52. Voir aussi la lettre à Michel Brunet dont Daniel Longpré a fait parvenir copie à *La Revue socialiste* : « Adhésion à l'indépendance », *La Revue socialiste*, no 3 (hiver 1959-1960), p. 9-12.

⁹ Roger Beausoleil, « Le duplessisme de Robert Rumilly et l'indépendance économique », *La Revue socialiste*, no 4 (été 1960), p. 37-40. Rumilly aurait attaqué *La Revue socialiste* dans les pages du journal *Nouvelles illustrées*.

¹⁰ *Ibid.*, p. 37.

¹¹ Voir par exemple le texte de l'équipe de *La Revue socialiste*, « L'aliénation anticléricale de "Cité Libre" », *La Revue socialiste*, no 5 (printemps 1961), p. 1-18.

¹² Vera Murray affirme que les Laurentiens auraient ajouté au nationalisme canadien-français « une interprétation du principe des nationalités et du droit des peuples à l'autodétermination » : *Le Parti québécois*, Montréal, Éd. Hurtubise HMH, 1976, p. 13, citée par Éric Bouchard, *op. cit.*, p. 32. Roy accepte certainement ce principe, mais ne le juge probablement pas suffisant, dans le contexte idéologique où il mène son combat, pour convaincre les intellectuels de gauche de la nécessité de faire

Kymlicka, le principe des nationalités avait généralement été accepté tant bien que mal après la Première Guerre mondiale par l'intelligentsia libérale occidentale, mais le deuxième conflit mondial, qui avait éclaté notamment autour de revendications nationalistes, l'avait ensuite discrédité durablement¹³. C'est bien cet héritage qu'exprimera Pierre Elliott Trudeau lorsqu'il commencera un long plaidoyer antiséparatiste en écrivant : « Ce n'est pas l'idée de nation qui est rétrograde, c'est l'idée que la nation doit nécessairement être souveraine »¹⁴. Dans cette perspective, seule demeure légitime la libération des nations opprimées par le colonialisme ou l'impérialisme; témoin l'appui de *Cité libre* à la lutte d'émancipation algérienne¹⁵. Dans ce contexte intellectuel et idéologique international, Roy et ses successeurs nationalistes de gauche devront s'employer à démontrer l'*oppression* des Canadiens français au sein de la Confédération¹⁶. C'est pourquoi ils tenteront de rapprocher le destin de ceux-ci de celui des peuples clairement colonisés qui faisaient à cette époque leurs luttes d'indépendance, généralement avec l'approbation de l'intelligentsia occidentale de gauche. Démontrant le caractère colonial des relations entre Canadiens anglais et français, ils affirmeront la nécessité d'une décolonisation qui devait nécessairement passer par l'indépendance du Québec.

Une lecture radicale du passé et du présent de la nation

C'est dans ce contexte que se comprend la lecture sans nuances que fait Raoul Roy de la situation et de l'histoire des Canadiens français. Ceux-ci constituent selon lui une « classe ethnique »¹⁷, « presque entièrement prolétarisée » par une minorité

l'indépendance. On ne peut donc pas confondre cette attitude avec celle de l'Action française du début des années 1920, méfiante vis-à-vis du principe des nationalités.

¹³ Will Kymlicka, « Libéralisme et politisation de la culture », *Philosophiques*, vol. XIX, no 2 (automne 1992), p. 93-115.

¹⁴ Pierre Elliott Trudeau, « La nouvelle trahison des clercs », *Cité libre*, vol. 13, no 46 (avril 1962), p. 3.

¹⁵ Le nationaliste Jacques Poisson, qui participera au FRI, prendra d'ailleurs un malin plaisir à qualifier les citélibristes de « nationalistes algériens », une flèche dont se servira aussi parfois Raoul Roy. Jacques Poisson, « Nos nationalistes algériens », *Le Devoir*, 28 mai 1959. Sur la position de Poisson, voir Magali Deleuze, *op. cit.*, p. 160-162.

¹⁶ Magali Deleuze emploie l'expression « théorie de l'oppression du Québec » dans le résumé de sa conférence au congrès 2001 de l'ACFAS, « *La Revue socialiste* et la guerre d'Algérie : naissance du socialisme nationaliste au Québec », 15 mai 2001.

¹⁷ Les sociologues Marcel Rioux et Jacques Dofny se serviront de ce concept dans « Les classes sociales au Canada français », *Revue française de sociologie*, vol. 3, no 3 (juillet-septembre 1962), p. 290-300.

capitaliste étrangère, tête de pont des capitalistes anglo-saxons qui les exploitent et pillent leurs richesses nationales.

Cette exploitation et l'oppression qui l'accompagne sont aux yeux de Roy la conséquence directe et la continuation du colonialisme britannique qui s'exprime depuis la Conquête de 1760. Légitimes héritiers du pays à cause de leur métissage avec les autochtones et du travail accompli à l'ère de la Nouvelle-France, les Canadiens (français) subiraient depuis le XVIII^e siècle une « occupation » coloniale semblable à celle qu'ont subie pendant cette période les pays du Tiers monde qui s'émancipent les uns après les autres depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Des membres des élites canadiennes, l'Église notamment, « collaborent » avec l'envahisseur, mais plusieurs tentatives de soulèvement, toutes matées dans la violence, ont eu lieu depuis les décennies suivant la Conquête; révoltes dont Roy veut réhabiliter le souvenir occulté par l'histoire nationaliste traditionnelle. Le militant s'appliquera bientôt à faire l'histoire des soulèvements de « résistance » des Canadiens au XVIII^e siècle¹⁸.

Mais au début des années 1960, c'est d'abord la mémoire du soulèvement des Patriotes de 1837-1838 que Roy, Ferron et leurs collaborateurs s'emploient à raviver et à ériger en exemple de mouvement canadien-français de libération nationale, républicain et libéral, contre la domination anglaise; ceci, évidemment, pour inciter la jeunesse et le peuple canadien-français à reprendre le combat de libération de Papineau et de Chénier.

Les sympathies historiographiques de Roy vont nettement à l'école historique de Montréal, qu'il utilise souvent comme caution scientifique et dont il partage plusieurs des jugements historiques, par exemple au sujet du caractère catastrophique de la Conquête et de l'infériorisation inévitable (voire de la « colonisation ») des Canadiens français au sein de la Confédération¹⁹. Mais il simplifie quelque peu le

¹⁸ Ces recherches, qui s'ébauchent dans les années soixante, souvent au fil d'articles publiés dans les revues de Roy, aboutiront durant la décennie suivante à la publication de deux monographies : *Résistance indépendantiste, 1793-1798, Notes pour servir à l'histoire du Franc-Canada* (Montréal, Éditions québécoises, 1973, 304 p.) et *Les patriotes indomptables de La Durantaye* (Montréal, Parti pris, 1977, 62 p.).

¹⁹ Les textes historiques de Roy à cette époque sont souvent émaillés de citations de Michel Brunet. Voir par exemple « Québec, une sous-colonie? », *La Revue socialiste*, no 3 (hiver 1959-1960), p. 19, 25 et *passim*. Roy déplorera plus tard la rareté des publications de Maurice Séguin dans un article intéressant où il concède par ailleurs à Lionel Groulx un rôle de précurseur dans la réhabilitation des Patriotes : « L'histoire secrète du Franc-Canada », *Les Cahiers de la décolonisation du Franc-Canada*, no 3 (février 1969), p. 6.

schéma de cette « histoire noire »²⁰ du Canada français, la réduisant à l'histoire d'une occupation (coloniale), ajoutant à l'oppression un élément d'intentionnalité contraire au déterminisme et au fatalisme de l'école de Montréal. Il rompt en même temps avec son pessimisme et lui ajoute une forte dose de volontarisme combattant; le sombre passé débouche sur une lutte énergique pour la libération nationale (l'indépendance)²¹; parcours que suivra d'ailleurs la jeunesse nationaliste qui aura forgé sa conception de l'histoire nationale dans les livres de Michel Brunet²².

Un peuple colonisé

Roy s'emploie à démontrer que les Canadiens français constituent un peuple colonisé dans les principales dimensions de son existence, comme les peuples du Tiers-monde qui luttent depuis la Deuxième Guerre mondiale pour se libérer de l'emprise des puissances coloniales européennes. Cette colonisation est à la fois économique, démographique, politique, intellectuelle ou idéologique, et linguistique.

Le trait colonial le plus clair du Québec, sur lequel avaient déjà écrit de nombreux nationalistes depuis les premières décennies du XXe siècle au moins²³, est la domination de son économie par des intérêts étrangers (britanniques et américains surtout) et canadiens-anglais, et l'aliénation économique résultante des Canadiens français : selon Roy, ceux-ci, à l'exception d'une mince bourgeoisie plutôt servile et pitoyable, sont prolétarisés et constituent une « classe ethnique » assujettie à une double domination, nationale et économique; ils ne contrôlent pas plus de 10% de leur économie. Selon Roy, le capital étranger se comporte clairement en colonialiste au Québec, pillant les ressources naturelles patrimoniales des Canadiens français que le gouvernement corrompu de la province lui laisse à des prix dérisoires, et exploitant autant qu'il peut la main-d'œuvre canadienne-française avec la complicité

²⁰ L'expression est de Léon Dion, « Le nationalisme pessimiste. Sa source, sa signification, sa validité », *Cité libre*, no 18 (novembre 1957), p. 3-18.

²¹ Cet héritage de l'école de Montréal et cette rupture avec elle se retrouvent aussi chez Raymond Barbeau : Bouchard, *op. cit.*, p. 137.

²² Voir par exemple la section intitulée « Réalisme de la nouvelle école d'histoire », dans l'article de Roy, « Québec, une sous-colonie », d'ailleurs émaillé de références au livre *Canadiens et Canadiens* de Michel Brunet : *La Revue socialiste*, no 3 (hiver 1959-1960), p. 54-56. La revue publiera aussi une lettre critique à l'endroit de Michel Brunet par Daniel Longpré : « Adhésion à l'indépendance », *La Revue Socialiste*, no 3 (hiver 1959-1960), p. 9-12. L'auteur est probablement le docteur Longpré, qui était membre du Parti ouvrier-progressiste à la même époque que Roy, pendant la seconde moitié des années quarante.

de l'anti-syndicaliste « roi nègre » Duplessis et de gouvernements près à toutes les compromissions devant les grands capitalistes qui remplissent leurs caisses électorales. Roy fustige ainsi, par exemple, la trahison du gouvernement québécois qui « a donné notre minerai de fer pour un sou la tonne », alors que celui de l'Alberta se réserve un huitième du pétrole extrait; ou encore l'ouverture par Onassis d'une mine de fer mécanisée au Lac-St-Jean, prédisant que l'industriel grec ne se gênera probablement pas pour faire venir de sa main-d'œuvre de Grèce²⁴.

Mais la colonisation et les difficultés économiques du Québec ne sont pas dues qu'à la trahison et à la lâcheté du gouvernement québécois. Elles tiennent aussi à l'infériorisation du Québec dans la fédération canadienne et sont le reflet d'une domination « outaouaise » de l'économie québécoise, ou du moins, de l'ineptie de la centralisation économique canadienne : invasion des marchés québécois par des produits agricoles ontariens et américains, alors que les cultivateurs de la province connaissent des difficultés économiques²⁵; irresponsabilité de la politique industrielle d'Ottawa devant les problèmes de l'industrie textile québécoise, etc.²⁶ Par conséquent, une centralisation et un interventionnisme économique accrus d'Ottawa, tels que ceux que propose la gauche canadienne, ne seraient que des maux encore pires aux yeux de *La Revue socialiste*, qui prône au contraire le rapatriement au Québec de tous les leviers économiques, en commençant par les impôts.

Roy appelle « colonisation démographique » l'usage que fait selon lui de l'immigration la « bourgeoisie colonialiste » anglophone. En faisant venir au Québec un grand nombre d'immigrants anglophones, alors même que le taux de chômage au Québec est alarmant, le « patronat-colonat anglo-saxon » cherche selon lui à la fois à faire baisser les salaires, à désamorcer les revendications ouvrières (emploi de briseurs de grève étrangers) et à diluer graduellement le poids

²³ On peut penser notamment aux enquêtes d'Olivar Asselin à l'époque de la revue *L'Action française* de Montréal, et à Victor Barbeau, qui avait tenté de prendre en 1936 la *Mesure de notre taille* (Montréal, Le Devoir, 1936).

²⁴ Roy, « Nos cadeaux aux Américains » (Coin du Marabout), *La Revue socialiste*, no 3 (hiver 1959-1960), p. 75. Bien qu'il partage certaines préoccupations de Duplessis (le rapatriement des impôts, l'autonomie provinciale), Roy ne montre aucune sympathie pour le premier ministre : à la nouvelle de sa mort « sur les lieux de son plus grand crime » (Schefferville), il parle de « trahison nationale à la Battista » : Roy, « Le coin du Marabout », *La Revue socialiste*, no 2 (automne 1959), p. 56. Et apprenant que l'homme politique a été enterré dans un cercueil de 7,000\$, il déclare : « Dans les pays libres on fait des procès de haute trahison à des pantins comme Duplessis, dans les pays colonisés, on leur élève des monuments... » : Le Marabout [Roy], « Une charogne qui ne méritait pas cela », dans « Le Coin du Marabout », *La Revue socialiste*, no 3 (hiver 1959-1960), p. 74-75.

²⁵ Le Marabout [Roy], « ...Et nos cultivateurs crient misère », dans « Le Coin du Marabout », *La Revue socialiste*, no 3 (hiver 1959-1960), p. 75.

démographique des Canadiens français, et donc à réduire leur pouvoir politique ainsi que les possibilités de leur survivance culturelle. En cela, cette stratégie s'inscrirait selon Roy dans la longue durée de la colonisation britannique, qui aurait toujours souhaité et projeté l'assimilation des Canadiens. Les immigrants, quant à eux, sont accusés de jouer le rôle de « minorités satellites » et d'instruments du pouvoir anglo-saxon, adoptant sa langue et s'adossant à lui pour profiter de ses faveurs, niant à la fois leur devoir de respect envers les Canadiens français sur leur territoire national et le principe de la solidarité internationale des prolétaires, et menaçant en dernière analyse la position des Canadiens français au Québec et au Canada.

Roy lie ce problème à celui de l'exil aux États-Unis et au Canada anglais d'un grand nombre de Canadiens français à la recherche de travail, exil qui débouche inévitablement, tôt ou tard, sur leur assimilation²⁷. La restriction de l'immigration pourrait, selon lui, faire arrêter l'exode et stimuler des rapatriements. *La Revue socialiste*, on l'a vu, appuie les revendications de la Ligue de la main-d'œuvre native du Québec (LMNQ), qui prône une réduction de l'immigration et l'instauration d'un permis québécois de travail pour tous les résidents de la Province²⁸. La direction syndicale et les partis de gauche sont violemment critiqués pour leur négation de ce problème ou même leur position favorable à l'immigration : Gérard Pelletier et la CTCC, en dénonçant les positions de la LMNQ, et le PSD, en créant des comités d'aide aux immigrants, montrent selon *La Revue socialiste* l'aveuglement de ces

²⁶ Roy, « Québec, une sous-colonie? », *La Revue socialiste*, no 3 (hiver 1959-1960), p. 20.

²⁷ Roy surévalue probablement l'ampleur du phénomène en affirmant que « la moitié des fils [du Québec] vivent aux États-Unis et qu'il y a plus de Canadiens français vivant à l'extérieur du Québec qu'à l'intérieur ». Ce qui l'amène à dire qu'entre « dehors les immigrés » et « dehors les Canayens », « [l]e Québec a choisi dehors les Canayens... » : Le Marabout [Roy], « Le coin du Marabout », *La Revue socialiste*, no 2 (automne 1959), p. 60. De plus, Roy fait commencer le mouvement d'exil à la Conquête, alors qu'en fait il semble qu'il ne se soit amorcé vraiment qu'à partir des années 1840 : Yves Roby, *Les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre, 1776-1930*, Sillery, Septentrion, 1990, p. 13.

²⁸ Le plus long article sur le sujet est d'ailleurs signé par le président de la Ligue, Maurice Dufort « Les avatars de la direction syndicale. De Hal Banks à Gérard Pelletier », *La Revue socialiste*, no 2 (automne 1959), p. 13-25. Il contient un exemple concret de « colonisation démographique », celui de Sept-Iles, récit qu'il serait intéressant de vérifier. Généralement dépourvue de racisme ou de propos haineux, l'argumentation anti-immigration de Roy et de la LMNQ met l'accent sur la rareté des emplois et sur la nécessité de les réserver à la « main-d'œuvre native du Québec », sur le droit prioritaire des Canadiens français à vivre au Québec; on insiste par ailleurs sur la similitude des situations de l'immigrant chassé de son pays par un régime socio-économique injuste et de l'exilé canadien-français. Mais la voie conseillée à cet immigrant, au lieu de devenir objectivement un « soldat du colonialisme », serait de demeurer dans son pays et de lutter pour faire changer les choses. Un autre article est signé par Louis Rivard, membre de la LMNQ : « Le permis de travail », *La Revue socialiste*, no 4 (été 1960), p. 73-74.

« songe-creux », de ces « “internationalistes” rêveurs », retranchés dans leurs tours d’ivoire, face aux vrais problèmes des travailleurs canadiens-français.

En somme, la question de l’immigration et des minorités ethniques québécoises est abordée du point de vue fortement nationaliste de la menace culturelle, ce que Roy justifie par le constat « réaliste » de l’inexistence d’une solidarité « inter-nationale » des travailleurs canadiens-français et canadiens-anglais (et immigrants), dont ces derniers seraient coupables.

Le problème de l’immigration met en lumière celui de la colonisation politique des Canadiens français au sein du cadre confédéral, qui va d’ailleurs empirant depuis que le gouvernement fédéral a lancé son offensive centralisatrice. Cette colonisation tient d’abord au statut minoritaire des Canadiens français dans un ensemble fédéral à majorité anglo-saxonne, qui fait que la volonté de ce peuple peut être bafouée dans tous les moments importants (ex. Crises de la conscription, droits scolaires des minorités francophones hors Québec). Interpellant Trudeau et les citélibristes, qui critiquent ce qu’ils jugent être le manque d’esprit démocratique des Canadiens français, Roy insiste par ailleurs sur le peu de réalité de cette démocratie canadienne qui n’hésite pas à montrer une main de fer dès que les Canadiens français haussent le ton (ex. déploiement de l’armée à Montréal en 1917, internement du maire de Montréal (C. Houde) pendant la Deuxième Guerre mondiale)²⁹.

Mais pour Roy cette domination n’est pas accidentelle : elle était inscrite dans le *British North America Act* de 1867 — qu’on appelle un peu abusivement la « Constitution » —, qui instaurait une inégalité foncière entre le gouvernement fédéral, dominé par la grande bourgeoisie anglo-saxonne, et les gouvernements des provinces, auxquels les Pères de la Confédération ne voulaient attribuer que les pouvoirs de « grosses municipalités »³⁰. La Confédération, en plus de rendre les Canadiens français encore plus minoritaires par l’addition de provinces anglophones, conférait tous les pouvoirs importants au gouvernement central, hors de leur portée ou de leur contrôle : douanes et marchés, haute banque et monnaie, organisation militaire et défense, police suprême. Cette infériorité initiale s’est encore accrue ensuite avec la récupération par Ottawa des relations extérieures et du pouvoir judiciaire suprême, ainsi qu’avec l’abandon par Québec de la gestion de

²⁹ Raoul Roy, « Québec et la démocratie », *La Revue socialiste*, no 1 (avril 1959), p. 3-11.

³⁰ Roy, « Québec, une sous-colonie? », *La Revue socialiste*, no 3 (hiver 1959-1960), p. 17-21 et 26-56.

l'immigration. La marque la plus claire de l'assujettissement du Québec est, selon Roy, le droit de veto du fédéral sur toute législation provinciale³¹.

Roy critique sévèrement ceux, historiens et autres, qui continuent néanmoins à considérer la Confédération comme une libération pour les Canadiens français, alors que seuls les Canadiens anglais y ont gagné quelque liberté: 1867, 1931 et 1949 n'ont été selon Roy que les étapes d'un passage du pouvoir « colonialiste » de Londres à Ottawa, d'ailleurs encore incomplet au tournant des années 1960³². Il rejette aussi le « mythe » du « pacte entre les deux nations », qui n'est aucunement inscrit dans le BNAA (l'existence même de deux nations n'y étant nulle part mentionné); devant la crudité de ce fait, les « collaborationnistes pan-canadiens » (« du côté canadien-français surtout ») auraient « inventé de toutes pièces un “esprit” de cette loi », au centre duquel ils auraient placé cette idée de « pacte », dans le but de faire avaler plus facilement la Confédération aux Canadiens français³³. Alors qu'en réalité le peuple canadien-français n'a même pas obtenu ce pour quoi les Patriotes avaient lutté, c'est-à-dire le contrôle des subsides. Comme les historiens de l'école de Montréal, Roy rompt avec une vision nationaliste de la Confédération qui, sans trop l'idéaliser, la percevait néanmoins comme une nouvelle reconnaissance des droits de la nation canadienne-française (par la création de la province de Québec) et comme un cadre politique imparfait mais dans lequel cette nation pouvait travailler à améliorer sa situation.

La Revue socialiste se montre très sévère envers toutes les idéologies, nationalistes ou non, qui s'obstinent à penser l'avenir du peuple canadien-français dans le cadre politique canadien ou même nord-américain (Canada et États-Unis). L'une des idées que la revue illustre avec le plus d'insistance et de régularité, c'est que la réalité de l'assimilation, de l'irrespect des droits des Canadiens français et du

³¹ Roy n'insiste évidemment pas sur le fait que ce droit de désaveu n'a pas été utilisé depuis 1943.

³² C'est pourquoi Roy qualifiera le Québec de « sous-colonie », le Canada ne s'étant pas encore selon lui complètement affranchi de son statut colonial : Roy, « Québec, une sous-colonie? », p. 48-50. Il faut éviter de confondre, comme le fait à un moment Deleuze, cette idée avec celle de « semi-colonie » à laquelle adhérera par exemple Jacques Ferron, et qui constitue l'admission que la situation « coloniale » des Canadiens français est plus douce, moins impitoyable que celle des colonisés du Tiers monde : voir Jacques Ferron et Pierre L'Hérault, *Par la porte d'en arrière : entretiens*, Outremont, Lanctôt, 1997, p. 125 ; Deleuze, *op. cit.*, p. 144. Deleuze semble aussi croire (*Ibid.*, p.104) que pour Roy, le Québec serait passé en 1931 du statut de sous-colonie à celui de colonie, ce qui semble trahir sur un point mineur la pensée de Roy : voir Roy, « Québec, une sous-colonie? ».

³³ *Ibid.*, p. 27. Ce texte, l'un des plus étoffés de la *La Revue socialiste*, présente notamment une reconstitution de l'histoire politique canadienne depuis 1760, que l'auteur étaye de longues citations et de références à des sources (BNAA, journaux d'époque) et des études (historiques : surtout Groulx,

racisme anglo-saxon apporte tous les jours un démenti flagrant à ces illusions³⁴ : elle publie souvent des textes et des témoignages de Canadiens français habitant ou ayant séjourné à l'extérieur du Québec³⁵. Le Canada français doit selon elle exercer un repli politique stratégique sur l'État du Québec — idéalement agrandi pour inclure les territoires canadiens-français limitrophes — pour assurer sa survie et son épanouissement, et tous les leaders et intellectuels qui tardent à accepter cette vérité — par optimisme, par dégoût pour l'État québécois ou pour d'autres raisons — ne font que favoriser l'affaiblissement continu du peuple canadien³⁶. En ce sens, Roy et *La Revue socialiste* sont à l'avant-garde et dans une aile radicale du néo-nationalisme québécois qui promouvra l'émancipation des Canadiens français en prenant appui sur un État interventionniste et modernisé.

En plus de cette colonisation économique, démographique et politique, *La Revue socialiste* estime que cette colonisation se traduit, sur le plan idéologique, par une forme de colonisation mentale et culturelle des élites, qui les rend aveugles à l'odieux de la domination étrangère et les pousse à chercher ailleurs les sources de la condition diminuée du peuple canadien-français. Ce « masochisme » pousse les élites canadiennes-françaises à une admiration excessive des institutions et de l'héritage britanniques et, inversement, à un dénigrement excessif ou injuste de leur société. On admire ainsi naïvement la « democracy » anglaise et on déplore la corruption électorale et la présumée absence de sens démocratique des Canadiens français, en oubliant que l'Angleterre est loin d'être une terre de liberté à tous les

Ryerson, John Boyd (sur Cartier); et autres : Groulx, M. Lamontagne, Rumilly, R. Arès, J.-C. Falardeau), qu'il utilise tout en les critiquant.

³⁴ Le Marabout [Roy], « Des millions de francs sans évêques », dans « Le coin du Marabout », *La Revue socialiste*, no 3 (hiver 1959-1960), p. 73; Le Marabout [Roy], « La "diaspora" canayenne », in *Ibid.*, p. 75; Le Marabout [Roy], « Du travail pour le Père Lévesque », dans « Le coin du Marabout », *La Revue socialiste*, no 4 (été 1960), 79.

³⁵ Par exemple, Marcel Barbeau, « Face à la meute », *La Revue socialiste*, no 3 (hiver 1959-1960), p. 14-15, 71. Roy donnera ainsi à une lettre d'Emery Samuel le surtitre « Lettre d'un exilé en "British Columbia" » : « En faveur de la souveraineté », *La Revue socialiste*, no 4 (été 1960), p. 53-55.

³⁶ Roy se positionne par rapport à Groulx aux plans de l'histoire et de l'idéologie nationale. Au plan historique, Roy déplore, outre sa présentation de Dollard, son interprétation de la Confédération comme l'avant-dernière étape de la libération nationale canadienne-française, qu'il attribue à un aveuglement « anti-angleterriste » (partagé par Henri Bourassa). Sur le plan du nationalisme, Roy admire « le courage qu'il lui fallut pour prêcher la cause de l'état [*sic*] français », mais déplore la faiblesse du rôle qu'il proposait de lui assigner : « La grande marotte de Lionel Groulx, c'est "l'éducation nationale"; une action dans le domaine de la morale individuelle. Il n'assigne pas non plus à son "état français" les tâches essentielles à notre libération économique. En somme, selon lui, le patriotisme suppléerait à l'action de la seule force qui nous reste : le gouvernement provincial du Québec » : Roy, « Québec, une sous-colonie », p. 51-53.

égards, que la corruption électorale est un héritage anglais³⁷ et que la méfiance des Canadiens français envers la démocratie tient au fait que celle-ci, à l'échelle provinciale et nationale du moins, les a souvent trahis et jamais libérés. Et on rejette injustement sur l'Église (qui a ses torts) la responsabilité de tous les maux de la Province, ce qui permet de garder les yeux fermés sur la cause fondamentale du « sous-développement » de la société : le colonialisme³⁸.

Cette idéologie, conforme au regard canadien-anglais sur la Province, est diffusée par Radio-Canada (qui n'est, au yeux de la *Revue*, qu'une « CBC traduite ») et par les médias possédés par les colonialistes; elle est à l'œuvre notamment dans la pensée de Jean-Charles Harvey, de « Pierre ELLIOTT Trudeau », de Gérard Pelletier et des autres citélibristes, ainsi que des universitaires québécois (notamment ceux de l'Université Laval). Cette attitude « pessimiste et introvertie » (Berque), ce « sentiment d'infériorité nationale et de culpabilité » (Roy), que Jacques Berque estime être « une séquelle typique de la dépendance », et qui est, selon Roy, « inconnu de nos paysans », *La Revue socialiste* le dénonce et cherche à le déraciner en mettant en lumière les vices des institutions britanniques, le racisme et le colonialisme anglo-saxon au Canada et ailleurs dans le monde³⁹.

En somme, le peuple canadien-français serait colonisé dans toutes les dimensions principales de son existence. Cette colonisation multidimensionnelle des Canadiens français se révèle selon Roy dans la sphère de la langue, ce que l'idéologue qualifie de « colonisation linguistique ». Cet envahissement anglais de la culture canadienne-française se manifeste dans divers domaines tels la publicité, l'emploi et la toponymie; Roy promouvra sur ces divers fronts une intervention de l'État québécois, qui doit œuvrer en vue de l'unilinguisme français.

Mais l'idéologue accorde une attention soutenue à une facette particulière de cette « colonisation » : celle du lexique, du sens des mots. Selon lui, les Canadiens français se sont fait voler par « l'envahisseur » anglais leur nom même, et celui de leur pays. De « Canadiens » qu'ils étaient depuis la Nouvelle-France et encore au XIXe siècle, ils sont devenus des « Canadiens français » lorsque le « colonialiste »

³⁷ Cette conclusion tirée d'une communication de l'historien Claude Galarneau n'est qu'une des nombreuses « preuves » recueillies par *La Revue socialiste* dans le but de briser la représentation idéalisée qu'ont les élites canadiennes-françaises de l'Angleterre: Le Marabout [Roy], « Mœurs électorales colonialistes », dans « Le coin du Marabout », *La Revue socialiste*, no 4 (été 1960), p. 84.

³⁸ Roy, « Le P.S.D. Parti Social Despotique », *La Revue socialiste*, no 4 (été 1960), p. 19-21.

³⁹ « Une lutte réelle de décolonisation. Entrevue avec Jacques Berque », p. 3. Voir aussi Maurice Dufort, « De Hal Banks... », *La Revue socialiste*, no 2 (automne 1959), p. 14-15.

s'est approprié les noms de « Canadien » et de « Canada ». Visiblement inspiré par les écrits de l'historien Michel Brunet, qui avait l'habitude de distinguer les « Canadiens » (français) et les « Canadiens » (anglophones), Roy désire rapatrier pour les Canadiens français et leur pays les noms de Canadiens et de Canada, envers lesquels ils ressentent selon lui un attachement profond et légitime, parce qu'historique; attachement qui nuira selon lui au mouvement indépendantiste si celui-ci ne rapatrie pas ces noms populaires pour désigner le pays à libérer et à édifier.

Roy commence donc, dès les premiers numéros de *La Revue socialiste*, par distinguer les « Canadiens (français) » ou « Canadiens français » des « Canadiens anglais » ou « Kannadians » du Canada anglais ou « Kannada »⁴⁰. Vers 1965, après y avoir réfléchi davantage et avoir sondé l'opinion de ses lecteurs, Roy opte définitivement, pour les mêmes raisons, pour les noms de « Franc-Canada » et de « Francs-Canadiens » alors même que le mouvement indépendantiste adoptait de plus en plus les noms de Québec et de Québécois⁴¹. Il espère que ces termes auront le même succès au sein de la population que les vocables « indépendantisme » et « indépendantiste », qu'il affirme avoir inventés (ou remis en usage) pour remplacer l'appellation trop négative de « séparatiste » (et « séparatisme »)⁴².

⁴⁰ La variété et l'originalité, voire l'étrangeté, des noms que Roy emploie pour désigner les Canadiens anglais et les forces qui colonisent le Canada français donnent parfois à son discours des accents farfelus qui a pu contribuer à maintenir Roy dans la marginalité. Aux yeux de militants et d'intellectuels en quête d'une doctrine, cela devait sembler peu sérieux et très peu « scientifique ».

⁴¹ La direction, « Franconie ou Laurentie (enquête - sondage) », *La Revue socialiste*, no 2 (automne 1959), deuxième de couverture. Anonyme, « Francianie », *La Revue socialiste*, no 3 (hiver 1959-1960), p. 69-71. Anonyme (« Un jeune francien ») et la rédaction, « Francianie », *La Revue socialiste*, no 3 (hiver 1959-1960), p. 69-71. Francanadien [Raoul Roy], « Québécois ou Boréaliens? », *La Revue socialiste*, no 6 (automne 1962), p. 35. Francanadien [Raoul Roy], « Franc-Canada et Franc-Canadiens », *La Revue socialiste*, no 8 (printemps 1965), p. 15-22. Luc Thibodeau, « Le Franc-Canada. Pour mettre fin à la confusion sur la véritable patrie des Canadiens français qui a trop bien servi le colonialisme », *Québec libre*, juillet-août 1965, p. 12.

⁴² Roy sera assez fier, jusqu'à la fin de sa vie, de cette contribution présumée à la langue française : voir par exemple Luc Thibodeau, *loc. cit.*; Roland Cousineau, « Fortune du mot "indépendantiste" », *La Revue socialiste*, no 6 (automne 1962), p. 46; Raoul Roy, « Le qualificatif "indépendantiste" », *L'indépendantiste*, no 2 (juin 1966), p. 27; et l'entrevue de Roy par Marcel Chaput. Le souci de Roy pour les mots et la conviction qu'il a de l'importance de leur choix dans les débats idéologiques — qui sont des traits prononcés de sa pensée — débordent donc son combat contre le colonialisme linguistique ou lexical.

Un contexte idéologique : la question du retard et de la pauvreté du Canada français

Cette conception nouvelle faisant du Canada français un peuple colonisé (et du Québec une société coloniale) à l'instar des sociétés colonisées du Tiers-monde émerge dans le contexte d'un débat en cours à cette époque au sein de l'intelligentsia moderniste canadienne-française au sujet des causes du « retard » et de la pauvreté relative des Canadiens français au sein de la société canadienne. De façon générale, les intellectuels modernistes canadiens-français, qu'ils soient libéraux ou « néo-nationalistes », s'entendent sur le constat que les Canadiens français sont un groupe nettement plus pauvre et moins instruit que la moyenne de la population canadienne, et que le Québec accuse un « retard » historique sur le Canada et le reste de l'Amérique du Nord, voire de l'Occident. Ils ne s'entendent pas, cependant, sur la question de la cause de ce retard. Bien sûr, qu'ils soient nationalistes ou non, les intellectuels modernistes ont tendance à imputer une partie de la responsabilité de cet état de choses à la forte présence de l'Église catholique dans la société québécoise ainsi qu'au conservatisme de la population et du gouvernement québécois : c'est pourquoi la Révolution tranquille sera marquée par une forte progression de l'anticléricalisme, du laïcisme et du libéralisme. Mais au-delà de cet accord, ils sont divisés lorsqu'il s'agit de déterminer jusqu'à quel point les Canadiens français sont historiquement responsables de leur propre « condition diminuée ».

Les libéraux antinationalistes comme Pierre Elliott Trudeau et l'équipe dirigeante de *Cité libre* ont tendance, en conformité avec l'opinion canadienne-anglaise, à considérer les attitudes, les traditions et les élites canadiennes-françaises comme les principales responsables de cette infériorité : le mal vient selon eux surtout *de l'intérieur*, pourrait-on dire, et par conséquent une réforme des mentalités ainsi que des mœurs sociales et individuelles (comprenant l'abandon des « réflexes nationalistes ») doit être la première priorité si l'on compte sortir le Canada français du marasme.

Les modernistes qu'on a appelés « néo-nationalistes » estiment que ces traits sociaux et culturels que fustigent les antinationalistes ne sont pour l'essentiel que les conséquences d'une cause plus fondamentale de l'infériorisation des Canadiens français : la présence anglaise qui a commencé avec la Conquête de 1760 et s'est graduellement consolidée tout en maintenant vis-à-vis de ce peuple des attitudes de

mépris et d'exclusion. Qu'elle soit seulement historique ou également sociologique et actuelle (racisme, discrimination), la cause première du malheur des Canadiens français (i.e. leur inégalité structurelle dans le Canada), est *externe* pour ces intellectuels, et toute solution qui ne tiendrait pas compte des relations entre le Canada français et le Canada anglais serait selon eux illusoire.

Cette distinction demeure une schématisation, et bien des intellectuels développent dans ce débat une pensée nuancée qui intègre causes internes et externes à l'explication de la faiblesse du Canada français. Pierre Elliott Trudeau, qui fustige le nationalisme canadien-français, se montre souvent très sévère à l'endroit des attitudes canadiennes-anglaises. Inversement, dire d'un André Laurendeau ou d'un Fernand Dumont qu'ils rejettent sur les Anglais toute la responsabilité des problèmes canadiens-français serait simpliste.

Dans la constellation des réponses à cette question des causes de l'infériorité et du retard des Canadiens français, l'idéologie de Roy est l'une des plus radicales, et des plus radicalement nationalistes. En mettant l'accent sur le « colonialisme » dont seraient victimes les Canadiens français, Roy campe fermement à l'extérieur de la nation la cause profonde et ordinaire de leurs malheurs. Son idéologie généralise et systématise, — en s'appuyant sur la pensée de la décolonisation qui émerge alors dans le monde des idées occidentales —, la « théorie du roi nègre » qu'avait évoquée Laurendeau dans un de ses éditoriaux les plus sévères⁴³. Les attitudes jugées « arriérées » ou « réactionnaires » des Canadiens français, leur conservatisme et leur religiosité « excessive » que Roy rapproche parfois de « l'intégrisme »; toutes ces choses sont conçues comme des séquelles et des symptômes d'une oppression coloniale, qui ne pourront disparaître complètement qu'avec la fin de cette dernière. Les élites politiques, intellectuelles et médiatiques qui rejettent la libération nationale par l'indépendance — et a fortiori celles qui vont jusqu'à plaider pour une amélioration des rapports avec les Canadiens anglais — passent pour des traîtres insensibles aux souffrances de leur peuple et suspects d'une « collaboration » intéressée avec « l'opresseur ».

À l'infériorité sociale et économique des Canadiens français s'ajoute, pour rendre plausible ce tableau dans le contexte de l'époque, le fait que les principaux détenteurs de la puissance économique au Québec sont étrangers ou canadiens

⁴³ André Laurendeau, « Le roi nègre », *Le Devoir*, 4 juillet 1958.

anglais. Il reste, pour compléter le tableau, à prouver que cette minorité puissante et, plus largement, la population anglophone de la province et du pays, fait preuve de racisme et pratique la discrimination à l'égard des Canadiens français, ce que *La Revue socialiste* s'emploie constamment à illustrer et ce qui ne semble du reste que très vraisemblable aux yeux de bien des Canadiens français au tournant des années 1960⁴⁴.

Cette grille d'analyse anticolonialiste que Roy emprunte en partie aux penseurs de la décolonisation (en particulier Albert Memmi, Frantz Fanon et Jacques Berque) pour la plaquer sur la réalité canadienne et québécoise constituera une métamorphose efficace du nationalisme canadien-français dans les années 1960 parce que la décolonisation sera à l'honneur pendant cette période au sein des milieux de gauche et néo-libéraux en Occident. Au Québec, elle permettra le maintien du nationalisme canadien-français au moment où la pensée de droite à laquelle elle avait longtemps été associée, discréditée, perd rapidement son influence⁴⁵. L'analogie brossée par Roy et ses collaborateurs entre la situation québécoise et celle de peuples clairement colonisés comme les Algériens leur permettra de critiquer les adversaires du nationalisme et de l'indépendantisme au sein de la gauche canadienne et québécoise.

Critique de la gauche canadienne

Depuis longtemps, la gauche canadienne, du Parti communiste au néo-libéralisme émergent à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, en passant par la social-démocratie de la CCF, était favorable à une centralisation à Ottawa des pouvoirs socio-économiques de l'État et défavorable à l'autonomisme et au nationalisme canadien-français. Il lui arrivait de reconnaître que les Canadiens français étaient l'une des ethnies les plus défavorisées du Canada : mais elle ne reconnaissait tout au plus que l'existence d'une oppression économique de ce peuple par des intérêts capitalistes étrangers, domination qu'elle jugeait d'ailleurs favorisée

⁴⁴ Jacques Ferron, « Les racistes », *La Revue socialiste*, no 1 (printemps 1959), p. 36; Le Marabout [Roy], « Discrimination plus répandue qu'on l'avoue », dans « Le coin du Marabout », *La Revue socialiste*, no 5 (printemps 1961), p. 70; Le Marabout [Roy], « Is your English holding you back? », dans « Le coin du Marabout », *La Revue socialiste*, no 3, p. 75.

⁴⁵ Xavier Gélinas, « Déclin et disparition de la droite intellectuelle québécoise (1956-1966) », *Société*, nos 20-21 (été 1999, « Le chaînon manquant »), p. 95-110. Cet historien a consacré une thèse de doctorat au recul de la droite au Québec durant la Révolution tranquille : *La droite intellectuelle québécoise et la Révolution tranquille*, thèse de doctorat en histoire, Université York (Toronto), 2001.

par la domination politique et sociale d'élites autochtones catholiques et conservatrices, représentées par l'Union nationale, qui se servaient du nationalisme pour camoufler et justifier leur exploitation de la population canadienne-française. Ainsi non seulement le nationalisme canadien-français était-il illégitime à leurs yeux, il était en grande partie responsable de l'inégalité dont souffraient les Canadiens français. Selon eux, l'oppression dont était victime ce peuple était socio-économique et non nationale, car les Canadiens français avaient acquis depuis longtemps la liberté et l'égalité politique.

La solution à cette injustice devait passer par la centralisation du pouvoir économique à Ottawa en vue de la constitution d'un régime socialiste ou d'État-providence qui puisse efficacement garantir une justice socio-économique pancanadienne; cela permettrait aussi de contourner un État provincial québécois jugé irrémédiablement corrompu, conservateur et antilibéral. Puisque les Canadiens français étaient censés bénéficier de l'égalité politique au sein de l'État fédéral, cette perte d'autonomie provinciale ne menacerait pas leur liberté. Ces façons de voir très répandues dans la gauche canadienne-anglaise prévalaient aussi chez les libéraux antinationalistes de *Cité libre*, au Parti social-démocrate (PSD), l'aile québécoise de la CCF, et au sein des sections québécoises du Parti communiste canadien⁴⁶.

Par ailleurs, la gauche canadienne était souvent favorable aux mouvements d'émancipation des peuples du Tiers-monde qui se libéraient depuis la Deuxième Guerre mondiale du joug colonial des puissances européennes. Par exemple, dans le cas de la guerre d'Algérie, les revues *Cité libre* et *Canadian Forum* se montrèrent assez tôt critiques de la politique française et sympathiques aux interventions des autochtones algériens⁴⁷.

Comme l'a bien montré l'historienne Magali Deleuze, l'équipe de *La Revue socialiste* s'est employée assidûment à démontrer l'analogie, voire la similitude, de la situation algérienne, qui était clairement coloniale, et de la situation québécoise⁴⁸. Ce genre de comparaisons ne se limitait pas au cas de l'Algérie : Roy s'est aussi

⁴⁶ Le Parti communiste canadien, déjà affaibli au Québec par la crise qui avait mené en 1947 au départ d'une grande partie des membres canadiens-français, se portait encore plus mal depuis les révélations de Krouchtchev sur le stalinisme et l'invasion soviétique de la Hongrie en 1956 : Linteau *et al.*, *Histoire du Québec contemporain. II. Le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal, 1989, p. 358. Pendant la période 1959-1965, Roy accordera beaucoup moins d'attention à ce mouvement qu'à la gauche libérale et socio-démocrate de *Cité libre* et du PSD.

⁴⁷ Magali Deleuze, *op. cit.*, p. 115-125.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 102-109. Roland Cousineau, « L'Algérie et le Québec », *La Revue socialiste*, no 2 (automne 1959), p. 40-44.

efforcé de faire des parallèles et des comparaisons avec d'autres situations « coloniales » comme celles de Cuba et de Porto Rico, entre autres⁴⁹. De telles comparaisons devaient permettre d'éclairer la situation « coloniale » québécoise ainsi que la voie à suivre pour s'en dégager⁵⁰. Mais surtout, elles permettaient d'accuser d'incohérence et d'hypocrisie la gauche canadienne qui était à la fois sympathique aux émancipations nationales des peuples du Tiers-monde et fortement opposée à l'autodétermination des « colonisés » du Canada, les Canadiens français : autonomiste ou même nationaliste face à la situation algérienne, elle favorisait au Canada, selon Roy, une « intégration lucide » (Maurice Lamontagne) de la minorité dominée à la majorité dominante, ce qui condamnerait la première à l'assimilation⁵¹. En somme, la gauche appuyait selon lui la décolonisation à l'étranger mais pas au Canada⁵².

En réduisant le problème des Canadiens français à une question économique, morale et interne (au sens illustré plus haut) plutôt qu'en le concevant comme une oppression aux dimensions multiples, y compris politique, la gauche canadienne-française faisait selon Roy preuve d'un aveuglement qui ne pourrait mener qu'à une aliénation supplémentaire de ce peuple⁵³. La gauche canadienne-anglaise était

⁴⁹ Roy, « La Révolution de Cuba », *La Revue Socialiste*, no 4 (été 1960), p. 41-52. Roger Beausoleil, « Il nous faut un Québec unilingue », *La Revue socialiste*, no 6 (automne 1962), p. 29. Roy, « Efficacité de la violence », *La Revue socialiste*, no 6, p. 23. Roy y mentionne les maigres résultats électoraux obtenus par les *independistas* de Porto Rico. Dans un texte où il attribue au colonialisme le manque de sens civique des Canadiens français que déplore Pierre Trudeau, Roy fait un parallèle avec la situation sicilienne où la succession des pouvoirs étrangers a habitué la population à organiser sa vie sociale d'abord autour des loyautés familiales et locales : « Québec et la démocratie », *La Revue socialiste*, no 1 (printemps 1959), p. 3-11. Ce ne sont là que quelques exemples parmi bien d'autres.

⁵⁰ Nous aborderons plus loin dans ce chapitre la question des moyens prônés par Roy pour la libération des Canadiens français.

⁵¹ Roy, « [Le pan-canadianisme, idéologie capitaliste] Trahison du socialisme », *La Revue socialiste*, no 2 (automne 1959), p. 4-7. C'est pourquoi Roy qualifiait souvent ses adversaires fédéralistes d'« intégrationnistes ». Par exemple, le surtitre « L'intégrationnisme : la lubie par excellence » annonce un article de Jean-Paul D'Amour sur André Laurendeau, « Mister Of Course », *La Revue socialiste*, no 2 (automne 1959), p. 9-12, 54.

⁵² Ainsi Roy écrit au sujet du Parti social-démocrate : « [...] sous l'impulsion de sa centrale fédérale pan-canadienne, le PSD a adopté, à son dernier congrès, une enthousiaste résolution appuyant fortement le Front de Libération Nationale des rebelles algériens. Naturellement, pas un mot au cours de ces assises n'a été dit sur le droit à l'indépendance des colonies anglaise, encore moins du Canada français. [...] sans déclaration d'opposition au colonialisme anglo-canadien, cette prise de position met en évidence la collaboration colonialiste avec les bourgeois impérialistes de la nation kannadienne-outaouaise dont se rend coupable le PSD. Ses agissements détournent l'attention des problèmes du colonialisme ICI AU QUÉBEC même et, en ne mentionnant pas la similarité de la situation du Canada français et de l'Algérie, il contribue à camoufler le colonialisme kannadien-outaouais qui nous écrase » : Roy, « Trahison du socialisme », p. 6.

⁵³ Roy, « Trahison du socialisme », p. 7. Roy accuse ces « soi-disant gauchistes » de « confondre l'impérialisme économique avec la domination politique ». Trois sections du Manifeste politique de *La revue socialiste* sont consacrées à cette critique de la gauche : « La gauche pan-canadienne » (propositions 56-57), « Les socialistes du Québec » (prop. 58-69) et « La pseudo-gauche du Canada

suspecte, pour les mêmes raisons, de chauvinisme canadien-anglais⁵⁴. Par ce déni de la réalité, par cette obstination à prendre l'effet pour la cause, la gauche se faisait l'agent volontaire ou involontaire du colonialisme anglo-saxon au Québec et du nationalisme canadien-anglais. Voilà pourquoi, complice de l'« oppression », elle ne méritait pas selon Roy le nom de « gauche », et pourquoi l'idéologue la qualifiait constamment de « pseudo-gauche »⁵⁵.

Cette position de Roy avait une double utilité. D'une part, elle permettait de critiquer l'antinationalisme et les idées centralisatrices de la gauche canadienne et de discréditer les prétentions de cette mouvance au titre même de « gauche »; et donc de défendre l'indépendantisme lorsque cette gauche (en particulier *Cité libre*) deviendra l'un de ses plus farouches adversaires⁵⁶.

D'autre part, cette négation polémique appelle l'invention de ce qui « n'existe pas » encore. Elle va de pair avec l'objectif qu'a Roy de favoriser l'émergence d'une gauche québécoise nationaliste et indépendantiste, une mouvance organisée qui rassemblerait les socialistes canadiens-français qui refusent la centralisation et l'antinationalisme. Cette mouvance émergera effectivement dans les années 1960, parfois à l'occasion de scissions dans les mouvements socialistes canadiens, et son discours ressemblera souvent à plusieurs égards à celui de Roy, bien que celui-ci puisse difficilement passer pour un artisan majeur de cette transformation.

En outre, ces attaques de Roy visaient manifestement à infléchir les positions des socialistes canadiens-anglais en faveur de l'autodétermination et de l'indépendance du Canada français. Roy et sa revue affirment souvent que les seuls

(français) » (prop. 70-77). Raoul Roy (auteur présumé), « Manifeste politique. Propositions programmatiques de *La Revue socialiste* », *La Revue socialiste*, no 1 (avril 1959), p. 23-28.

⁵⁴ Roy, « Trahison du socialisme », p. 6-7. Roy trouve assez facilement des exemples d'attitudes chauvines ou méprisantes à l'endroit des Canadiens français. Il met par exemple l'accent sur les déclarations du député ontarien de la CCF, Douglas Fisher : Roy, « Le P.S.D. Parti Social Despotique », *La Revue socialiste*, no 4 (été 1960), p. 18-22.

⁵⁵ C'est pour cela, également, que le directeur de *La Revue socialiste* parlait de l'absence d'un véritable parti de gauche au Québec et de la nécessité de remédier à cette situation, alors qu'il connaissait très bien l'existence du PSD et du Parti communiste : Raoul Roy, « Présentation », *La Revue socialiste*, no 1 (avril 1959), p. 2. Magali Deleuze qualifie cette affirmation d'exagération : Deleuze, *op. cit.*, p. 106-107. Il vaudrait mieux parler de déni polémique.

⁵⁶ Le cinquième numéro de *La Revue socialiste* répondra ainsi au numéro de mars 1961 de *Cité libre* sur le nationalisme. L'équipe de *La Revue socialiste*, « L'aliénation anticléricale de "Cité Libre" », *La Revue socialiste*, no 5 (printemps 1961), p. 1-18. André Major, « Le pan-canadianisme, c'est le cléricalisme! », *La Revue socialiste*, no 5 (printemps 1961), p. 19-24.

socialistes authentiques et les seuls véritables gauchistes parmi les anglophones sont ceux qui militent pour (ou du moins, acceptent) l'indépendance du Québec⁵⁷.

Armés de cet attirail critique, Roy et ses collaborateurs suivent de près l'évolution de la gauche et, surtout, des débats au sujet de la question nationale au sein de la mouvance social-démocrate. Roy connaît la puissance organisée du mouvement ouvrier et comprend l'avantage que constituerait pour l'indépendantisme la conversion des syndicats à cette idée⁵⁸. Mais il semble croire assez peu à la possibilité d'une telle évolution, puisqu'il juge que les centrales québécoises acceptent trop facilement d'être inféodées — voire de se fusionner —, à des centrales canadiennes-anglaises et américaines centralisatrices et impérialistes, qu'il présente comme des agents du colonialisme anglo-saxon au Québec⁵⁹. Il reproche vivement aux centrales québécoises toute prise de position en faveur d'une quelconque centralisation : ainsi la F.T.Q. commet-elle une double trahison, nationale et ouvrière, en demandant le remplacement de la Police provinciale par la Gendarmerie fédérale⁶⁰; de même, Roy critique-t-il Gérard Picard de la C.S.N. pour avoir osé « proposer que le Québec abandonne la législation sur le travail au gouvernement fédéral »⁶¹. Du même souffle, il condamne comme futiles les luttes de ces centrales pour un peu plus d'égalité linguistique au sein du mouvement syndical canadien, combats qu'il rapproche de ceux des nationalistes canadiens-français « st-jean-baptistards »⁶². Fondamentalement, Roy et ses collaborateurs accusent les centrales québécoises d'être insensibles, par leur manque de nationalisme canadien-français, aux souffrances des travailleurs canadiens-français, et de ne pas être au diapason des sentiments nationaux des masses populaires canadiennes-françaises⁶³.

L'attention critique de Roy, de l'ASIQ et de *La Revue socialiste* est cependant plus souvent tournée vers l'aile *politique* de la gauche social-démocrate

⁵⁷ Par exemple, « Manifeste politique... », *La Revue socialiste*, no 1 (avril 1959), p. 23 et 29 (propositions 56 et 81); Roy, « Le RIN face au colonialisme », *La Revue socialiste*, no 6 (automne 1962), p. 16-17; *Idem*,

⁵⁸ Dans l'article « Jean Drapeau et la voie du socialisme », Roy rêve de voir le mouvement syndical se constituer en « aile marchante et combattante » d'un front de libération nationale : *La Revue socialiste*, no 2 (automne 1959), p. 39.

⁵⁹ Roy, « Le "Nouveau Parti" sera autonomiste au Québec ou il ne sera pas! », *La Revue socialiste*, no 5 (printemps 1961), p. 43-44.

⁶⁰ Le Marabout [Roy], « Le coin du Marabout », *La Revue socialiste*, no 1 (printemps 1959), p. 49.

⁶¹ Roy, « Le "Nouveau Parti" sera... », p. 44.

⁶² *Ibid.*, p. 43. Roy fait allusion aux luttes menées par les nationalistes canadiens-français pour des timbres, une monnaie et des chèques bilingues, éternels combats qu'il juge insignifiants par rapport à l'objectif d'une véritable libération nationale des Canadiens français.

québécoise et canadienne, c'est-à-dire la CCF-PSD et son successeur le Nouveau parti (démocrate), qui se séparera au Québec entre le NPD-Québec et le Parti socialiste du Québec (PSQ). Au début de la période, Roy et Ferron semblent avoir espéré convaincre le Parti social-démocrate de se prononcer en faveur de l'autodétermination du Canada français, colonisé à l'instar de l'Algérie dont il avait résolu d'appuyer la libération. Mais une résolution soumise par le docteur Ferron à cet effet ayant essuyé un refus rapide et sans appel, les deux indépendantistes claquent la porte en accusant vivement ce parti de chauvinisme anglo-saxon, d'hypocrisie coloniale et d'irrespect de la démocratie. Cette sortie fracassante est le sujet d'une bonne partie du quatrième numéro de *La Revue socialiste* (été 1960)⁶⁴.

Roy continuera toutefois à suivre avec attention l'évolution du parti et de la question nationale en son sein, alors que la CCF-PSD entreprend de se transformer en un Nouveau parti incorporant davantage de partenaires syndicaux. Il juge peu encourageants les signaux que donne l'organisation naissante à propos de la question nationale : la reconnaissance du principe des « deux nations » n'aurait été donnée, selon lui, que du bout des lèvres, de façon non sincère et sans conséquence; son organisateur québécois, Jean-Claude Lebel, serait centralisateur et farouchement anti-autonomiste; et le parti, en train de se « désocialiser » pour se concentrer sur la question des libertés individuelles, abandonnant l'outil des nationalisations (qu'acceptait son prédécesseur le PSD), absolument nécessaire selon l'idéologue au salut des Canadiens français⁶⁵. Au printemps 1961, Roy était pessimiste mais jugeait que le parti comptait un certain nombre de militants favorables à la libération nationale et qui pourraient faire la différence⁶⁶. Si le parti ne se montrait pas favorable à l'autonomie ou à l'indépendance du Québec, Roy prédisait qu'il se condamnerait à la marginalité au Québec⁶⁷. À l'automne 1962, Roy fustige encore les positions de militants du Nouveau parti au sujet du nationalisme canadien-français⁶⁸.

Malgré cela, il semble que Roy continue de s'intéresser de près au Nouveau parti. Il est possible que des membres de l'ASIQ aient décidé de s'infiltrer dans le

⁶³ Maurice Dufort « Les avatars de la direction syndicale... ». C'est là un leitmotiv du discours de la Ligue de la main-d'œuvre native du Québec et du discours de Roy au sujet de l'immigration.

⁶⁴ Jacques Ferron, « Adieu au P.S.D. », *La Revue socialiste*, no 4 (été 1960), p. 7-14. Roy, « Le P.S.D. Parti Social Despotique », p. 15-27. Roland Cousineau, « L'autodétermination », p. 34-35.

⁶⁵ Roy, « Le "Nouveau parti" sera... », p. 44-49.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 55.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 52.

parti, comme on en avait parlé en novembre 1960⁶⁹. Quoi qu'il en soit, le premier numéro du bulletin *L'indépendantiste* (mars 1963) sera tout entier consacré aux débats au sujet de la question nationale qui ont entouré l'organisation de ce parti au Québec⁷⁰. Roy jugera d'un œil favorable la fondation du PSQ par des sociaux-démocrates autonomistes, mais il trouvera ce parti trop timide dans ses revendications nationales et souhaitera le voir se muer en un « parti de gauche indépendantiste d'avant-garde »⁷¹. Roy espère donc que la gauche politique et syndicale du Québec adhérera résolument à l'indépendantisme, mais il souhaite aussi visiblement donner par le fait même un parti organisé à la gauche indépendantiste; ceci justement à un moment où il estime urgent que l'indépendantisme montre son visage de gauche à la France et au monde par la fondation d'un parti indépendantiste socialiste⁷².

Critique du socialisme et nécessité d'une pensée nouvelle

Dans cette critique de la gauche canadienne et canadienne-française, Roy déborde des cadres théoriques habituels du socialisme. Il affirme souvent que le cas du Canada français comme celui d'autres nations dominées révèle la nécessité d'une pensée de gauche nouvelle, d'une nouvelle théorie de la domination et de la libération qui tiendrait compte, mieux que le socialisme, de la dimension nationale. L'idéologue trouvera des éléments d'une telle pensée chez les penseurs de la décolonisation (surtout Memmi, Fanon et Berque), mais déplorera encore à la fin de la période, l'absence d'une théorie susceptible de supplanter le marxisme dans un avenir rapproché⁷³. Pour ce qui est des situations coloniales, le socialisme classique fait selon Roy une mauvaise lecture des faits et présente une vision du monde et des solutions qui négligent les aspirations humaines légitimes des peuples coloniaux.

Ces faiblesses de la pensée socialiste proviennent selon Roy du fait que celle-ci a généralement été développée au sein de nations libres et impérialistes de l'Occident européen : de là le peu d'attention qu'elle porte au problème de la

⁶⁸ Roy, « Le NP doit être anticolonialiste », *La Revue socialiste*, no 6 (automne 1962), p. 19-22.

⁶⁹ Voir chapitre 2, p. 120.

⁷⁰ *L'indépendantiste*, Montréal, no 1 (mars 1963), non paginé (14 pages).

⁷¹ Raoul Roy, « Où va le P.S.Q.? », *La Revue socialiste*, no 7 (hiver 1963-1964), p. 16.

⁷² Roy, « La France et notre indépendance », *La Revue socialiste*, no 7 (hiver 1963-1964), p. 53 et 55.

⁷³ Roy, « Socialisme, décolonisation et nationalisme. À quelle révolution nous vouer? », *La Revue socialiste*, no 8 (printemps 1965), p. 23, 34-35.

domination culturelle ou nationale. Le socialisme conserverait même souvent un peu du paternalisme — voire de l'impérialisme — des métropolitains vis-à-vis des populations coloniales⁷⁴. Vivant au sein de nations non menacées, puissantes et souvent impérialistes, les socialistes ont réduit le phénomène d'oppression à une dimension fondamentale, l'économique, et les luttes sociales à la concurrence de classes définies par leur position par rapport au mode de production. Même l'impérialisme fut conçu comme un phénomène dont la source était essentiellement économique. Les socialistes ont de ce fait nié l'importance des divisions culturelles et des barrières et des oppressions nationales à la fois dans leur lecture de la réalité historique et sociale et dans leurs projets révolutionnaires de libération des opprimés. « Les travailleurs n'ont pas de patrie », écrivaient Marx et Engels : c'était à la fois un constat et un vœu pieux. Les nationalismes et même les nations passaient facilement pour des créations bourgeoises vouées à l'aliénation et à l'asservissement de la classe ouvrière. En vue de la libération des travailleurs, les nationalismes devaient être combattus et le principe de la solidarité internationale des travailleurs devait être respecté scrupuleusement, puisqu'il correspondait à une nécessité eschatologique, le salut des travailleurs par la révolution mondiale.

Pour Roy, une telle doctrine est illusoire et contribue à la perpétuation de l'oppression de l'homme par l'homme en niant l'une de ses dimensions fondamentales. Les travailleurs ont une patrie : c'est pour Roy à la fois un fait sociologique indéniable et une réalité humaine acceptable. La situation coloniale, dans le Tiers-monde comme au Québec, révèle selon lui que la solidarité internationale des travailleurs est une illusion : les travailleurs de la nation dominante sont en général solidaires de leur bourgeoisie dans le racisme et l'oppression, parce qu'ils profitent de la colonisation, de leur statut national au sein de la société coloniale. Ainsi Roy cherche-t-il à démontrer que les travailleurs et les syndicats anglo-canadiens se désolidarisent souvent des combats ouvriers canadiens-français pour se rendre aux arguments de la bourgeoisie canadienne-anglaise⁷⁵. Au sein de la société québécoise, Roy juge que les travailleurs anglophones et les immigrants qui s'assimilent à la société anglophone sont solidaires de la « bourgeoisie colonialiste » anglo-saxonne parce qu'ils profitent sur le marché du travail et dans la société

⁷⁴ *Ibid.*, p. 46-47.

⁷⁵ *La Revue socialiste* insiste notamment sur l'exemple de la grève à Radio-Canada : Jacques Ferron, « Les racistes », p. 36; Louis Belle-Alliance, « Grève perdue à "Radio-Canada" », *La Revue socialiste*,

québécoise (par exemple, dans le domaine de l'éducation) d'avantages discriminatoires sur les Canadiens français. Adhérant à un nationalisme canadien-anglais, ils refusent de voir la situation des Canadiens français comme le résultat d'une oppression.

Dans ce contexte, les discours socialistes mondialistes qui opposent à l'autonomisme et au nationalisme canadiens-français le principe de la solidarité internationale des travailleurs sont présentés par Roy comme des discours creux, imprégnés d'un « internationalisme naïf » et servant à camoufler la collaboration des travailleurs anglophones et des « minorités satellites » avec le pouvoir colonial; autrement dit, à masquer l'existence d'une oppression coloniale, non seulement économique mais aussi nationale et politique, qui ne peut se résumer à un simple rapport de classe ne tenant pas compte de l'ethnicité.

Roy ne renonce pas pour autant au principe de la solidarité internationale des travailleurs : il en propose plutôt une autre interprétation. Le principe de la solidarité « inter-nationale » des travailleurs implique selon lui que ceux-ci soient non seulement solidaires dans la lutte mondiale contre le capitalisme, mais aussi qu'ils appuient la libération des nations opprimées ou colonisées, condition nécessaire de l'unité internationale des travailleurs. Les socialistes doivent cesser de faire le jeu de l'impérialisme en remettant la libération nationale des peuples asservis aux calendes grecques de la Révolution socialiste (mondiale ou nationale). Car non seulement celle-ci risque-t-elle d'arriver trop tard, mais aussi rien ne prouve qu'elle mettra effectivement fin aux dominations nationales : l'intervention de l'URSS en Hongrie permet, en tout cas, d'en douter.

Au niveau de la théorie politique, Roy affirme que l'essence de la lutte sociale et de la domination n'est pas un principe unique (l'économie, la lutte des classes), mais compte deux dimensions distinctes. Dans la première proposition du manifeste politique de *La Revue socialiste*, il explique :

L'humanité est divisée par deux luttes constantes et enchevêtrées: verticalement entre peuples subjugués ou opprimés et nations impérialistes ou expansionnistes, horizontalement entre travailleurs exploités et couches sociales bourgeoises ou dirigeantes. Ces deux combats varient d'intensité selon les temps et les lieux ou se démêlent, s'éclaircissent parfois jusqu'à ne former qu'une seule

bataille principale: dans un camp un peuple presque entièrement prolétarisé, dans l'autre une grande bourgeoisie en forte majorité étrangère. Tel est le cas des Canadiens français actuellement⁷⁶.

Pour que soit pris au sérieux le caractère spécifique de la domination impérialiste, il distingue deux dimensions de l'oppression, qu'il synthétise tout de suite après en faisant des Canadiens français une « classe ethnique », ce qui lui permet de justifier la libération nationale dans un cadre théorique socialiste.

Cette conception dualiste de la domination et de la libération correspond à l'affirmation par Roy de la valeur intrinsèque de la culture et de l'identité nationales, souvent escamotée par le socialisme. Celles-ci sont pour Roy des biens humains fondamentaux qui sont selon lui reconnus comme tels par les travailleurs autant que par les bourgeois et qui méritent d'être protégés s'ils sont menacés. La lutte de décolonisation vise à sauver quelque chose que même une révolution socialiste pan-canadienne, nord-américaine ou mondiale ne garantirait pas: la culture, l'identité nationale. Les besoins économiques, même s'ils sont fondamentaux, ne sont pas tout. Le prolétaire canadien-français n'est pas qu'un prolétaire, il est aussi membre d'une nation menacée:

Il est utopique de prétendre sauver le corps, — le prolétaire, et ignorer l'âme, — la culture nationale. Les travailleurs canadiens (français) étant exploités par une oligarchie au double visage, monopoliste-impérialiste et colonialiste-étranger, doivent se battre sur deux fronts contre cette oppression qui en est une de classe, à la fois capitaliste et nationale, et ne pas négliger l'une des deux. Il n'y a pas d'ouvriers anationaux et les besoins de la personne humaine ne sont pas uniquement économiques, quoi qu'ils priment [*sic*]. Le prolétaire peut changer de condition du jour au lendemain et devenir bourgeois, mais il ne pourra être autre chose de son vivant que ce que l'a fait la culture nationale dont il est imprégné [...] L'authentique internationalisme prolétarien reconnaît le droit à l'auto-détermination de tous les peuples et l'existence des différentes patries, tout comme la solidarité fraternelle des travailleurs du monde par-dessus toutes les frontières⁷⁷.

Le début de ce passage est très intéressant pour notre propos, parce qu'il marque l'évolution du discours de Roy depuis l'immédiat après-guerre. En 1947, l'apprenti journaliste engagé dans la mouvance du P.O.P. fustigeait les nationalistes

⁷⁶ Raoul Roy (auteur présumé), « Manifeste politique. Propositions programmatiques de *La Revue socialiste* », *La Revue socialiste*, no 1 (avril 1959), p. 13.

⁷⁷ *Ibid.*, propositions 12-13, p.14-15.

traditionalistes qui cherchaient à sauver les âmes des travailleurs sans se soucier suffisamment de leur salut physique, c'est-à-dire de leurs conditions économiques et sanitaires⁷⁸. Douze ans plus tard, le militant indépendantiste critique les socialistes en insistant sur la nécessité de sauver « l'âme » (la culture nationale), et non seulement le corps, des prolétaires. En somme, pour Roy, les travailleurs ont une patrie à laquelle ils tiennent, une réalité qu'il importe de respecter. C'est pourquoi, dans son Manifeste de 1959, il attribue au Canada français un « droit au protectionnisme culturel »⁷⁹. Six ans plus tard, il affirme encore que les nations colonisées ont « le droit [et même le devoir] de ne pas se laisser mourir » et les travailleurs, celui de refuser d'être « robotisés » par un internationalisme socialiste négateur de la culture⁸⁰.

Roy affirme en outre qu'en négligeant l'oppression nationale et la valeur de la culture, le socialisme ne menace pas seulement un idéal humain : il se nuit à lui-même en s'empêchant de progresser au sein des populations. L'idéologue prétend en effet que tous les mouvements socialistes qui ont accédé au pouvoir ont été nationaux. Cette idée est le pendant inverse d'une autre affirmation de Roy, à savoir que tous les mouvements de libération nationale qui ont réussi depuis la Deuxième Guerre mondiale ont eu recours au socialisme⁸¹. On peut présumer que la première affirmation est destinée aux socialistes et la seconde, aux nationalistes et en particulier aux indépendantistes qui font montre de timidité à l'égard du socialisme.

Cette critique du socialisme ne pousse pas Roy, pour le moment, à abandonner cette doctrine. Mais l'idéologue voudrait faire accepter par les socialistes, du Canada et de France en particulier, l'idée que le peuple canadien-français, victime d'une colonisation, a besoin d'un socialisme différent de celui pour lequel luttent les travailleurs des nations libres. Dans ces pays aux économies avancées, le socialisme a d'abord visé la *redistribution* égalitaire, entre les individus, des richesses produites. Dans les pays subjugués dont l'économie est en outre largement à bâtir, le socialisme doit selon Roy avoir des objectifs plus collectifs : il doit viser la libération socio-économique de la nation dominée ainsi que la construction d'une économie nationale forte (et juste). Plutôt que d'un « socialisme

⁷⁸ Roy, « Les âmes vont au ciel mais les corps? », *Combat*, 11 janvier 1947. Voir le premier chapitre du présent mémoire, p. 78.

⁷⁹ « Manifeste politique. Propositions programmatiques ... », proposition 64, p. 25.

⁸⁰ Roy, « Socialisme, décolonisation et nationalisme... », *La Revue socialiste*, no 8 (printemps 1965), p. 38 et 41.

de redistribution », les nations dominées ont donc davantage besoin d'un « socialisme de construction », auquel Roy donnera bientôt le nom de « socialisme décolonisateur »⁸². Nous reviendrons bientôt plus en détail sur la nature de ce socialisme prôné par Roy, qui révèle la primauté, chez cet idéologue, des objectifs nationaux.

B - Nationalisme ou socialisme? La révolution à faire et ses moyens

À l'époque de *La Revue socialiste*, le discours idéologique de Roy apparaît souvent comme un amalgame de nationalisme et de socialisme, comme une synthèse plus ou moins réussie de ces deux idéologies généralement concurrentes et qui ont souvent été présentés comme essentiellement contradictoires. Un texte programme longuement mûri comme le Manifeste de la revue semble intégrer et équilibrer assez bien les préoccupations nationalistes et socialistes; un survol rapide de la revue peut donner le même genre d'impression.

Pourtant, une analyse attentive du discours de Roy et de ses institutions à cette époque révèle rapidement que chez ceux-ci, les objectifs nationaux priment, et que Roy est davantage nationaliste que socialiste, à la fois dans sa lecture de la réalité et dans ses priorités politiques, c'est-à-dire dans les changements qu'il prône et dans les moyens qu'il privilégie pour les atteindre. C'est ce que nous allons maintenant démontrer au moyen de la grille d'analyse élaborée dans l'introduction du présent mémoire.

Convergences...

Revenons d'abord sur les convergences entre nationalisme et socialisme que nous avons soulignées, pour voir combien elles sont importantes dans la pensée de Roy. Premièrement, Roy rejette, comme les socialistes et gauchistes canadiens et les néo-nationalistes québécois, le libéralisme économique classique et conservateur que pratique le gouvernement Duplessis. Comme les uns et les autres, Roy juge néfaste le refus par ce régime d'une intervention soutenue de l'État dans l'économie et la vie sociale (attitude que Michel Brunet a appelée « l'antiétatisme »); ceci à la fois parce

⁸¹ Roy, « Le "Nouveau parti" sera... », p. 50.

que, comme chez les socialistes, ce refus nuit au bien-être des classes populaires, défavorisées dans la lutte sociale; et parce que, comme chez les néo-nationalistes, cela empêche la libération économique et sociale de la nation canadienne-française, dont l'économie est dominée par des étrangers et des Canadiens anglais. Pour Roy, l'État doit établir des mesures de sécurité économique et sociale et intervenir dans l'économie de façon à protéger les travailleurs du chômage, de la pauvreté et de la misère. Il doit aussi intervenir énergiquement dans l'économie dans le but de dégager la nation canadienne-française de sa dépendance économique. Le choix par Roy de l'État du Québec, où les Canadiens français sont majoritaires, plutôt que l'État canadien, déjà détenteur de la plupart des leviers économiques, révèle le nationalisme de Roy.

Nationalisme et socialisme convergent également aisément autour de l'anti-impérialisme, de tout temps une dominante de la pensée de Roy. L'idéologue est en cela à la fois héritier, d'une part, de la tradition nationaliste canadienne-française, qui combattait l'impérialisme au nom du droit de cette nation à la survie et à l'autonomie culturelle, enraciné dans l'histoire et dans la dignité de nation; et, d'autre part, de la tradition socialiste, qui insiste sur le lien de renforcement mutuel entre impérialisme et capitalisme, entre impérialisme et exploitation économique : pour Roy, c'est d'abord par une bourgeoisie colonialiste étrangère que la nation canadienne-française est asservie. Ainsi, lorsque Roy critique les socialistes pour leur passivité devant les problèmes nationaux des Canadiens français, il peut se permettre de les accuser de trahir une partie de leur idéal. Cela ne fait d'ailleurs pas de Roy un marginal au sein de la gauche. En France, avec les événements de Hongrie et de Suez en 1956, puis avec l'attitude de fermeté des socialistes français de Guy Mollet en Algérie, bien des voix s'élèveront à gauche pour accuser les vieux partis communiste et socialiste d'avoir trahi, et pour appeler la constitution d'une nouvelle gauche moins impérialiste et plus respectueuse des volontés d'émancipation des peuples opprimés⁸³. Roy ira souvent puiser dans les écrits de ces critiques une légitimité pour son discours idéologique⁸⁴.

⁸² Jacques Morin, « S.O.S. : Socialisme ou Suicide », *La Revue socialiste*, no 6 (automne 1962), p. 14. Roy, « La France et notre indépendance », *La Revue socialiste*, no 7 (hiver 1963-1964), p. 55.

⁸³ Michel Winock, *Le siècle des intellectuels*, Paris, Seuil, 1999, p. 633-634.

⁸⁴ Voir par exemple Roy, « Le "Nouveau parti" sera... », p. 53-54, où l'auteur cite les critiques du français Jean Daniel au sujet de l'attitude des socialistes face aux mouvements de libération des pays colonisés, publiées dans le journal « Témoignages et documents » (mai 1960). La pensée de la

Enfin, nationalisme et socialisme semblent aussi coïncider dans la pensée de Roy par la grande valeur dont est investi le « peuple », qui constitue selon Roy la presque totalité de la nation canadienne-française. Chez le militant indépendantiste, le peuple est à la fois la masse des prolétaires écrasés par l'exploitation capitaliste et l'héritier et le gardien de l'esprit national du Canada français. Contrairement aux élites vendues à « l'opresseur », le « bon peuple » « est resté sain » selon Roy, une idée qu'il a bien pu tenir de la lecture de Lionel Groulx⁸⁵. Roy affirme souvent que c'est sur le peuple, guidé ou non par une avant-garde éclairée — Roy n'est pas constant à ce sujet —, que reposent les espoirs de libération nationale des Canadiens français⁸⁶.

... et tensions

L'examen des points de divergence ou de tension entre nationalisme et socialisme révèle plus clairement la teneur de l'idéologie de Roy, c'est-à-dire la primauté des objectifs nationaux. L'une et l'autre doctrines proposent un salut par la solidarité aux individus aux prises avec les difficultés du libéralisme, mais divergent sur la question du groupe avec lequel il faut se solidariser : classe ou nation. Roy, on l'a dit, semble souvent écarter ce dilemme en faisant des Canadiens français une « classe ethnique », une « nation presque entièrement prolétarisée » par une bourgeoisie colonialiste étrangère, et en prétendant que le prolétariat anglo-canadien et immigrant refuse de se solidariser avec les Canadiens français.

On remarque tout de suite, cependant, qu'une telle réduction de la question sociale à la question nationale constitue une lecture clairement nationaliste de la réalité, même dans le contexte de l'époque où les Canadiens français constituaient un groupe relativement pauvre. Même si les Canadiens français comptaient dans leurs rangs une grande proportion de prolétaires et s'il n'y avait pas vraiment de grande bourgeoisie nationale, il y avait clairement au sein de la nation une stratification sociale dont Roy choisit, selon le moment, d'ignorer l'existence ou de minimiser

décolonisation, à laquelle Roy puise aussi abondamment, fait aussi partie de cette nouvelle gauche critique des partis socialistes et communistes.

⁸⁵ Roy, « L'indépendantisme en 1964 », *La Revue socialiste*, no 7 (hiver 1963-1964), p. 52. *Idem*, « Le RIN face au colonialisme », *La Revue socialiste*, no 6 (automne 1962), p. 18. Bien plus tard, Roy écrira un article intitulé « Notre peuple est resté sain », compte rendu d'une manifestation de policiers dans lequel son nationalisme populiste prend un visage de droite : *L'Espoir* (Montréal), no 3 (hiver 1992), p. 65-66.

l'importance. En outre, s'il est vraisemblable qu'il ait existé, comme le prétendait Roy, une concurrence et des tensions nationales sur le marché du travail et dans le mouvement ouvrier, le fait de nier la possibilité présente d'une collaboration interethnique des travailleurs ou de présenter celle qui existait au sein des centrales syndicales comme entachée de compromission, voire de trahison nationale, relève aussi d'un état d'esprit nettement nationaliste.

Les objectifs fondamentaux de Roy, qu'il martèle sans cesse, et sa définition de la nation révèlent d'ailleurs clairement son nationalisme. Ce que Roy cherche à réaliser, c'est l'indépendance politique et l'émancipation économique et sociale des Canadiens français, les deux volets nécessaires et inséparables de la « décolonisation » de ce peuple, de sa « libération prolétarienne-nationale ». Il ne définit pas la nation, comme on pourrait l'attendre d'un socialiste, comme l'ensemble des individus appartenant à un territoire ou à un État à socialiser. La nation est conçue comme un ensemble d'individus partageant des origines, une histoire, une tradition, une langue et une culture, et ayant des droits sur un territoire patrimonial; et c'est l'État qui doit se mouler sur la forme de la nation, c'est-à-dire sa distribution géographique: ainsi, le Canada français libre dont rêve Roy engloberait-il idéalement, en plus du Québec, l'Acadie et les territoires à majorité francophone du Nord de l'Ontario qui forment avec la province « une aire francophone continue »⁸⁷. Ce n'est pas le Québec en tant que société globale et pluriethnique que Roy cherche à libérer, mais bien le Canada français en tant que nation sociologique.

Priorité de l'indépendance et subordination du socialisme au nationalisme

Par ailleurs, même si Roy affirme que les deux oppressions (politique et économique) qui écrasent le peuple canadien-français sont inextricablement liées, et que la libération doit nécessairement passer à la fois par l'indépendance et par le socialisme, il se permet souvent de distinguer les deux dimensions pour les fins de l'analyse ou de la discussion, et d'aborder la question de la priorité de la lutte à faire.

Dans ces cas, l'indépendance politique du Canada français apparaît clairement comme l'objectif primordial et prioritaire. Lorsqu'il reconnaît la

⁸⁶ Roy, « L'indépendantisme en 1964 », p. 52.

⁸⁷ Francanadien [Roy], « Franc-Canada et Francs-Canadiens », *La Revue socialiste*, no 8 (printemps 1965), p. 21-22.

nécessité d'une révolution socialiste (au sens marxiste) au sein même du Canada français, il repousse cette opération au dernier rang des priorités⁸⁸. Faire l'indépendance, chasser les colonialistes et punir ou neutraliser leurs collaborateurs, voilà ce qui semble toujours prioritaire à Roy. Au plan théorique également, Roy cherche à convaincre les socialistes qu'une nation subjuguée doit réaliser sa révolution nationale (son indépendance) avant de pouvoir s'engager complètement dans la voie du socialisme.

Cependant la question des priorités est complexe chez Roy. À cette primauté idéologique des buts nationalistes ne correspond pas complètement l'ordre de priorité dans la pratique. Car Roy prétend que l'indépendance politique du Canada français ne doit pas être faite sur le champ, mais qu'elle doit être précédée d'une période plus ou moins longue de « préparation [ou de « construction »] socialiste » au cours de laquelle l'État provincial consoliderait l'économie québécoise, notamment en procédant à la « nationalisation » (ou « socialisation ») d'entreprises et de secteurs économiques contrôlés par des intérêts étrangers; à défaut de quoi l'indépendance du Québec demeurerait une solution partielle et illusoire qui ne réglerait pas le problème de l'aliénation économique des Canadiens français. Le socialisme sert donc à préparer l'indépendance et à la rendre effective⁸⁹. Il est l'instrument d'une réelle émancipation nationale des peuples pauvres⁹⁰:

Il n'y a pas dans l'univers de peuple qui se libère sans faire du socialisme. Partout dans le monde, les nouveaux pays qui accèdent à l'indépendance ne peuvent oublier l'outil socialiste. Au contraire, ils l'utilisent pour couper les chaînes de leurs populations⁹¹.

Comme les artisans de la décolonisation de l'Afrique qui ont cherché à imaginer une « voie africaine du socialisme » (Senghor, Mamadou Dia), les Canadiens français doivent selon Roy tracer et suivre une « voie québécoise du socialisme »⁹².

⁸⁸ Roy, « Socialisme, décolonisation et nationalisme... », p. 42-43.

⁸⁹ Lors de l'assemblée au cours de laquelle est fondée la Société de amis de *La Revue socialiste*, Roy déclare par exemple que « Le socialisme est le seul outil d'émancipation des peuples prolétariés » et que le Québec doit se « préparer [à l'indépendance] par l'instauration d'un gouvernement socialiste québécois » : Anonyme, « “La Confédération n'est qu'une vaste mystification” », *Le Devoir*, 2 juillet 1959.

⁹⁰ Ce caractère instrumental du socialisme est d'ailleurs bien rendu par le nom du groupe politique de Roy : l'Action socialiste pour l'indépendance du Québec. Outre « instrument » et « outil » qui décrivent souvent la place du socialisme dans l'idéologie *La Revue socialiste*, il y a celui de « technique » employé à un endroit par Jacques Morin : *loc. cit.*, p. 14.

⁹¹ Roy, « Le “Nouveau parti” sera... », p. 50.

⁹² *Ibid.*

Quel socialisme?

La nature et l'extension de ce socialisme québécois ne sont pas très clairement définies. On comprend que ce socialisme inclurait des mesures de sécurité sociale nécessaires pour tirer les Canadiens français de la pauvreté et de la misère, et les protéger du chômage. *La Revue socialiste* donne aussi au socialisme une mission de modernisation des institutions sociales: réforme et démocratisation de l'éducation et socialisation de la santé⁹³.

Mais l'accent est généralement ailleurs, c'est-à-dire sur les mesures permettant une reconquête de l'économie nationale. Les nationalisations ou « socialisations » semblent un élément tout à fait central de ce « socialisme » : Roy et ses collaborateurs nomment un certain nombre de secteurs et d'entreprises qui devraient être socialisés. La liste varie, mais comprend de façon générale tous les secteurs contrôlés par des intérêts étrangers, américains ou anglo-canadiens : par exemple, la proposition 60 du Manifeste de *La Revue socialiste* mentionne les grandes industries, les mines, les banques, l'assurance, l'électricité, le téléphone, la distribution du gaz, la fabrication des boissons alcoolisées, les transports et les communications ainsi que les « autres services publics et vitaux de la nation »⁹⁴. C'est pourquoi Roy et *La Revue socialiste* sont ravis lorsque les Jésuites de la revue *Relations* affirment la légitimité des socialisations⁹⁵. *La Revue socialiste* applaudira

⁹³ En matière d'éducation, *La Revue socialiste* propose la création d'un ministère, la démocratisation du système scolaire, l'instauration de l'école obligatoire (jusqu'à 16 ans) et gratuite, la création d'un secteur français non-confessionnel, l'augmentation des salaires des enseignants et la création d'écoles de métiers. « Manifeste politique. Propositions programmatiques ... », *La Revue socialiste*, no 1 (printemps 1959), p. 33 (prop. 99-100). Le Marabout [Roy], « L'assurance-santé par le socialisme », dans « Le coin du Marabout », *La Revue socialiste*, no 4 (été 1960), p. 77.

⁹⁴ « Manifeste politique. Propositions programmatiques ... », *La Revue socialiste*, no 1 (printemps 1959), p. 24. Voir aussi Roy, « Le "Nouveau parti" sera... », p. 46 et 48. Roy propose encore en 1965 que « l'État du Québec socialise sans relâche jusqu'aux entreprises même de l'État central, telles que les chemins de fer du Canadien national et Radio-Canada » dans « Socialisme, décolonisation et nationalisme... », *La Revue socialiste*, no 8 (printemps 1965), p. 46.

⁹⁵ Roger Beausoleil, « Actualité du socialisme », *La Revue socialiste*, no 3 (hiver 1959-1960), p. 7-8. Roy renverra d'ailleurs à cette prise de position le Père Gustave Lamarche, c.s.v., qui voyait en lui un ardent nationaliste mais qui déplorait son socialisme. Roy ajoute « Si l'on veut vraiment sortir de notre esclavage national, aussi bien économique que politique, IL N'Y A PAS D'AUTRES MOYENS QUE LE SOCIALISME! Si vous pouvez me citer dans le monde UN SEUL peuple qui se soit affranchi économiquement sans socialiser, je me range de votre avis [...] pour nous, le socialisme n'est pas une religion (je connais beaucoup de gens chez qui cela est) mais tout simplement un outil, un instrument de libération de la personne humaine et de notre groupe national... » : Lettre de Gustave Lamarche à Raoul Roy, Joliette, 15 juin 1960, 1 p. dactyl. et réponse de Raoul Roy à Gustave Lamarche, Montréal, 27 juillet 1960, 1 p. dactyl., BNQ, Fonds Gustave-Lamarche, 280/040/004. *La Revue socialiste* se fera aussi un plaisir de renvoyer cette balle à son critique Robert Rumilly, l'accusant de vouloir « indirectement, faire la leçon aux Jésuites » : Beausoleil, « Le duplessisme de

aussi la nationalisation de l'électricité par le gouvernement Lesage, tout en jugeant nettement insuffisant le rythme auquel celui-ci procède à des nationalisations⁹⁶. Roy avait d'ailleurs affirmé que l'ASIQ comptait atteindre son but surtout en exerçant des « pressions sur le gouvernement provincial [pour l'inciter à] préparer le Québec à l'indépendance par la socialisation »⁹⁷. On voit bien ici que l'idée de décolonisation sert à justifier un nationalisme économique radical.

Mais l'intérêt de Roy et de ses collaborateurs pour le socialisme ne se limite pas à ce programme de modernisation et de justice sociale ainsi que de nationalisation de l'économie. Ces idéologues partagent l'idée, fort répandue dans la gauche à cette époque, que le socialisme constitue un mode de gestion et de planification scientifique de l'économie qui permet une croissance ordonnée, juste, et d'une vigueur exceptionnelle. Ils présentent ainsi par moments le socialisme comme le meilleur instrument de modernisation, de rattrapage et de progrès économique dont puissent se doter les Canadiens français : non seulement comme un bon moyen de démarrage, comme une politique industrielle interventionniste avisée qui permettrait à l'industrie québécoise de prendre son envol, mais comme un système économique bien supérieur au capitalisme, grâce auquel l'économie québécoise pourrait progresser à une allure vertigineuse⁹⁸. Ce système économique permettrait donc de procéder à l'« industrialisation forcée » du Québec que Raoul Blanchard jugeait nécessaire pour suivre la croissance démographique encore vive

Robert Rumilly et l'indépendance économique », *La Revue socialiste*, no 4 (été 1960), p. 37. Voir aussi Le Marabout [Roy], « Socialisation papale et socialisme québécois », dans « Le coin du Marabout », *La Revue socialiste*, no 6 (automne 1962), p. 48, où Roy critique François-Albert Angers pour des raisons similaires.

⁹⁶ Jacques Morin, « S.O.S. : Socialisme ou Suicide », p. 14. Roy exhorte par exemple le gouvernement Lesage à procéder à au moins « une grande nationalisation tous les mois » pour montrer qu'il désire véritablement sortir le Québec « de l'étreinte du capitalisme étranger » : Le Marabout [Roy], « Urgence du socialisme », dans « Le coin du Marabout », *La Revue socialiste*, no 7 (hiver 1963-1964), p. 61. En 1961, Roy avait impatiemment lancé au premier ministre l'appel suivant : « M. Lesage Nationalisez à tour de bras ». Le Marabout [Roy], « Le coin du Marabout », *La Revue socialiste*, no 5 (printemps 1961), p. 77.

⁹⁷ Gilles Constantineau, « Indépendantisme : un mot, trois définitions », *La Presse*, 20 avril 1961.

⁹⁸ « Par le socialisme, dans dix ans le Québec pourrait progresser à un rythme cinq fois plus rapide que l'Ontario, ce qui veut dire cinq fois plus riche et deux fois plus peuplé » : Jean-Paul D'Amour, « Mister Of Course ou le sens d'André Laurendeau », *La Revue socialiste*, no 2 (automne 1959), p. 12. L'affirmation est si extravagante qu'on a du mal à croire que son auteur ait pu y croire lui-même. Il faut dire qu'à cette époque la mystification de l'URSS au sujet de la croissance de son économie était encore puissante. Des pronostics d'un optimisme similaire quant aux potentialités économiques du socialisme se retrouvent ça et là dans *La Revue socialiste*. Jacques Morin affirme ainsi : « Le socialisme donnera aussi au Canada français la chance de faire d'énormes "bonds en avant". De cette façon notre patrie socialiste pourrait progresser dix fois plus vite que les régions capitalistes qui nous entourent. Nous deviendrions alors intuables comme peuple original et progressif » : « S.O.S. : Socialisme ou suicide », p. 14.

des Canadiens français, sans toutefois devoir avoir recours, comme le pensait le géographe français, à des investissements américains massifs qui accentueraient encore, aux yeux de Roy, l'aliénation économique des francophones⁹⁹. Un peu comme le fascisme et le communisme qui l'intéressaient dans les années trente, le socialisme représente pour Roy un instrument puissant capable de donner une direction forte et claire aux efforts d'émancipation des Canadiens français.

Par contraste, le corporatisme, que prône l'Alliance laurentienne et que *La Revue socialiste* définit à un endroit comme « l'entente forcée entre le Capital et le Travail (aux dépens de ce dernier) », loin de remédier aux défauts intrinsèques du capitalisme, ne pourrait signifier selon Roy que la « dictature financière des monopoles étrangers sur nos masses prolétariennes canadiennes-françaises », à la suite de la suppression du syndicalisme libre¹⁰⁰. Promu, selon la revue, par des classes nationalistes réactionnaires et des mouvement anti-libéraux (l'Alliance laurentienne), il ne peut aboutir, au plan social et politique, que sur une autocratie ou un fascisme qui persécuterait catholiques libéraux et non-catholiques; au plan économique, qu'à la stagnation et l'arriération croissante du Canada français¹⁰¹. Quant au coopératisme, autre volet du programme économique des nationalistes traditionalistes canadiens-français, Roy ne le vilipende pas de la même façon, mais il le juge tout de même insuffisant pour la libération des Canadiens français « car il ne procure pas de direction politique »¹⁰².

Un socialisme « mitigé »

Le socialisme est donc, aux yeux de Roy, la seule doctrine sociale susceptible de réaliser la libération économique des Canadiens français. Néanmoins, il semble que le socialisme de Roy n'est pas en lui-même radical. Même si ses emprunts au vocabulaire marxiste et certains passages de sa revue peuvent parfois laisser croire le contraire, Roy n'est manifestement pas partisan

⁹⁹ Anonyme, « L'industrialisation forcenée du Québec : une nécessité vitale (R. Blanchard) », *La Révolte*, no 1 (automne-hiver 1959-1960), p. 9. L'article ne donne pas la référence de cette déclaration de Blanchard.

¹⁰⁰ N.D.L.R. en réponse à une lettre d' « Un jeune Francien », « Francianie », *La Revue socialiste*, no 3 (hiver 1959-1960), p. 71.

¹⁰¹ Les propositions 31 à 35 du *Manifeste politique* de la revue portent sur le corporatisme : « Manifeste politique. Propositions programmatiques », *La Revue socialiste*, no 1 (printemps 1959), p. 18-19.

¹⁰² *Ibid.*, p. 19 (proposition 37).

d'un socialisme radical et révolutionnaire visant l'abolition de la propriété privée et une redistribution égalitaire de la richesse, et prônant un combat sans merci entre prolétariat et bourgeoisie dans le monde et au sein de la nation. *La Revue socialiste* ne semble pas vouloir étendre la socialisation de l'économie au-delà des domaines dominés par des intérêts étrangers ou anglo-canadiens et où cela semble nécessaire à une reprise du contrôle économique par les Canadiens français. Par exemple, on parle rarement de socialiser la distribution des biens et d'abolir le commerce de détail, même si l'idée de nationaliser les centres commerciaux étrangers surgit par moment¹⁰³. Il semble donc que la socialisation de l'économie que prône Roy ne dépasse pas le niveau d'une économie mixte.

En outre, si Roy, en bon socialiste, critique souvent le « capitalisme » et parle de l'abolir ou de construire en dehors de lui l'avenir du Québec, il ne semble pas sérieusement projeter d'abolir la propriété privée. Le « socialisme de construction » que promeut Roy n'est pas centré sur la lutte de classes, mais vise « l'affranchissement collectif [...] de la communauté nationale »¹⁰⁴. Il met largement de côté la lutte des classes pour sauver la nation, tout en gardant un souci de justice et d'égalité sociale.

Dès les premières années de *La Revue socialiste*, Roy et ses collaborateurs se feront souvent rassurants en insistant sur le caractère modéré de leur socialisme. Dans sa lettre au Père Lamarche citée plus haut, Roy précisait : « pour nous, le socialisme n'est pas une religion (je connais beaucoup de gens chez qui cela est) mais tout simplement un outil, un instrument de libération de la personne humaine et de notre groupe national... »¹⁰⁵. Dans une entrevue accordée en avril 1961 à *La Presse*, Roy se faisait encore plus rassurant, affirmant sa prédilection pour « un régime républicain, démocratique, orienté vers un socialisme “mitigé” qui [...] n'aurait “rien d'épouvantable” »¹⁰⁶. Et un an plus tôt, un rédacteur de *La Revue socialiste* protestait contre les distorsions que Robert Rumilly aurait fait subir au

¹⁰³ Le Marabout [Roy], « Nationalisation des centres d'achats », dans « Le coin du Marabout », *La Revue socialiste*, no 4 (été 1960), p. 80. Un texte non publié de Roy révèle qu'il voyait l'émergence de ces centres comme l'une des causes de l'échec de son commerce de vêtements à la fin des années 1950 : « À la fin des années 1950 [...] », texte brouillon manuscrit au plomb, s.d., 17 pages [1 à 13e], ACRLG, FRR, cote P64, B4,5.

¹⁰⁴ Jacques Morin, *loc. cit.*, p. 14.

¹⁰⁵ Raoul Roy à Gustave Lamarche, Montréal, 27 juillet 1960.

¹⁰⁶ Constantineau, *loc. cit.*, p. 49.

message de la revue en oubliant d'avertir ses lecteurs que celle-ci « ne prôn[ait] pas un socialisme intégralement appliqué »¹⁰⁷. C'est sans doute en partie pour faire valoir ce caractère modéré et démocratique de son socialisme que la revue ne rate aucune occasion de critiquer le caractère autoritaire, répressif et impérialiste de l'URSS et du Parti communiste¹⁰⁸.

Il faut dire que le caractère du socialisme prôné par Roy et ses collaborateurs demeure assez vague, parce que ces derniers consacrent beaucoup moins d'efforts et d'espace éditorial à expliciter leurs projets socialistes qu'à développer l'idée de l'oppression coloniale des Canadiens français et de la nécessité de l'indépendance. Il faut souligner la grande rareté, dans *La Revue socialiste* comme dans ce qu'on peut reconstituer des idées de l'ASIQ, des thèmes exclusivement socialistes, c'est-à-dire qui considéreraient la question sociale sans la ramener toujours à la question nationale. C'est l'un des signes les plus clairs du caractère primordial du nationalisme dans l'idéologie de Roy.

Un nationalisme radical et intégral

Il y a bien une bonne dose de radicalisme dans le ton et les idées du discours idéologique de Roy. Mais c'est au nationalisme qu'il se rapporte. Comme dans les années 1930, à l'époque où Roy lisait *La Nation*, le nationalisme de Roy est radical dans la forme comme dans le fond¹⁰⁹.

À bien des égards, la pensée de la décolonisation sert de caution à ce nationalisme radical. C'est qu'elle présente souvent la situation coloniale comme une relation d'oppression et de ségrégation entre un colonisateur et un colonisé, — justifiée par la race mais ayant en fait sa source dans l'histoire —, qui produit entre eux un irréductible antagonisme. Selon Albert Memmi, cette relation ne pourrait se dissoudre, du point de vue du colonisateur, que par l'extermination ou l'assimilation du colonisé, deux issues impossibles parce qu'elles détruiraient l'identité du premier.

¹⁰⁷ Roger Beausoleil, « Le duplessisme ... », p. 37.

¹⁰⁸ Voir par exemple Roger Beausoleil, « Le soviétisme de C. Dionne et l'indépendance politique », *La Revue socialiste*, no 4 (été 1960), p. 36. Roy se félicite ainsi du fait que la révolution cubaine n'ait pas été faite par des communistes et que le pays soit dirigé par le décolonisateur Castro plutôt que par son frère communiste Raoul : Roy, « La Révolution de Cuba », *La Revue socialiste*, no 4 (été 1960), p. 49. La leçon qu'il tire de cette révolution, qu'il juge positive, est que la décolonisation économique d'un petit pays collé sur les États-Unis, et colonisé économiquement par eux, est possible, mais pas sans indépendance politique.

¹⁰⁹ Il serait intéressant de tenter de voir si l'on peut discerner des continuités thématiques importantes entre *La Nation* et le discours de Roy à l'époque de *La Revue socialiste*.

Du point de vue du colonisé, la relation déshumanisante ne peut être brisée que par la révolte et la révolution qui mettront fin à la colonisation¹¹⁰; la libération (nationale) est la condition de son humanisation. La violence, qui fait partie de la situation coloniale, est légitime si elle est nécessaire à cette libération¹¹¹. En somme, les théoriciens de la décolonisation réhabilitent l'idée d'émancipation nationale dans une perspective de gauche¹¹² critique du marxisme et des attitudes des socialistes métropolitains, à condition qu'il s'agisse de peuples colonisés¹¹³.

Roy en retiendra que si le nationalisme n'est légitime que dans le contexte d'une décolonisation, en revanche « il n'existe pas de "nationalisme outrancier" chez un peuple colonisé »¹¹⁴. Si l'on arrive à croire que le Québec est colonisé, cela justifie un nationalisme intransigeant et un indépendantisme inconditionnel.

Pour Roy, la nécessité de la décolonisation semble justifier la violation de certains droits formels de la minorité « colonialiste » anglophone. Le droit de propriété, d'abord, étant donné le programme de socialisation extensive que prône Roy¹¹⁵. Peut-être aussi le droit à la liberté de presse, puisqu'un rédacteur de *La Revue socialiste* affirme à un moment que la fermeture de la « feuille capitaliste-colonialiste *The Gazette* » par un gouvernement socialiste serait une œuvre « de salut public »¹¹⁶. Dans cet État socialiste national des canadiens français rêvé par *La Revue socialiste*, on peut donc craindre que leurs opposants n'aient pas droit de parole. En outre, le vaste programme d'unilinguisme français et de francisation (écoles, marché du travail, publicité, toponymie) que prône Roy porterait nécessairement atteinte aux droits linguistiques de la minorité anglophone tels qu'ils avaient été traditionnellement définis. Roy ne semble pas inquiet par la possibilité que de telles mesures provoquent le départ de nombreux anglophones, puisqu'il ne

¹¹⁰ Voir la conclusion de l'ouvrage d'Albert Memmi, *Portrait du colonisé ; précédé du Portrait du colonisateur, et d'une préface de Jean-Paul Sartre*, Paris, Gallimard, 1985 [1957], p. 157s.

¹¹¹ Frantz Fanon a beaucoup insisté sur la question de la violence : *Les damnés de la terre. Préface de Jean-Paul Sartre*, Paris, Maspero, 1961, 243 p.

¹¹² Les ouvrages précités de Fanon et de Memmi ne sont-ils pas préfacés par l'intellectuel vedette de la gauche française, Jean-Paul Sartre?

¹¹³ Comme le souligne Deleuze, Roy transpose dans le contexte canadien la critique qu'adresse Fanon aux socialistes français au sujet de la guerre d'Algérie : *op. cit.*, p. 108-109.

¹¹⁴ Roy, « Le NP doit être anticolonialiste », *La Revue socialiste*, no 6 (automne 1962), p. 21.

¹¹⁵ Sans que cela soit toujours très clair, il semble surtout que Roy souhaite déposséder les grands capitalistes anglophones, et non toute l'anglophonie québécoise. Roy, « Le RIN face au colonialisme », *La Revue socialiste*, no 6 (automne 1962), p. 15-18.

¹¹⁶ Roger Beausoleil, « Jeunesse du socialisme », p. 28. Roy rêve d'une confiscation « méritée » du *Montreal Star* et de la *Gazette*, dans « La Révolution de Cuba », *La Revue socialiste*, no 4 (été 1960), p. 46.

s'agirait à ses yeux que de la fuite d'une minorité coloniale frustrée par la perte de ses privilèges.

Le ton du discours de *La Revue socialiste* est souvent emporté, rageur. De temps à autre, en pleine indignation, un rédacteur fantasme la pendaison ou la fusillade d'adversaires politiques ou idéologiques ou d'ennemis du peuple canadien-français. Il n'est pas toujours facile de déterminer s'il faut considérer ces déclarations comme une caution réfléchie donnée à la violence politique ou plutôt comme un ton destiné à courtiser le nationalisme populaire, ou encore comme la simple expression défoulante et emportée d'une indignation de la part d'un intellectuel qui sait la marginalité de son influence¹¹⁷.

La position de *La Revue socialiste* sur la violence politique est ambiguë et semble avoir varié dans le temps. De façon générale, mis à part les déclarations qu'on vient de mentionner, le mouvement de Roy semble privilégier des moyens légaux, pacifiques et démocratiques pour arriver à l'indépendance : influencer le gouvernement du Québec, convaincre la gauche québécoise, fonder un parti socialiste indépendantiste, éclairer le peuple sur ses véritables intérêts.

Cependant, dans *La Revue socialiste* de l'automne 1962, le ton de Roy se radicalise et l'idéologue ajoute la corde de la violence (symbolique) à l'arc des moyens de la libération nationale. Dans un article un peu confus intitulé « Efficacité de la violence », Roy émet des doutes sur la possibilité d'arriver rapidement à l'indépendance en restant dans le strict cadre de la légalité, alors que les efforts de Marcel Chaput et du RIN semblent tout à fait inefficaces¹¹⁸. L'article traite d'avantage d'illégalité (de vandalisme surtout, sur la signalisation routière bilingue notamment) que de violence au sens fort¹¹⁹. Néanmoins, tout en soulignant la nécessité pour les Canadiens français de préserver leur héritage paisible et pacifique, Roy affirme, en évoquant « l'exemple flamand » que sans un minimum de violence on ne réussira pas à impressionner « la mentalité anglo-saxonne[, qui] ne croit elle-même qu'à la violence »¹²⁰. Et il expose ensuite une stratégie qui repose à la fois sur

¹¹⁷ Même en ce dernier cas, bien sûr, ces déclarations peuvent avoir des conséquences réelles et favoriser l'éclosion de la violence politique. En ce sens, même si Roy ne fut probablement pas impliqué dans la formation et les activités du premier FLQ, le ton et l'idéologie de sa revue favorisèrent certainement l'éclosion de ce mouvement.

¹¹⁸ Roy, « Efficacité de la violence », *La Revue socialiste*, no 6 (automne 1962), p. 23-25.

¹¹⁹ Dans l'article, dont le surtitre est « La nouvelle signalisation routière est une victoire indépendantiste », Roy tire des leçons du succès d'une campagne de barbouillage de signaux routiers bilingues.

¹²⁰ *Ibid.*, p. 25.

une conscientisation populaire (par un journal indépendantiste populaire, « même populacier », et des tracts ainsi que par la parole) et sur des coups d'éclats contre des symboles du colonialisme anglo-saxon. Roy parle d'une solution intermédiaire, celle de « combiner le mode électoral et les assauts contre les positions du colonialisme outaouais et de ses valets »; mais il brouille tout au paragraphe suivant :

En même temps que l'on ferait une guerre idéologique virulente, d'une manière intensive et accélérée, contre le colonialisme politique et économique, par les publications économiques et la parole, on se lancerait à l'attaque des places fortes, — symboliques au départ — du colonialisme outaouais. Cette action pourrait culminer dans une prise de pouvoir éventuelle *peu importe la manière dont elle se ferait*¹²¹.

Ce sixième numéro de la revue est marqué par une radicalisation claire du ton : l'efficacité prend préséance sur la légalité¹²². En outre, le populisme de Roy semble plus affirmé qu'auparavant, puisque l'idéologue semble plus que jamais voir le peuple (qui, contrairement à ses élites, est « resté sain »), comme le dernier espoir de l'indépendantisme¹²³. C'est pourquoi la conscientisation des classes populaires est une tâche de la première importance, pour laquelle Roy propose la fondation d'un journal de propagande. Roy affirme se distinguer là-dessus du RIN, qui a selon lui peur des réactions du peuple¹²⁴. Au contraire, Roy croit que la révolte du peuple canadien-français devra se faire en dépit de l'inertie des élites.

Mais sa conception d'un « appui sur le peuple » a parfois des accents qui frôlent le cynisme. La propagande devient conditionnement. Les prolétaires au salut desquels Roy dit se vouer doivent y être soumis pour leur propre bien :

Il faut que la domination outaouaise en vienne à évoquer un monstre effrayant qui dévore petit à petit nos forces vives. Il faudra [...] que le temps vienne où, à la seule mention d'Ottawa, ces trois syllabes évoquent des visions de terreur. À la seule mention du colonialisme outaouais, il faut en venir à ce qu'elle produise les mêmes réflexes que ceux évoqués par le mot de conscription[...] Il faut que notre peuple devienne pour ainsi dire pavlovisé : En entendant les seuls noms d'Ottawa et de colonialisme, il faudra que cela évoque tout de suite des

¹²¹ *Ibid.*, p. 24. Les italiques sont de nous.

¹²² Roy écrit dans un autre article : « S'interroger sur la légitimité des tactiques employées dans la lutte anticolonialiste est le résultat d'influences extérieures au Canada français [...] le seul critère qui doit nous guider dans nos batailles, c'est celui de l'efficacité [...] ». Roy, « Le RIN face au colonialisme », *La Revue socialiste*, no 6 (automne 1962), p. 18.

¹²³ *Ibid.*

¹²⁴ *Ibid.*, p. 15-18. Roy se démarque évidemment aussi, par ces positions, de l'élitisme encore plus affirmé de l'Alliance laurentienne, mais à cette époque cette dernière a pour ainsi dire vécu.

visions révoltantes. Dans le même ordre d'idées, l'indépendance politique du Québec doit évoquer, elle, des visions de liberté et de bonheur »¹²⁵.

Et un peu plus loin :

Ce que nous avons besoin [sic] c'est d'une action psychologique sûre d'elle-même et de la justice de sa cause. Allons au peuple et fions-nous à lui. Révétons-lui toute la vérité. Sans cela, l'indépendance, nous ne l'aurons jamais¹²⁶.

On ne sait pas s'il faut vraiment parler de cynisme, parce qu'il s'agit moins pour Roy de mystifier le peuple que de lui inculquer la « vérité ». Mais l'analogie que suggère le texte est bien celle d'un dressage. Ce texte est du reste surprenant et contraste avec le ton habituel de la revue. En fait, le sixième numéro (automne 1962), qui le comprend ainsi que celui qui traite de la violence, semble marquer une certaine radicalisation du ton de la revue, qui semble aiguillonnée par un sentiment accru d'urgence. Dans les deux numéros suivants, publiés après l'arrestation des premiers felquistes et le retour de France de Roy, l'idée d'un recours à la violence est à peu près absente, même si le ton demeure radical et populiste¹²⁷.

Un autre aspect de la stratégie de Roy marque bien la primauté de l'indépendance et du nationalisme dans sa pensée : c'est la facilité avec laquelle il envisage une alliance de classes et une collaboration avec d'autres indépendantistes non socialistes en vue de la libération nationale. Dès 1959, Roy avait fait partie d'un groupe nommé le Mouvement pour la liberté du Québec¹²⁸. Puis, en 1960, Roy avait été délégué de l'ASIQ aux Chevaliers de la table ronde¹²⁹. Un peu plus tard, vers 1963-1964, Roy se prononcera en faveur de la formation d'un front indépendantiste où « chaque groupe gardera son identité et son autonomie mais [où], pour l'amour de

¹²⁵ *Ibid.*, p. 18.

¹²⁶ *Ibid.*

¹²⁷ Roy semble avoir tiré une leçon de l'échec des felquistes : « Le FLQ a aussi démontré qu'il nous manque une Tunisie pour la guérilla ». Roy, « L'indépendantisme en 1964 », p. 52. Ou encore, la peur de la répression le rend plus sage, au moins publiquement.

¹²⁸ À la fin de l'année 1959, le MLQ regroupait notamment des gens de l'Alliance laurentienne (Barbeau, D'Allemagne), du Parti socialiste canadien (H.Gagnon, J. Fortin), de la *Revue Socialiste* (Roy, D'Amours), les directeurs de la LMNQ (M. Dufort) et de la revue *Québec libre* (J. Depocas), ainsi que des indépendants comme J. Ferron ou Walter O'Leary, et revendiquait des choses telles la restitution du Labrador au Québec, la nationalisation des richesses naturelles, des services publics et des monopoles étrangers (Bell, gaz naturel), la reconnaissance du français comme langue officielle et prévalante du Québec, le droit du Québec à l'autodétermination, ainsi que la création d'un ministère de l'éducation.

¹²⁹ Procès-verbal de la réunion du 16 août 1960 de l'ASIQ : ACRLG, FRR, cote P64/B2,29.

notre libération, il y aura entente sur un certain nombre de points communs »¹³⁰; ceci dans la mesure où cela n'implique pas une association publique avec des gens défendant des idées de droite (« réactionnaires »)¹³¹ ou qu'il désapprouve pour d'autres raisons. C'est un peu ce que sera, comme on l'a vu au deuxième chapitre, le Front républicain pour l'indépendance (FRI), auquel il participera. On ne sera donc pas surpris de voir Roy suggérer, en 1968, la fin de « “[l]’entreprise privée” en indépendantisme » en faisant valoir la « nécessité de la discipline et de la fin de l’artisanat »¹³²; ceci toujours dans l'intérêt d'une cause primordiale : l'indépendance du Québec, condition *sine qua non* de la décolonisation du Canada français.

Attitude face à la tradition et nationalisme culturel

On peut aussi voir que la décolonisation est chez Roy la caution d'un nationalisme intégral ou global lorsqu'on examine les positions de cet idéologue sur les traditions et la culture nationale. Outre leur conviction de la nécessité de l'indépendance nationale pour rompre la colonisation, les penseurs de la décolonisation perçoivent la (re)valorisation de l'héritage culturel national du colonisé au moins comme une étape nécessaire de son humanisation. Contrairement au socialisme, idéologie moderniste généralement peu soucieuse de préserver la tradition (sauf révolutionnaire) parce qu'elle vise la création révolutionnaire d'un monde et d'un homme nouveau, l'idéologie de la décolonisation, parce qu'elle cherche à redonner son humanité à l'homme colonisé, accepte le rattachement de celui-ci à son identité traditionnelle, tout en lui préservant la liberté de dépasser celle-ci. De façon voisine, le nationalisme moderniste valorise la tradition nationale parce qu'elle est un héritage constitutif de la nation, mais il croit nécessaire de filtrer

¹³⁰ Roy répondait ainsi au secrétaire du Parti républicain du Québec qui l'invitait à assister à une conférence de presse où serait dévoilé le manifeste et le programme de ce groupe. Réponse citée dans *L'indépendantiste*, no 1 (mars 1963), p. 14. Voir également Roy, « L'indépendantisme en 1964 », *La Revue socialiste* (hiver 63-64), p. 52.

¹³¹ Roy déplore dans une lettre à Michel Brochu, le 13 février 1963, le fait que Chaput ne démente pas « les propos qu'on lui attribue et qui vont vite le faire classer à l'extrême droite; ce qui nous rendra impossible la tâche de collaborer avec lui. Est-ce que Marcel Chaput ne se rend pas compte qu'il y a une nouvelle classe qui monte et qui n'entend pas être replongée dans le « duplessisme ». Si c'était le cas, ce serait catastrophique pour son parti et, par ricochet, pour l'indépendance » : ACRLG, Fonds Michel-Brochu, cote P22/B18,601.

¹³² Cette suggestion suit l'énumération des noms de soixante-six groupes qui ont défendu l'idée d'indépendance depuis 1957. Par ailleurs, Roy croit aussi à la nécessité d'un mouvement d'agitation en marge du Mouvement souveraineté-association, ce qui l'amène à prôner encore la fondation d'un

cet héritage pour laisser de côté les éléments qui nuisent au bien et au progrès de la nation. En outre, il refusera probablement de voir cet héritage comme la cause unique ou première des problèmes de la nation.

Cela représente bien la position de Roy vis-à-vis de l'héritage catholique des Canadiens français. S'il prône la laïcité et rejette le cléricalisme, il rejette également l'anticléricalisme radical qui conduit beaucoup d'intellectuels modernistes de son époque à tenir l'Église catholique pour principale responsable des malheurs des Canadiens français, ce qui constitue selon lui une occultation, par des intellectuels colonisés, de la cause réelle de ces problèmes : le colonialisme anglo-saxon¹³³. Le catholicisme a selon lui constitué pour les Canadiens français une valeur refuge, mais ceux-ci ne doivent pas le rejeter de façon « masochiste ». Roy critique quant à lui l'Église, d'un point de vue nationaliste, pour sa « collaboration » historique avec le « colonialiste » anglais (par exemple lors des Rébellions de 1837-1838), mais il juge qu'elle a par ailleurs favorisé le maintien de la spécificité culturelle des Canadiens français.

Car le nationalisme de Roy est intégral au sens où l'indépendance constitue pour lui un moyen non seulement de libérer politiquement et économiquement un peuple « opprimé » et de protéger sa langue, mais aussi de protéger une culture originale et de permettre son épanouissement. Sur le plan culturel, l'indépendance semble représenter, pour les membres de *La Revue socialiste*, la traduction dans le réel d'un fossé qui séparerait les cultures canadienne-française et « anglo-saxonne ». Les collaborateurs de la revue ne cessent de souligner la « latinité » des Canadiens français, la distance importante qui les sépare des Anglo-Saxons qui les dominent et régissent leur monde culturel, et l'étouffement culturel inévitable qui en résulte¹³⁴. La « latinité » canadienne-française est chaleureuse, extravertie, sociable, artistique et généreuse, alors que la culture anglo-saxonne est puritaine, mercantile,

nouveau groupe : Roy, « "L'entreprise privée" en indépendantisme », *L'indépendantiste*, no 3 (printemps 1968), p. 25.

¹³³ Voir par exemple la section « Anticléricalisme ou anticolonialisme » de son article « Le "Nouveau parti" sera autonomiste... », p. 51-52.

¹³⁴ « L'idéal d'une démocratie à l'anglo-saxonne, baignée de protestantisme puritain, issue du mode de vie nordique utilitaire procède d'une mentalité anarchique et, quoi qu'on en dise, il n'est pas sûr qu'elle soit civilisatrice. C'est une utopie chez un peuple latin ou latinisé. Il est étrange que nos entichés de la "démocratie" ne nous donne [sic] jamais en exemple une démocratie latine. Pourquoi? Si c'est une nouvelle religion qu'on veut fonder, il faut avoir le courage de le dire et, aussi, de le faire » : Roy, « Québec et la démocratie », *La Revue socialiste*, no 1 (printemps 1959), p. 11.

conformiste, capitaliste et anti-artistique¹³⁵. Le jansénisme, par exemple, n'est pas une expression de l'identité canadienne-française profonde. La culture latine des Canadiens français est catholique de tradition, mais elle est méditerranéenne plutôt que nordique¹³⁶.

L'indépendance est la « pierre de touche de l'épanouissement de notre culture latine », et elle ne pourra manquer de marquer une floraison culturelle extraordinaire :

Nous savons aussi que les Nord-Américains viennent ici à Montréal (le Paris d'Amérique) — où pourtant nous ne possédons presque rien des richesses — pour communier à notre joie de vivre. Que serait-ce si nous possédions nos richesses? En plus du Paris d'Amérique [Montréal] qui le deviendrait bien d'avantage — ce prolongement de la civilisation grecque, et mentionnons aussi la grande période que Florence a connue. Les richesses au lieu d'asservir l'homme comme c'est malheureusement le cas dans l'Anglo-Américanie capitaliste, chez nous, le placerait [*sic*] au centre d'une floraison des arts¹³⁷.

On retrouve là l'idée d'une mission culturelle des Canadiens français en Amérique, présente depuis longtemps chez bien des penseurs canadiens-français nationalistes ou patriotistes¹³⁸.

Minorités ethniques et immigration

Cette volonté de se séparer pour s'épanouir est la face positive du sentiment — ou de la volonté — d'une rupture complète avec le monde anglophone, objet d'une méfiance profonde. Peut-être justifiée à bien des égards, cette perte de confiance, en se généralisant à l'ensemble des Anglo-Saxons, est ce qui, dans *La Revue socialiste*, ressemble le plus à du racisme¹³⁹. On a peine à trouver, dans la

¹³⁵ Ce jugement sur « la » culture anglo-saxonne est plus ou moins nuancé selon les cas : on fait souvent des différences entre les attitudes américaines et britanniques, mais plusieurs auteurs aiment suggérer que la culture canadienne-anglaise ne se distingue pas de celle des États-Unis : voir par exemple J.-P. D'Amours, « Mister Of Course ou le sens d'André Laurendeau » *La Revue socialiste*, no 2 (automne 1959), p. 12.

¹³⁶ Ce thème de la latinité, Roy le retient peut-être de son contact, dans les années trente, avec les écrits nationalistes de droite de Groulx, de *l'Action nationale* et de *La Nation*. C'est en tout cas une idée fréquente au sein de cette mouvance idéologique.

¹³⁷ D'Amours, *loc. cit.*, p. 54.

¹³⁸ On pense par exemple à Edmond de Nevers au tournant du XXe siècle, avec la nuance nouvelle ici que l'indépendance est perçue comme la condition nécessaire de cet épanouissement émancipateur.

¹³⁹ Si l'on conçoit le racisme dans un sens large, comme une méfiance excessive à l'égard d'un autre groupe national, ethnique ou linguistique, qui se traduit par (et se nourrit) des stéréotypes négatifs.

revue, un anglophone qui, consciemment ou inconsciemment, ouvertement ou secrètement, ne méprise pas les Canadiens français et ne désire pas leur perte; au mieux, le progressiste anglo-saxon est incapable de comprendre la nécessité d'une protection de la culture canadienne-française¹⁴⁰. La *Revue* a par ailleurs tendance à occulter la diversité des situations socio-économiques des Anglo-Québécois, en assimilant trop souvent *anglais* et *bourgeois*. Ce qu'elle justifie en affirmant que le prolétariat anglophone a tendance à être solidaire d'abord de son groupe linguistique, avant d'être solidaire de sa classe, parce qu'il se sait privilégié par les employeurs et les institutions anglophones. *La Revue socialiste* se défendra bien de faire du racisme quand le RIN déclarera, peut-être pour se distinguer de celle-ci: « Nous n'en voulons pas aux Anglais ». Pour la *Revue*, tous les anglophones du Québec profitent objectivement de la colonisation du Québec; et ceux qui n'appuient pas l'effort de libération nationale des Canadiens français en sont les complices, quoiqu'à des degrés variables qu'il faut avoir la justice de marquer. Il n'est en général pas question de mettre tous les anglophones du Québec à la porte, mais seulement les grands colonialistes¹⁴¹.

On sent bien, dans tout ce qui précède, que l'attitude de Roy vis-à-vis de l'immigration et des minorités ethniques tient bien davantage du nationalisme que du socialisme, même si Roy brouille les cartes en fondant ses critiques sur des principes socialistes. Par exemple, les arguments ouvriéristes contre l'immigration cachent mal celui, très nationaliste, que la jeunesse canadienne-française a un droit prioritaire de profiter du patrimoine national que constitue le Québec et ses richesses.

Au lieu de démontrer plus longuement ce qui est évident, faisons quelques remarques sur l'attitude de Roy vis-à-vis de différentes minorités ethniques ou nationales du Québec. On vient de décrire la méfiance de l'idéologue face aux Anglo-Saxons. Il faut ajouter que Roy conserve aussi du nationalisme canadien-français auquel il adhérerait franchement dans les années trente une défiance

¹⁴⁰ C'est par exemple l'image de Frank Scott que donne Jacques Ferron dans « Adieu au P.S.D. », *La Revue socialiste*, no 4 (été 1960), p. 7-14.

¹⁴¹ Raoul Roy, « Le R.I.N. face au colonialisme », p. 15-17. Sur ce point comme sur bien d'autres, la pensée de Roy est ambiguë parce qu'elle oscille entre modération et radicalisme : dans « Socialisme, décolonisation et nationalisme... », un personnage personnifiant le socialisme indépendantiste affirme à un endroit que la décolonisation « éliminera la minorité anglophone du Québec » : *La Revue socialiste*, no 8 (printemps 1965), p. 25.

particulière envers les Irlandais, accusés de désirer ouvertement ou secrètement l'anglicisation des Canadiens français¹⁴².

Pour ce qui est des Amérindiens, dont il parle toutefois rarement, l'attitude de Roy diffère à la fois de celle du nationalisme traditionnel droitiste, qui tendait souvent à minimiser l'importance du métissage, et du sentiment de culpabilité que ressentiront d'autres gauchistes vis-à-vis cette population à la colonisation de laquelle le Canada français a contribué. À cette époque, Roy insiste sur le métissage des populations en Nouvelle-France, qui renforce les droits nationaux des Canadiens français en faisant d'eux des descendants non seulement des premiers colons, mais aussi des premiers occupants du territoire¹⁴³.

Quant aux Juifs, dont on peut soupçonner, comme on l'a vu au deuxième chapitre, qu'ils constituent, aux yeux de Roy, l'une des « minorités satellites » qu'il accuse d'être adossées à la « bourgeoisie colonialiste anglo-saxonne », l'idéologue ne les nomme à peu près jamais. Il semble que Roy cherche ainsi à éviter la dangereuse accusation d'antisémitisme, qui pourrait nuire à son mouvement¹⁴⁴.

L'attitude de Roy face à l'immigration et aux minorités ethnoreligieuses québécoises est complexe : elle est faite de méfiance et de ressentiment d'abord, mais aussi d'une volonté d'intégration de ces groupes à la nation francophone par diverses mesures allant de l'incitation (ex. sécularisation du Canada français, mise sur pied d'un réseau scolaire non confessionnel) à la coercition. Néanmoins, elle demeure toujours clairement nationaliste.

* * *

¹⁴² Le Marabout [Roy], « Le coin du Marabout », *La Revue socialiste*, no 5 (printemps 1961), p. 73-76. Dans une section intitulée « L'appel de la race chez Daniel Johnson », Roy prend pour cible le chef de l'Union nationale ainsi que l'intellectuel Claude Ryan, tous deux d'ascendance irlandaise.

¹⁴³ Par exemple, dans « La France et notre indépendance », Roy déplore que ce métissage n'ait pas laissé chez les Canadiens français des traces physiques plus claires, qui feraient d'eux des colonisés plus crédibles aux yeux d'une gauche française éprise d'antiracisme : *La Revue socialiste*, no 7 (hiver 1963-1964), p. 54-55. Voir aussi, dans le même numéro, « Le coin du Marabout », p. 58.

¹⁴⁴ Un document du fonds Roy (P64, B1,4) laisse même croire que le militant cherche probablement à se ménager l'appui de la communauté juive canadienne et mondiale pour son projet : il s'agit d'un texte manuscrit, non titré et non daté, qu'on pourrait appeler « régime souhaitable / régime néfaste » et qui se trouve dans une chemise sur l'ASIQ. C'est une très grande feuille de papier, séparée en deux dans le sens de la hauteur par un trait de crayon, à la gauche duquel on trouve l'énumération de caractéristiques qui sont probablement celles que Roy considère idéales pour sa république nationale indépendante (nationalisations et laïcité), accompagnés de raisons qui les rendent utiles à la libération nationale. Parmi ces raisons, on trouve « l'appui de la juiverie du Québec » et la « sympathie des Juifs de l'extérieur ». Deux décennies plus tard, Roy exposera franchement ses griefs à l'endroit de cette communauté dans un long texte intitulé *Lettre aux Juifs de Montréal: le secret des Juifs*, Montréal, Éditions du Franc-Canada, 1979, 252 p.

Au terme de cette analyse, on comprend que dans la synthèse idéologique que tente Roy pendant la période 1959-1965 entre nationalisme et socialisme autour du concept de décolonisation, les éléments et les buts nationalistes priment clairement, malgré la volonté qu'a Roy de maquiller son nationalisme à une époque où cette doctrine semble inacceptable au sein de la gauche.

Le texte qui conclut le dernier numéro de *La Revue socialiste* (et le corpus analysé dans ce mémoire) symbolise magnifiquement le discours idéologique de Roy¹⁴⁵. L'idéologue a choisi, pour ce long texte programme destiné à récapituler sa pensée, la forme d'une conversation entre trois personnages qui représentent trois positions idéologiques : Nationalin, la « position nationaliste traditionnelle », Marxial, la « position pseudo-marxiste », et Independandur, la « position socialiste anticolonialiste », à laquelle s'identifie évidemment Roy. Le choix de cette forme simple et vivante vient probablement du souci qu'a l'intellectuel populiste de vulgariser son message pour pouvoir éclairer le « peuple ». Mais il permet aussi à Roy de masquer les ambiguïtés de sa pensée. Car si le discours d'Independandur semble souvent synthétiser les positions de ses interlocuteurs tout en les dépassant, il demeure que Roy semble parfois parler aussi à travers la voix de ces derniers. Quoiqu'il en soit, on a fortement l'impression qu'Independandur a plus d'affinités avec Nationalin qu'avec Marxial.

¹⁴⁵ Roy, « Socialisme, décolonisation et nationalisme. À quelle révolution nous vouer? », *La Revue socialiste*, no 8 (printemps 1965), p. 23-48.

Conclusion

Au terme de cette recherche, on comprend mieux le parcours existentiel et idéologique de celui qui fonda au tournant des années 1960 le premier mouvement indépendantiste québécois de gauche. Né en 1914 dans une famille nombreuse de cultivateurs de la Beauce qui commence à éprouver des ennuis économiques à l'aube de la Crise, Roy est contraint d'arrêter ses études et de travailler sur la terre et dans les chantiers forestiers pendant la majeure partie des années 1930. Cette décennie en est une de grande incertitude pour le jeune homme qui hésite entre la vie agricole, qui lui paraît une condition dégradée dans l'état actuel des choses, et une vie plus intellectuelle, qui lui semble difficilement accessible étant donné notamment son peu d'éducation. C'est aussi une époque de réveil nationaliste pour Roy, qui travaille dans des conditions très difficiles pour des compagnies forestières dirigées par des anglophones et qui, lors d'un séjour d'un an à Montréal vers 1935, est choqué par le visage anglais de la ville, l'infériorité économique des Canadiens français et l'apparente complaisance des élites canadiennes-françaises face à cet état de fait; séjour au cours duquel, lisant « la collection de la revue "*l'Action nationale*" », il s'imprègne d'un type de nationalisme plus combatif que celui qui était auparavant le sien.

De retour en Beauce, le jeune autodidacte s'abonne au journal nationaliste radical *La Nation*, dirigé par Paul Bouchard, qui fait alors la promotion de l'indépendance, et écrit quelques lettres à Lionel Groulx, l'idole des jeunes nationalistes, pour lui demander conseil et lui exposer ses problèmes, ses questionnements et ses projets. Ces lettres révèlent que Roy cherche une doctrine efficace d'émancipation des travailleurs du sol et de la nation canadienne-française, une solution politique (plutôt que morale) permettant un coup de barre radical qui romprait avec l'immobilisme dont profitent les trusts et qui permettrait l'émancipation à la fois économique et culturelle de la nation. Roy croit trouver cette solution dans le fascisme, dont les exemples européens sont réputés à cette époque pour leurs réformes agraires (en particulier, probablement, dans des journaux comme *La Nation*). Mais il conçoit le fascisme comme un moyen puissant de libérer le peuple canadien-français du pouvoir des trusts et de la menace que font peser les Anglo-Saxons sur la nation, plutôt que comme un rempart contre le communisme,

une doctrine qui l'attire malgré son aspect inquiétant et qu'il n'aura du reste pas l'occasion d'étudier avant de s'installer à Montréal au début des années 1940.

Au cours de cette décennie, Roy continue à critiquer l'Église (sans en rejeter l'idéal) et à faire au nom du peuple le procès des élites. Mais il rejette le fascisme, et ses critiques prennent maintenant le visage d'un progressisme mettant de l'avant, encore sur un ton radical et populiste parfois révolutionnaire, les valeurs de liberté, de tolérance et de démocratie. C'est dans l'immédiat après-guerre (1946-1949) que Roy s'engage dans la mouvance socialiste du Parti ouvrier-progressiste (POP) et dans l'Union des marins canadiens, qui lui permettent, pour la première fois, de vivre de l'écriture et de tâter du journalisme. Même s'il ne s'agit pas de textes doctrinaux, ces articles publiés dans *Combat* suggèrent une modération du nationalisme de Roy, qui se montre souvent sévère à l'endroit des mots d'ordre du nationalisme conservateur. Par ailleurs, ils révèlent aussi une imprégnation socialiste assez claire du militant, qui revendique maintenant dans les mots du socialisme le droit au bonheur terrestre des travailleurs, dont il désire toujours secouer la torpeur.

Néanmoins — et bien que l'idée d'indépendance soit absente de ses publications —, Roy demeure de toute évidence animé par de vifs sentiments nationalistes canadiens-français, et son discours fusionne parfois nationalisme et socialisme d'une façon préfigurant la synthèse idéologique qu'il élaborera au tournant des années 1960. Ceci est possible parce qu'il existe alors au POP un climat de relative souplesse doctrinale et que ce parti cherche à accroître sa pénétration au sein de la population canadienne-française; Roy affirmera même plus tard être entré au POP par nationalisme, parce qu'on lui aurait promis une république québécoise autonome. Mais en 1947, avec le début de la Guerre froide, la discipline se resserre au Parti, que Roy quitte bientôt à la suite d'une crise qui aboutit au départ d'une grande partie des membres canadiens-français. Les apports de ce bref engagement à l'idéologie de Roy demeurent néanmoins considérables : méfiance accrue vis-à-vis du nationalisme traditionaliste et du corporatisme, et adoption du socialisme, en remplacement du fascisme, comme moyen radical et puissant d'émancipation des travailleurs exploités par les puissances industrielles et financières qui contrôlent selon lui les gouvernements.

Après une décennie de faible engagement politique et idéologique au cours de laquelle Roy s'est consacré au commerce, c'est la renaissance du mouvement indépendantiste sous l'impulsion de Raymond Barbeau et de son Alliance

laurentienne qui réveille l'ardeur militante de Roy. Rejetant le droitisme et le corporatisme de l'Alliance et persuadé qu'ils risquent de nuire à la cause de l'indépendance, Roy est convaincu de la nécessité de donner un visage de gauche au séparatisme. C'est pour cela qu'il fonde en 1959 *La Revue socialiste*, deuxième revue indépendantiste d'après-guerre et la première à conjuguer au Québec les idées d'indépendance et de socialisme. Il participe en même temps à la mise sur pied de l'éphémère Ligue de la main-d'œuvre native du Québec, qui conjugue nationalisme et socialisme sur un mode populiste dans son combat pour le contrôle et l'arrêt de l'immigration dans la province, une préoccupation qui demeurera centrale dans le discours de Roy jusqu'à la fin de sa vie.

C'est l'été suivant (août 1960) que Roy fonde, dans la foulée de la Société des amis de *La Revue socialiste*, l'Action socialiste pour l'indépendance du Québec (ASIQ), deuxième groupe depuis la guerre à être voué à la promotion de l'indépendance du Québec. Ce petit groupe fait la promotion des idées de la revue en organisant des manifestations ainsi que des assemblées publiques (conférences et débats) permettant la discussion, au sein de la gauche québécoise, de l'idée d'indépendance. Il contribue aussi à la diffusion du socialisme et de l'idéologie de la décolonisation par le service de librairie que Roy met sur pied à cette époque. L'ASIQ sera active jusque vers 1963, date à laquelle Roy doit s'exiler pour quelques mois en France parce qu'il est soupçonné d'être un meneur de la première vague du Front de libération du Québec (FLQ), dont plusieurs membres ont fréquenté son mouvement. Ce séjour dans l'Hexagone confortera encore la conviction qu'avait Roy de la nécessité d'associer clairement l'indépendantisme québécois à la lutte de la gauche pour la décolonisation des peuples du Tiers-monde; conviction qui amènera Roy, à son retour, à participer au journal populiste du Front républicain pour l'indépendance (*Québec libre*) et à lutter pour faire du Nouveau parti une formation indépendantiste.

Les institutions qu'a fondées et dirigées Roy (*La Revue socialiste* et l'ASIQ surtout) connurent un faible succès numérique, si l'on compare le tirage de *La Revue socialiste* à celui de *Laurentie* ou encore la taille de l'ASIQ à celle de l'Alliance laurentienne ou du Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN). Elles eurent cependant une visibilité médiatique appréciable et surtout, elles furent le lieu de l'élaboration et de la première diffusion d'un discours qui, relayé par des organes plus puissants comme la revue *Parti pris* et repris par la jeune génération de militants

nationalistes de gauche, allait connaître beaucoup de succès dans les années suivantes et donner à la fois un nouveau visage et un nouvel essor au nationalisme canadien-français (bientôt « québécois »).

Ce discours, qui fusionne nationalisme et socialisme autour de l'idée de décolonisation, s'infiltré dans le débat qui fait rage au Canada français entre les nationalistes de droite ou non-séparatistes et la gauche antinationaliste, pour les renvoyer dos à dos. Il accuse l'une et l'autre tendances d'avoir trahi (et de continuer à trahir) le peuple canadien-français (au double sens de classes populaires et de nation). Il reproche aux nationalistes leur passéisme, leur conservatisme social, leur compromission avec le gouvernement Duplessis et, partant, avec ceux qui exploitent les masses canadiennes-françaises, ainsi que l'ineptie de leur doctrine sociale (en particulier le corporatisme). Il fustige aussi, évidemment, leur rejet de l'indépendantisme. Pour éviter de leur être associé, il refuse le plus souvent qu'on qualifie son mouvement de « nationaliste ».

Mais il fustige avec autant (sinon plus) d'ardeur l'antinationalisme et les positions centralisatrices de la gauche socialiste et libérale du Canada français et du Canada, qu'il accuse de contribuer à l'aliénation croissante et à l'éventuelle disparition du peuple canadien-français. Un régime socialiste centré à Ottawa ne pourrait selon lui signifier que l'effritement du pouvoir des Canadiens français sur leur propre destinée et une perpétuation, sous une forme nouvelle et accrue, de la domination des Anglo-Canadiens sur les Canadiens français. Sous prétexte de vouloir déprolétarianiser les Canadiens français, les socialistes ne réussiraient ainsi qu'à les dépouiller de cette dimension humaine fondamentale qu'est l'identité nationale. La dénonciation des socialistes aboutit à une critique du socialisme orthodoxe au nom d'un socialisme plus authentique et de la recherche d'une pensée de gauche véritablement appropriée aux besoins des Canadiens français, non seulement prolétariés mais colonisés. Roy trouvera des éléments d'une telle pensée chez les penseurs francophones de la décolonisation (Fanon, Memmi, Berque), eux aussi critiques des vieilles gauches suspectes de complicités impérialistes.

Cette colonisation du Canada français qui légitime l'indépendantisme, Roy et ses collaborateurs de *La Revue socialiste* s'emploient à en illustrer les diverses manifestations économiques, démographiques, politiques, culturelles et linguistiques. Ils élaborent ainsi, dans le contexte du débat alors en cours au sujet des causes et des responsabilités de la pauvreté et du « retard » du Canada français, l'une des positions

les plus radicalement nationalistes au sujet de l'histoire et de la situation des Canadiens français. La profondeur de l'aliénation des Canadiens français, véritable classe ethnique au sein du Canada, entraîne la nécessité d'une conjonction de solutions radicales : l'indépendance et le socialisme, que Roy présente sans cesse comme mutuellement nécessaires dans le but à la fois d'infléchir le séparatisme vers la gauche et de rendre la gauche canadienne-française indépendantiste.

L'analyse de cet amalgame idéologique révèle cependant une nette primauté du nationalisme dans le discours de Roy, pour qui la révolution la plus importante demeure toujours l'indépendance. Le socialisme est surtout conçu comme un outil permettant de réaliser la libération économique des Canadiens français et de leur assurer une véritable indépendance. En plus de certaines mesures de sécurité sociale, il consisterait surtout en la nationalisation (ou « socialisation ») par l'État québécois d'entreprises et de secteurs économiques contrôlés par des intérêts étrangers, anglo-canadiens ou américains en particulier. C'est un socialisme « mitigé » qui ne tend pas à l'abolition de la propriété privée ni au renversement du rapport de classes au sein du Canada français, dont Roy minimise d'ailleurs l'importance.

Le nationalisme de Roy, au contraire, est à la fois radical et intégral, ce que légitime l'idéologie de la décolonisation dont le militant se fait le propagateur. La libération nationale a préséance sur le respect de certains droits formels de la « minorité colonialiste » du Québec, et une certaine violence (surtout symbolique) apparaît parfois nécessaire. Si c'est dans le peuple que Roy voit le plus souvent le salut de la nation, il envisage généralement sans trop de malaise une alliance de classes « anticolonialistes » en vue de l'indépendance. Le nationalisme de Roy s'exprime aussi dans sa valorisation d'une grande partie de l'héritage culturel canadien-français (qui contribue à l'éloigner de l'anticléricisme) ainsi que de la spécificité culturelle de ce peuple, une motivation fondamentale de l'indépendantisme du militant : l'indépendance doit empêcher l'étouffement et permettre l'épanouissement d'une culture originale, latine, qui tranche avec celle de l'Amérique du Nord anglo-saxonne. Ce nationalisme culturel est le versant positif de la méfiance profonde de Roy envers les anglophones du Québec, du Canada et d'ailleurs. Envers les autres minorités ethniques et l'immigration, l'attitude de Roy est surtout faite de méfiance justifiée par un argumentaire qui tient à la fois du nationalisme et du socialisme, mais surtout du premier. Néanmoins à la méfiance et au ressentiment nationalistes se mêle un désir, nationaliste lui aussi, d'intégrer ces

groupes au Canada français. En somme, au tournant des années 1960, le nationalisme prime nettement (et fortement) le socialisme dans cette première mouture du nationalisme socialiste québécois qu'élaborent Roy et ses collaborateurs.

Roy fut donc l'un des pionniers de l'indépendantisme socialiste au Québec, mais il eut peu de disciples et de reconnaissance alors même que l'idéologie de la décolonisation du Québec par l'indépendance et le socialisme prenait un essor important dans les années 1960, notamment après le lancement de *Parti pris* en octobre 1963¹. Il convient de se pencher un moment sur les causes possibles de ce fait de prime abord un peu surprenant.

Certaines d'entre elles tiennent vraisemblablement à la personnalité, aux attitudes, voire même à la volonté de Roy. Jacques Ferron affirmait avoir su dès le départ qu'avec « [Roy] comme chef [de l'ASIQ], nous n'y serions jamais nombreux »². Yves Ménard écrit quant à lui que Roy n'avait pas l'âme d'un grand organisateur³, et il est probable que le militant ait préféré les petits groupes et que la marginalité ne l'ait pas trop dérangé. Roy ne semble pas avoir eu non plus le talent oratoire et le charisme de rassembleurs comme Raymond Barbeau ou Pierre Bourgault. En outre, intellectuel autodidacte et original sans formation classique ou marxiste « scientifique », il était mal outillé pour impressionner de jeunes intellectuels qui, formés au collège classique ou à l'université, recherchaient des maîtres à penser sérieux et prestigieux: ses idées originales, ses néologismes souvent étranges — voire farfelus — et son populisme agressif ont pu les rebuter. Le dogmatisme et le dirigisme dont Roy faisait preuve dans la discussion et au sein de ses mouvements ne pouvaient que les inciter davantage à fonder leur propre mouvement au lieu de militer à l'ASIQ ou d'écrire dans *La Revue socialiste*. Enfin, l'âge moyen sans doute plutôt élevé des membres du mouvement de Roy n'aidait probablement pas à y attirer de jeunes intellectuels⁴.

¹ Par exemple, un survol rapide de la revue *Parti pris* semble indiquer qu'on n'y mentionne presque jamais le nom de Roy ou de ses institutions, l'ASIQ et *La Revue socialiste*.

² Jacques Ferron, « Deux précurseurs », *L'information médicale et paramédicale*, 21 novembre 1978, p. 12.

³ Yves Ménard, « Raoul Roy, 1914-1996. Pionnier du mouvement indépendantiste et penseur anticolonialiste », texte non publié, Université de Montréal, 1999, p. 20. L'affirmation de Ménard porte d'abord sur les activités de Roy dans les années 1980, mais nous n'avons aucune raison de croire qu'il en allait autrement dans les années 1960.

⁴ Encore plus difficile à évaluer, la composition du groupe — par exemple la présence de jeunes radicaux intéressés par la violence — a pu elle aussi avoir un effet dissuasif.

Il semble d'ailleurs qu'à part André Major, les fondateurs de *Parti pris* se méfiaient de Roy⁵. Cela pouvait provenir des facteurs qu'on vient d'énumérer, mais cela renvoyait certainement aussi à des divergences de valeurs, de sensibilité et d'idéologie. Les jeunes idéologues croyaient probablement subodorer un certain racisme sous l'ardente opposition de Roy à l'immigration et sa critique des comportements des minorités ethniques. Ils étaient également bien plus anticléricaux que lui, et méprisaient probablement sa relative prudence à l'endroit de l'Église ainsi que sa conception de l'importance majeure du catholicisme dans la culture de la nation canadienne-française⁶. On pourrait d'ailleurs avancer que Roy et ces jeunes idéologues avaient des perceptions assez différentes de la culture canadienne-française — et de la culture populaire en particulier —, le diagnostic des plus jeunes étant souvent plus pessimiste que celui de leur devancier; d'où leur insistance apparemment plus grande sur la nécessité d'une révolution culturelle profonde. Par ailleurs, sur le plan théorique, un bref survol de la revue *Parti pris* semble révéler que ses jeunes rédacteurs plaçaient bien plus d'espoirs que Roy dans le marxisme en tant qu'outil d'analyse et de transformation de la société, même si plusieurs observateurs ont jugé par la suite que le marxisme de la revue était superficiel⁷.

Enfin, dans ce domaine plus difficile à évaluer qu'est celui des sensibilités, un fossé séparait vraisemblablement ces jeunes intellectuels de Roy, qui avait déjà quarante-neuf ans lors de la fondation de *Parti pris* en 1963. Au niveau des valeurs morales d'abord, Roy était probablement plus conservateur que ses jeunes successeurs. Le qualificatif de « bénédictin » dont Ferron l'affuble à un endroit renvoie probablement non seulement à ses habitudes de travail, mais aussi à son mode de vie sobre et à sa personnalité peut-être un peu sèche⁸. Roy n'affichera jamais que du dédain pour le libéralisme moral des tenants de la contre-culture, hippies et autres. En outre, Roy était avant tout un militant nationaliste passionné

⁵ Entrevue téléphonique d'André Major par Mathieu Lapointe, Montréal, 20 juin 2001. Major ne milita d'ailleurs pas très longtemps dans l'ASIQ.

⁶ Sur cette conception, voir Raoul Roy, « L'Église et le socialisme décolonisateur », *L'indépendantiste*, no 2 (juin 1966), p. 16.

⁷ Voir, par exemple, *Parti pris* / j.m.p. [Jean-Marc Piotte], « Le socialisme », *Parti pris*, no 6 (mars 1964), p. 2-4. Voir également les reproches de Roy à ce sujet dans « Le succès de "Parti pris" et l'échec du MLP », *L'indépendantiste*, no 2 (juin 1966), p. 4. Sur le caractère superficiel du marxisme de la revue, voir André-J. Bélanger, *Ruptures et constantes. Quatre idéologies du Québec en éclatement: La Relève, La JEC, Cité Libre, Parti pris*, Montréal, Hurtubise HMH, 1977, p. 165s et 192-193; et Jean-Marc Piotte, *Un parti pris politique. Essais*, Montréal, VLB éditeur, 1979, p. 16 et 21s.

⁸ Ferron, *loc. cit.*, p. 12.

d'actualité et de politique; il ne partageait pas l'intérêt des jeunes écrivains de *Parti pris* pour les arts et la littérature, ni, peut-être, leur conviction que ces dimensions de l'existence étaient intimement liées à la politique⁹.

On voit donc que même si les jeunes indépendantistes socialistes de *Parti pris* partageaient une bonne part de l'idéologie de Roy, notamment le souci primordial de faire l'indépendance et la volonté de concevoir un « socialisme québécois » adapté à la réalité « coloniale » du Québec, bien des choses les séparaient du fondateur de *La Revue socialiste* et permettent d'expliquer leur décision de fonder leurs propres institutions de même que celle de passer sous silence cette filiation intellectuelle qu'ils jugeaient peut-être honteuse.

À partir de 1963 donc, année où furent fondés non seulement la revue *Parti pris*, mais aussi le Parti socialiste du Québec et le FLQ, les courants du socialisme québécois et de l'indépendantisme socialiste s'enrichirent de nouvelles voix et prirent un essor nouveau. Roy le précurseur vit le composé idéologique qu'il avait élaboré repris par d'autres, mieux diffusé et souvent substantiellement transformé. Cette multiplication des variantes de l'idée de « socialisme et indépendance » l'amena dans les années qui suivirent à préciser davantage le sens de son « socialisme décolonisateur » ainsi que les objectifs et les moyens légitimes de l'indépendantisme socialiste, et à réagir contre les interprétations « hérétiques » d'autres intellectuels.

Le long dialogue qui concluait le dernier numéro de *La Revue socialiste* participait déjà de cet effort de clarification¹⁰. Cependant Roy n'y critiquait encore personne ouvertement, même s'il semble que ce texte ait été suscité en partie par l'apparition de la revue *Révolution québécoise*, de Pierre Vallières et Charles Gagnon, qui refusait d'accorder à l'indépendance la priorité (même temporelle) sur la lutte sociale¹¹.

⁹ Malcolm Reid souligne ce fossé lorsqu'il présente Roy comme étant « [s]ympathetic to youth, but seing no relationship between beatniks and militants; poets and politicals » : *The Shouting Signpainters. A Literary and Political Account of Quebec Revolutionary Nationalism*, New York, Monthly Review Press, 1972, p. 201.

¹⁰ Roy, « Socialisme, décolonisation et nationalisme. À quelle révolution nous vouer? », *La Revue socialiste*, no 8 (printemps 1965), p. 23-48. C'est le dialogue que nous mentionnions à la toute fin du troisième chapitre.

¹¹ Lettre de Raoul Roy à des collaborateurs de *La Revue socialiste*, Montréal, 11 janvier 1965, ACRLG, FRR, P64/B2,6. Habitué de polémiquer contre la gauche fédéraliste et antinationaliste, Roy se montre prudent face à ce problème nouveau. Il écrit : « La position de RÉVOLUTION

Dès l'année suivante, les critiques de Roy deviennent plus franches et directes. Dans le second numéro du bulletin *L'indépendantiste* (juin 1966), Roy adresse ses premières critiques et toute une série de questions à *Parti pris*¹². Il se montre aussi très sévère à l'égard de Pierre Vallières, avec qui des membres de cette revue avaient fondé l'année précédente le Mouvement de libération populaire, remettant en question la priorité (temporelle) qu'ils avaient jusque-là accordée à l'indépendance et reniant leur position d'appui tactique à la bourgeoisie (en l'occurrence le RIN)¹³. Vallières considérait que les deux révolutions (nationale et sociale) devaient se faire simultanément et il subordonnait l'indépendance à l'objectif socialiste : si celle-là ne servait pas clairement celui-ci, elle ne méritait pas d'être faite. Le groupe felquiste qu'il animait n'avait d'ailleurs pas craint d'attaquer des entreprises canadiennes-françaises, ce qui au yeux de Roy était si nuisible pour l'image de l'indépendantisme qu'on pouvait parler de « sabotage »¹⁴.

En outre, Vallières concevait la double révolution québécoise, socialiste et nationale, comme faisant partie intégrante d'une révolution mondiale dirigée contre l'impérialisme américain. Roy jugera très dangereuse, pour un petit peuple encore fragile, l'idée de se lancer dans ce qu'il appelle la « guérilla de la révolution planétaire » contre le géant américain. Qualifiant cette tendance de « mystique » et « d'anarchiste », il fustigera ces « internationaleux » qui veulent selon lui lancer les Canadiens français dans une « grande tuerie »¹⁵. Roy exhortera *Parti pris* et les socialistes indépendantistes de restreindre au minimum leur anti-américanisme, pour éviter d'éveiller l'hostilité de la superpuissance à l'endroit du mouvement indépendantiste : la lutte prioritaire devait à tout prix demeurer celle contre le pouvoir d'Ottawa, qui seule avait des chances de fonctionner¹⁶.

QUÉBÉCOISE est quand même ambiguë. On ne peut la qualifier de revue anti-indépendantiste ». Son attitude face à Vallières évoluera cependant très rapidement vers la colère et l'intransigeance.

¹² Roy, « Introduction », *L'indépendantiste*, no 2 (juin 1966), non paginé : [p. i]; *Idem*, « Le succès de "Parti pris" et l'échec du MLP », in *Ibid.*, p. 4-7; *Idem*, « Questions à "Parti pris" », in *Ibid.*, p. 8.

¹³ Louis Fournier, *FLQ. Histoire d'un mouvement clandestin*, Outremont, Lanctôt éditeur, 1998 (édition revue et augmentée), p. 113.

¹⁴ Roy reviendra souvent sur le cas de l'attentat à l'usine de chaussures Lagrenade, le 5 mai 1966, qui tua une secrétaire canadienne-française, Mme Thérèse Morin. Voir par exemple Roy, « F.L.Q. ou F.L.M.? », *L'indépendantiste*, no 3 (printemps 1968), p. 12 et 14.

¹⁵ *Ibid.* Roy, « La maladie "vallérienne" de "Parti pris" et sa faillite idéologique » et « "Faire un Vietnam du Québec" », *L'indépendantiste*, no 3 (printemps 1968), p. 6-8, 16-17.

¹⁶ Roy, « Des luttes à faire et à ne pas faire », *L'indépendantiste*, no 2 (juin 1966), p. 9-10.

Parti pris ne répondit pas directement aux critiques et aux questions que lui adressait Roy par le biais de son obscur bulletin¹⁷. Roy pouvait en outre se plaindre de ce qu'un rédacteur de la revue avait repris son terme de « socialisme décolonisateur » en lui donnant un sens très différent¹⁸. Il en vint même à concevoir quelques doutes sur la pertinence ou la prudence d'employer le terme « socialisme » pour désigner sa doctrine de libération collective : s'il ne regrettait pas d'avoir contribué au « dédouanement » du socialisme au Canada français, n'avait-il pas cependant, en choisissant ce mot dix ans plus tôt, semé lui-même le germe de cette « confusion » qui régnait maintenant selon lui dans la gauche nationaliste au sujet de la nature et de la priorité des luttes à faire?¹⁹ On ne s'étonnera donc pas de voir Roy délaissier sans cérémonie le terme de « socialisme » pour employer plutôt ceux de « décolonisation » et d'« anticolonialisme ».

Les années 1970 seront pour Roy l'occasion d'une autre réaffirmation de ses positions sur le socialisme à cause de la montée des mouvements marxistes-léninistes, qui s'opposeront de plus en plus à l'indépendantisme à mesure que s'approchera du pouvoir le Parti québécois, qui avait rallié la majorité des socialistes indépendantistes. Ainsi, en 1976, Roy réédite sous le titre *Socialisme! Lequel?* le dialogue paru en 1965 dans le dernier numéro de *La Revue socialiste*, qui illustre l'opposition entre son « socialisme décolonisateur » et le socialisme marxiste traditionnel²⁰. Puis, l'année suivante, il revient à la charge en publiant l'opuscule *Marxisme : mépris des peuples colonisés?*, dans lequel il expose ce qu'il estime être « l'impérialisme » de Marx et Engels à l'endroit des peuples jugés réfractaires à la marche du Progrès, ainsi que l'oppression que firent subir les régimes soviétiques aux nationalités²¹. Dénonçant ce qu'il juge être le « mysticisme » et la « trahison » consciente ou inconsciente des intérêts du peuple canadien-français par les mouvements marxistes-léninistes et les syndicats qui s'opposent au Parti québécois au pouvoir, Raoul Roy s'emploie donc, à la fin des années 1970, à dénoncer et à

¹⁷ Roy, « La maladie "valliérienne"... », p. 6.

¹⁸ Il s'agissait de Gabriel Gagnon, « Pour un socialisme décolonisateur », *Parti pris*, vol. 4, no 1 (septembre-octobre 1966), p. 40-56. Roy, « La maladie "valliérienne"... », p. 6. Roy venait d'expliquer le sens de son socialisme dans « Le socialisme décolonisateur », *L'indépendantiste*, no 2 (juin 1966), p. 1-3.

¹⁹ Roy, « Socialisme, décolonisation et nationalisme... », p. 46. *Idem*, « Le socialisme décolonisateur », p. 1-3. *Idem*, « Pourquoi *La Revue socialiste* a été fondée », *L'indépendantiste*, no 3 (printemps 1968), p. 9-11.

²⁰ Roy, *Socialisme! Lequel?* Montréal, Franc-Canada, 1976, 17 f. et p. 23-48.

²¹ Roy, *Marxisme : mépris des peuples colonisés?* Montréal, Éditions du Franc-Canada, 1977, 130 p.

tenter de convertir ces socialistes qui, au nom des intérêts de la classe ouvrière, risquaient de faire manquer au peuple canadien-français sa véritable libération, la libération nationale.

Cette étude des rapports entre nationalisme et socialisme dans la pensée de Raoul Roy ne peut constituer plus que le commencement d'un examen plus approfondi de la question des relations entre ces deux idéologies au sein du socialisme et du nationalisme de gauche au Québec dans les années 1960. Le discours de Roy n'est qu'une position extrême d'un débat qui agitera ces mouvances durant cette décennie.

À bien des égards, la pensée de Roy fait aussi figure de transition entre deux visages du nationalisme francophone. Tout en préfigurant par plusieurs aspects le nationalisme québécois de gauche qui prend son essor au cours des années 1960, elle conserve de nombreuses traces de la formation de Roy au sein du nationalisme canadien-français groulxiste et radical des années 1930²². Roy parle le langage nouveau de l'indépendance, du socialisme et de la décolonisation, mais sa définition de la nation demeure canadienne-française plutôt que québécoise et sociologique (voire ethnique) plutôt que civique ou territoriale. Sa méfiance et son ressentiment déclarés vis-à-vis de l'immigration et des communautés ethniques qu'il juge hostiles aux Canadiens français le rapprochent également davantage de la tradition nationaliste que du nouveau nationalisme soucieux de montrer au monde un visage tolérant et ouvert. En outre, son laïcisme modéré et sa prudence vis-à-vis de l'Église, qu'il juge faire partie de l'identité canadienne-française, tranchent avec l'anticléricalisme et le laïcisme ardent de bien des néo-nationalistes socialistes²³. Cette position médiane et cette hybridité de l'idéologie de Roy la condamnaient probablement à la marginalité à une époque où le nouveau nationalisme québécois de gauche, jamais à cours de détracteurs, luttait pour se distinguer de ses gênants ancêtres droitistes.

²² Il est d'ailleurs intéressant de souligner que l'indépendantisme de Roy, comme celui de Raymond Barbeau, fut inspiré par le mouvement de Paul Bouchard et de son journal *La Nation*.

²³ Les marques de la formation et du parcours idéologiques de Roy dans son discours débordent certainement le domaine des idées. Au niveau du style, du vocabulaire et du ton, le discours de Roy portait certainement la trace de plus de deux décennies de lectures idéologiques radicales, tant nationalistes que socialistes.

BIBLIOGRAPHIE

I- SOURCES

A) Archives

Outremont. Centre de Recherche Lionel-Groulx. *Fonds Raoul-Roy* (P64).

Outremont. Centre de Recherche Lionel-Groulx. *Fonds Lionel-Groulx* (P1).

Outremont. Centre de Recherche Lionel-Groulx. *Fonds Michel-Brochu* (P22).

Montréal. Archives nationales du Québec. *Fonds Marcel-Chaput* (P96).

Montréal. Bibliothèque nationale du Québec. *Fonds Jacques-Ferron* (MSS-424).

Montréal. Bibliothèque nationale du Québec. *Fonds Gustave-Lamarche* (MSS-240).

B) Sources imprimées

Périodiques dépouillés :

a) Périodiques de Roy

La Revue socialiste (printemps 1959 - printemps 1965). 8 numéros.

Ligue de la main-d'œuvre native du Québec. *La Révolte* (1959-1960). 1 numéro.

Action socialiste pour l'indépendance du Québec. *L'indépendantiste* (mars 1963 - printemps 1968). 3 numéros.

b) Autres périodiques

Combat (Montréal). 1946-1957.

Searchlight. 1937-1950.

Québec libre. 1964-1965.

Livres et brochures de Raoul Roy (en ordre chronologique)¹

L'inquisition est-elle morte? Cartierville, mai 1945. Brochure ronéotypée, 14 p.

Pour un drapeau indépendantiste. Montréal, Éditions du Franc-Canada, 1965. 216 p.

Résistance indépendantiste, 1793-1798. Notes pour servir à l'histoire du Franc-Canada. Montréal, Éditions québécoises, 1973. 304 p.

Jésus, guerrier de l'indépendance. Montréal, Éditions Parti pris, 1975. 414 p. (Coll. «Aspects», no 27).

Socialisme! Lequel? Montréal, Franc-Canada, 1976. 17 f. et p. 23-48.

Les patriotes indomptables de La Durantaye. Montréal, Parti pris, 1977. 62 p.

Marxisme : mépris des peuples colonisés? Montréal, Éditions du Franc-Canada, 1977. 130 p.

Les Canadiens français et les indépendantistes américains, 1774-1783: une occasion manquée. Montréal, Éditions du Franc-Canada, 1977. 64 p. (Les Cahiers de la décolonisation du Franc-Canada, no 7).

La Revue indépendantiste, no 3 (automne 1977) : *Les coups de traître de la fausse gauche.* 48 p.

La Revue indépendantiste, nos 4-5 (hiver 1977-1978) : *La vraie lutte des classes au Québec.* 60 p.

Lettre aux Juifs de Montréal: le secret des Juifs. Montréal, Éditions du Franc-Canada, 1979. 252 p.

La Revue indépendantiste, no 12-15 (mars 1981) : *Peuple sans nom. Oui à notre nom de Canadiens! Non au surnom de Québécois.* 117 p.

René Lévesque était-il un imposteur? Montréal, Éditions du Franc-Canada, 1985. 344 p.

La Revue indépendantiste, nos 22-24 (automne 1988) : *L'indépendantisme des années trente.* 76 p.

¹ Ceci n'est pas une bibliographie complète des ouvrages de Roy. Ne sont énumérés ici que les ouvrages mentionnés dans ce mémoire ou ceux qui lui sont le plus pertinents.

Autres livres et articles

Angers, François-Albert. « Une nouvelle de portée politique ». *L'Action nationale*, vol. LX, no 8 (avril 1971), p. 623-654.

Anonyme. « Heckling Disrupts Dollard Ceremony ». *The Montreal Star*, 24 mai 1960.

Anonyme. « Immigrants : votre attitude est un affront à la collectivité québécoise ». *Québec libre*, août-septembre 1964, p. 6-7.

Anonyme. « “La Confédération n’est qu’une vaste mystification” ». *Le Devoir*, 2 juillet 1959.

Anonyme. « La main-d’œuvre native du Québec veut du travail ». *Le Devoir*, 28 mai 1959, p. 12.

Anonyme. « Le remède à tous les maux du Québec ». *La Presse*, 9 novembre 1960, p. 49 et 58.

Anonyme. « Un exemple de trahison ». *Québec libre*, mai 1964, p. 6.

Anonyme. « Un imposteur irlandais s’est emparé du « Devoir » ». *Québec libre*, novembre 1964, p. 2-3.

Anonyme. « Une ligue de chômeurs réclame des permis de travail dans le Québec ». *Le Devoir*, 4 avril 1959, p. 3.

Benoit, Jean. « Le Québec et nous ». *Combat* (Paris), 18-19 avril 1964. p. 4.

Berque, Jacques. *Dépossession du monde*. Paris, Seuil, c1964. 214 p.

Bouchard, Alain. « Qu’est-ce donc qu’ils attendent à Québec pour nationaliser enfin les services de téléphone? ». *Québec libre*, octobre 1964, p. 3.

Cathelin, Jean. « La presse européenne découvre vraiment le problème de l’indépendance du Québec ». *Québec libre*, mai 1964, p. 2 et 11.

Cathelin, Jean et Gabrielle Gray. *Révolution au Canada*. Paris, Presses du Mail, 1963. 315 p.

Comité exécutif national du Front républicain pour l’indépendance. « Les nationalismes n’ont de sens que dans un contexte de décolonisation ». *Québec libre*, mai 1964, p. 4.

Constantineau, Gilles. « Indépendantisme : un mot, trois définitions ». *La Presse*, 20 avril 1961, p. 49-50.

- Dofny, Jacques et Marcel Rioux. « Les classes sociales au Canada français ». *Revue française de sociologie*, vol. 3, no 3 (juillet-septembre 1962), p. 290-300.
- Dumais, Jacques. « Les cinq “pères” de l’indépendance. Un bon gouvernement qui a peur ». *Le Soleil*, 13 novembre 1978.
- Fanon, Frantz. *Les damnés de la terre. Préface de Jean-Paul Sartre*. Paris, Maspero, 1961. 243 p.
- Felteau, Cyrille *et al.* *Une certaine révolution tranquille : 22 juin 60-75*. Montréal, La Presse, 1975. 337 p.
- Ferron, Jacques. « Deux précurseurs ». *L’information médicale et paramédicale*, 21 novembre 1978, p. 12.
- Ferron, Jacques. *Escarmouches. La longue passe*. Montréal, Leméac, 1975. 2 vol.
- Ferron, Jacques. *Une amitié bien particulière : lettres de Jacques Ferron à John Grube; suivi d’Octobre en question de Georges Langlois*. Montréal, Boréal, 1990. 255 p.
- Ferron, Jacques et Pierre L’Hérault. *Par la porte d’en arrière. Entretiens*. Outremont, Lanctôt éditeur, 1997. 318 p.
- Fortin, J.-A. « Ludger Dionne, M.P. », dans J.-A. Fortin, *Biographies canadiennes-françaises*, 15^e édition, Montréal, 1948, p. 431.
- Francoeur, Louis-Gilles. « Un dernier hommage à Raymond Barbeau ». *Le Devoir*, 9 mars 1992, p. 3.
- Genest, Jean. « Le socialisme au Québec: éditorial ». *L’Action nationale*, vol. 60, no 8 (avril 1971), p. 605-619.
- Johnson, Hewlett. *The socialist sixth of the world*. New York, International publishers, 1939. 352 p.
- Kattan, Naïm. « Le Canada français prépare une nouvelle guerre de sécession », *France observateur* (Paris), 8 août 1963, p. 10-11.
- Léger, Jean-Marc. « “Nation nouvelle” : Dieu, patrie, culture; “La Revue socialiste” : faire à la fois une révolution sociale et nationale ». *Le Devoir*, 23 avril 1959, p. 14.
- Maheux, Arthur. « Les maux de la démocratie et les remèdes qu’il lui faudrait ». *Le Canada*, 18 janvier 1944, p. 1-2.

Memmi, Albert. *Portrait du colonisé*. Montréal, Éditions du Bas-Canada, 1963. 22 p.

Memmi, Albert. *Portrait du colonisé ; précédé du Portrait du colonisateur et d'une préface de Jean-Paul Sartre ; suivi de Les Canadiens français sont-ils des colonisés?* (Éd. revue et corrigée). Montréal, L'Étincelle, 1972. 146 p.

Memmi, Albert. *Portrait du colonisé ; précédé du Portrait du colonisateur, et d'une préface de Jean-Paul Sartre*. Paris, Gallimard, 1985 [1957], 163 p.

Pelletier, Gérard. « Est-ce la haine qui peut guérir? ». *Le Travail* (Ottawa), vol. 35, no 13, 26 juin 1959, p. 1.

Piotte, Jean-Marc. *Un parti pris politique. essais*. Montréal, VLB éditeur, 1979. 250 p.

Rhéaume, Gilles. « Raoul Roy, un pionnier méconnu du mouvement indépendantiste ». *L'Action indépendantiste*, Montréal, numéro 19 (septembre-octobre 2000), p. 11.

Thibodeau, Luc. « Le Franc-Canada. Pour mettre fin à la confusion sur la véritable patrie des Canadiens français qui a trop bien servi le colonialisme ». *Québec libre*, juillet-août 1965, p. 12.

C) Entrevues

Entrevue de Jacques-Victor Morin par Mathieu Lapointe, Montréal, mai 2001.

Entrevue téléphonique d'André Major par Mathieu Lapointe, Montréal, 20 juin 2001.

Entrevue de Claire Roy Morissette et de sa fille Anne Morissette, respectivement sœur et nièce de Raoul Roy, par Mathieu Lapointe, Montréal, 24 mai 2001.

Entrevue de Raoul Roy par Marcel Olscamp, Montréal, 25 septembre 1992 (enregistrement sonore appartenant à M. Olscamp).

Entrevue de Raoul Roy par Marcel Chaput, Montréal, 18 octobre 1976 (enregistrement sonore), Archives nationales du Québec (ANQ), 535 avenue Viger Est, Montréal, Fonds Marcel-Chaput, cote P96, S1, P22.

II - ÉTUDES

A. Synthèses

a) Synthèses générales

Coser, Lewis A. *et al.* «Modern Socio-Economic Doctrines and Reform Movements». *The New Encyclopaedia Britannica*, 15^e éd. Chicago, Encyclopaedia Britannica, 1991, vol. 27, p. 442-484.

Droz, Jacques, dir. *Histoire générale du socialisme. t. 4. de 1945 à nos jours.* Paris, Presses universitaires de France, 1972-1978. 707 p.

Elleinstein, Jean, dir. *Histoire mondiale des socialismes.* Paris, A. Colin, 1984. 6 volumes (t.5. 1945-1960 et t.6. De 1961 à nos jours.).

Linteau, Paul-André *et al.* *Histoire du Québec contemporain. II. Le Québec depuis 1930.* Montréal, Boréal, 1989. 834 p.

Winock, Michel. *Le siècle des intellectuels.* Paris, Seuil, 1999. 904 p.

Winock, Michel. *Le socialisme en France et en Europe, XIXe-XXe siècle.* Paris, Éditions du Seuil, 1992. 426 p. (Coll. « Points. Histoire »).

b) Synthèses spécialisées et ouvrages sur le Québec

Anctil, Pierre. *Le Devoir, les Juifs et l'immigration au Québec.* Québec, IQRC, 1988. 161 p.

Anctil, Pierre *et al.*, dir. *Juifs et Canadiens français dans la société québécoise.* Sillery, Septentrion, 2000. 198 p.

Denis, Roch. *Luttes de classes et question nationale au Québec. 1948-1968.* Montréal /Paris, Presses socialistes internationales/Maspero, 1979. 601 p.

Dion, Léon. *Québec, 1945-2000. t. 1. À la recherche du Québec.* Québec, Presses de l'Université Laval, 1987. 182 p.

Dion, Léon. *Québec, 1945-2000. t. 2. Les intellectuels et le temps de Duplessis.* Québec, Presses de l'Université Laval, 1993. 452 p.

Dion, Léon. *La révolution déroutée, 1960-1976.* Montréal, Boréal, 1998. 324 p.

Hamelin, Jean. « La mutation de la société québécoise, 1939-1976. Temps, ruptures, continuités », in J.-P. Montminy *et al.*, dir., *Idéologies au Canada français, 1940-1976. Tome 1^{er} : La presse, la littérature*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1981, p. 33-70.

Hamelin, Jean et Nicole Gagnon. *Le XXe siècle*, vol. 3 de Nive Voisine, dir. *Histoire du catholicisme québécois*. Montréal, Boréal express, 1984. 2 volumes.

McRoberts, Kenneth. *Quebec: Social Change and Political Crisis*. Toronto, McClelland and Stewart, 1993 (3e édition). 556 p.

Monière, Denis. *Le développement des idéologies au Québec: des origines à nos jours*. Montréal, Québec/Amérique, 1977. 381 p.

Pâquet, Martin, *Vers un ministère québécois de l'immigration, 1945-1968*. Ottawa, Société historique du Canada, 1997. 29 p.

Rouillard, Jacques. *Histoire du syndicalisme au Québec : des origines à nos jours*. Montréal, Boréal Express, 1989. 535 p.

Roy, Fernande. *Histoire des idéologies au Québec aux XIXe et XXe siècles*. Montréal, Boréal, 1993. 127 p. (Coll. «Boréal Express»).

B. Monographies et articles

Histoire intellectuelle et idéologique du Québec

Bélanger, André-J. *L'apolitisme des idéologies québécoises. Le grand tournant de 1934-1936*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1974. 392 p.

André-J. Bélanger. «L'identité nationale: produit antagonique du libéralisme. Les traditions latino-américaine et québécoise», in Y. Lamonde et G. Bouchard, dir. *La nation dans tous ses états : le Québec en comparaison*. Montréal, l'Harmattan, 1997, p. 75-95.

Bélanger, André-J. *Ruptures et constantes. Quatre idéologies du Québec en éclatement: La Relève, La JEC, Cité Libre, Parti pris*. Montréal, Hurtubise HMH, 1977. 219 p.

Cartman, Eric. « The Past is Our Master? A Brief History of the Far-Right in Quebec ». *Antifa forum*, no 3 (1998), p. 18-37.

Deleuze, Magali. *Les médias au Québec et la guerre d'Algérie, 1954-1964*. Thèse de doctorat (histoire), Université de Montréal, 1998. 293 p.

Deleuze, Magali. *L'une et l'autre indépendance, 1954-1964 : Les médias au Québec et la guerre d'Algérie*. Outremont, Point de fuite, 2001. 229 p.

Gélinas, Xavier. «Déclin et disparition de la droite intellectuelle québécoise (1956-1966)». *Société*, nos 20-21 (été 1999, «Le chaînon manquant»), p. 95-110.

Jourdain, Jacques. « Un portrait de Pierre Vallières ». *Bulletin d'histoire politique*, vol. 7, no 3 (printemps 1999), p. 13-16.

Jourdain, Jacques. *De Cité Libre à L'urgence de choisir : Pierre Vallières et les palinodies de la gauche québécoise*, Mémoire de maîtrise (Science politique), Université du Québec à Montréal, 1995. 115 f.

Meunier, E.-Martin et Jean-Philippe Warren. « De la question sociale à la question nationale : la revue *Cité libre* (1950-1963). *Recherches sociographiques*, vol. 39, no 2-3 (décembre 1998), p. 291-316.

Montminy, Jean-Paul *et al.* *Idéologies au Canada français. Vol. 3: 1930-1939*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1978. 361 p. (Coll. «Histoire et sociologie de la culture»).

Montminy, Jean-Paul *et al.* *Idéologies au Canada français, 1940-1976 [vol.4]. t. 1 La presse - la littérature. t. 2. Les mouvements sociaux - les syndicats. t. 3. Les partis politiques - l'Église*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1981. 3 volumes. (Coll. «Histoire et sociologie de la culture»).

Pelletier, Louis-Raphaël. *Nationalisme et libéralisme dans la pensée de Jules Fournier (1904-1917)*. Mémoire de maîtrise (histoire), Université de Montréal, 1999. 138 f.

Trépanier, Pierre. «Vie intellectuelle» dans Jacques Rouillard, dir. *Guide d'histoire du Québec du régime français à nos jours. Bibliographie commentée*, Montréal, Méridien, 1993, p. 253-266.

Le nationalisme canadien-français

Anctil, Pierre. *Le rendez-vous manqué. Les Juifs de Montréal face au Québec de l'entre-deux-guerres*. Québec, IQRC, 1988. 357 p.

Balthazar, Louis. *Bilan du nationalisme au Québec*. Montréal, L'Hexagone, 1986. 212 p.

Behiels, Michael. *Prelude to Quebec's Quiet Revolution : Liberalism versus Neo-nationalism, 1945-1960*. Kingston et Montréal, McGill-Queen's University Press, 1985. 366 p.

Comeau, Paul-André. *Le Bloc populaire, 1942-1948*. Montréal, Québec/Amérique, 1982. 478 p.

Comeau, Robert. «Les indépendantistes de *La Nation* et le séparatisme (1936-1938)». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 26, no 1 (juin 1972), p. 83-102.

Comeau, Robert. *Les indépendantistes québécois, 1936-1938*. Thèse de maîtrise (Histoire), Université de Montréal, 1971. 2 volumes.

Comeau, Robert et Lucille Beaudry, dir. *André Laurendeau. Un intellectuel d'ici*. Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1990. 310 p. (Coll. «Les leaders politiques du Québec contemporain»).

Cook, George Ramsay. *Le sphinx parle français; un Canadien-anglais s'interroge sur le problème québécois*. Montréal, Éditions HMH, 1966. 187 p.

Dion, Léon. *Nationalismes et politique au Québec*. Montréal, Hurtubise HMH, 1975. 177 p.

Dupuis, Jean-Claude. *Nationalisme et catholicisme. L'Action française de Montréal (1917-1928)*. Mémoire de maîtrise (Histoire) Université de Montréal, 1992. 329 p.

Laurendeau, André. «Le nationalisme de Bourassa», dans Patrick Allen *et al.*, *La pensée de Henri Bourassa*, Montréal, L'Action nationale, 1954 (janvier). 245 p. P. 9-56.

Levitt, Joseph. *The C.C.F. and French Canadian Radical Nationalism : a Comparison in Policy : (1933-1942)* Ottawa, National Library of Canada, 1963. (Coll. «Canadian theses on microfilm»).

Robert, Jean-Claude. *Du Canada français au Québec libre. Histoire d'un mouvement indépendantiste*. Paris, Flammarion, 1975. 323 p.

Séguin, Maurice. *L'idée d'indépendance au Québec. Genèse et historique*. Trois-Rivières, Boréal express, 1968. 67 p. (Coll. «1760»).

Trépanier, Pierre. «Notes pour une histoire des droites intellectuelles canadiennes-françaises à travers leurs principaux représentants». *Les Cahiers des Dix*, vol.48 (1993), p. 119-164.

Trépanier, Pierre. «Quel corporatisme? (1820-1965)». *Les Cahiers des Dix*, vol.49 (1994), p. 159-212.

Trofimenkoff, Susan Mann. *Action Française: French Canadian Nationalism in the Twenties*. Toronto, U. of Toronto Press, 1975. 157 p.

Trofimenkoff, Susan Mann. *Visions nationales : une histoire du Québec*. Saint-Laurent, Éditions du Trécarré, 1986. 455 p.

Néo-nationalisme et nationalisme canadien-français des années 1960

Anonyme. « Roy, Raoul », in Réginald Hamel *et al.*, *Dictionnaire des auteurs de langue française d'Amérique du nord*, Montréal, Fides, p. 1198-1199.

Bouchard, Éric. *Raymond Barbeau et l'Alliance laurentienne : les ultras de l'indépendantisme québécois*. Mémoire de maîtrise (histoire), Université de Montréal, 1997. 219 f.

Bouchard-Saint-Amant, Pierrette, «L'idéologie de la revue *Parti pris*: le nationalisme socialiste» in J.-P. Montminy *et al.*, *Idéologies au Canada français, 1940-1976. t. 1 La presse - la littérature*, Presses de l'Université Laval, 1981, p. 315-353.

Coleman, William D. *The Independence Movement in Quebec, 1945-1980*. Toronto, University of Toronto Press, 1984. 274 p.

D'Allemagne, André. *Le R.I.N. de 1960 à 1963 : étude d'un groupe de pression au Québec*. Montréal, Éditions l'Étincelle, 1974. 160 p.

Dion, Léon. «Le nationalisme pessimiste. Sa source, sa signification, sa validité». *Cité libre*, 18 (novembre 1957), p. 3-18.

Fournier, Louis. *FLQ. Histoire d'un mouvement clandestin*. Outremont, Lanctôt éditeur, 1998 (édition revue et augmentée). 533 p.

Lamarre, Jean. *Le devenir de la nation québécoise : selon Maurice Séguin, Guy Frégault et Michel Brunet (1944-1969)*. Sillery, Septentrion, 1993. 561 p.

Laurendeau, Marc. *Les Québécois violents*. Montréal, Boréal, 1990 (édition augmentée et mise à jour). 351 p.

Milner, Henry et Sheilagh H. Milner. *The Decolonization of Quebec: An Analysis of Left-Wing Nationalism*. Toronto, McClelland and Stewart, 1973. 257 p.

Pagé, Carole. *Décolonisation et question nationale québécoise*. Mémoire de maîtrise (science politique), Université du Québec à Montréal, 1978. 154 p.

Pelletier, Réjean. *Les militants du R.I.N.* Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1974. 82 p. (Coll. «Travaux de recherche en sciences sociales»).

Reid, Malcolm. *The Shouting Signpainters; A Literary and Political Account*

of Quebec Revolutionary Nationalism. New York, Monthly Review Press, 1972. 315 p.

Le socialisme au Québec

Beaudry, Lucille *et al.*, dir. *Un siècle de marxisme. Avec deux textes inédits de Karl Polanyi*. Sillery, Presses de l'Université de Québec, 1990. 374 p.

Comeau, Robert. «La *Canadian Seamen's Union* (1936-1949): un chapitre de l'histoire du mouvement ouvrier canadien». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 29, 4 (mars 1976), p. 503-538.

Comeau, Robert. «Les grèves de 1946 et 1949 de l'Union des marins canadiens» in R. Comeau et B. Dionne, dir., *Le droit de se taire : histoire des communistes au Québec, de la Première Guerre mondiale à la Révolution tranquille*, Outremont, VLB, 1989, p. 474-492.

Comeau, Robert et Bernard Dionne. «Henri Gagnon, organisateur révolutionnaire : 1936-1956 », in *Le droit de se taire : histoire des communistes au Québec, de la Première Guerre mondiale à la Révolution tranquille*, Outremont, VLB, 1989, p. 298-337.

Comeau, Robert et Jacques Samson. «Le *Searchlight*, journal exemplaire de l'Union des marins canadiens (1936-1949)». *Stratégie*, nos 13-14 (été 1976), p. 7-47.

Comeau, Robert et Bernard Dionne. *Le droit de se taire : histoire des communistes au Québec, de la Première Guerre mondiale à la Révolution tranquille*. Outremont, VLB, 1989. 542 p.

Comeau, Robert et Bernard Dionne. *Les communistes au Québec, 1936-1956. Sur le Parti communiste du Canada/ Parti ouvrier-progressiste*. Montréal, Presses de l'unité, 1980. 104 p. (Coll. « Histoire / Débats »).

Comeau, Robert et Robert Tremblay, dir. *Stanley Bréhaut Ryerson, un intellectuel de combat*. Hull, Vents d'ouest, 1996. 426 p.

Dansereau, Bernard. «Stanley Bréhaut Ryerson et les exclus de 1947 », dans Robert Comeau et Robert Tremblay, dir., *Stanley Bréhaut Ryerson, un intellectuel de combat*, Hull, Vents d'ouest, 1996, p.105-130.

Doré, Gérald. «L'idéologie de *Combat*, 1946-1948» dans J.-P. Montminy *et al.*, *Idéologies au Canada français, 1940-1976. t. 1 La presse - la littérature*, Presses de l'Université Laval, 1981, p. 179-212.

Fournier, Marcel. *Communisme et anticommunisme au Québec 1920-1950*. Laval, Éditions coopératives Albert Saint-Martin, 1979. 165 p.

Fournier, Marcel. *Histoire et idéologie du groupe canadien-français du Parti communiste (1925-1945)*. Thèse de maîtrise (sociologie), Université de Montréal, 1969. 290 p.

Gagnon, Henri. *Les militants socialistes du Québec d'une époque à l'autre*. [S.l.], à compte d'auteur, 1985. 343 p.

Gauvin, Bernard. *Les communistes et la question nationale au Québec. Sur le Parti communiste du Canada de 1921 à 1938*. Montréal, Presses de l'Unité, 1981. 151 p.

Kaplan, William. *Everything That Floats : Pat Sullivan, Hal Banks, and the Seamen's Unions of Canada*. Toronto, University of Toronto Press, 1987. 241 p.

Lamoureux, André. *Le NPD et le Québec, 1958-1985*. Montréal, Éd. du Parc, 1985. 230 p.

Larivière, Claude. *Albert Saint-Martin, militant d'avant-garde (1865-1947)*. Laval, Éditions coopératives Albert Saint-Martin, 1979. 291 p.

Lévesque, Andrée. *Virage à gauche interdit: les communistes, les socialistes et leurs ennemis au Québec, 1929-1939*. Montréal, Boréal express, 1984. 186 p.

Milot, Pierre. *Le paradigme rouge : l'avant-garde politico-littéraire des années 70*. Candiac, Éditions Balzac, 1992. 291 p. (Coll. «Littératures à l'essai»).

Racine, Luc et Roch Denis. «La conjoncture politique québécoise depuis 1960». *Socialisme québécois*, 21-22 (avril 1971), p. 17-78.

Sarra-Bournet, Michel. «L'échec électoral du CCF-NPD au Québec: Les leçons de l'histoire». *Revue parlementaire canadienne*, 9, 3 (automne 1986), p. 10-13.

Séguin, Rhéal. *Le Parti socialiste du Québec, 1958-1968*. Mémoire de maîtrise (science politique), Université du Québec à Montréal, 1982. 147 p.

Trofimenkoff, Susan Mann. «Thérèse Casgrain and the CCF in Quebec». *Canadian Historical Review*, 66, 2, (juin 1985), p. 125-153.

C. Ouvrages et articles théoriques

Blais, François, Guy Laforest et Diane Lamoureux. *Libéralismes et nationalismes. Philosophie et politique*. Sainte-Foy, PUL, 1995. 228 p.

Bourricaud, François. *Le bricolage idéologique: essai sur les intellectuels et les passions démocratiques*. Paris, Presses Universitaires de France, 1980. 271 p.

Haupt, Georges *et al.*, dir. *Les marxistes et la question nationale, 1848-1914*. Montréal, L'étincelle (Paris: Maspéro), 1974. 391 p.

Szporluk, Roman. *Communism and Nationalism : Karl Marx versus Friedrich List*. New York et Toronto, Oxford University Press, 1988. 307 p.

Annexe 1 : Vie et œuvre de Raoul Roy, 1914 – 1968 — repères chronologiques

15 juillet 1914	Naissance de Raoul Roy à Beauceville.
Vers 1929	Déménagement de la famille à St-Philibert.
été 1932 - été 1933	Roy est frère convers chez les Dominicains de St-Hyacinthe et à Ottawa.
1934 à 1941	Roy travaille sur la terre de son père et dans les chantiers forestiers.
1934-1935	Séjour d'un an à Montréal.
avril 1937-février 1939	Lettres de Roy à Lionel Groulx.
1939-1941	Roy étudie au Séminaire du Sacré-Cœur de Saint-Victor (Beauce).
1941	Roy s'établit à Montréal, où il demeurera jusqu'à sa mort (1996).
mai 1941- décembre 1946	Roy travaille dans diverses industries manufacturières. Pendant la guerre, il travaille surtout dans l'industrie aéronautique.
nov. 1944 - mars 1945	Séjour de travail à Toronto pour la Dominion Skyways.
mai 1945	<i>L'Inquisition est-elle morte?</i>
nov. 1946 - oct. 1947	Collaboration régulière au journal ouvrier <i>Combat</i> .
déc. 1946 - mars 1949	Emploi de secrétaire et de rédacteur-traducteur à l'Union des Marins Canadiens.
décembre 1947	Roy fonde l'association « Jeunes-Québec ».
1949 -1958	Période de silence idéologique : Roy ne publie rien.
juillet 1949 - mars 1950	Emploi de traducteur à la T. Eaton Company
années 1950	Roy ouvre un commerce de vêtements qu'il fermera au début des années 1960 pour le remplacer par un café, le « Mouton pendu », qui ne durera pas.
avril 1959	<i>La Revue socialiste</i> , no 1.
avril 1959	Formation de la Ligue de la main-d'œuvre native du Québec (LMNQ)
1er juillet 1959	Fondation de la Société des amis de <i>La Revue socialiste</i>
automne 1959	<i>La Revue socialiste</i> , no 2.
hiver 1959-1960	<i>La Revue socialiste</i> , no 3.
été 1960	<i>La Revue socialiste</i> , no 4.
9 août 1960	Fondation de l'Action socialiste pour l'indépendance du Québec (ASIQ)
printemps 1961	<i>La Revue socialiste</i> , no 5.
automne 1962	<i>La Revue socialiste</i> , no 6.
mars 1963	<i>L'indépendantiste</i> , no 1.
juillet - novembre 1963	Séjour de Roy à Paris et en Europe.
hiver 1963-1964	<i>La Revue socialiste</i> , no 7.
printemps 1965	<i>La Revue socialiste</i> , no 8.
1965	<i>Pour un drapeau indépendantiste</i> .
1965-1966	Roy travaille brièvement au journal <i>Métro express</i>
juin 1966	<i>L'indépendantiste</i> , no 2.
vers 1966 à retraite	Emploi à Radio-Canada
printemps 1968	<i>L'indépendantiste</i> , no 3.
14 novembre 1996	Décès de Raoul Roy à Montréal, à l'âge de 82 ans.

**Annexe 2 : Articles de Raoul Roy et autres textes pertinents
publiés dans *Combat* et dans *Searchlight*, 1946-1948**

Roy, Raoul. « En avant, la jeunesse! ». *Combat*, vol. 1, no 2, 30 novembre 1946.

Roy, Raoul. «L'opinion publique approuve l'action des squatters». *Combat*, vol. 1, no 5, 21 décembre 1946.

Roy, Raoul. «Les âmes vont au ciel mais les corps? ». *Combat*, vol. 1, no 7, 11 janvier 1947.

Roy, Raoul. «[Le service des transports à Montréal] Bois de corde ou viande en conserve?». *Combat*, vol. 1, no 8, 18 janvier 1947.

Roy, Raoul. «St-Henri veut un centre de jeunesse». *Combat*, vol. 1, no 11, 8 février 1947.

Roy, Raoul. «[Vers l'Europe d'après-guerre] Journal de voyage». *Combat*, vol. 1, no 17, 22 mars 1947.

Lettre de Roy à bord du SS Mont Clair, Anvers, Belgique, 24 mars 1947, publiée dans *Searchlight*, vol. 11, no 7 (24 avril 1947), p. 6. (Rubrique « The Members Say »)

Roy, Raoul. «[En Europe d'après-guerre] Journal de voyage». *Combat*, vol. 1, no 18, 29 mars 1947.

Roy, Raoul. «[En Europe d'après-guerre] Journal de voyage». *Combat*, vol. 1, no 19, 5 avril 1947.

Anonyme. «Le député libéral de la Beauce se crée un marché aux esclaves». *Combat*, vol. 1, no 22, 26 avril 1947.

Roy, Raoul. «Notes de voyage dans les Flandres». *Combat*, vol. 1, no 24, 10 mai 1947.

Roy, Raoul. «[Notes de voyage] En Allemagne “Kaput” ». *Combat*, vol. 1, no 25, 17 mai 1947.

Cuisinier, Danièle, «Un journaliste nous vient des chantiers [Raoul Roy pose un bel exemple]». *Combat*, vol. 1, no 25, 17 mai 1947.

Roy, Raoul. «En Allemagne “Kaputt”» [*sic*]. *Combat*, vol. 1, no 26, 24 mai 1947.

Roy, Raoul. «La “charité chrétienne” à \$9 par semaine». *Combat*, vol. 1, no 27, 31 mai 1947.

Roy, Raoul. «A quand une ligue contre la guerre». *Combat*, vol. 1, no 27, 31 mai 1947.

Roy, Raoul. «En Allemagne “Kaputt”». *Combat*, vol. 1, no 27, 31 mai 1947.

Roy, Raoul. «En Allemagne “Kaputt”». *Combat*, vol. 1, no 28, 7 juin 1947.

Roy, Raoul. «Un bel exemple d'unité à Chambly ». *Combat*, vol. 1, no 28, 7 juin 1947.

Anonyme. «La politique actuelle d'immigration est une menace pour le Canada». *Combat*, vol. 1, no 28, 7 juin 1947.

Roy, Raoul. «Que veut notre jeunesse? [une enquête de Raoul Roy¹]». *Combat*, vol. 1, no 29, 14 juin 1947.

Roy, Raoul. «En Allemagne «Kaputt”». *Combat*, vol. 1, no 29, 14 juin 1947.

Anonyme. «Les bûcherons souffrent de la politique d'immigration». *Combat*, vol. 1, no 29, p. 3, 14 juin 1947.

Roy, Raoul. «[Une entrevue exclusive avec] Charles Trenet». *Combat*, vol. 1, no 29, 14 juin 1947.

Roy, Raoul. «[Notes de voyage] Grève à bord du “Mont-Clair”». *Combat*, vol. 1, no 30, 21 juin 1947.

Anonyme. «Le pharisien Ludger Dionne lance une offensive contre la classe ouvrière», *Combat*, vol. 1, no 30, 21 juin 1947.

Roy, Raoul. «Que veut notre jeunesse?». *Combat*, vol. 1, no 30, 21 juin 1947.

Roy, Raoul. «Des lettres de la Beauce qui condamnent Ludger Dionne». *Combat*, vol. 1, no 31, 28 juin 1947.

Roy, Raoul. «Que veut notre jeunesse?». *Combat*, vol. 1, no 31, 28 juin 1947.

Roy, Raoul. «Que veut notre jeunesse?». *Combat*, vol. 1, no 32, 5 juillet 1947.

Anonyme. «Nos bûcherons veulent une politique d'immigration saine». *Combat*, vol. 1, no 33, 12 juillet 1947.

Roy, Raoul. «Que veut notre jeunesse?». *Combat*, vol. 1, no 33, p.4, 12 juillet 1947.

Roy, Raoul. «Que veut notre jeunesse?». *Combat*, vol. 1, no 34, 19 juillet 1947.

¹ Tous les articles du même titre porteront ce sous-titre.

[Auteur incertain]. « Quelques fonctionnaires de plus aideront-ils les Canadiens-français? [sic] ». *Combat*, vol. 1, no 35, 26 juillet 1947.

Roy, Oscar. «L'apport de la classe ouvrière au mouvement nationaliste». *Combat*, vol. 1, no 35, 26 juillet 1947.

Roy, Raoul. «Que veut notre jeunesse?». *Combat*, vol. 1, no 36, 2 août 1947.

Roy, Raoul. «Ainsi, Ludger Dionne aurait fait la charité!...». *Combat*, vol. 1, no 36, 2 août 1947.

Anonyme. «Pas d'augmentation chez Dionne». *Combat*, vol. 1, no 39, 30 août 1947.

Roy, Raoul. «Que veut notre jeunesse?». *Combat*, vol. 1, no 40, 6 septembre 1947.

Roy, Raoul. «Que veut notre jeunesse?». *Combat*, vol. 1, no 44, 4 octobre 1947.

Longpré, Dr Daniel. «Le Canada -- Un pays où fleurit l'esclavage -- le «camp Dionne». *Combat*, vol. 1, no 46, 18 octobre 1947.

Roy, Raoul. «Grande victoire des marins canadiens», *Combat*, vol. 2, no 1, 6 décembre 1947.

Comité Provincial du Parti Ouvrier-Progressiste. «Déclaration du Comité Provincial du Parti Ouvrier-Progressiste». *Combat*, vol. 2, no 3, 20 décembre 1947.

Roy, Raoul. «Images des transformations du Québec. Bonheur d'occasion. Un livre pour lire en mer ». *Searchlight*, vol. 12, no 14, 30 septembre 1948.